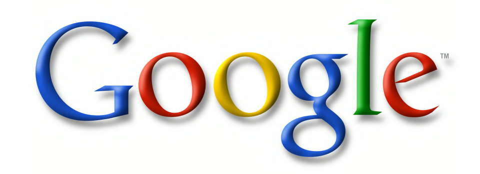
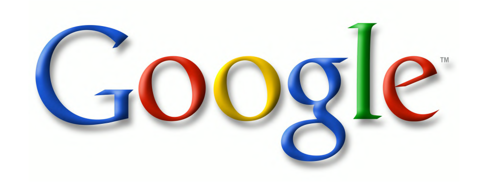
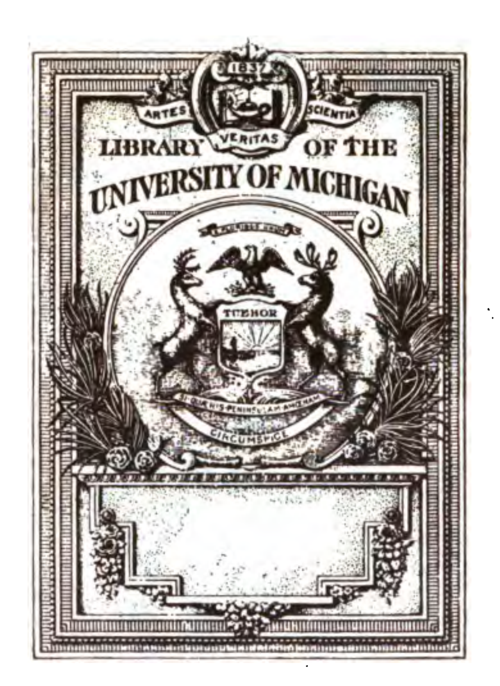

Google

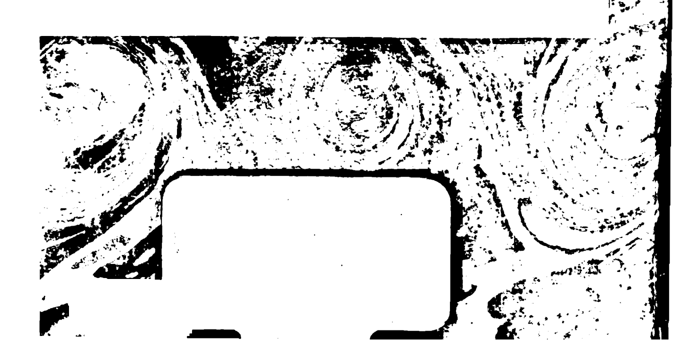









1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



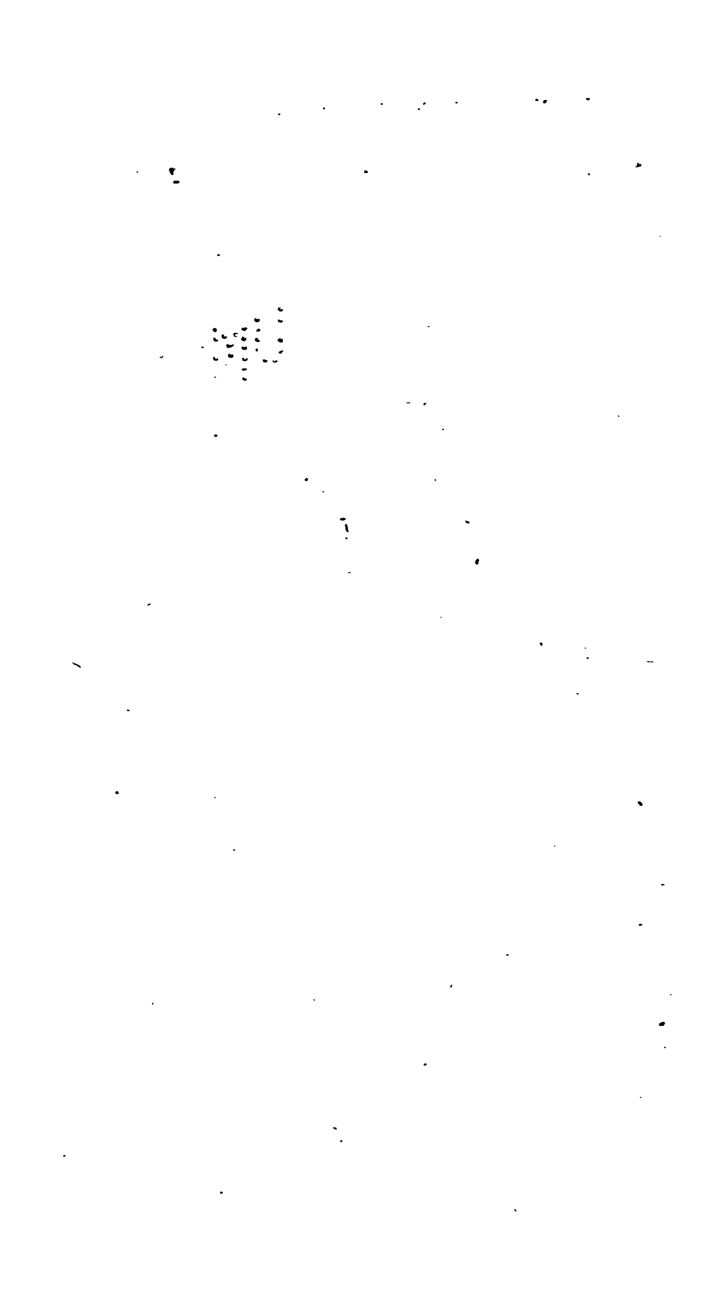


RECUEIL

L

A PARIS,

M. DCC. LX.





LETTRE D'UN GENTILHOMME ROMAIN,

A Meſſieurs de la Sorbonne de Paris, contenant la réponſe à l'advis que leſdits ſieurs avoient donné à Sa Sainteté d'excommunier le Roy, & le moyen de pacifier les troubles de ce Royaume, traduite du Latin en François.



MEſſieurs, nous jettions encore les regrets des trépas de ces magnanimes Cardinal & Duc de Guiſe, & conferions des grands faits d'armes que leurs prédéceſſeurs & eux avoient faits, depuis que les très chrétiens Rois de France, les avoient reçus à leur ſervice & pen-

ſions, ſelon les choſes humaines, que s'il eût pluſt à ce bon Dieu duquel les jugemens ſont admirables, les faire naiſtre maiſtres au lieu de valets, les faire naiſtre Rois au lieu de ſubjects, la grandeur de leur courage ſe fuſt facilement aſſujetti toutes les choſes terriennes. Dieu toutefois, qui élève les humbles & abbaiſſe les plus grands, a voulu donner une bride à ces ames courageuſes, les faiſant naiſtre ſous la domination, autorité & puiſſance des très-chrétiens Rois de France, protecteurs, premiers boucliers & deffenſeurs de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine : afin que leurs hauts deſſeins & entrepriſes ſe continſſent ès termes des commandemens deſdits Rois. Mais tout ainſi qu'il n'y a aucun bord, aucun rivage, aucune levée & turchis * que l'impétuoſité du fleuve ne rompe, briſe & renverſe, & par une inondation véhémente ne noye, gaſte & perde tous les hommes, fruits, edifices & champs parmi leſquels elle paſſe : ainſi ces grands eſprits pouſſez d'une humeur ſuperabondante, & du vice d'ambition & d'envie,

* Turchis, chauſſée faite de pierres. La levée n'eſt que de terre.

n'ont pu se contenir ès bornes de la fidélité & obéïssance qu'ils devoient à leur Roi naturel & souverain : ains mettans (comme l'on dit) Dieu en arriére, & faussans la foi, laquelle ils avoient si solemnellement jurée au sacre de leur Roi, de lui porter honneur & révérence, d'exposer, eux, leurs biens, armes, honneurs, & dignitez pour son service, pour la conservation de sa dignité Royale, manutention de son autorité, pouvoir & puissance, tuition & deffence de son Royaume : oublieux de tant de bienfaits, honneurs, dignitez, Duchez, Comtez, Seigneuries, qu'ils avoient reçus de leur Roi & Couronne de France : jaloux de bienfaits que leur Roi faisoit au Duc de Joyeuse & d'Espernon ; délibérerent tout-à-coup de secouer le joug de l'obéïssance naturelle qu'ils devoient à leur Roi & Prince naturel, & en se vengeant & du Roi, & de ses favoris, s'acquerir le plus beau Royaume du monde. Ils avoient lu que le prétexte du bien public pris du temps des Rois Jean & Charles seiziéme, Louys onziéme & autres, n'avoit été suffisant, mais que couvrant ce prétexte du manteau de Religion & pusillanimité du

Roi, comme fit Pepin usurpateur de la Couronne Françoise sur la lignée de Clovis, le Chevalier de l'Aone sur les Rois de Maroc de la maison de Joseph, & le premier Sophis de Perse sur les enfans de Wsicucassan, ils pourroient grandement ébranler la Monarchie Françoise; tellement que s'ils ne se pouvoient emparer du total, à tout le moins une grande partie des ruines tomberoient en leurs maisons. Et afin qu'en leur usurpation ils ne fussent empêchez par le Roi de Navarre, ils délibérerent de la faire ès terres opposites à celles qu'il usurpoit, sçavoir est en la Bourgogne, Brie, Champagne & Picardie: donnans à entendre qu'à ce ils estoient favorisez & aidez du Roi Catholique & des Ducs de Savoye & de Lorraine: ausquels (à cause de leurs femmes) ils disoient le Royaume appartenir, advenant le trépas du Roi, duquel ils pensoient le cerveau estre aussitôt troublé & les sens dissipez, comme sa Couronne & villes de son Royaume: & outre favorisez des Potentats d'Italie & d'Allemagne, Catholiques, leur donnant faussement à entendre qu'ils ne faisoient ceste entreprise que sous le bon plaisir,

vouloir & consentement de Sa Majesté très-Chrétienne, laquelle ne vouloit apertement faire la guerre au Huguenot; restoit seulement à sonner l'alarme aux oreilles des François, lesquels ils connoissoient amateurs des choses nouvelles & de Religion, & ne pouvoient trouver meilleures trompettes de leurs méchans desseins, que les Prédicateurs & Ministres de l'Eglise. O chose misérable, ô chose detestable, ô temps corrompu! O siécle dépravé, que les trompettes de paix, de douceur, de clémence & humanité, prêchent & annoncent la guerre, detirent & détournent les pensées & volontez des subjects, de la crainte de Dieu, de l'amour naturelle & obéissance qu'ils devoient à leur Roi, de l'humilité, repos, & tranquillité où ils estoient, pour les jetter en un athéisme, en une irrévérence à l'honneur de Dieu, inobédience à leur Roi, & aux Magistrats, au meurtre, au sang, au pillage, au carnage. Delà est advenu que le peuple ne craignant ni Dieu, ni la Majesté de son Roi, ni la sévérité des Loix & Magistrats, que le Concitoyen s'est armé contre son Concitoyen, le

ce Roi, comme le diamant mis en œuvre, estoient un vrai obstacle à l'ambition de la maison de Guise : laquelle avant que le fruit fût mûr, & que les sujets du Roi l'eussent peu savourer, non-seulement l'arrache des mains du peuple ; mais lui bande les yeux afin qu'il ne le voye pendre en l'arbre. Et comme il n'y a rien plus contraire à la justice que la guerre, ledit Duc de Guise & toute sa maison avec leurs partisans & alliez, se mettent en armes contre le Roi, se saisissent de ses villes, & de ses deniers, le contraignent de faire la guerre aux Huguenots, le forcent de croire que s'il ne la fait pas, c'est fait que de sa vie, qui plus est, qu'il faut qu'il nomme un successeur à sa Couronne ; qu'il chasse d'auprès de lui, les maisons de Bourbon & de Longueville (seuls avec la maison de Valois Princes du sang) & qu'il n'en retienne que Monsieur le Cardinal de Bourbon, de la bonté & de la simplicité duquel abusans, ils vouloient armer leur ambition : qu'il chasse ceux qu'il aime, qu'il chasse tous ceux que la maison de Guise hait : & qu'il ne reçoive auprès de lui que ceux de ladite maison de Guise, tant

pour le maniment de la guerre que des Finances. Que si le Roi ne le vouloit faire, ils avoient quarante mille François en armes, que leurs confédérez leur en avoient promis autres quarante mille, que les villes & peuples François étoient à leur dévotion, bref qu'il falloit qu'il le fit puisque telle étoit la volonté desdits Cardinal & Duc de Guise. Ceste guerre se continue par deux ans ou environ, pendant lesquels ceux de la maison de Guise se saisissent des villes du Roi, plus qu'auparavant, & outre ledit crime de léze Majesté, commettant le crime de rapt, ravissans les filles du giron des meres, pour les faire de force espouser à leurs enfans. Davantage voyant que le Roi des Espagnes avoit sur mer une armée redoutable à tous ses voisins, & que d'autre costé toutes les forces de leur Roi estoient tournées contre le Roi de Navarre, lequel par l'armée du Roi de France, étoit réduit à telle nécessité, que son armée se défaisoit d'elle-même, & se venoit soumettre à l'obéissance de la Majesté très-Chrétienne, & en ce faisant que ladite Majesté n'auroit plus que le Duc de Guise pour ennemi : connoissans aussi

qu'ils avoient distrait la plus grande partie des manans & habitans de la ville de Paris, de l'obéissance naturelle qu'ils devoient à leur Roi: le Duc de Guise exécutant la conjuration conclue en la ville de Soissons, va à Paris pour se saisir de la personne de son Roi, & en cas de résistance s'en défaire. Outre par ses prédicateurs, trompettes de guerre, fait mettre le peuple en armes, & tirer coups d'arquebuses contre les gardes qui étoient préposées à la garde du Louvre, maison Royale, le Roi lors y étant. Voire fait tellement animer le peuple contre son Roi, qu'il dit publiquement qu'il se faut saisir de lui & s'en défaire, ou le rendre Moine, puisque ja il y est enclin par ses jeûnes, priéres, oraisons & pélérinages; & qu'il faut qu'il accompagne le sieur de Bouchaige son escolier en telle piété, lequel il a tant aimé, & lequel s'est rendu Capucin. Dieu qui est conservateur des Royaumes & Monarchies, & spécialement du Royaume de France, inspira le Roi à s'absenter & à se retirer dans sa ville de Chartres, pour éviter la fureur du Duc de Guise & des Parisiens qu'il avoit mutinez: Cependant que le Duc de Guise faisoit

du Roi à Paris, s'emparoit des Places fortes, y mettoit Gouverneurs à ſa dévotion, changeoit les Prévôts des Marchands, les Echevins & Capitaines de la ville fidèles à leur Roi, & y en mettoit de ſa conjuration, ſe ſaiſiſſoit des thréſors publics, & d'une infinité de villes & forteresſes dudit Royaume, avec ports d'armes ouverts, armée & piéces d'artillerie miſes en campagne & batterie. Mais cette fureur ceſſée, & eſtans hors de cet accès de fiévre chaude, revenant leſdits Cardinal & Duc de Guiſe à eux-mêmes, & ne ſe voyant environnés de la Nobleſſe de leur conjuration, laquelle n'étoit venue à la Curée, la venaiſon ayant franchi les toiles, & s'eſtant miſe en lieu de ſûreté: leſdits Cardinal & Duc de Guiſe eurent recours à la miſéricorde & clémence du Roi, par l'interceſſion de la Reine mere dudit Roi: la bonté duquel toutefois fut ſurpriſe par les conditions que ledit Duc de Guiſe ſeroit Lieutenant-Général du Roi en toutes ſes armées, ès pays de ſon obéiſſance, & auroit la ſuper-intendance de toutes ſes affaires & finances, bref qu'il ſeroit Charles-Martel, & le Roi ſeroit Childeric troiſiéme

du nom : le Roi de ſa bonté & clémence accouſtumée, lui accorde tout ce qu'il demandoit, pourvu qu'il ſe déporte & départe de toutes ligues, menées & aſſociations qu'il pourroit avoir faites, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, qu'il jure ſur les ſaints Evangiles qu'il n'en fera à l'advenir : bref que la maiſon de Guiſe & le peuple jure l'union en la Religion & au Roi. Ce ferment eſt donné de toutes parts. Occaſion que le Roi ſe penſant aſſuré par les ſermens des Cardinal & Duc de Guiſe & de ſon peuple, ne veut penſer qu'à reſtaurer ſon eſtat, & ſoulager ſon peuple, qui auroit été tant affligé pendant ces miſérables guerres civiles, leſquelles le précepte de ſainte ligue avoit engendrées : & pour cet effet fait aſſembler les trois Eſtats de ſon Royaume en ſa ville de Blois, auſquels ledit Cardinal & Duc de Guiſe, qui avoient ja pris telle autorité parmi le peuple, qu'ils leur faiſoient accroire que ceux qui ſoûtenoient le parti du Roi eſtoient Huguenots, par leurs brigues, menées & pratiques en toutes les Provinces du Royaume, favoriſez de leurs trompettes de guerre, font députer gens pour la plû-

part de leur farine & conjuration. Et néanmoins plus qu'auparavant renouvellent leur ligue, au dedans & au dehors du Royaume. Même ouvrent le moyen au Duc de Savoye, fauteur de ladite conjuration, pour s'emparer du Marquisat de Saluces, à ce favorisé par le Duc de Mayenne, qui tenoit l'armée Royalle vers le Lyonnois, & de ce que les autres troupes du Roi estoient en Poitou, sous la conduite de Monsieur de Nevers, où valeureusement elles faisoient guerre au Huguenot. Et non content de ce ledit Duc de Guise, change d'Officiers toute la Maison du Roy, y en mettant de sa conjuration, faisant courir un bruit par le peuple que le Roi ne vouloit diminuer les tailles, emprunts & subsides; mais que le Duc de Guise l'y contraindroit. Bref que tout ce qui procédoit de bien desdits Etats, venoit pour l'instinc, sollicitation & plein pouvoir desdits Cardinal de Guise & du Duc, lesquels ne vouloient que dès en avant la superintendance des affaires ne despendît du Roi, mais des Estats, qui estoient la bride des actions tyranniques. O douce amorce de l'ignorance popu-

laire ! O ardent flambeau pour ruiner & embraser les Monarchies, & les consommer par divisions & guerres civiles ! ô beau chemin à l'usurpation des Royautez ! & comme toute puissance est impatiente de compagnon, & ne peut endurer autre, les Cardinal & Duc de Guise se voyans auprès du Roi les premiéres personnes de la France en credit, se voyans ès dignitez, estats, charges & honneurs, esquels le Roi qui est à présent, du vivant de Charles son frere, ni Monsieur François son frere, de son vivant, n'avoient pu parvenir : brief qu'il n'y avoit qu'un petit saut jusques à la Royauté, lequel leur est aisé affranchir par la planche & applaudissement que leur fait le peuple, & bonnes villes du Royaume, desquels ils s'étoient assurés depuis le serment d'union contre la foi qu'ils avoient si sollemnelement jurée au Roi sur le corps de Notre-Seigneur. Doncque pendant que le Roi étoit occupé à la restauration du Royaume, à la guerre de Guyenne, & celle qu'il convenoit faire contre le Duc de Savoye, secrettement ils conjurent avec quelques Nobles, villes & Com-

munautez du Royaume, d'effectuer le-dit Conseil de Soissons & de se saisir de la personne du Roi, ou le tuer en cas de résistance : & le jour & Fête des Innocens lui faire sentir, je ne dirai son innocence, mais son enfance. En ce faisant s'estans saisis de sa personne, après s'estre servi de son autorité pour établir leur Royauté, le confiner en un Monastere. Mais comme les conjurations manifestées à plusieurs, viennent le plus souvent aux oreilles des Monarques, ainsi les Cardinal & Duc de Guise ayant descouvert leur entreprise aux Ducs du Maine, d'Aumalle & plusieurs autres, Dieu qui dispose des Royaumes & tient les Rois d'iceux en maillot, voulut que le Roi de France, duquel il avoit ensourdi les aureilles à ne croire rien contre la maison de Guise, entendit l'advertissement que les Ducs du Maine & d'Aumalle lui faisoient de la ruine de sa personne & de son Estat, si en bref il n'advisoit à ses affaires & ne se mettoit en sûreté contre ledit Cardinal & Duc de Guise. Et adjoutant par le Roi audit advertissement que la plus part de ses villes & de son Royaume sont pratiquées & distraites de son obéissance: que

les députez des Estats sont à la dévotion de son ennemi : que tous ses domestiques sont Guisars. Qu'une bonne partie de ses gardes affectant pour leur Roi le Duc de Guise, lequel parle au Roi comme à son varlet, lequel tant de fois lui avoit persuadé qu'il falloit exterminer le Roi de Navarre, & que lorsqu'il le voyoit quasi exterminé, suscitoit nouveaux affaires à son Roi, afin de nourrir la guerre aux entrailles de la France, facilement il crut ledit advertissement estre véritable, & s'en informant plus curieusement qu'il n'avoit fait pour le passé, trouva que si dans le lendemain il ne faisoit mourir les Auteurs de telle conjuration, sans doute il ne pouvoit échapper du péril éminent.

Nous discourions de tous ces propos & autres quand vos Lettres nous ont été communiquées, portant la censure que vous avez donnée sous le bon plaisir de sa sainteté, contre votre Roi & souverain Seigneur, la dispense de la fidelité que tous les subjets lui doivent, & le ban & convocation que vous faites des sujets, à prendre les armes contre celui qui seul a la puissance de mettre les armes entre les mains du peuple,

Ainſi va la charrue devant les bœufs; ainſi le porcher eſt Théologien, & le Théologien reduit à la porcherie: eſt il poſſible, Meſſieurs, que votre navire ſoit abordé à l'iſle de Circé? Eſt-il poſſible que tant de peines, tant de travaux & Martyrs ſoufferts par vos devanciers & compagnons au ſacerdotat contre la gente Troyenne, contre l'ennemi du genre humain, tant de victoires, tant de trophées, tant de deſpouilles par eux obtenues, par douceur, clemence, manſuetude, humilité, jeûnes, oraiſons, aumoſnes & bonnes œuvres, vous facent tellement inſolents en votre victoire, que cependant que vous vous amuſez aux depouilles de voſtre ennemi, aux biens caduques & terriens qui vous plongent en toutes ſortes de vices, malheurs & méchancetez, vous oubliez la crainte, l'honneur, la reverence & l'obéiſſance que vous devez à voſtre Roi & Souverain, duquel vous tenez la vie & les biens, ſous l'autorité duquel vous êtes maintenuz, conſervez & gardez en vos privileges, franchiſes & libertés, que ne ſoyez ſes ſubjets? Votre naiſſance vous y condamne, puiſque

vous êtes nez en ſa puiſſance, domination & obéiſſance : de laquelle vous ne pouvez vous delivrer en quelque ſorte que ce ſoit, ſans ſon vouloir & conſentement : car vous ni autruy ne lui pouvez oſter ce qui eſt ſien, ſans ſa volonté. C'eſt pourquoi vos Eveſques, tant pour eux que pour vous, lui font la foi & portent tout ſerment de fidelité : & ne ſervent les canons portans les privileges de clericature. Car le bruit de tels canons ne s'eſtend qu'ès terres de la juriſdiction de ſa ſainteté, & toutesfois les Rois de France qui ſe ſont toujours eſtudiez le plus qu'il leur a été poſſible à acroître & augmenter le ſaint ſiége Apoſtolique, vous a ſouffert par précaire que vos cauſes, pour les choſes ſpirituelles, vinſſent par appel à Rome, de laquelle ſouffrance abuſans, vous y avez adjouſté toutes vos cauſes perſonnelles, voire ſans la Philippine vous y adjouſtiez toutes ſortes de cauſes, & entre quelques perſonnes que ce fût ; non ſeulement les Rois de France vous ont ſouffert ce beau Privilege, mais contre la loi divine & l'ancienne loi de France, par leſquelles vous êtiez incapables de poſ-

ſeder biens terriens, par importunitez l'on vous a permis de tenir héritage, à la charge du droit des nouveaux acquêts sous prétexte que vos devanciers en étoient bons diſpenſateurs & entretenoient des Colleges, deſquels ils faiſorent ſortir des prieres, *Précatores*, qu'ils envoioient par les parroiſſes, pour enſeigner au peuple la forme de prier Dieu, & non pour être les premieres prieres, comme notre ſiecle corrompu les a appellez & qui donnoient le ſurplus de leur revenus aux pauvres. Mais depuis que tel ordre a eſté abandonné en l'Egliſe, & que l'on s'eſt amuſé à amaſſer des biens terriens, au lieu de ſpirituels, que l'on a pluſtot cherché à nettoyer les bourſes du peuple que les ames, toutes ſortes de vices s'y ſont engendrez: pour leſquels repurger, Dieu a permis qu'il ſoit advenu en ſon Egliſe quelques héreſies: leſquelles combien qu'elles ayent duré par l'eſpace de plus de cent ans, n'ont encore pu guérir ce corps malade: parce qu'il n'y cherche les remedes convenables, ains il paillarde & ſe flatte dans ſon mal & au lieu d'aller rechercher les remedes convenables & propres, comme la doctrine,

la paix, la justice, les bonnes mœurs, les bons exemples, les bonnes œuvres: il cherche la guerre, l'injustice, l'ignorance, le meurtre, le sac, le carnage & le pillage, nourriciers de tout vice & d'Athéisme. Messieurs nous ne pouvons persuader au peuple que nostre Eglise soit de Dieu, si en ce que nous pourrons ne faisons œuvres divines: si nous n'imitons JESUS-CHRIST en ses dits & faits: il nous a dit que nous apprenions de lui qu'il est doux & humble de courage, & que si l'on nous frappe que nous n'en recherchions la vengeance. Pourquoi donc prêchez vous la guerre? Pourquoi au lieu d'être humbles & obéissans à votre Roi, lui faites vous son procès, & le jugez indigne de sa couronne? N'est-ce pas une grande Arrogance, de serf vouloir devenir maistre? Voir sans connoissance de cause priver son maistre de ses biens, honneurs, dignitez & de sa vie?. N'est-ce pas ressembler le chien enragé, qui par sa rage oublieux de sa naturelle fidelité, se jette à corps perdu contre son maistre & sa famille, ou comme le serviteur nourri de bonnes viandes, en oisiveté, lequel attente à la pudicité de sa maistresse, &

à la fin à la vie de ſon maiſtre ? Gardez, Meſſieurs, que ceſte greſſe qui vous engloutit le cœur & vous rend ſi ſuperbes, ne vous ſoit oſtée pour vous remettre au viel ſentier. Et vous ayant taillé des morceaux néceſſaires pour votre vivre, le ſurplus ſoit délaiſſé au corps des villes, pour en eſtablir des colleges, où tous les pauvres mandians ſeront enſeignez, les uns à la Religion, & les autres aux arts Mécaniques : leſquels colleges ſeront les pepinieres de ſoldats ſpirituels, & de ſoldats temporels, les uns eſtans inſtruits à la Théologie, & les autres à la militie. Mais pour revenir à mon propos, JESUS-CHRIST vous a dit que vous rendiez à Céſar ce qui eſt à Céſar ; pourquoi donc lui voulez vous oſter la fidelité qui lui eſt deue par ſes ſujets ? JESUS-CHRIST vous commande d'obéir à vos Rois, ores qu'ils tiennent une opinion contraire à la Religion : voire que ſi votre Roi vous perſécute que vous fuyiez de cité en cité pluſtôt que de vous armer contre lui, & vous combien que votre Roi n'ait jamais eſté que très-chrétien, vous incitez les peuples, ſes ſub-

jets à prendre les armes contre lui. Regardez, je vous prie, ce que vous disent le chap. *Qui resistit* & le chap. *Imperatores* Can. XI. quest. 3. Votre Roi vous commande t-il quelque chose contre l'honneur de Dieu & les commandemens de l'Eglise ? Pourquoi donc lui étes vous refractaires & desobéissans ? Dieu vous commande d'honorer votre pere, & les Chrétiens & Etniques ont toujours tenu que (après l'adoration divine) le premier honneur & amour estoient deus aux pays, & la seconde aux parens. Le Roi qui est ordonné & institué de Dieu, Pere naturel du pays & de la Patrie, pourquoi au lieu de l'honorer, aimer, & servir, le vituperez vous ? Vous me direz qu'il a fait mourir les Cardinal & Duc de Guise : pour cela, est ce à vous à lui faire son procès qui n'avez aucune jurisdiction sur lui ? Et qui pis est, le condamner sans l'avoir oui en ses justifications ? Mais, gens de bien, pourquoi donc si la loi est égale, vous serviez vous du Duc de Guise qui a fait meurtrir le sieur de saint Maigrin pour un faux soupçon de jalousie qu'il avoit que ledit Maigrin fré-

quentoit familierement Madame de Guise sa femme ? Pourquoi aujourd'hui vous servez vous du Duc de Mayenne lequel de sa propre main a tué Sacremore de Birague, pour une opinion qu'il avoit, *qu'il* prétendoit au mariage de la fille de *sa* femme, ne le jugeant digne d'icelle ? Sacremore qui lui avoit fait tant de grands & signalez services, qui étoit sorti d'une si grande & illustre maison d'Italie ? Si donc, vous Messieurs, avez laissez tels meurtiers impunis, qui n'avoient aucune jurisdiction n'y empire sur ceux qu'ils ont homicidés : si vous avez avouez tels homicides, avez été les réceptacles & réceleurs de tels meurtriers, comme, jadis vos prédecesseurs du Duc de Bourgogne meurtrier du Duc d'Orleans, combien devez-vous louer votre Roi, auquel Dieu a mis le glaive de justice en la main, s'il a fait justice non seulement de tels meurtres tous notoires & qui n'avoient besoin de preuve, d'une infinité d'autres crimes privez, par eux commis, des bruits semez par le Royaume que la couronne Françoise avoit esté ostée à la maison de Lorraine, & qu'il lui falloit remettre, des practiques, menées & associations faites avec

l'étranger au détriment du Roi & de ſon Etat, des ligues faites dans ſon Royaume contre ſa couronne; de ſes villes, chaſteaux, fortereſſes, & deniers pris & envahis contre ſon autorité, de ſes peuples ſubornez & diſtraits de ſon obéiſſance, & armés contre lui, mais du glaive qui lui alloit trancher la tête, ou lui tondre les cheveux ſi ſoudain il ni eut pourvu. Otconique Capitaine Lacédemonien tua le premier ſoldat qu'il rencontra portant la palme, afin de prevenir les conjurez: le Dictateur Romain fit mourir Spurius Melius Citoyen Romain, parce que pendant la chereté il avoit donné trop de froment au peuple, & par ceſte liberalité ſe préparoit le chemin pour uſurper l'Empire Romain: comme la maiſon de Guiſe ſoubs prétexte de la deffence de la Religion, vouloit s'enſaiſiner de la couronne Françoiſe. Les Monarques qui ont voulu eſteindre les conjurations qui s'eſlevoient contre eux, ſans forme ni figure de procès, ont fait mourir les chefs de la conjuration, & ſe ſont contentez de telle juſtice, ſans attenter au ſurplus des conjurateurs, auxquels d'une clemence ſinguliere ils pardonnerent,

cette

cette différence est entre le Roi & le Magistrat, que le Magistrat est tenu de rendre raison à celui qui l'a commis, du jugement qu'il a donné, ce qu'il ne peut mieux faire que par le procès qu'il fait au délinquant. Mais le Roi qui est Souverain, & ne doit rendre raison de ses actions qu'à Dieu son Créateur, se contente de s'estre amplement informé du crime, & en avoir ample connoissance, quand de lui-même il en veut faire la justice & ne la commettre à ses officiers : que s'il est permis par les loix à un simple juge, pour empêcher une sédition déja naissante, de faire mourir sans figure de procès, l'autheur de telle conjuration, soit de dignité Ecclesiastique ou autre, que doit-il estre permis à celui duquel ledit juge a tout pouvoir & authorité ? Vous me direz que le Roi leur avoit promis impunité de leur crime de leze Majesté, & que ainsi l'avoit juré par l'Edit d'Union, & sur le corps de notre Seigneur. Cela est vrai ; pourveu qu'ils se départissent de toutes pratiques, ligues, associations & entreprises, tant au dedans qu'au dehors du Royaume : & qui est de si peu de jugement qui n'a veu la conjuration,

les pratiques, ligues, & associations que lesdits Cardinal & Duc de Guise ont fait depuis ledit Edit d'union, qu'ils ont toujours eu les armes en main, ont retenu les villes qu'ils avoient occupées sur le Roi, & ont donné entrée au Royaume au Duc de Savoye. Qui ne connoissoit les bravades qu'ils ont faites aux Princes du sang & couronne de France, jusques à dire qu'ils estoient indignes d'assister à l'assemblée des Etats? Qui n'a veu, que nonobstant ledit Edit, ils mettoient le Roi en la malgrace de ses subjets, au lieu de faire trouver bonnes ses actions à son peuple? Qui n'a veu, que s'il réussissoit quelque chose de ladite compagnie, qui n'étoit à la faveur de l'un ou l'autre desdits Etats. les suppôts de la maison de Guise publioient que le Roi l'avoit voulu de puissance absolue, & si le Roi faisoit quelque chose pour la décharge de son peuple, ils publioient que c'étoit le Duc de Guise. Ce sont anciennes ruses de leur maison, lesquelles ils pratiquent par vos bouches, Messieurs les prédicateurs, qui estes la pluspart leurs pensionnaires. Brief qui n'a veu que c'estoit fait de la personne du Roi, de l'état du Royaume &

couronne de France, ſi par une condigne juſtice le Roi n'eut puni les conjurateurs. Mais poſons le cas que le Roi leur eut fait telles promeſſes, & que depuis ils ne fuſſent rentrez en leur conjuration & ne lui euſſent rompu les premiers la fidelité, ce qui n'eſt toutes fois, je vous demande, Meſſieurs, ſi le maître eſt tenu de garder la promeſſe à ſon ſerviteur, lequel ayant la dague nue en la main, trouvant ſon maiſtre endormi le ſaiſit à la gorge, & aidé de la chambriere de la maiſon, prend ſes clefs, ſe ſaiſit du thréſor de ſondit maiſtre, puis fait jurer audit maiſtre que jamais il ne pourſuivra la juſtice de tel crime? Les Cardinal & Duc de Guiſe, ſerviteurs du Roi, ayans les armes en main, trouvans le Roi, leur maiſtre, endormi, ſe ſont ſaiſis de ſon thréſor, du cœur de ſes ſujets, de ſes villes & places fortes, & non contens de ce, ſe repentent de l'avoir laiſſé aller, qu'ils ne lui ont couppé la gorge. Qui eſt l'homme ſi ſtupide qui n'eut lettres Royaux pour eſtre relevé de telles promeſſes extorquées d'une telle force avec une ſi grande & énorme léſion, & avec tant de dol & de fraude? Le Roi qui eſt la

ſource & la fontaine de telles lettres de juſtice n'en prendra pas pour lui-même? Il fut decidé au Concile de Conſtance l'an 1414. que l'on ne garderoit la foi aux criminels de leze Majeſté divine & humaine qui ne feroient repentans. Si lon euſt veu que les Cardinal & Duc de Guiſe repentans de leur conjuration, après l'Edit d'union euſſent mis entre les mains du Roi la Baſtille & autres places fortes qu'ils avoient uſurpées ſur le Royaume, que comme particuliers ils ſe fuſſent retirez ſans armes en leurs maiſons, & qu'ils ſe fuſſent de tout ſoubmis & rangez à la volonté du Roi, ſans ſe randre redoutables à ſa dite Majeſté, lors l'on eut peu avoir quelque ſiniſtre opinion de leur mort. Non que pour cela il ſoit permis au ſubjet de juger de leur Roi (comme vous l'avez voulu juger) moins que au Vaſſal ſon Seigneur : & au ſerviteur ſon maiſtre. Car tel qu'eſt votre Roi, il faut que vous l'aimiez, ſerviez, & honoriez, eſtant ceſte loi fondamentale d'une Monarchie, & tout ainſi qu'il eſt deffendu au peuple de diſputer des points de la Religion : auſſi lui eſt-il deffendu de mettre en diſpute la vie de ſon Roi, autrement il

lui faudroit bailler non la souche baillée aux grénouilles pour Roi par Jupiter, mais un Roi de cire pour le former à sa volonté, & sa Monarchie autant de fois seroit changée que la cire peut estre transmuée de forme en autre, n'y ayant rien plus muable & contraire en soi & en opinions que l'affection du peuple. La Religion donc procede de Dieu, le Roi a même origine, c'est l'oint de Dieu, contre lequel on ne doit attenter mal, ni seulement y penser ou songer, quelque meschant qu'il soit, suivant la loi *Julia Majestatis* laquelle est prise du sacré cabinet de Dieu. Nabuchodonosor ruina la ville de Jerusalem, brusla le Temple, souilla le sanctuaire de Dieu, meurtrit la plus part du peuple, & esclava le reste, leur faisant idolatrer sa statue d'or sur peine d'estre bruslez tous vifs, & néanmoins le Prophete escrit aux Juifs, qu'en leurs afflictions, ils prient pour la longue vie de Nabuchodonosor, de sa lignée, de son regne. Ezéchiel le Prophete blasme Sédéchie Roi de Hierusalem, de la perfidie & de la déloyauté qu'il commettoit contre Nabuchodonosor. Saül possedé de malin esprit avoit fait tuer les Prestres

de Dieu, & toutefois David Roi & Prophete de Dieu, l'ayant par deux fois en sa puissance encores qu'il eust attenté contre sa personne ne le voulut faire tuer, mais fit punir celui qui l'avoit tué, disant qu'il n'étoit pas permis aux subjets mettre les mains sur leurs Rois, qui sont les sacrés de Dieu. Si David qui avoit l'esprit de Dieu a deffendu & abhorré tels parricides, si l'église de laquelle vous êtes les premiers pilliers les deteste, pourquoi y animez vous le peuple? Ce seroit une autre chose si vous en aviez un exprès commandement de Dieu, comme quelque Roi ont esté tuez par son exprès commandement: mais la splendeur de sa divinité ne se communique aux yeux de tels Chérubins visages. Dites-moi, je vous prie, la vérité; que cet advis, semence de tant de guerres, n'ait pas esté donné par vous à la fin d'un banquet doctoral, entre le vin & la dragée? Dormez dessus, je vous supplie, & reprennez vos esprits; connoissez vous vous même, voyez qui vous êtes, gardez qu'en voulant conserver votre bien temporel, vous le perdiez avec le spirituel; n'ayez

plus recours aux armes estrangeres, biens du monde ; prennez vos propres armes qui sont spirituelles, vous n'êtes plus en la loi d'Aaron, loi de sang, vous êtes en la loi de Melchisédech ; ne voyez vous pas que le diable vous a enyvrez de luxe, d'ambition, d'avarice, de paillardise, de peur que empechassiez la division qu'il vouloit semer aux cœurs des Princes catholiques, & en ce faisant ruiner la Religion, voire qu'il vous a fait semeurs de telles divisions par vos belles prédications. Nestorius fut appellé boute-feu parce qu'il prêchoit à l'Empereur qu'il lui donnât la terre vuide d'héretiques, & qu'il lui donneroit le ciel. Ne l'imitez de peur d'encourir tel titre : il y a cent ans que vous prêchez la guerre, instrument du Diable, aussi n'avez vous rien proffité ; au contraire le loup est entré plus avant au troupeau : prêchez son contraire, annoncez la paix, persuadez les peuples, les Princes à concorde. Dieu hait les hommes de sang ; parce que David étoit homme de sang, Dieu lui deffendit de bastir le Temple de Hierusalem : & vous vous voulez réparer les ruines de l'Eglise, & y cherchez pour matieres, le

feu, le ſang & le meurtre. Vous voulez imiter vos prédeceſſeurs Eccleſiaſtiques, leſquels pour ſe venger du Roi Loys Débonnaire, qui par un Concile tenu à Aix la Chapelle, s'étoit efforcé de réformer leurs trop grandes pompes & diſſolutions, feirent armes ſes propres enfans & peuples contre lui, le feirent par leurs cenſures dégrader de l'état imperial & royal & rendre moine à Compiegne, & ſa femme en autre monaſtere: deſquelles ils furent depuis retirez & remis en leur Empire & Royaume par le peuple reconnoiſſant ſa faute & penitent d'icelle. Ne voyez vous que (ſelon le monde) le Huguenot rompra plus aiſement le cheſne eſtant diviſé & ſeparé en charniers*, les Catholiques eſtants diviſez & disjoints, & ſeparez, que s'ils eſtoient unis & en concorde. La paix dépend de vous, car tout ainſi que tout bien procede de l'Egliſe, auſſi tout le mal en ſort. La guerre en eſt ſortie; faites en ſortir la paix, par laquelle nous viendrons plus facilement en union de Religion. Car comme ainſi ſoit que la Religion ne giſe qu'en la créance & obſervation de la loi de Dieu, en quel temps voulez

* Eſchalats.

vous mieux entendre & obſerver la loi de Dieu, qu'en temps de paix : veu que les cliquetis des armes empechent que l'on puiſſe ouir la force des loix. Faites donc que tous les membres de ce corps de République, leſquels par votre perſuaſion ſe réuniſſent avec lui & lui rendent l'obéiſſance qu'ils lui doivent, pour ſe reſſentir du bienfait de la paix ; faites que tous les Seigneurs, toutes les villes, toutes les Communautez ſe perſuadent de ne pouvoir long-tems ſe maintenir ſans leur Roi que Dieu leur a donné, non plus que les parties du corps humain ſans leur ventre : & tout ainſi que le ventre ne refuſe ſon aliment, quelque tems qu'il y ait que les membres ne l'ayent préſenté, auſſi le Roi qui eſt l'image de Dieu ſur la terre, & le ventre de la République, ne refuſera ſon peuple à miſéricorde, y venant avec contrition, & profeſſion de ne jamais retomber en ce crime de leze Majeſté, que ſi vous vous défiez de vous mêmes, attendu l'atrocité de votre crime, vous avez le Légat de ſa ſainteté, qui vous ſervira d'interceſſeur vers Sa Majeſté. Vous vous plaignez de voſtre Roi, Dieu vous l'a donné tel, Dieu

eſt jaloux de ſon honneur, & fâché quand l'on le porte à ſes Créatures. Les Rois qui ſont hommes ſubjets à paſſion ſont plus jaloux de leur honneur & Royaumes, que le Duc de Guiſe n'étoit de ſa femme, ni le Duc de Mayenne de ſa belle fille, & toutefois vous déferiez plus d'honneur au Duc de Guiſe & le peuple à votre ſollicitation, non ſeulement qu'au Roi: mais que à Dieu. Voire que vous avez permis que le peuple idolaſtrât les effigies dudit Duc de Guiſe: Dieu permet les guerres & malheurs que vous avez, & pourquoi, demandez vous ? parce que depuis huit cens ans en ça que la diſcipline eccleſiaſtique a eſté dépravée, depuis huit vingts ans en ça que l'hérefie des Huns, a pullulé, les Eveſques de votre Egliſe Gallicane, ne ſe ſont aſſemblés pour y donner & apporter quelque bonne réformation: combien que vous voyiez par la dix huitiéme diſtinction, que les premiers peres de l'Egliſe ordonnerent pour le profit d'icelle, que les Conciles ſe tiendroient deux fois l'an; même vous voyez par le douze, quinze & ſeiziéme des Actes des Apôtres, que la compagnie de ſaint Pierre a célébré quatre Conciles

Faites donc de bons Conciles, non pour traiter des Articles de la Foi & de ce qui a été ja résolu par les saints Conciles: mais pour traiter de la correction & discipline Ecclésiastique, qui est tant déréglée & si dissolue. Vous êtes la lumiére du monde, vous êtes le sel de la terre, vous êtes le blanc sur lequel un chacun a les yeux, monstrez bons exemples à un chacun, vivez bien, chastiez les délinquans d'entre vous, ne recevez en vostre compagnie & Sacerdotat, des enfans, des ignorans, des gens mal vivans: mais des hommes meurs & d'âge & de complexion, qui aiment la vertu & fuyent le vice: car les exemples incitent plus le peuple que les paroles. Qu'ainsi ne soit, JESUS-CHRIST a commencé à faire, & puis à enseigner, nous sommes Chrétiens, faisons donc comme lui. Car comme un arbre ayant les feuilles jaunissantes démonstre sa racine offencée: ainsi quand l'on voit le peuple mal morigené, il faut croire que les Pasteurs de l'Eglise sont corrompus. Vous me direz que c'est le Roi qui fait les Evêques, mais vous me confesserez qu'entre tant d'Evêques, il y en a beaucoup de gens de bien, & que vous joyeux

ſes, épées & dagues nues, cherchent ſa mort au lieu de chercher ſa vie. Ne le chaſſez donc, Meſſieurs, de ce beau chemin de vérité par armes, ramenez l'y par douceur & par la parole de Dieu, laquelle eſt plus tranchante que toutes les armes du monde. Je vous ai fait cette Lettre plus longue que je ne deſirois & plus briéve que je ne devois. Mais ordinairement les peuples eſtrangers ſont mieux informez & jugent mieux des ligues & menées qui ſe pratiquent contre les autres, qu'ils ne ſentent le feu qui s'allume en leur maiſon, & connoiſſent plus clairement les fautes d'autrui que les leurs. Remettez donc la paix entre le peuple afin que Dieu demeure avec nous tous, lequel je ſupplierai, Meſſieurs, qu'il vous tienne en ſa grace, de Rome ce 15. Fevrier 1589.



LETTRE *du Roi de Navarre aux trois Etats de ce Royaume, contenant la déclaration dudit Seigneur sur les choses advenues en France depuis le 23. jour de Décembre 1589.*

MEſſieurs, quand il me reſſouvient que depuis quatre ans j'ai été l'argument des tragédies de France, le diſcours de nos voiſins, le ſujet des armes civiles, & ſous ces armes, d'un monde de miſeres. Quand je conſidere que ſur un advenir, auſſi eſlongé de la penſée des François, comme de mon deſir, on a fait ſentir à ce Royaume la préſence d'infinies calamitez, que ſur la vaine & imaginaire crainte de ma ſucceſſion à cet état, on y a déſigné & bâti l'uſurpation d'icelui. Quand de ces yeux que Dieu m'a principalement donnez pour les avoir toujours ouverts au bien de ma patrie, toujours tendres à ces maux, je ſuis contraint de la voir en feu, ſes principaux piliers déja brûlez, ſes meilleures villes en cendre : & qu'encore au lieu d'y apporter de l'eau, d'étouffer ſes

flammes, d'aider à sauver ce qui reste d'entier, comme je desire, & voudrois l'avoir fait, & n'être plus: on me force, malgré moi, de la brûler moi-même, & de rendre ma deffensive presqu'aussi fâcheuse, que les violences de ceux qui m'attaquent : ou je serois de tous les insensibles le plus insensible qui fut jamais, ou bien il faut, pour la considération du public, que mon ame reçoive mille fois le jour des peines, des afflictions, des gehenes, que nulles peines, nulles afflictions, nulles gehenes ne sçauroient esgaler : principalement quand je sçai que de tous ces malheurs les méchans me font le prétexte, les ignorans la cause, & que moi-même, encore que je me puisse pardonner, je m'en dis moi-même l'occasion. Mais en mon particulier, puisque je devois naistre en un tel siécle : quand je me représente ce que Dieu a fait pour moi au commencement, au milieu & au progrès de ces derniers troubles : combien de témoignages il a rendu de la justice de ma cause : non seulement en France, mais jusques aux nations étrangeres : non dans les esprits de mes amis, mais dans la bouche encore de ceux qui ne l'étoient

pas : non dans l'opinion du vulgaire seulement, mais, Dieu le sçait, dans l'ame & la conscience de mon Roi, combien par plusieurs effets ce grand Dieu a fait paroître qu'il avoit soin de moi, m'ayant miraculeusement deffendu, sauvé, assuré contre des forces, ausquelles il n'y avoit nulle apparence que je pusse faire tête. Certes si j'étois autre que je ne suis, j'aurois autant de raison de me plaire au particulier de ma condition, comme le souvenir de la publique m'est désagréable. Messieurs, si je le puis, jamais mon pays n'ira après moi : son utilité précédera toujours la mienne : & toujours on verra mon mal, mes dommages, mes afflictions courir devant celles de ma patrie. Mais pour le moins, je ne me puis céler ce contentement que j'ai, d'avoir à toutes les occasions qui se sont présentées, fait connoître & par mes actions, & par mes paroles, & par mes écrits, combien j'avois de regret aux miseres ausquelles nous nous allions embarquer, si les exemples du passé ne nous rendoient plus sages pour l'advenir. Vous le sçavez : & je croi qu'il n'y a personne si passionné aujourd'hui, qui me puisse dénier ce témoignage. Ce qui

me confole tant, que certainement j'estime qu'outre la justice de ma cause, rien n'a tant fléchi le courroux de Dieu contre moi, rien ne l'a tant esmeu à me deffendre, que cela.

Or s'il lui eut plu tellement toucher le cœur du Roi Monseigneur & les vostres, qu'en l'assemblée que quelques-uns de vos députez ont faite à Blois près Sa Majesté, j'eusse été appellé, comme certes il me semble qu'il se devoit: & qu'il m'eust esté permis librement de proposer ce que j'eusse pensé estre de l'utilité de cet estat, j'eusse fait voir, comme j'en avois non-seulement le desir au cœur, les paroles à la bouche, mais encore les effets aux mains, comme je n'ai point des ouvertures à dessein, des propositions conditionnées de beaux mots, ausquelles je ne voudrois pas pourtant m'obliger, au contraire, de bonnes résolutions, & de l'affection à la grandeur du Roi & du Royaume, autant qu'il se peut, voire aux dépens de la mienne, & que quand tout le monde sera disposé, il ne faudra ni traiter, ni capituler avec moi: ma conscience m'asseurant, que rien ne m'a jamais



rendu difficile sinon sa considération, & celle de mon honneur.

Puisque cela ne s'est point fait (ce que, peut être la France contera pour une de ses fautes, n'y ayant point de si bon Médecin, que celui qui aime le malade) je veux donc au moins vous faire entendre à ce dernier coup; & ce que je pense estre de mon devoir, & ce que j'estime nécessaire au service de Dieu, du Roi mon souverain, & au bien de ce Royaume: afin que tous les sujets de ceste Couronne en soient instruits: & que tous, pour ma décharge, sçachent mon intention, & par mon intention mon innocence.

Je vous représenterai premiérement mon estat, non pour me glorifier. Toutes & quantes fois quand je le ferai, Dieu m'abbaissera. Non pour vous dire que je parle à cheval, & bien à mon aise. Le même Dieu sçait en quoi gist mon contentement, en quoi je me fie, en quoi je mets mon principal apuy: mais pour vous représenter deux choses: l'une, la condition de ces misérables guerres, les avantages que l'on a eus contre moi, de combien on m'a assailli, de combien on y a profité: afin au moins

que vous jugiez ſans paſſion, que Dieu ne m'a point conſervé, contre tant de forces, ſans miracle : que ce miracle ne ſeroit point, ſi l'innocence, le bon droit, & la juſtice n'eſtoient de mon coſté.

L'autre pour vous faire juges, ſi ce que je dis maintenant, je le dis de peur : ſi j'ai occaſion de flater mes paroles, pour crainte d'un plus rude chaſtiment que ceux que j'ai reçus : ſi c'eſt l'appréhenſion de ma ruine qui me face ployer, ou au contraire, ſi c'eſt le vrai ſentiment des miſères de mon pays, l'amour de la paix, la grandeur de la France, qui me pouſſe à ce langage.

Je ferois le ſoldat, ſi je vous diſois par ordre quelles armées depuis quatre ans ſont venues à moi. Vous penſeriez que je vous vouluſſe conter mes vaillances. Non : ce n'eſt pas mon intention. Que pleuſt à Dieu, que je n'euſſe jamais eſté Capitaine, puiſque mon apprentiſſage ſe devoit faire à tels dépens. J'aurois bien pluſtôt fait, de vous demander quels Chefs la France a encore de reſte, après ceux qui ſont venus contre moi. J'ai vu en quatre ans dix armées, dix Lieutenans du Roi ayant

derrière eux les forces & l'appuy du premier Royaume de la Chrétienté. Vous estimez que ce me soit gloire : tant s'en faut ; je vous dirai, pour vous faire perdre cette opinion, que de ces dix armées je n'ai eu affaire en effet qu'à une, que j'ai combattue & defaite. Et en celle-là Dieu s'est voulu particuliérement servir de mon moyen pour sa ruine. Mais en toutes les autres je n'y ai eu quasiment de peine : elles se sont fondues, devant que de me voir ; & aussitôt en ai-je entendu la dissipation que la levée. L'Ange, la verge de Dieu a ôté le moyen de me nuire. Ce n'est point à moi à qui la gloire de cela appartient ; je n'y ai presque rien apporté du mien.

Mais en effet, quel est leur effet ; sçachez le de vos députez qui sont des Provinces où ceux de la Religion ont quelque lieu de retraite. Considerez l'état auquel ils étoient auparavant la guerre, & celui où ils sont à cette heure. Et quant & quant vous jugerez de quoi a servi depuis quatre ans la perte de la vie d'un million d'hommes : la dépense d'une miniére d'or : la ruine du peuple de France, que l'on a consenti à meilleur

marché & plus aiſément, que s'il euſt eſté queſtion de la défaite des Ottomans: ou de joindre à noſtre Couronne toutes celles de la chreſtienté.

Il eſt impoſſible que vous demeuriez immobiles après cela, & que vous ne remarquiez que c'eſt un ouvrage & un effet extraordinaire: & que cela vient d'une cauſe extraordinaire. Là-deſſus je vous dirai, que tout ainſi que cela doit arrêter vos yeux & vos mains, pour connoître que ſi vous débatez contre Dieu, vous débatez en vain: de même je dois lever les mains au Ciel, pour me garder de m'enfler de ces proſpéritez, & lui en attribuer la cauſe. Etant très-certain, que ſi je faiſois autrement, Dieu tourneroit ſa vue ailleurs, & donneroit en deux mois plus d'avantage à mes ennemis ſur moi, qu'en quatre ans je n'ai eu de faveur de lui.

J'eſpere que je ne le ferai point, par ſa grace: & pour cet effet, je veux que ces écrits pour moi crient par-tout le monde: que aujourd'hui je ſuis auſſi prêt de demander au Roi Monſeigneur, la paix, le repos de ce Royaume, & le mien que j'ai fait jamais. J'avois au

commencement de ces armées le respect de ma conscience, & mon honneur, que j'ai toujours supplié très-humblement Sa Majesté de laisser entiers. Les guerres n'ont rien diminué de cela : mais elles n'ont rien ajoûté aussi sur quoi je puisse me rendre difficile. Je l'en supplie donc très-humblement. Et quant à vous Messieurs, je pense que si vous l'aimez, si vous aimez son état, si vous en connoissez les maux & les remedes : vous devez avoir commandé à vos députez qui étoient à cette assemblée, de commencer & finir leurs conclusions par-là. Je vous en prie, & vous en semonce aussi.

Je sçais bien qu'en leurs cahiers ils ont pu insérer cette maxime générale, qu'il ne faut qu'une Religion en un Royaume, & que le fondement d'un état est la piété, qui n'est point en lieu où Dieu est diversement servi : & par conséquent mal. Je l'avoue : il est ainsi ; à mon très-grand regret. Je vois force gens qui se plaignent de cela : peu qui y veulent remédier : ors je me suis toujours offert à la raison, & m'y offre encore. Que l'on preigne les voïes accoustumées en telles choses. S'il y en a

d'extraordinaires, que l'on en cherche. Et moi & tous ceux de la Religion nous rangerons toujours à ce que décernera un Concile libre. C'eſt le vrai chemin : c'eſt celui ſeul que de tous temps on a pratiqué. Sous celui-là nous paſſerons condamnation. Mais de croire qu'à coup d'épée cela ſe puiſſe obtenir de nous, j'eſtime devant Dieu, que c'eſt une choſe impoſſible. Et de fait, l'évenement le monſtre bien.

Il ne faut pas que je ſois long ſur ce propos : car c'eſt une matière déja diſputée. On m'a ſouvent ſommé de changer de Religion. Mais comment ? la dague à la gorge. Quand je n'euſſe point eu de reſpect à ma conſcience, celui de mon honneur m'en euſt empêché, par maniére de dire. Qui ouit jamais parler, que l'on voulut tuer un Turc, un Payen naturel : le tuer, dis-je, pour la Religion, devant que d'eſſayer de le convertir ? Encore eſtimé-je que le plus grand de mes ennemis ne me penſe pas plus eſlongé de la crainte & de la connoiſſance de Dieu qu'un Turc, & cependant, on eſt plus ſevere contre moi, que l'on ne feroit contre ce barbare.

Que diroient de moi les plus affectionnez

tionnez à la Religion Catholique, si après avoir vécu jusques à trente ans d'une sorte, ils me voyoient subitement changer ma Religion, sous l'espérance d'un Royaume ? Que diroient ceux qui m'ont veu & esprouvé courageux, si honteusement je quittois, par la peur, la façon de laquelle j'ai servi Dieu dès le jour de ma naissance ? Voilà des raisons qui touchent l'honneur du monde. Mais au fonds, quelle conscience ? Avoir esté nourri, instruit & élevé en une profession de Foi : & sans ouir, & sans parler, tout d'un coup, se jetter de l'autre côté. Non, Messieurs ce ne sera jamais le Roi de Navarre : y eût-il trente Couronnes à gagner. Tant s'en faut qu'il lui en preigne envie, pour l'espérance d'une seule. Instruisez-moi : je ne suis point opiniâtre. Prenez le chemin d'instruire, vous y profiterez infiniment. Car si vous me monstrez un autre vérité que celle que je croi, je m'y rendrai, & ferai plus. Car je pense que je n'y laisserai nul de mon parti, qui ne s'y rende avec moi. Vous ferez un beau gain à Dieu, une belle conquête de conscience en la mienne seule. Mais de nous conter des paroles, &, sans raisons, nous per-

ſuader qu'à la ſeule vue des armes, nous devons être perſuadez: jugez, Meſſieurs, s'il eſt raiſonnable.

Or laiſſons cela. Si vous deſirez mon ſalut ſimplement, je vous remercie: ſi vous ne ſouhaitez ma converſion, que pour la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort. Mes actions reſiſtent à cela. La façon de laquelle je vis avec mes amis & avec mes ennemis; en ma maiſon, & à la guerre, donnent aſſez de preuve de mon humeur; les villes où je ſuis, & ou depuis peu je ſuis entré, en feront foi: il n'eſt pas vraiſemblable qu'une poignée de gens de ma Religion, puiſſe contraindre un nombre infini de Catholiques, à une choſe, à laquelle ce nombre infini n'a peu reduire cette poignée, & ſi j'ai avec ſi peu de forces débatu & ſouſtenu ſi longtems ceſte querelle: que doivent faire donc ceux qui avec tant & tant de moyens puiſſans s'oppoſeroient contre ma contrainte pleine de foibleſſe? il n'y auroit point de prudence à ceſte procedure.

Il n'eſt pas queſtion de cela à ceſte heure; je ne ſuis point en eſtat de vous faire ni bien ni mal pour encore,

Dieu merci : je ne ſerai, s'il lui plaît, jamais en ceſte épreuve, ni vous en ceſte peine : nous avons tous un Roi, qui me laiſſera bien de l'apprehenſion, quand il mourra de vieilleſſe : ne nous tourmentons point tant de l'advenir bien eſloigné, que nous oubliions le préſent qui nous touche.

Dieu a fait voir au jour les fons des deſſeins de tous ceux qui pouvoient remuer en ceſt eſtat ; il a deſcouvert les miens : auſſi nul de vous, nul de France les ignore. N'eſt-ce pas une miſere, qu'il n'y ait ſi petit, ni ſi grand en ce Royaume, qui ne voie le mal, qui ne crie contre les armes, qui ne les nomme la fievre continue & mortelle de ceſt état, & néantmoins juſque ici nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remede ? qu'en toute ceſte aſſemblée de blois nul n'ait oſé prononcer ce ſacré mot, de paix, ce mot, dans l'effet duquel conſiſte le bien de ce Royaume ? Croyez Meſſieurs que ceſte admirable & fatale ſtupidité eſt un des plus grands préſages que Dieu nous ait donné du déclin de ce Royaume.

Noſtre eſtat eſt extrêmement malade ; chacun le voit par tous les ſignes : on

juge que la cause du mal est la guerre civile, maladie presqu'incurable, de laquelle nul estat échappa jamais: ou s'il en est relevé, si ceste apoplexie ne l'a emporté du tout, elle s'est au moins terminée en paralysie, en la perte entiere de la moitié du corps.

Quel remede ? nul autre, que la paix, qui fait l'ordre au cœur de ce Royaume; qui par l'ordre, chasse les desobéissantes & malignes humeurs, purge les corrompues, & les remplit de bon sang, de bonnes volontez; qui en somme le fait vivre. C'est la paix, c'est la paix qu'il faut demander à Dieu, pour son seul remede, pour sa seule guérison; qui en cherche d'autre, au lieu de le guerir, le veut empoisonner.

Je vous conjure donc tous, par cest écrit, autant Catholiques, serviteurs du Roi Monseigneur, comme ceux qui ne le sont pas. Je vous appelle comme François. Je vous somme, que vous ayez pitié de cet estat, de vous mêmes, qui le sappant par le pied, ne vous sauverez jamais, que la ruine ne vous en accable: de moi encores, que contraignez par force à voir, à souffrir, à faire des choses, que sans les armes, je mour-

tois mille fois pluſtot que de voir, de ſouffrir & de faire : je vous conjure de deſpouiller à ce coup les miſérables aigreurs de guerre & de violences, qui diſſipent & deſmembrent ce bel eſtat : & qui nous diſtraient les uns par force, les autres trop volontairement, de l'obéiſſance de noſtre Roi : qui nous enſanglantent du ſang les uns des autres : & qui nous ont déja tant de fois fait la riſée des eſtrangers, & à la fin nous feront leurs conquêtes : de quitter dis-je, toutes vos aigreurs, pour reprendre les haleines de paix & d'union, les volontez d'obéiſſance & d'ordre, les eſprits de concorde, par laquelle les moindres eſtats deviennent puiſſants & par laquelle le noſtre a ſi longuement flori le premier Royaume de ceux de la Chreſtienté.

Bien que j'aie mille & mille occaſions de me plaindre en mon particulier de ceux de la maiſon de Guiſe, d'eux, dis-je, mes parens, & parens ſi proches, que hors du nom que je porte, je n'en ai point de plus ; bien qu'en général la France en ait encores plus de ſujet que moi, Dieu ſçait néantmoins le deplaiſir que j'ai, de les avoir veu entrer en ce chemin, dont le cœur m'a

toujours jugé que jamais ils ne sortiroient à leur honneur. Dieu me soit témoin, si les connoissans utiles au service du Roi, & je puis dire encores, au mien, puisqu'ils avoient cet honneur de m'appartenir, & que mon rang précede le leur, je n'eusse esté, & ne serois très-aise qu'ils employassent beaucoup de parties que Dieu & la nature leur ont donné, pour bien servir ceux à qui ils doivent service : au lieu que les mauvais conseils les poussent au contraire. Tout autre au monde hormis moi, se riroit de leur malheur ; seroit bien aise de voir l'indignation, les déclarations, les armes du Roi Monseigneur, tournées contre eux. Mais certes je ne le puis faire, & ne le fais pas, si non pourtant que des deux maux je suis contraint de prendre le moindre. Je parlerai donc librement à moi premierement & puis à eux ; afin que nous soyions sans excuse.

Ne nous enorgueillissons ni les uns ni les autres : quant à moi, encore que j'aye receu plus de faveur de Dieu en ceste guerre, qu'en toutes les passées, & qu'au lieu que les deux autres partis, quel malheur qu'il les faille ainsi nommer ! se sont affoiblis, le mien en appa-

rence s'est fortifié. Je sçai bien maintenant, que toutes les fois que je sortirai de mon devoir, il ne me benira plus : & j'en sortirai, quand, sans raisons, & de gaieté de cœur, je m'attaquerai à mon Roi, & troublerai le repos de son Royaume.

De même eux qui depuis ces quatre dernieres années ont mieux aimé les armes que la paix, qui les premiers ont remué en cest estat, & ont fait ce troisieme parti si indigne de la foi de France, & je dirai encores, de celle de leurs ayeux, puisque Dieu par ses jugemens leur monstre, qu'il n'a pas eu agréable ce qu'ils ont fait ; puisqu'il touche l'esprit de notre Roi, pour le recevoir à sa douceur accoustumée, comme lui-même le déclare, qu'ils se contentent : nous avons tous assez fait & souffert de mal, nous avons esté quatre ans yvres, insensés & furieux. N'est-ce pas assez ? Dieu ne nous a-t il pas assez frappez les uns & les autres, pour nous faire revenir de nostre endormissement, pour nous rendre sages à la fin, & pour appaiser nos furies.

Or si après cela, il est loisible que comme très-humble & fidele sujet du

Roi Monseigneur, je die quelque bon avis à ceux qui le conseillent ; qui a jamais oui parler qu'un état puisse durer, quand il y a deux partis dedans, qui ont les armes à la main? Que sera-ce de cestui-ci, ou il y en a trois? Comment lui peut-on persuader de faire une guerre civile, & contre deux, tout à un coup? Il n'y a point d'exemple, point d'histoire, point de raison, qui lui promettent une bonne issue de cela. Il faut qu'il face la paix, & la paix générale avec tous ses sujets, tant d'un côté que d'autre parti, tant d'une que d'autre Religion, ou qu'il rallie au moins avec lui, ceux qui le moins s'écarteront de son obéissance, & à ce propos, qu'un chacun juge de mon intention. Voilà comme je rens le mal, pour le bien : comme j'entens l'animer contre ses sujets qui ont esté de ceste belle ligue, & vous sçavez tous, Messieurs, néantmoins, que quand je le voudrais faire, & en sa nécessité lui porter mon service, comme je le ferai, s'il me le commande, en apparence humaine, je traverserai beaucoup leurs desseins, & leur taillerai de la besogne.

J'appelle à ceste heure tous les autres de nostre estat qui sont restez specta-

teurs de nos folies. J'appelle notre noblesse, nostre clergé, nos villes, nostre peuple. C'est à eux que je parle, qu'ils considerent où nous allons entrer, ce que deviendra la France, quelle sera la face de nostre estat, si ce mal continue : que fera la Noblesse, si nostre Gouvernement se change: comme il sera indubitablement ? & vous le voyez déja: si les villes par la crainte des partisans, sont contraintes de se renforcer dans leurs portes, de ne souffrir personne leur commander, & de se cantonner à la Suisse. Il n'y en a nulle de ceste volonté, je m'en asseure, mais la guerre les y forcera à la longue, & à mon grand regret j'en voi déja naistre les commencemens, qui avecque eux, portent un miel, une douce apparence, à laquelle le meilleur & le plus loyal bourgeois du monde se laisse aisément emporter.

Que deviendront les villes, quand sous une apparence vaine de liberté, elles auront renversé l'ancien ordre de ce bel estat, quand elles auront toute la Noblesse ennemie, le plat pays ennuieux, & desireux quand & quand de les saccager : s'imaginans dans leurs cos-

ſtres, dans leurs boutiques, des richeſſes ſans conte ?

Que feront les principaux habitans, qui tiennent tous les offices de la Monarchie, ou aux finances, ou à la Juſtice, ou à la Police, ou aux armes, & dont chacun conte entre leur fortune domeſtique, la valeur de leur eſtat ? Cela eſt perdu, ſi la Monarchie ſe perd. Qui leur donnera le libre exercice de la marchandiſe ? qui leur guarantira leurs poſſeſſions, aux champs ? qui tiendra de l'autorité de leur juſtice ? Quels en feront les decrets ? Qui commandera à leurs armes ? Somme, quel ſera leur ordre ? pauvres abuſez ! ceſte fureur pour un mois ou deux durera : tout ainſi, comme l'on dit, que la fievre pour un temps nourrit le malade. Mais de penſer que ſur des fondemens de colere & de vengeance on puiſſe eſtablir une intelligence aſſeurée, & une forme d'eſtat durable, cela ne ſe peut : n'ayant point eſté ni veu, ni leu, qu'un eſtat ſe ſoit changé, ſans la ruine des villes, qui en ſont toujours les principaux apuis.

Et toi Peuple, quand ta Nobleſſe & tes villes feront diviſées, quel repos auras tu ? Peuple, le grenier du Royau-

me, le champ fertile de cest estat, de qui le travail nourrit les Princes, la sueur les abreuve, les mestiers les entretiennent, l'industrie leur donne les délices à rechange. A qui auras-tu recours quant la Noblesse te foulera, quand les villes te feront contribuer, au Roi, qui ne commandera aux uns, ni aux autres? aux Officiers de justice, où seront-ils? à ses lieutenans? quelle sera leur puissance? au Maire d'une ville? quel droit aurat-il sur la Noblesse? au chef de la Noblesse? quel ordre parmi eux? Pitié, confusion, désordres, miseres par-tout, & voilà le fait de la guerre. Ce n'est pas par oubli que je ne dis mot du Clergé. Mais je ne veux parler d'eux, craignant qu'il ne m'advouent, m'estimant plus leur ennemi, que je ne suis à la vérité: j'ai plus d'occasion de me plaindre de leur ordre, que de tous les deux autres de la France; mais n'importe: il y a des gens de bien parmi eux quant à leur profession & leur Religion: en quelque chose je leur suis contraire, en nule, leur ennemi: en d'autres, nous sommes d'accord, ne fust-ce qu'en ce qui touche la conserva-

tion des privileges de l'Eglise de France, & la liberté d'icelle : quoique ce soit, si j'avois avec eux toutes les prises du monde, je les mettrois sous le pied à ceste heure, emporté par une considération, qui est celle du service de mon Roi, & du bien de cet Estat. Cependant qu'espérent-ils ? Faire la guerre, & payer leurs décimes au pays où ils ont le plus de credit ? Aux lieux où j'ai puissance, je leur tiendrai quasi tous, & à cela je ne puis remedier, mais à la longue, la dissention s'estant mise entierement par-tout, que peuvent ils devenir ? qu'ils regardent quel chemin prennent nos villes, nos peuples, nostre Noblesse, & qu'ils considerent, eux qui ont, ou doivent avoir, la piété en recommendation, s'il y a rien qui y soit si contraire, que les vices & débordemens ; s'il y a rien qui déborde tant les hommes, que la licence de la guerre civile, qu'ils jugent encores, si eux, qui ne se sont enrichis & augmentez que par la paix, par l'ordre, par l'obéissance à nos Rois, par la dévotion, n'iront pas désormais en diminuant, par la guerre, les confusions, l'impieté, & la mutine désobéissance.

Après avoir parlé à tout le monde en particulier, je dis encores ceci en général, soit que Dieu benisse les desseins de nostre Roi, & qu'il vienne à bout de tous les mutins de son Royaume, il est misérable, s'il faut qu'il les face tous punir comme ils le méritent: quoi punir une grande partie de ses sujets! ce seroit trop, c'est un malheur: c'est une rage que Dieu a envoyée en ce Royaume, pour nous punir de nos fautes. Il le faut oublier, il le faut pardonner, & ne sçavoir non plus mauvais gré à nos peuples, à nos villes, qu'à un furieux, quand il frappe, qu'à un insensé, quand il se promene tout nud.

Soit au contraire, si ceux de la ligue se fortifient tellement, qu'ils lui resistent, comme certes il y a apparence, & j'ai peur que sa patience soit leur principale force: Dieu voulant, peut-estre, exercer sur nous ses jugemens, & nous ne sçavons pas que ce sera de nous & de lui: que dirons nous des François? quelle honte que nous ayons chassé nos Rois! Tache qui ne souilla jamais la robbe de nos peres; & le seul adventage que nous avons sur tous les vassaux de la Chrestienté.

Cependant, n'eſt-ce pas un grand, malheur pour moi, que je ſoie contraint de demeurer oyſif! On m'a mis les armes en main par force, contre qui les employerai-je à ceſte heure? Contre mon Roi? Dieu lui a touché le cœur, il a pris la querelle pour moi. Contre ceux de la ligue, pourquoi les metterai-je au deſeſpoir? Pourquoi, moi, qui prêche la paix en France, aigrirai-je le Roi contre eux, & oſterai-je par l'apprehenſion de mes forces, à lui l'envie, à eux l'eſpérance de reconciliation? & voyez ma peine: car ſi je demeure oiſif, où ils feront encore leur accord, & à mes dépens, comme j'ai veu deux ou trois fois advenir; ou ils affoibliront tellement le Roi, & ſe rendront ſi forts, que moi après ſa ruine, n'aurai gueres de force, ni de volonté pour empêcher la mienne.

Meſſieurs, je parle auſſi à vous, que je ſai, à mon très-grand regret, n'eſtre tous compoſez d'une humeur. Les Déclarations du Roi Monſeigneur, & principalement ſes dernieres, publient aſſez qu'il y en avoit entre vos deputez, & quaſi la plus grande partie, à la devotion d'autre que lui. Si vous avez

tant soit peu de jugement, vous croyez avec moi, que je suis en grand hazard. Aussi est le Roi, aussi est le troisiéme parti, aussi êtes vous, & en gros & en détail. Nous sommes dans une maison qui va fondre, dans un bateau qui se pert, & ni a nul remede que la paix: qu'on s'en imagine, qu'on en cherche tant d'autres que l'on voudra.

Pour conclusion donc; moi meilleur (je le puis dire,) & plus intéressé en ceci que vous tous, je la demande au nom de tous, au Roi Monseigneur; je la demande pour moi, pour ceux de la ligue, pour tous les François, pour la France. Qui la fera autrement, elle n'est pas bien faite. Je proteste de me rendre mille fois plus traitable, que je ne fus jamais: Si jamais j'ai esté difficile, je veux servir d'exemple aux autres, par l'obéissance que je montre à mon Roi; mais après vous avoir tant & tant de fois protesté & déclaré ce qui est de mon devoir, & de nostre profit commun, je déclare donc à la fin.

Premierement, à ceux qui sont du parti du Roi Monseigneur, que s'ils ne se rangent avec moi, s'ils ne s'accordent à ceste sainte déliberation, non de

faire la guerre à la ligue, ou à ceux de Lorraine, non à Paris, à Orleans, ou à Thoulouse, mais à ceux qui empêcheront la paix & l'obéissance deue à ceste Couronne, qu'ils seront seuls coupables des malheurs qui arriveront au Roi & à ce Royaume; & moi au contraire, deschargé de ce blasme, & de la foi que j'ai à mon Prince: duquel, autant que j'ai peu, j'empesche & empecherai le mal, veuille ou non.

Et quant à ceux qui retiennent encore le nom & le parti de la ligue, je les conjure, comme François, je leur commanderois volontiers encores, comme à ceux qui ont cest honneur de m'appartenir, & de qui leurs peres eussent receu ce commandement à beaucoup de faveur, je m'en asseure si ce n'est de ceste façon, je le ferai néantmoins après le Roi, comme le premier Prince, & le premier Magistrat de France, qu'ils pensent à eux: qu'ils se contentent de leur perte, comme je fais des miennes, qu'ils oublient le particulier, pour le public: qu'ils donnent leurs passions, leurs querelles, leurs vengeances, & leurs ambitions au bien de la France, leur mere au service de leur Roi, à

leur repos, & au noſtre. S'ils font autrement, j'eſpere que Dieu n'abbandonnera point tant le Roi, qu'il n'acheve en lui, ſon ouvrage; & qu'il ne lui donne envie d'appeller ſes ſerviteurs près de lui, & moi le premier qui ne veux autre titre, & qui y allant pour ceſt effet, aurai aſſez de force & de bon droit pour l'aſſiſter, & lui aider à oſter du monde leur mémoire & de la France leur parti.

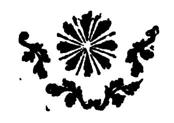
Finalement, après avoir fait ce qui eſt de mon devoir en ceſte ſi ſolemnelle proteſtation que je fais, ſi je reconnois les uns & les autres, ou ſi endormis, ou ſi mal affectionnez, que nul ne s'en eſmeuve, j'appellerai Dieu à teſmoin de mes actions paſſées, à mon aide, pour celles de l'advenir.

Et vrai ſerviteur de mon Roi, vrai François, digne de l'honneur que j'ai, d'eſtre premier Prince de ſon Royaume, quand tout le monde en auroit conjuré la ruine, je proteſte devant Dieu & les hommes, qu'au hazard de dix mille vies j'eſſaierai tout ſeul de l'empêcher.

J'appelle avec moi, tous ceux qui auront ce ſaint deſir, de quelque qua-

eun prenant de rechef tant les perſonnes, que les biens des Catholiques, & ſpecialement des Eccleſiaſtiques ſous ma protection & ſauve-garde : ayant de long-temps appris, que le vrai & unique moyen de réunir les peuples au ſervice de Dieu, & d'eſtablir la pieté en un eſtat, c'eſt la douceur, la paix, les bons exemples ; non la guerre, ni les deſordres ; & que par les deſordres, les vices & les méchancetez naiſſent au monde.

Fait à Chaſtellerant le 4. Mars 1589. ainſi ſigné HENRI, *& plus bas* LALLIER.



DISCOURS sur la divine Election du très-Chrétien Roi Henry Roi de France & de Navarre en 1590.

ILs l'ont ainsi voulu, disoit cet Empereur Romain, regrettant la perte de tant de Citoyens, que la fureur de la guerre civile avoit emportez, & rejettant la faute sur eux-mêmes. Disons le de même de ces misérables François, qui s'étant détournez de l'obéissance qu'ils devoient à leur Prince, se voyent à présent investis de tant d'armées, courus de tant d'ennemis, leurs villes forcées & pillées, eux-mêmes tuez, ou enlevez prisonniers, & en espérance encore de pis : disons, dis-je, qu'ils l'ont ainsi voulu.

Si ces misérables reconnoissant leur premier heur & félicité, eussent reconnu l'auteur d'icelle, s'ils se fussent contenus en leur devoir, & ne se fussent point élevez, ni contre Dieu, ni contre leur Prince, ils jouiroient encore de la faveur de l'un & de l'autre ; mais puisque

par leur félonie & rebellion ils ont attiré ſur eux un tel orage de maux & de calamitez, diſons à bon droit qu'ils en ſont la cauſe, & qu'ils l'ont ainſi voulu. C'eſt le Seigneur qui ôte les Rois, qui établit les Rois, s'étant reſervé cette prérogative, comme la plus haute marque de divine Souveraineté ſur tous les Etats du monde, d'en diſpoſer à ſa volonté, & déclarant par ſa parole coupable de leze-Majeſté divine tous ceux qui s'éleveront contre les puiſſances qu'il aura ordonnées.

Ceux-ci toutes fois foulans aux pieds cette divine ordonance, n'ont pas ſeulement murmuré en leurs cœurs contre le ciel, mais pouſſez de l'eſprit du pere de revolte, ont bien oſé attenter ſur la vie de l'oinct du Seigneur, & ſouiller de ſon ſacré ſang ſon throſne royal. Ce qui aggrave le fait, qui eſt de ſoi-même très-horrible, eſt leur endurciſſement & opiniaſtreté en cette rebellion.

Le péché a cela de propre, de traîner à ſa queue un repentir du mal; mais eux triomphans en leur iniquité, perſiſtent encore en leurs mauvaiſes af-

ſections, & comme défiant ſuperbement le ciel & la terre, ſe dreſſent inſolemment & contre l'Eternel & contre le Prince, qu'il a miraculeuſement élevé à cette couronne, pour le rétabliſſement de cet Etat.

Cas étrange & inoui, que le François, qui a ſervi autrefois de patron à toute la terre, & d'exemplaire d'obéiſſance envers les ſupérieurs, ſoit ſi ſoudainement changé & métamorphoſé en un ſanguinaire meurtrier de ſon Prince: mais encore plus admirable, que ceux qui ſe chantent les plus Catholiques du monde, & les plus clairs voyans aux affaires du ciel, fermans les yeux aux rais d'un clair ſoleil, ne peuvent comprendre les choſes que le Seigneur a fait voir en nos jours en la perſonne du Prince qu'il nous a doné, qui ſont ſi grandes & miraculeuſes, qu'il eſt impoſſible de plus, ains s'oſent directement bander contre l'expreſſe élection que Dieu en a fait.

Toute la terre s'en émerveille, tout le monde s'en étone, & la pluſpart des peuples nous envient le bonheur de ce Prince qu'ils aiment, honorent, & admirent par ſa ſeule vertu. Le ſeul Fran-

gois qui devroit rendre graces à Dieu d'un tel bénéfice & de ce qu'après tant de cruelles orages, dont la France a été batue si long-temps, il lui a plû enfin nous envoyer ce beau soleil levant, pour chasser tous les brouillards & nuées épaisses de confusion qui environoient ce misérable Royaume, & celui qui aveugle en plein midi, & fait mépriser un tel bien, & le rejette audacieusement. Si donc ils sentent les cruels effets de leurs cruels desirs, qui leur causeront enfin leur totale ruine, ne dirons nous pas que c'est à bon droit, qu'ils l'ont ainsi voulu?

Certes, tout ainsi que c'est un signe certain de l'ire & du courroux de Dieu contre les peuples, quand il leur done des Princes Tyrans, & débordez en tous vices, aussi quand il leur donne des Princes selon son cœur, douez d'excellentes vertus pour les regir & gouverner, si au lieu de les reconnoître, ils les chassent, & attentent à leurs personnes, on peut véritablement juger de leur future ruine & destruction.

Or d'autant que tous ceux, qui enveloppez en cette sanglante société, courent & crient contre cette divine élec-

tion

tion du Roi, les uns péchent par malice, les autres par ignorance, étant séduits par ces organes de Satan, qui par le prétexte de belles apparences leur cillent les yeux pour ne point connoître la vérité.

J'ai pensé qu'il ne seroit point hors de propos si je mettois la main à la plume pour discourir sur ce sujet, & montrer que par une singuliere providence de Dieu, ce Prince a été élû divinement en ce dernier temps, pour la restauration de cet Etat, & pour la gloire du Seigneur ; & ce par tant de miracles qu'il a fait voir en sa personne & actions, tant avant, qu'après son avenement à la couronne, que comme on ne les sçauroit nier sans être convaincu du contraire, l'on ne sçauroit aussi resister à cette divine élection, sans sentir les effets d'une ruine inévitable : afin que ces choses lues d'un chacun, & considérées, notamment par ces pauvres ignorans, ils reconnoissent le Prince que Dieu leur a donné, s'humilient sous la main du Toutpuissant, & sortent de cette cruelle Babylone souillée du sang de l'oinct du Seigneur, de peur d'être faits participans de ses playes. Protestans

au reste devant Dieu, que ce que j'en dis, n'est point pour complaire aux aureilles de ce Prince, ni pour capter sa faveur; c'est seulement pour le desir que j'ai que la gloire de Dieu soit manifeste d'autant plus au monde, & que la pauvre France ouvrant les yeux, commence à découvrir son malheur, & penser à la paix, sans laquelle on la verra bientôt totalement perdue. Ce sont les seules & vraies causes qui m'ont emû à le faire, aimant mieux autrement être le tacite admirateur, que l'impudent prescheur des louanges des Princes.

C'est une chose assurée que Dieu est Auteur des Etats, & qu'il assemble & congrege les hommes sous une même puissance & souveraineté, afin que vivant plus heureusement, il soit mieux servi par eux & glorifié. Comme il les établit, aussi les regit-il & conserve par sa divine Providence, sans laquelle il n'y auroit République si bien fondée, qui ne vît aussi-tôt sa ruine & sa décadence, que sa naissance & son accroissement. Ceci se fait par le moyen de son esprit qu'il done aux Magistrats & Gouverneurs des peuples. L'Ecriture nous le témoigne par-tout, singulierement dans Moyse,

à qui Dieu dona son saint Esprit pour conduire son peuple, & aux septantes Senateurs qui furent élus au desert, auquel le Seigneur départit [a] de l'Esprit de Moyse, pour plus sagement gouverner les affaires publiques.

Tant que Dieu donne cet esprit, la République jouit d'un heureux repos, quand il le retire à soi, ce qui advient par nos pechez, c'est alors que l'on voit l'état de la République s'altérer.

L'exemple en est mémorable en Jerusalem: c'étoit la maison du Seigneur, de laquelle il avoit dit: mon nom sera là éternellement. Il la gouverna aussi toujours par son Saint-Esprit, tant que le peuple le reconnut, & ensuivit ses commandemens, suscitant plusieurs personnages héroïques remplis de cet esprit, qui par leur bonne administration rendoient cette ville triomphante sur toutes les autres villes de l'Orient; mais lorsque le peuple délaissant l'Eternel, il retiroit à soi cet esprit, on voyoit quant & quant [b] les effets contraires. Et delà les incursions des Palestins sur

[a] Distribua.
[b] En même temps.

postérité, comme s'ils eussent été proprement des oracles.

Les Histoires tant saintes que prophanes sont remplies de tels exemples.

Quand le Seigneur voulut délivrer son peuple de la servitude d'Egypte, il élut Moyse. Quel personnage? Le plus grand qui fut jamais, grand Prophéte, grand Législateur, grand Capitaine, grand serviteur de Dieu, & qui seul entre les hommes a eu l'honneur de communiquer avec Dieu face à face.

Pour faire aussi tant de miracles en Egypte, pour braver un grand Roi dans sa Cour, lui denoncer sa ruine de par le Seigneur, tirer un si grand peuple de telle captivité, le conduire si longtemps par le désert, il étoit besoin d'un si divin personnage. Moyse mort, Dieu suscita Josué, pour mettre le peuple en possession de la Palestine, Capitaine très-belliqueux, & qui fut aussi l'héritier des vertus de son Maître, ainsi que de son état & charge de conducteur du peuple de Dieu.

Après celui-ci il leur en donna d'autres selon qu'il connoissoit expédient & nécessaire, tantôt pour l'administration de la justice & restauration de son ser-

vice, tantôt pour les délivrer de leurs ennemis, comme Gédeon, Samſon, David, Salomon, Joſias, Ezéchias & les Macchabées, auxquels on remarque de ſingulieres & admirables vertus, deſquelles Dieu les avoit ornez à cet effet.

Le Seigneur n'a pas fait découler les ruiſſeaux de ces divines graces au milieu de ſon peuple ſeulement, mais comme le ſoleil qui luit autant aux méchans qu'aux bons, il a voulu auſſi faire ſentir aux Payens les effets de ce puiſſant eſprit, par lequel il a établi, conſervé & aſſuré les plus beaux & les plus floriſſants Etats qui furent jamais entre eux, par le moyen de ces grands perſonnages qu'il ſuſcitoit à cette fin.

Qui eſt celui ſi peu verſé en l'Hiſtoire, qui n'ait oui parler de la grandeur d'un Cyrus qui ruina l'Empire des Aſſyriens, rompit les forces d'un Crœſus, délivra le peuple de Dieu de la captivité de Babylone, & qui remplit toute la terre de la gloire de ſon nom. Il fut auſſi élû par le Seigneur, afin qu'il rendît ſujets les gens devant ſa face, & qu'il débilitât les reins des Rois, comme dit le Prophéte, prophétiſant de lui, orné au reſte de tant de grandes

vertus, qu'il eſt propoſé à tous les Princes du monde comme un parfait patron pour l'imiter? Un Alexandre le Grand, qui de la ruine des Perſes bâtit ſi heureuſement la Monarchie des Macedoniens? Il fut ſi admirable à tous pour tant de belles parties qui reluiſoient en lui, qu'il fut eſtimé être plutôt deſcendu des Cieux, que né ça bas en terre? Que dirai je d'un Thémiſtocles, d'Ariſtides, Pericles, Epaminondas, Licurgue, Solon, Ageſilas & d'une infinité d'autres, que Dieu ſuſcita pour l'établiſſement & la conſervation des Républiques Grégeoiſes, les vertus deſquels ſont tant célébrées par les Hiſtoriens?

Mais il ſemble que la République Romaine ait emporté cette prérogative d'honneur par deſſus toutes les Républiques du monde, d'avoir nourri, élevé plus grand nombre de tels perſonnages remplis de telles graces, deſquels Dieu s'eſt ſervi pour la manutention & accroiſſement d'icelle. Cet Etat ſembloit comme atteré & accablé par les armes Gauloiſes, & mené à un doigt de ſa ruine par tant de batailles gagnées par un Annibal, lorſque Dieu ſuſcita un Camille pour chaſſer les Gaulois de

Rome, & un Scipion le Grand pour le relever miraculeusement de sa chûte, rendant tributaire la fameuse Carthage.

Rome étoit montée à telle puissance, & de plus si jalouse de sa liberté, qu'il sembloit impossible à tout un monde même, de ranger sous l'autorité d'un seul tant de braves Citoyens, qui avoient déja planté les trophées de leurs victoires par toutes les parties du monde.

Quand le temps toutes fois fut accompli, auquel la derniére Monarchie devoit prendre commencement, Dieu élut un Jules-César, lequel doué de toutes les qualités requises pour l'exécution d'une telle entreprise, se porta pour premier Empereur Romain.

Le feu des guerres civiles s'alluma si fort par la mort de celui ci, qu'on eût jugé cette flamme éternelle : Pour ce toutes fois que le Sauveur du monde devoit prendre chair sur le commencement de cette Monarchie, & qu'il étoit raisonnable de préparer un chemin de paix à ce grand Roi pacifique, le grand Auguste fut élû, à ce qu'ayant mis fin à toutes les guerres, il fermât le Temple de Janus.

Tout ainsi que pour établir la Reli-

gion Chrétienne par-tout le monde, & la retirer des feux & flammes des Payens, Constantin le Grand fut suscité, lequel après la défaite de quatre Empereurs, ferma les Temples des Payens par-tout l'Empire Romain. Je serois trop long à particulariser les autres.

Si nous jettons les yeux sur notre France, nous trouverons que Dieu ne s'est point montré moins libéral de telles faveurs envers nous, qu'envers les autres peuples, nous ayant doné des Princes, qui ont toujours très-heureusement gouverné cette Monarchie.

Qui fut jamais plus grand qu'un Charlemagne, plus craignant Dieu qu'un saint Louis, plus débonnaire qu'un Louis XII. plus magnifique qu'un François I? Sous le bonheur & autorité de ces Princes, auxquels Dieu avoit si largement departi de son esprit, la France a été la plus triomphante Monarchie de l'Europe, jusqu'à ce que s'élevant en grandeur, & se confiant en ses forces, elle commença à dresser les cornes contre le Seigneur, & à provoquer le saint d'Israël. On vit quant & quant aussi l'Esprit de Dieu retiré du milieu de nous,

& la face de la Fran
changée.

Ce ne furent plus
ces de cœur & d'enten
de l'Empire du mond
au thrône Royal , n
enfans, malheur duq
son peuple. Ce ne fu
ces du sang , qui
du Roi présidérent
mais ce fut une fen
quelle insolente en
comme une nouvelle
à remuer l'Enfer m
l'air François de discc

Ce ne furent plus
çois qui furent appel
charges & dignitez;
Lorrains, qui ébranl
fondemens de cet Et
plus cet esprit de Dieu
ment principal qui r
grand Royaume, ma
fusion, qui nous am
du ministere desquel
la ruine & destructi
chie.

Certes les tristes
ans en ça, nous tém

ceux qui ont été les seuls auteurs & architectes de nos malheurs. Le salut d'un Etat est la souveraine loi d'une République; mais à ces Lorrains la souveraine loi fut la dissipation de cet état; car se voyant perchez si haut tout-à-coup, & pressans cette bonne fortune tant qu'elle rioit, ils embrasserent des desseins, l'exécution desquels a trainé tant de miseres & calamitez; c'étoit de ravir la Couronne aux légitimes successeurs, pour la transmettre à ceux de leur maison. Desseins trop hauts & trop hardis, & qui requeroient, non les forces de tels petits Roitelets de Lorraine, mais bien la puissance d'un Alexandre, ou d'un Jules Cesar, dignes toutes fois de leur ambition. Car quoique la minorité du Roi, l'autorité de cette grande Junon, & surtout la division des Religions les semblât favoriser d'un côté, les Princes du sang toutefois les plus interressez à cette affaire, le grand nombre de la Noblesse & l'affection que le peuple François a de tout temps porté à son Roi d'autre côté, sembloient de trop puissantes barriéres qui eussent pu facilement arrêter le cours violent de leur ambition. Ils

ne déſeſperèrent pas pourtant, mais s'affublant de la peau du Renard, puiſque celle du Lyon ne profitoit de rien; par l'avis de ce furieux Apollon, le Cardinal de Lorraine, l'oracle de cette maiſon, ſous le prétexte de Religion, ils commencerent à jetter les premiéres flammes de la guerre civile au milieu de ce floriſſant Etat, pour miner peu à peu ce qu'ils ne pouvoient enlever de vive force.

Ce fut alors qu'ils virent à l'œil & toucherent au doigt, les effets de ce déteſtable Conſeil; car on ne vit plus nos armées invincibles tourner la tête contre un Eſpagnol, ni paſſer les monts pour réparer nos pertes paſſées. Le Duc de Guiſe les en retira le dernier, pour les porter contre la France même : Mais, ô douleur, on les vit courir les unes contre les autres au cœur de la France, & comme Lapythes enyvrez, s'entrechoquer plus furieuſement, que ſi ç'eût été contre les ennemis capitaux du nom François. Dreux, ſaint Denys, Montcontour en feront témoins éternels. Le ſang répandu en tant de batailles n'étoit pas ſuffiſant pour la perfection de leurs

desseins ; il falut encore la sanglante saignée de la saint Barthelemy, & nourrir tous les jours le feu de nos guerres ; jusqu'à ce que les forces de la France merveilleusement affoiblies, ils commencerent à montrer ouvertement quel étoit le but de leurs armes.

L'Huguenot presqu'abbatu ne fut plus le seul sujet de leur rage, c'est contre le Roi qu'ils se liguent, se bandent & tournent le gros de leurs forces, c'est le Roi qu'ils attaquent, chassent & tuent cruellement.

Tout ceci, François, sont signes certains de l'absence de l'esprit de Dieu, que nous avons chassé du milieu de nous par nos énormes pechez ; mais Dieu a eu pitié de ce misérable Etat. Il sembloit que ç'en étoit fait de la France, & déja toute l'Europe dressoit les yeux pour voir la chûte de cette superbe Monarchie ; chacun se préparoit à ramasser les piéces de ce grand Colosse, la grandeur duquel avoit jadis touché les Cieux, & tout le monde accouroit au bris de ce grand vaisseau, quand il a plû à Dieu nous regarder de son œil de miséricorde, & nous relever de cette

chûte par son bras puissant, nous redonnant cet esprit qu'il avoit retiré de nous.

Ce n'est pas que nous soyons en rien meilleurs qu'auparavant, car nous empirons tous les jours; mais c'est pour sa gloire. » C'est pour l'amour de mon » nom que j'ai différé mon ire, & pour » ma louange je t'ai supporté, afin que » je ne t'exterminasse, pour l'amour de » moi je l'ai fait, dit le Seigneur, par » la bouche de son prophéte «.

Il a voulu montrer à toute la terre qu'il est le conservateur des Empires, le Dieu tutelaire des Royaumes, le patron des Etats. Il a voulu enseigner à tous les Rois & Princes du monde, que s'ils régnent, ce n'est que par lui, & que c'est à eux trop grande témérité, que de vouloir s'aggrandir contre son Ordonnance, & exprès commandement. Et pour le champ d'une si grande gloire, il lui a plû entre tous les Royaumes de l'Univers élire notre France, en laquelle il a suscité cette détestable ligue pour objet de sa fureur, d'un côté; & le très-Chrétien Roi Henry IV. de l'autre, pour servir d'instrument de cette gloire, &

pour rétablir cet Etat en bras étendu, & grands jugemens, comme il dit ailleurs en un fait presque semblable, l'ayant pour cet effet doué de grandes vertus, de force de corps, de vivacité d'Esprit & de grandeur de courage.

Je sçais bien que nos dissentions passées nous peuvent avoir tellement troublé l'entendement, qu'obscurci des nuages de ses passions, nous ne sçaurions connoître la vérité, & que la plûpart m'estimera en ceci plutôt flateur que véridique; mais si se dépouillant pour un temps de ces opinions, ils veulent écouter patiemment les choses qui sont advenues en nos jours, & qu'eux mêmes pourroient avoir vues, s'ils avoient des yeux, ils trouveront, outre ces belles parties qui reluisent en lui, une si grande assistance de Dieu en ses affaires, qu'ils seront contraints d'avouer, qu'il est véritablement élû de Dieu pour la restauration de cet Etat, & pour la gloire de son nom.

Ecoutez donc François, écoutez les effets de cette divine élection, & contemplez sa vie comme un beau tableau plein des miracles de cette assistance de Dieu.

Pour commencer dès sa naissance, je n'ai que faire de monter plus haut en la considération des astres, & remarquer en iceux l'influence de ce signe, sous lequel on le dit né, que quelqu'un plus curieux pourroit dire lui avoir donné aussi bien qu'à Auguste, & Charles-Quint, tous deux Grands Princes, les plus hautes dignitez de sa République en sa plus grande jeunesse. Non plus que j'irai platoniser après sur la nature des nombres, & ramener la merveille de l'an 1588. climaterique à tout le monde, & à nos guerres civiles, qui lui a apporté la mort de ses plus grands ennemis, pour lui faciliter la voye à sa seconde Couronne; ni philosopher sur le 63e Roi, auquel il a succedé, nombre composé du septenaire & novenaire, tant remarqué par les anciens; ce seroit se montrer trop superstitieux.

Je dirai bien que la providence de Dieu est à admirer en ceci, qu'un peu auparavant qu'il chatiât la France de ces fléaux, il voulut faire naître ce Prince, afin que croissant en âge pendant les calamitez Françoises, il se trouvât justement en la fleur de ses forces, sur le point que la fureur des ennemis, feroit

O divine vertu, qu'eſt-ce que tu ne peux, ayant une fois rencontré un cœur capable de ta divinité! Cette divine élection, les puiſſans témoignages qu'il ſentoit en ſon cœur, l'obligeoient intérieurement à cela, mais voici cette obligation augmentée de beaucoup par un vœu ſolemnel de la Reine ſa mere.

Après la mort de ce magnanime Louis de Bourbon Prince de Condé, la mémoire duquel ſera ſainte à la poſtérité, cette vertueuſe Reine ayant nouvelle de cet échec, & ſe doutant bien qu'il pourroit avoir cauſé grand étonnement à pluſieurs, vint en diligence à l'armée, où en plein Conſeil des Princes & Seigneurs, ayant diſcouru ſur la perte notable du Prince, remontre toutes fois qu'il ne faut point perdre courage, & que Dieu ne laiſſeroit pas de parachever l'œuvre qu'il avoit commencé! Quant à elle, qu'elle y apporteroit ſa vie & ſes moyens, & pour gage de ſa promeſſe, elle préſentoit le Prince ſon fils, qu'elle vouoit dès-lors, dédioit & conſacroit au Seigneur pour la deffenſe des oppreſſez & la conſervation de la France. Acte le plus mémorable & ſignalé qui fut jamais, digne d'une

Reine ſi magnanime, Reine digne de l'Empire de Semiramis, mere digne d'un tel fils.

On lit bien qu'Annibal fut voué ſur l'Autel des Dieux Penates pour perpétuel ennemi des Romains par ſon pere Amilcar; mais cet acte n'approche en rien de l'autre, la différence d'un pere barbare, pere à pluſieurs enfans, & d'une mere charitable, mere d'un fils, ſeule eſpérance de la maiſon, eſt trop grande, comme aux enfans d'être vouez aux Dieux Penates, & voué au Dieu des armées, voué ſur un Autel prophane, & voué au mitan [f] d'une armée: la ſeule fin étant ſemblable, de l'un pour deffendre Carthage & être ennemi des Romains, de l'autre pour conſerver la France de la furie des Lorrains. Car l'expérience nous a fait connoître, quoique trop tard que c'étoit l'ambition des étrangers, & non leur zèle prétendu de Religion, qui nous a cauſé tous nos malheurs paſſez, & que les armes de ce Prince n'ont jamais tendu à autre but qu'à s'oppoſer à leur tyrannie.

Notez ceci, François, & voyez déja les illuſtres commencemens de la divine

[f] Milieu.

élection de ce Prince. Obligé si étroitement, & par l'élection de Dieu, & par ce vœu maternel, il mene & conduit l'armée, accompagné du jeune Prince de Condé, & de ce grand Amiral, qui leur étoit un autre Chiron; mais comme Dieu dispose toutes choses selon sa sainte providence par des moyens contraires à l'humanité, l'armée est battue à Montcontour, & depuis ce Prince étant enveloppé avec toute la Noblesse de son parti dans les filets de ce funeste banquet Parisien, est presqu'accablé par la fureur de ses ennemis.

Tu t'en moqueras, possible, ô ligueur, & voyant ces effets sanglans, que tu interprètes effets de la malédiction de Dieu, tu dresseras tes risées de cette élection divine. Mais, aveugle, regarde moi un Cyrus, cet oint du Seigneur, que Dieu avoit élû & nommé par son propre nom si long-temps avant qu'il naquît, & qui devoit délivrer le peuple d'Israël de la captivité de Babylone, voi le cependant exposé à la mort aussi-tôt qu'il fut né. N'étoit-ce pas assez pour rendre, non-seulement suspectes les saintes Prophéties, ains pour les convaincre d'une apparence fausseté?

Attens toutes fois en patience, & voi le recueilli par les Pasteurs Royaux, voi le élu Roi entre les pastoureaux, voi le reconnu par ses parens, & avec une puissante armée foudroyer Babylone.

Contemple moi un Moyse élu de Dieu pour la conduite de son peuple, jetté dans le fleuve à la merci des ondes, retiré toutes fois, élevé & adopté par la Princesse d'Egypte, & conduisant le peuple par le desert. Ecoute moi un David, sacré Roi par le Prophete, criant à Dieu par les deserts, & courant vagabond par les montagnes, jusqu'à ce que Dieu le rendît Roi paisible en son Royaume, & tu verras enfin les effets certains de cette élection.

Les jugemens de Dieu sont secrets, admirables & incomprehensibles à l'esprit humain. Ce n'est point pour la ruine des saints qu'il les visite de ses verges, mais c'est pour leur salut & pour sa gloire, tu le vois en ceux là, reconnois le en ce Prince aussi, les adversitez duquel te sont argumens certains qui le témoignent être reservé à quelque chose de grand.

Car pourquoi, pressé de tant de malheurs, il n'en a pû être oppressé? Si

ce n'eſt que Dieu ait voulu éprouver ſa foi & ſa ferme fiance en ſes promeſſes, afin que l'ayant retiré de là, il pourſuivît avec plus grande affection l'œuvre auquel il étoit deſtiné ! Il eſt advenu comme je dis ; car l'ayant délivré de cette captivité il l'emmena en Guyenne, où comme en un ſpacieux Cirque, il s'exercât pour un temps, juſqu'à ce que l'appellant au mitan de la France, comme à la célébrité des jeux Olympiques, il pût emporter vainqueur cette floriſſante couronne de Lys.

Le Diable, cependant, voyant ce jeune champion, être celui qui ſeul s'oppoſoit à ſes fureurs, braſſe toutes les menées qu'il peut pour le ſupplanter, remue toute l'Europe, ſouleve la plus part des Princes, les fait liguer enſemble à cette ſeule fin.

Le Pape, ce grand Eſpagnol, le Lorrain, le Savoyard entrent en cette Société: Chacun produit ſes armes, l'un tonnant & foudroyant lui lance ſes excommunications, le bruit & la tempeſte deſquels fut le tocſin de cette guerre, le ſignal de ce combat, lequel donné, voilà toute la France couverte d'armes, l'Eſpagnol pour l'entretien de

la guerre recourt à ses mines d'or ; épuise son thrésor, présente tous ses moyens. Le Lorrain se porte pour chef des armées, & le Savoyard regardant de ses hautes Alpes, se tient tout prêt à la premiere occasion.

Avec ces grands préparatifs, ils commencent à branler contre lui, dressant les trophées avant la victoire, & chantant le triomphe avant le combat; non sans grande apparence, à la vérité: car selon l'humanité, qui n'eust été perdu, qui n'eust jugé sa ruine, voyant tant d'énormes Goliats armez de toutes pièces, entrer en champ clos contre ce nouveau David désarmé ? Perd-il courage cependant, au contraire se sentant intérieurement soutenu de la vertu de l'esprit de Dieu, il se met aux champs, & ayant premierement protesté de son innocence à son Roi, appellé Dieu, les Anges & les hommes à témoins, & invoqué le Seigneur, le Dieu des armées à son aide, court contre ses ennemis, & comme un autre Decius, se voue volontairement à sa patrie.

Quels beaux lauriers remporterent ces grands Capitaines de cette guerre ? Le gorieux Duc de Mayenne qui sembloit

être fatal, & destiné à battre l'Huguenot, est envoyé pour faire la premiere charge. Il traînoit une si puissante armée, qu'on eût jugé que d'abordage elle dût emporter la Rochelle même. Entré toutes fois qu'il fut en Guyenne, où il pensoit tout mettre en poudre, il rencontre ce brave Vicomte de Turenne, qui avec une poignée de gens lui fait teste, le fait consumer devant Castillon, & le harrasse tellement, qu'il est contraint pour une mechante place pestiferée, lui ceder toute sa gloire acquise sur le Dauphiné.

Heureux commencement, arres tres assurez de l'assistance de Dieu dans les affaires de ces Princes. Les ennemis perdant cette armée que Dieu fit évanouir comme fumée, ne perdant pas toutes fois l'envie de poursuivre leur pointe: Ils debandent d'autres forces sous la conduite d'autres Capitaines, lesquelles soufflées semblablement du souffle de Dieu, on y envoye ce beau mignon de fortune, qui se promettoit plus que ses devanciers. Ce fut lui toutes fois duquel Dieu se servit pour faire paroître clairement à toute la terre qu'il assistoit de son bras ce Prince son ser-

viteur. Voyez auſſi les armées rangées en bataille devant Coutras, regardez leurs contenances. Ces eſquadrons armez dreſſans le cœur au ciel & invoquans le Seigneur ; cette infanterie mettant les genoux à terre & implorant le Tout-puiſſant, que dénote-t-elle, qu'une préſence certaine du Dieu des armées ? Mais voyez les venir à la charge, voyez les s'entre choquer, & vous en verrez plus à clair les effets. Ces flots écumeux qui s'élevant juſques aux nues, devoient couvrir toute la France, rencontrant ſes fermes rochers ſe rompent en écume.

Quoi donc cette bonne fortune qui avoit juſques ici dorelοté ce petit mignon, qui lui prenoit les villes dans ſes filets lui dormant, l'abandonne-t-elle tellement qu'il ſoit tué ſur le champ, ſon armée miſe en piéces, ſon canon gagné ? Non, non, ce n'eſt pas la diſgrace de cette ſiene Déeſſe, qu'il alloit tant invoquant, & de la faveur de laquelle il ſe glorifioit tant, mais c'eſt le bras vengeur de l'Eternel qui le bat, qui le chaſſe, qui venge la deſolation de Marvejols, & la foi violée à la Motte ſainte Loi.

Prince ne t'en glorifie point, n'entre

point en partage de cette gloire ; avec le Tout-puiſſant, c'eſt lui ſeul qui a combattu ; c'eſt lui, & non ta belle reſolution, & l'aſſurance de tes ſoldats qui a rompu les lances des ennemis ſans perte des tiens, & qui a charmé la bouche du canon des ennemis afin que tes troupes n'en fuſſent point offenſées : c'eſt à lui à qui toute la louange du combat appartient, c'eſt à lui auſſi que tu rens graces d'un tel bénéfice, & que tu reconnois pour Auteur d'une telle victoire. Qui a jamais vû une victoire auſſi entiere ? Le Général de l'armée tué, tous les Chefs morts ou pris, l'artillerie gagnée, tous les drapeaux enlevez, la cavalerie miſe en route, l'infanterie taillée en piéces ; bref une armée rompue, batue, défaite tout à fait.

Si les batailles ſont ſignes de la bénédiction de Dieu envers les Princes, comme elles le ſont, quels plus beaux témoignages en ſçauroit-on deſirer que celui-ci ? Venez donc ici, Ligueurs, & contemplez en ce champ de bataille les merveilles de Dieu. Venez voir comme Dieu favoriſe ce Prince, comme il le bénit, comme il met ſes ennemis

ſous ſes pieds, & le fait triompher d'eux, & penſez que celui-même qui a couvert cette campagne de morts, eſt encore aſſez fort pour vous ruiner & detruire ; car c'eſt le même Dieu, armé des mêmes foudres contre les mechans.

Dieu ne lui fait pas ſentir les effets de ſa bénédiction à Coutras ſeulement, mais par-tout ailleurs; il met la diviſion entre ſes ennemis, il les diſperſe d'un côté & d'autre pour diminuer d'autant plus leurs forces.

Les Barricades ſurviennent, le Roi eſt chaſſé de Paris, les affaires ſont en merveilleux branle ; ce lui eſt autant de temps gagné, pour mieux établir & affermir ſes affaires, pendant lequel, comme il recherche tous les moiens dont il ſe peut aviſer, pour ſoûtenir le faix de cette ſi longue guerre, qu'il prie, qu'il pleure en ſon cœur, qu'il invoque Dieu à ſon aide, voilà le Seigneur qui l'exauce. Le Guiſard eſt maſſacré, c'eſt-à-dire, le flambeau des guerres éteint. O juſte punition de Dieu! c'eſt ainſi, Seigneur, que tu renverſes de fonds en comble les malheureux deſſeins de tes ennemis, & redreſſes par même moyen ceux qui

esperent en toi, & qui attendent en patience les effets de ta miséricorde.

Ce grand Nembrod Lorrain qui avoit déja conduit ses desseins au dessus des nues, prêt à entrer dans le ciel, qui d'un seul regard faisoit trembler tous les Etats, & qui flatté de la fortune, avançoit sa main sacrilege pour la mettre sur cette couronne sacrée, est porté par terre, veautré dans son propre sang. Combien grands sont les jugemens de la justice de Dieu! C'est le sang innocent de ce grand Amiral, la mort duquel furent les premiers trophées de ta cruauté, ô massacreur déteſtable, qui a crié vengeance devant le Seigneur, & qui t'a conduit par un même effort à une si misérable fin.

Et toi, sanglant Cardinal, qui ne soufflois que la guerre, ne ronflois que massacres, n'haletois que le sang, & qui ne desirois rien plus au monde, que de changer ton chapeau rouge en un casque, ta robe en cuirasse, tes livres en couteaux, pour les faire sentir aux Huguenots de la Guyenne, contre lesquels tu t'aprestois, te voilà recompensé selon tes merites: supplice digne de leur

ambition. Ils embrassoient en leur cœur l'empire du monde, le monde aussi leur a servi de tombeau, chaque élement les a eu à son tour. La terre a soûtenu quelques jours leurs puantes charognes, le feu les a reduittes en cendre, l'air les a sécouées pour un temps, & les eaux les ont reçues & portées dans l'Océan.

Mirez-vous ici, Princes, & apprenez à craindre le Tout-puissant : Et vous, Ligueurs, remarquez ici les jugemens de la justice de Dieu sur votre Guisard, & de sa miséricorde envers ce Prince son serviteur ; car c'est bien principalement pour sa divine gloire que tout ceci advient ; mais c'est aussi pour l'amour de son oinct que Dieu fait des choses si grandes.

Nous pourrions encore être plus saints, il y a toutes fois en nous de l'homme, nous nous glorifions quelque fois par trop de prosperité, & commençons à oublier le Seigneur : Ces prospéritez accumulées les unes sur les autres, & suivies de la prise de quelques fortes places en Poitou, pouvoient élever le cœur de ce Prince & le faire méconnoître ; voilà pourquoi Dieu

l'amonesta doucement de ne point s'enorgueillir, & ce par une maladie qu'il reconnut très-bien lui être envoyée par le Seigneur à cette occasion, témoins les ardentes prieres qu'il adressoit à Dieu, témoins les Cantiques qu'il lui chantoit, tantôt pour reconnoître ses fautes, tantôt pour exalter sa miséricorde, tantôt pour lui demander guérison.

Relevé qu'il fut, Dieu le promene par le Poitou, par le Berry, lui donne la pluspart des villes en sa main, sans coup frapper, & comme il étoit prêt à exécuter de plus hautes entreprises, Dieu qui tient les cœurs des Rois en sa main, fléchit celui du feu Roi pour le faire entendre à la paix, ils traitent d'accord ensemble, la treve se conclut. Mais nottez le temps, afin que la gloire de Dieu en soit plus grande, la pieté de ce Prince plus confirmée, & la mémoire de ce fait plus autentique. Ce fut au même temps, que par son commandement, lui, & tous ceux de son parti, avoient pris le sac & la cendre, & crioient au Seigneur en jeunes & oraisons, armes invincibles, le puissant effet desquelles toute l'Eglise a toujours reconnu, singulierement en ce fait;

car ce ſont elles qui nous cauſerent cette paix entre ces deux Princes, & qui r'accolerent [g] les freres arrachez l'un de l'autre depuis ſi long-tems par les pratiques des ennemis.

Que diront à préſent tous ceux qui crioient ſi haut au commencement contre les armes de ce Prince, comme armes rebelles à ſon Roi ? Certes s'il eût voulu préférer ſes juſtes paſſions au bien & utilité publique, & ſe reſſentir des injures paſſées, il n'en eut jamais plus belle occaſion qu'alors. Il eût pû parler à cheval, & donner la loi à ceux qui l'avoient ſi long-tems pourſuivi à feu & à ſang: Le feu Roi toutes fois n'ouvrit pas pluſtôt la bouche pour parler de la paix, il ne fit pas pluſtôt ſemblant de le rechercher d'accord, que le voilà tout diſpoſé à accepter les conditions qu'il lui propoſa. On parloit diverſement du futur abouchement de ces Princes en conſidération du paſſé: il ne fut pas toutes fois pluſtôt mandé au Roi, qu'il s'y achemina avec bien petite troupe, lui faiſant paroître par cette prompte obéiſſance, de quelle af-

[g] Rejoignirent, réunirent.

fection il étoit poussé à son service, & au bien de l'Etat.

César est loué jusques aux cieux d'avoir pardonné à ses ennemis, & leur avoir donné la vie ; mais ce Prince a donné la siene à ceux-mêmes qui autresfois la lui ont voulu ravir : Naturel généreux, magnanime, & véritablement François.

Tu aurois du faire de même, Guisart, lorsqu'ayant jetté les premieres flammes de cette cruelle guerre en la Champagne, tu ne voulus jamais entendre à aller trouver le Roi qu'avec forces égales; trait Lorrain & défiant, & signe d'une conscience bourrelée qui te pressoit.

Il seroit impossible aussi de raconter la joie qu'un chacun reçut de cette entrevue, avec quelles acclamations de liesse elle fut poursuivie; le Ciel même sembloit s'en réjouir ce jour-là. Mais il seroit bien difficile de juger à qui de ces deux Princes cette journée fut plus heureuse, ou à l'un pour avoir montré en la plus célèbre compagnie de l'Europe, tant de témoignages de son innocence envers son Roi, ou à l'autre pour

avoir recouvré un tel deffenseur de son Etat. Certes la France en sentit bien tôt après les heureux effets, lorsque la Ligue vint attaquer le Roi dans Tours, & enlever de force un de ses Fauxbourgs.

On sçait en quel danger étoit le Roi pour l'intelligence que l'ennemi avoit dans la ville; mais la crainte & la terreur du seul nom de ce Prince, arrêta la plus grande fureur de l'ennemi. Il craignoit cet Ange destructeur de Coutras, il redoutoit les écharpes blanches d'un Chastillon, d'un la Trimouille, la présence desquels les étonna beaucoup plus que dix mille autres combattans. L'ennemi même le confesse, & pour cette seule occasion, il décampe dès la minuit. Voilà ce que c'est d'être assisté de la puissance de Dieu. Le seul souvenir de ce Prince, quoi qu'absent, les effraye mille fois plus que la présence de tous les ennemis parce que l'Ange de Dieu l'accompagne toujours.

Si la gloire de conserver un Citoyen étoit plus grande à ce Capitaine Romain, que de tuer dix mille des ennemis, & si le soldat Romain ayant sauvé la vie à un sien Citoyen, étoit honoré

d'une Couronne de Chêne pour le loyer de ſa vertu, que dirons-nous de cette victoire, par laquelle, non un ſimple Citoyen, mais un grand Roi, eſt conſervé, & ſon état garanti d'une préſente ruine? Quelle Couronne aſſez digne trouverons-nous pour en honorer ce Prince, en ſigne d'un fait ſi mémorable, ſi ce n'eſt cette belle Couronne du Lys. qu'il recevra bientôt pour récompenſe d'une telle vertu?

Je crois que les Ligueurs douteront moins à préſent de la divine élection de ce Prince pour le rétabliſſement de cet Etat, puiſqu'ils ſont contraints eux-mêmes de confeſſer qu'il en eſt déja le conſervateur.

Paſſons la riviére de Loire; quels ſignes de la bénédiction de Dieu, en ce pays de la Beauce? Très-grands & très-remarquables. Ce généreux Chaſtillon lui apporte les premiers Lauriers de victoire conquis ſur Saveuſe & Forceville Picards, comme prémices des plus grandes conquêtes. La même bénédiction de Dieu l'accompagna toujours en la priſe de tant de places qu'on attaqua: mais voici le plus grand argument de la providence de Dieu qui fut jamais.

Après la prise de Pontoise, l'armée étrangere arrivée, on s'en va devant Paris : on tenoit la victoire toute certaine, lorsque survint la mort du Roi, & par conséquent ce Prince en possession de cette Couronne si enviée.

Qui l'eût jamais pensé? Ce Prince à la ruine duquel toute l'Europe aboioit, qui chassé, banni, & confiné dans une Rochelle, ne pensoit à autre chose qu'à se défendre de ses ennemis, être mené devant Paris la Capitale ville du Royaume, pour être Couronné? C'est toi, Seigneur, qui établis les thrônes des Rois, & y constitues ceux que ta bonté choisit pour regner, c'est toi qui y as amené comme par la main ce Prince, & l'as installé toi-même en l'héritage que tu lui avois promis par tant de gages de tes bénédictions. Comment, & par quels moyens? Par les plus miraculeux qu'il est au monde possible d'imaginer. Ce sont ses ennemis mêmes sur les épaules desquels il a été porté sur le thrône Royal. Le Pape, l'Espagnol, le Lorrain & le Savoyard, c'est-à-dire, la ligue & ses plus grands ennemis, sont ceux qui l'ont comme appellé devant Paris, le plus beau théâtre de la France, & digne

d'une telle ſolemnité ; le Roi qui emporté du temps lui avoit fait ſi long-temps la guerre, qui avoit fourni & gens & moyens aux Ligueurs pour ce faire, l'y a lui-même amené, accompagné de tant de Princes & Seigneurs, & de tant de milliers d'hommes, pour être témoins immortels d'un acte ſi ſolemnel. Et le Clergé qui tempeſtoit ſi fort contre lui, comme Hérétique, & indigne de telle ſucceſſion, eſt celui qui lui a mis la Couronne ſur la tête au mitan d'une puiſſante armée, avec laquelle il ſe pût mettre en la poſſeſſion de ſa nouvelle Royauté. O miracle des miracles ! Qui ſera celui de nos neveux, qui liſant ces choſes n'en ſoit tellement ravi en admiration, qu'il les croira plutôt feintes que faites. C'eſt la cauſe pourquoi cette puiſſante armée, quoique composée la plûpart de gens qui autrefois avoient couru ſa ruine, étonnée de tels & ſi merveilleux changemens, comme touchée de quelque coup de foudre, le ſalue Roi, le reconnoît pour tel, & par maniere de dire, l'éleve haut ſur le parvis à la guiſe des anciens François. Augure heureux, & préſage cer-

tain que ce Prince nous ramenera l'antique gloire des Rois de France, puisqu'à son advenement à la Couronne, nous le voyons proclamé Roi au milieu des armées comme ses anciens prédécesseurs.

Voilà les moyens desquels Dieu s'est servi pour l'amener à cette Couronne, moyens du tout contraires au sens humain, moyens du tout divins.

Quelle honte à cette heure-ci, quelle confusion à ses ennemis de voir tous leurs desseins être tellement traversez, ou plutôt renversez tout-à-fait ? Ils se cachent & n'osent presque regarder le soleil. Que feras-tu maintenant, grand foudroyeur ? Tonne, tonne hardiment, & que pourront tous tes foudres & tonnerres sur cette Couronne du Lys, qui a toujours été à l'épreuve contre leurs efforts ? Que pourront-ils sur celui que les victoires sur tes armées ont tout couvert de lauriers ? Que diras-tu furieux Espagnol, qui étois entré en société de cette guerre, crainte d'être un jour attaqué par ce Prince pour le recouvrement de la Navarre, que tu lui retiens injustement. Que diras-tu, dis-je, quand tu le verras élevé si haut ? Que tu ver-

ras ton or envoyé en France pour sa ruine, avoir servi de matière pour lui fondre une si riche couronne ? Ce nouvel accident conjoint à ta derniére perte d'Angleterre, n'est-il pas suffisant pour te mettre au désespoir? Mais toi, Lorrain, qui traînant toute la France quant [h] & toi, n'as jamais pû venir à bout de ce Prince au temps de ses plus grandes adversitez, que peux-tu espérer de l'avenir, lorsqu'armé d'autorité Royale, il fera branler sous ses étendarts, non la France seulement, ains, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, le Dannemark, contre tes troupes mandiées d'un côté & d'autre. Fui, fui, misérable, en Espagne, fui au plutôt pour y passer le reste de tes jours en perpétuelle servitude, & n'attens point la furie de toutes ces forces conduites par un tel guerrier, accoûtumé déja à te battre.

Quant à toi Savoyard, qui as jetté les mains sur cet arbre, jadis si florissant, pour l'ébrancher le premier, bouche le passage de tes Alpes pendant que tu en as le temps, contre ce nouvel Annibal, ou crie à tes montagnes qu'elles te cachent, car ton tour viendra après les autres,

[h] Avec.

vû que déja les trophées de ses majeurs ; plantez dans le Piedmont, & la mémoire notamment de Cérisolles, à peine le laissent-ils dormir ?

Et vous, François, qui portez encore empreinte en votre ame cette ancienne magnanimité Françoise, réjouissez-vous en vos cœurs, & glorifiez-vous sur toutes les nations de la terre d'avoir un tel Prince, que Dieu favorise si apertement, lequel remettra la France en son antique splendeur & dignité, à la plus grande gloire du nom François qu'il fut jamais. La joie que je sens en mon cœur de l'heureux succès des affaires de ce Prince, & l'envie que j'ai de voir un jour les injures Françoises vengées sur un Espagnol, m'a fait extravaguer comme cela.

Je reviens à Dieu qui a prévenu ce Prince de bénédictions de biens, & a mis sur son chef une Couronne d'or très-fin, comme dit le Psalmiste.

Poursuivons à remarquer en lui l'assistance de Dieu depuis son advenement à la Couronne. Ces changemens si soudains furent comme la foudre ou la tempête au mitan d'une forêt, qui fait ter les oiseaux qui de ça qui delà.

Ne vous en glorifiez point meurtriers; car ce n'eſt pas pour votre délivrance que ces choſes adviennent, c'eſt afin que ce Prince conduit par le Seigneur en de difficiles détroits, la gloire de Dieu apparoiſſe plus grande quand il l'en retirera après par ſon bras puiſſant. Et pour plus grande remarque de ceci, & afin que l'homme ne pût fonder aucune raiſon ſur ſes forces, ains que le Seigneur fût reconnu le ſeul auteur d'une telle victoire, voyez comme Dieu lui fait diviſer ſes troupes, & avec une partie d'icelles, il l'enmaine au fonds de la Normandie.

Que direz-vous donc, ô humains, ne vous ſemble-t-il pas que Dieu ſoit comme las de benir les actions de ce Prince, & que l'ayant mené au comble de tout honneur, il lui ôte maintenant le ſens & l'entendement pour le laiſſer précipiter en des dangereux abîmes? Et vous, Ligueurs, ne vous confirmez-vous point non-ſeulement en votre opinion d'être miraculeuſement délivrez, mais même entrez en cette eſpérance que votre ennemi s'en va rendre dans le filet. Vous ne l'eſperez pas, mais le tenez pour tout aſſuré, vous le chantez, vous

le prêchez par tout, & au partage de ce riche butin, vous appellez tous vos amis & alliez, l'Eſpagnol, l'Italien, l'Albanois, le Réiſtre, le Suiſſe, le Lanſquenet, tout y acourt. Il n'eſt pas ſi vous voulez, juſques aux femmes, les grans Haras deſquels en votre armée témoignent vos infâmes paillardiſes, qui ne prennent les armes à cette fin. Cette puiſſante armée tarit preſque les riviéres, & la terre ſemble trembler ſous ſes pas.

N'avez-vous jamais lû toute l'Egypte armée pourſuivant les enfans d'Iſraël juſqu'à la mer rouge? En voici une image. Les armées campent l'une auprès de l'autre, ſi toutes fois les troupes du Roi peuvent être appellées armées, en comparaiſon de celle-là. Quels en ſont les effets? Miraculeux & divins. Ce grand torrent impétueux qui de prin-ſault [i] devoit ravager tout ce qu'il rencontreroit, eſt arrêté tout court, ces fiers Rodomonts ſont battus, ſont chaſſez juſques dans Martingliſe, par ce grand Maréchal de Biron avec une poignée de gens. Le Roi d'ailleurs ſur le Polet, quoi qu'en raſe campagne, à peine eſt-il

[i] Premier abord, d'abord.

attaqué, ils le redoutent. Et qui ne le redouteroit, ayant les Anges de Dieu campez à l'entour de lui ?

Ce fut la premiere pointe en laquelle on put voir les premiers ſignes de la préſence du Dieu des armées.

Mais tournous nous vers cette miraculeuſe journée d'Arques, & nous y verrons l'Eternel combattre tout apertement, car comment s'eſt-il pû faire que cinq mille hommes de pied & quatre ou cinq cens chevaux euſſent pû réſiſter à quatre ou cinq mille chevaux, & trente mille hommes de pied, partie deſquels par leur trahiſon avoit déja gagné la premiére tranchée, ſi Dieu n'eût combattu pour eux ? Ce fut lui auſſi qui fut imploré & reclamé par le Roi en une telle néceſſité, ce fut lui que toutes ſes troupes prierent très-ardemment, leſquelles ſentant en leur cœur la préſence du Seigneur, à la faveur de ce grand brouillard, ou plutôt de cette nuée qui marchoit jadis devant l'armée des Iſraëlites, laquelle Dieu envoya ce jour-là pour couvrir & défendre l'armée du Roi, vont à la charge avec telle réſolution, qu'ils font tourner le dos à l'en-

nemi par deux diverses fois. Nuée miraculeuse, nuée divine ; ce sont tes aîles obscures qui ont couvert le petit nombre de ses troupes, afin que n'étant point reconnues, & fondant si furieusement sur l'ennemi comme elles firent, il se mît en fuite, pensant être chargé par un beaucoup plus grand nombre qu'il n'étoit. Ce sont elles-mêmes qui les ont cachées sous leur ombre, de peur que le canon ennemi ne les offensât.

Ces miracles n'arrêtent point la fureur de l'ennemi, il s'avance avec son gros ost, [k] la grandeur duquel étonne l'armée Royale. Les Réistres de l'autre côté, entrent dans la tranchée pour donner, quand le Roi se voyant en telle extrémité, recourt à ses premieres armes, au milieu de ce combat, à sçavoir aux priéres, lesquelles parachevées, ô miraracle, voilà l'ennemi arrêté en la plus grande furie de sa course, il est charmé, il ne sçauroit passer outre : Voilà les Réistres foudroyez si à propos, qu'ils tournent bride tout à court, & ces traîtres Lansquenets forcez d'une force plus haute, quittent la tranchée, & se retirant, laissent au vainqueur le champ de

[k] Ost, mot très-ancien pour armée.

telle; vous le verrez tirer une riche Couronne de ſon cabinet pour la poſer ſur le chef du Roi ſon ſerviteur. O étranges merveilles, ô Sacre admirable! Ce n'étoit pas aſſez de l'avoir élevé en ce thrône Royal devant cette ſuperbe ville de Paris, comme en des Etats ſolemnels convoquez en ce grand champ de Mars : Il le falloit encore ſacrer, non en une ville de Reims; ſa félonie la rend indigne d'une telle ſolemnité, mais en ce floriſſant coſteau d'Arques aſſis près de la mer, afin que le Ciel, la terre & l'Océan en fuſſent témoins à jamais, non d'une Couronne d'or, mais d'une Couronne céleſte, en une journée la plus mémorable qui fut onc, au mitan d'une armée en bataille, au milieu d'un furieux combat; où au lieu de la douce muſique, on n'oioit que de furieuſes ſalves d'arquebuſades, que des horribles coups de canon; au lieu de plaiſantes jouſtes & tournois, on ne voyoit que décharges ſanglantes. Sacre militaire, rempli d'étonnement & de merveilles, digne d'un Roi ſi magnanime & belliqueux. Grand Roi, à quoi donc eſt-tu réſervé, ſi non à la conquête de l'Univers? Si je regarde à ta vie paſſée,

te ne ſont qu'armes victorieuſes, ſi à ton avénement à la Couronne, c'eſt au milieu d'une armée, ſi à ton ſaint Sacre, c'eſt en un combat entre les armes : armes que le grand Dieu des armées, le fort d'Iſraël conduit & adreſſe pour réſiſter aux armes de ſes ennemis. Dieu te veuille toujours aſſiſter de ſon bras puiſſant, afin que tout ton peuple puiſſe jouir bientôt des heureux fruits de tes heureuſes victoires.

Ce n'eſt pas la fin, Dieu veut encore montrer de plus évidens ſignes & témoignages de ſa puiſſance contre les ennemis, & de ſa faveur envers le Roi. L'armée ennemie étoit telle, que nonobſtant ces notables pertes, elle étoit encore baſtante pour ruiner l'armée du Roi, ſelon l'apparence des hommes. Et de fait ſa contenance, ſes préparatifs, les ponts qu'elle dreſſoit, ne démontroient autre choſe qu'une réſolution à plus hautes entrepriſes : la voilà cependant frappée de l'eſprit de confuſion : voilà les paniques terreurs qui la ſaiſiſſent. Elle décampe de nuit ſans trompettes, ſans tambour, avec telle frayeur & étonnement, qu'il eſt facile de juger que c'eſt l'Ange du Seigneur qui la mene

battant devant lui. Elle s'enfuit. Mais quoi, Dieu n'avoit pas parachevé son œuvre. L'ennemi se ravise, il a honte de sa fuite, il retourne encore, & attribuant quelque malheur plutôt au lieu où il avoit campé, qu'à lui-même, il vient tenter d'un autre côté, ce à quoi il avoit ja failli, ou plutôt il vient rendre Dieppe aussi-bien témoin de sa honte, que le costeau d'Arques. O fol, ô insensé, ne vois-tu pas que c'est l'Ange destructeur qui te chasse de place en place? Voi tous tes desseins renversez, tu penses faire quelque grand effort, tu dresses tes gabionades, tu bats la ville en ruine, tu la veux mettre en poudre, mais voi de l'autre côté, aveugle, ce même Ange qui braque le canon Royal, qui porte lui-même les foudroyantes balles sur ton artillerie, qui la rompt, qui la démonte au premier commencement de ta furie. Tu pensois avoir acculé le Roi en ce méchant détroit, hors de toute espérance de secours, mais jette tes yeux sur la mer, & voi ce même jour ces voiles Ecossoises poussées d'un agréable soufle de la bouche de Dieu, qui surgissent au port à son secours : secours que Dieu envoye au Roi du plus

lointain Septentrion. Arrête encore un peu, & tu verras cette Angloise Thétis couvrir la mer de ses remberges & gallions pour ce même effet : mais non, car advise une autre tempête plus furieuse que celle de la mer, qui pourroit bien t'emporter. Voi ces Princes généreux, ce Comte de Soissons, ce Duc de Longueville, qui ne respirent que le combat. Voi ce rude bras de fer, qui roidi par l'Eternel, a si souvent rompu la tête à tes troupes. Ils viennent pour t'affronter, ôte toi de devant eux, trousse bagage, deloye premier [*l*] que ils arrivent.

Lâcheté la plus grande du monde, tu t'enfuis donc, ô couard, [*m*] comment oseras-tu te présenter à tes Parisiens, auxquels tu avois si solemnellement promis le triomphe d'un tel ennemi ? Quel compte leur rendras-tu de ton heureux voyage, des rencontres, des charges, des batailles par toi gagnées, des villes forcées ou rendues, du nombre des ennemis défaits, pris, tuez sur le champ. Tu mettras dans tes beaux Mémoires pour le premier article, que tu as été

[*l*] Avant.
[*m*] Lâche, poltron.

battu à la premiére charge par ce vieux guerrier le Maréchal de Biron, après que tu as perdu la journée d'Arques, pris pour toutes villes, & quant & quant [n] quité Eu & Neuchâtel, & une méchante tranchée; tué (mais c'est par les mains d'un jeune Marcellus, le Grand Prieur) Sagonne Colonel de ta cavalerie légere, le Grand Maître de ton artillerie, & plusieurs autres gens de marque & de commandement, de la mort desquels tu es la seule cause. Pour prisonniers, tu te contenteras de nommer le Comte de Belin Maréchal de camp, & Tremble Court, sans faire mention du surplus: Ce sera le fidèle Etat de tes actions en cette guerre de Normandie.

O les beaux exploits dignes du triomphe Parisien! Car dans l'ancienne Rome pour guerredon [o] de tels travaux on t'eust livré pieds & poings liez à ton ennemi. Dis moi, quel beau rapport de tes grandes vertus militaires feront à leurs Maîtres Espagnols, ces Albanois, ces Italiens, ces Réistres, ces Suisses, ces Lansquenets? Que le grand Duc de

[n] En même temps.
[o] Récompense.

Mayenne avec quarante mille combattans a été battu par cinq ou ſix mille hommes. Ce ſera bien pour les faire eſperer quelque choſe de meilleur. Tu t'excuſeras poſſible ſur le ſecours Royal qui vint tout à propos en ſa plus grande extrémité, excuſe, qui accuſe ta poltronerie. Que ne l'as-tu donc combattu avant qu'il eut joint le Roi. Tu le pouvois aiſément, au moins tu en eus le temps; il étoit beaucoup moindre en nombre que toi, il t'appella toute-fois au combat par ſes coups de canon, dont il battoit Gamaches & Eu, qu'il emporta à ta barbe. Dy mieux, dy leur que pour battre des hommes ſeulement, tu étois plus que trop fort; mais que tels hommes ſecourus & aſſiſtez de l'Ange de Dieu, ſont invincibles, & tu diras choſe véritable.

Le Roi l'avoue, & en cette conſidération, il en rendit graces ſolemnelles à Dieu ſur le champ de bataille: c'eſt le fondement de toute ſa gloire, & avec cette confiance il eſpere te rompre, te battre, te deffaire, la premiere fois que l'ire de Dieu te mettra devant lui, car comment ſçaurois-tu ſubſiſter devant ſa face, ſi tu lui donne ſeulement le loiſir

de lever les mains au Ciel pour invoquer le tout-puiſſant. Quand il ſeroit tout ſeul & ſans armes, il te defera, le Ciel combattra pour lui. Si tu écris en Flandres ſeulement un mot, tu fais tout fourmiller de ſoldats, & lui criant au Seigneur, ne ſera-t-il point ſecouru ? Choſe infaillible & confirmée tant de fois contre toi-même.

Je dirai bien davantage, & je le crois fermement, & il faut que tu le croyes & tous ſes ennemis, que quand tu l'euſſes forcé à Arques, que tu l'euſſes chaſſé de Dieppe, juſques aux rivages de la mer, qu'il n'eût pas eu un pouce de terre, il n'eût falu que ſes ſeules priéres à Dieu pour faire fendre la mer, & donner paſſage à ſes troupes. Ne t'en étonne pas; car c'eſt toujours le Tout-puiſſant, qui a fait ſentir à ce Prince de ſemblables ou plus grands effets de ſa puiſſance. S'il l'a ſi ſouvent ſauvé du milieu des flots de cette mer aboyante qui s'émouvoit pour l'engloutir, s'il lui a envoyé cette nuée & ce feu qui conduiſoit anciennement ſon peuple, pour témoignage de ſon aſſiſtance, doutes-tu qu'il ne l'eût auſſi bien reçu à pied ſec dans les abyſmes de cette mer pour le conduire à

ſauveté ? Il l'eût fait, & bien plus encore, il t'y eût ſubmergé toi & ton armée, ſi tu te fuſſes hazardé d'y paſſer. Mais c'eſt trop te pourſuivre en ta fuite : Je te laiſſerai paſſer en diligence la riviére de Somme & te jetter en Picardie, pour éviter les armes de ton ennemi.

Retournons au Roi & voyons comme c'eſt qu'il emploie tout ce grand ſecours que Dieu lui amena en moins d'un mois d'Ecoſſe, d'Angleterre & de France. Il ne deſiroit que de venir aux mains contre ſon ennemi ; mais le voyant ſi honteuſement paſſer en Picardie, il ſe trouve ailleurs & marche vers Paris. Quels grands changemens ? Celui dont on avoit publié la déroute par toute la France, de la défaite duquel les Pariſiens s'étoient tant réjouis huit jours auparavant, paroît devant leur ville avec une puiſſante armée. Pauvre Cité, voi de quelles vanitez on te repaît. C'étoit fait entiérement du Roi. Le Duc de Mayenne l'avoit battu, rompu, chaſſé dedans Dieppe, la famine y avoit emporté les reſtes des combats, les chevaux avoient été mangez, tout y étoit mort, ou pris, & toutes fois le voici comme un foudre éclatant, qui couvre ta campagne de

chevaux, remplit tout de soldats. A qui penses-tu donc avoir à faire ? C'est au tout-puissant qui conduit les troupes de ce guerrier, qui ne les mene pas, mais les porte. Cependant ceci ne t'adoucit pas, il t'endurcit d'autant plus. Mais attens jusques au lendemain, & tu verras ces Anges habillez de blanc, forcer tes remparts. Je les nomme ainsi, parce qu'il faut de nécessité, ou qu'ils soient Anges, ou hommes conduits & menez par un Ange vainqueur. Car qui pourroit avoir si heureusement emporté tous ces grands Fauxbourgs, forcé tant de gros bastions, escalé ces hauts remparts, non remparts, ains montagnes, tué tant d'ennemis, gagné tant de canons sans perte d'aucun, & ce en moins d'une heure, si ce n'est le Dieu des armées ?

Tite, Vespasien, après la prise de Jérusalem, voyant la forteresse de la ville, l'épaisseur des murailles, la quantité des grosses tours dont elle étoit environnée, & s'émerveillant comme une telle place avoit pû être forcée, s'écria que c'étoient les Dieux qui l'avoient prise.

Ecrions-nous aussi à plus juste raison, que c'est Dieu qui vous a forcé, car le Diable ne sçauroit forçer une ville si

Catholique que la votre. Si vous doutez de ceci, regardez moi cette grande nuée, laquelle ayant conduit le Roi depuis Arques jusques ici, commença à étendre tellement ses aîles, que toutes ces troupes blanches ne furent jamais apperçues qu'elles ne fussent sur vos bastions. O heureuse deffense, que le Roi t'est obligé, ou plutôt à ce grand Dieu de nature qui t'envoye pour le favoriser. C'est déja pour la seconde fois que tu es descendue pour couvrir son armée, & la deffendre du canon ennemi. Ainsi puisses-tu être toujours le signe certain des victoires du Roi.

Je semblerois flateur, si les corps de ceux que l'on tua sur la place, & qui reçurent presque plutôt le coup mortel, qu'ils ne virent les armes, ne vous en faisoient foi. Le Roi donc entre dans les Fauxbourgs, où il est reçu avec les acclamations du peuple parmi ces armes. Je voi tant de miracles quelque part que je me tourne, que j'en suis tout ravi.

Son advenement à la Couronne a été miraculeux, miraculeux son Sacre, miraculeuse aussi est son entrée en la Capitale de son Royaume, où il vient jouir

de la gloire de ce grand triomphe préparé à ce Duc glorieux, indigne d'un tel honneur, & le tout en armes, armes ſanglantes, mais glorieuſes. C'eſt pour te montrer, ô peuple miſérable, ce que c'eſt que de ſe prendre [*p*] à ſon Supérieur, à l'Oinct du Seigneur, à Dieu même.

Dieu t'avoit donné un Roi le plus doux, & benin à ton endroit, que tu euſſes pû ſouhaiter, tu as abuſé de ſa bonté, tu l'as chaſſé, tu l'as tué; Il t'en a donné un autre ſelon ſon cœur: Tu ne le reconnois point non plus: tu n'envoye pas un Jacopin [*q*] pour le tuer, mais toute une armée pour l'exterminer, & Dieu ne s'en courroucera point? Dieu ne vengera point cette tienne rebellion? Si fera, & ce par la main même de ce ſien ſerviteur; afin que toute la terre connoiſſe, qu'il eſt le tout-puiſſant qui établit les Rois.

Il ſemble toutes fois que tu reconnois ta faute, voyant le Roi dans tes Fauxbourgs, ſignalé ſur tous, plutôt par quelque rayon de la divinité qui reluit

[*p*] S'attaquer.

[*q*] C'eſt ainſi que ce mot s'écrivoit très-fréquemment avant le dix-ſeptiéme ſiécle.

en lui, que par ſes riches armes, & ſon habit Royal; ta conſcience te force & te contraint autant que ton malheur préſent de le ſaluer, de crier vive le Roi; mais c'eſt trop tard, miſérable, cela auroit du être fait plutôt, & il t'eût reçu en grace, te faiſant autant ſentir les effets de ſa douceur & clémence, que tu ſens à préſent ceux de ſa juſte rigueur & indignation; Et puis tu retournes à ton bourbier, & à ton premier vomiſſement. Tu ſens ton Duc de Mayenne approcher, tu lui tens les mains, & l'appelles déja ton libérateur, très-aiſe au poſſible de voir l'armée Royale ſortir des Fauxbourgs, laquelle tu juges fuir. Mais ſot que tu es, jette les yeux en la campagne & regarde cette grande armée en bataille à tes portes: Ces rouges drapeaux Anglois ne demandent que le combat, ce pied ferme du Suiſſe n'attend que le choc, ces dragons François ne deſirent que la charge, & cette brave cavalerie ne veut que venir aux mains.

Sors donc en bataille, Duc glorieux, déploie tes forces, range tes eſcadrons, dreſſe tes bataillons de gens de pied. Tu ne ſçaurois trouver champ de bataille

plus beau ni plus large, ni occasion plus belle que celle-ci, qui te présente ce me semble en un jour, & en même lieu la défaite de tous tes ennemis.

Si le zèle de la foi Catholique te brûle, si le desir de la ruine de l'héréfie t'enflamme, si la grandeur de ta maison peut rien sur toi, si tu as envie de réparer les pertes de Normandie, hâte-toi de sortir, viens à ce combat, auquel tu auras plus que trop d'avantage, quand ce ne seroit que pour cette seule raison, qu'il se fera à la vue de cette tienne belle maîtresse, cette grande ville de Paris, laquelle s'il baste mal pour toi, te recevra dans son giron. C'est ici que tu devrois rendre graces à Dieu de t'avoir présenté l'occasion de lui faire paroître ton affection à son service, en prodiguant libéralement ta vie & ton sang pour sa défense. C'est ici qu'elle pourra juger de ta valeur & magnanimité. Et recouvrant ton honneur perdu, possible mettras tu heureuse fin à nos malheurs François. Si la fureur de Mars t'emporte, qui ne t'estimera heureux d'avoir un si honorable tombeau, que les autels & les fossez de cette grande

ville ? Et quel plus grand honneur à toi que de mourir de la main de ce grand Eneas ? Il n'y a rien de plus froid, non la glace même, rien ne le sçauroit dénicher de làdedans, son honneur & sa réputation ne l'en sçauroient tirer. Il a peur d'expérimenter encore la roideur de cette cavalerie Françoise, & la résolution de cette infanterie ; mais sur-tout il craint les priéres de Moyse par lesquelles il somme cette nuée de redescendre, c'est lui seul qui l'étonne, qui l'effraye, qui le contient, qui l'arrête dans sa tanniere. Fui, dilaie [r] tant que tu voudras, si ne pourras-tu éviter enfin l'ire, & la vengeance de Dieu.

Le Roi se retire, & dressant son chemin vers la Beauce, les mêmes bénédictions de Dieu le suivent par-tout ; tout tremble devant lui, & l'Ange de Dieu marchant devant son armée, lui donne les places qu'il veut, force celles qu'il veut forcer. Tu m'en seras témoin, ô Vendôme misérable, & toi Falaise infortunée. Quelle furie vous poussoit, de résister à cet Ange destructeur ? Car ce n'est pas le soldat qui vient à l'assaut, qui vous combat, qui vous force si mi-

[r] Differe.

raculeusement, c'est un bras plus robuste, c'est le bras de l'Eternel qui fait de tels miracles. Vous êtes contraints vous-mêmes de le confesser, mais à votre ruine.

Je ne m'arrêterai point à particulariser la prise de tant de villes au pays du Maine, Bretagne & Normandie, que Dieu lui a mis en sa main en si grand nombre, & en si peu de temps, qu'il se peut à bon droit vanter d'avoir pris presqu'autant de villes, qu'il y a de jours qu'il est Roi, acquerant non-seulement le titre d'assiégeur, comme Démétrius, mais aussi d'expugnateur.

Je dirai en un mot que Dieu a confirmé par tant de signes & miracles l'élection de ce Prince, qu'on ne sçauroit nullement douter, que Dieu ne l'ait oinct particuliérement, pour le rétablissement de cet Etat. Car de forcer des places simplement, gagner des batailles, battre son ennemi, cela lui pourroit être commun avec beaucoup d'autres; mais d'être élevé si miraculeusement à une telle Couronne, maugré tant d'ennemis, & contre l'opinion de tout le monde, être divinement délivré de tant d'assauts, de

tant de combats, forcer les villes imprenables si facilement, gagner une bataille de Coutras, une journée d'Arques; confessons-le, il y a ici plus que de la faveur accoustumée de Dieu, il y a je ne sçais quoi d'extraordinaire, je ne sçais quoi de divin.

Pourquoi donc, Ligueurs, ne le reconnoissez-vous point, & ne rendez point graces à Dieu de vous avoir donné un Prince, auquel il montre tant de signes de son assistance? Il est Hérétique, dites-vous, c'est la vieille Chanson si souvent chantée, & qui ne fait rien pour ce fait; car quand il le seroit, Dieu le vous donne toutes fois, & veut qu'il regne & regnera, quand bien à vos forces Espagnoles vous conjoindriez celles du Turc, du Perse, du Moscovite, & du Tartare. Qui pourroit contrevenir à la volonté de Dieu? Cyrus étoit infidèle, je ne dirai point Hérétique; il fut élu toutes fois long-temps auparavant qu'il naquît, pour être l'oinct du Seigneur. Je t'ai nommé par ton nom, & t'ai appellé, combien que tu ne m'eusses point connu, dit le Seigneur de lui. Il regna aussi très-heureusement recon-

au légitime Monarque des Perſes, non ſeulement par les Gentils, mais par le peuple de Dieu. Car ſi ſon infidélité n'empêcha point cette élection divine, pourquoi eût-elle empêché l'obéiſſance terrienne des ſujets envers leurs Princes? Il ne fut jamais plus déteſtable tyran que ce Nabuchodonoſor, lequel ayant pris & ruiné Jéruſalem & le Temple, tüé le Roi, & la plûpart du peuple, & emmené le reſte en une miſérable ſervitude, fit dreſſer une ſtatüe d'or repréſentant ſon image, faiſant proclamer à ſon de trompe qu'un chacun eût à l'adorer ſur peine de mort. Le Prophéte toutes fois écrivant aux Juifs qui étoient en Babilone, leur commande de prier Dieu pour ſa proſpérité & grandeur, & que lui & ſes enfans puiſſent régner autant que le Ciel durera. Et Dieu l'appelle ailleurs ſon ſerviteur, promettant de le faire encore plus grand.

S'il y eut jamais quelqu'un qui eut plus d'occaſion de ſe ſouſtraire de l'obéiſſance du Prince, ne fuſt-ce pas Jesus-Christ, le Roi des Rois, le Seigneur ſur tous Seigneurs? Voyez toutes fois qu'il reconnoît l'Empereur, en lui payant

le Tribut, & vous commande de faire le ſemblable. Rendez à Céſar, dit-il, ce qui eſt à Céſar. Saint Paul ne nous enſeigne pas autrement, quand il nous enjoint de prier Dieu pour ces puiſſances, qu'il dit être de Dieu, & ce, dit-il, pour la conſcience.

Fut-il jamais au monde un Tyran plus énorme qu'un Neron auquel il appella, comme à ſon Juge & Prince ſouverain ? Si donc l'infidélité du Prince n'eſt pas cauſe ſuffiſante, pour diſtraire les ſujets de ſon obéiſſance, que dirons-nous de l'Héréſie, qui eſt beaucoup moindre que l'infidélité ? Certes à plus forte raiſon ne la pourra-t-on pas alléguer pour juſte cauſe de rebellion. Et puis en quel Synode, en quel Concile a-t-il été déclaré Hérétique ? Où & quand, & en quelle forme a-t-il été aſſemblé ? Cette objection eſt ſi ſotte & impertinente, que je m'étonne qu'il s'en trouve parmi nous qui l'oſent mettre en avant, même de ceux qui font profeſſion de ſçavoir les Ecritures ; car ou ils ſont eux-mêmes Hérétiques, ou ils ne ſçavent ce que c'eſt qu'Hérétiques.

Aſſemblons premiérement un bon & libre Concile, & puis nous jugerons s'il

eſt Hérétique ou non ; mais cependant reconnoiſſons-le pour tel que le Seigneur le nous donne. A la vérité ſi par le fruit on juge de la bonté de l'arbre, que devons nous juger de la bonté de ce Prince, qui rapporte toutes ſes actions à la gloire de Dieu, qui le reconnoît pour auteur de ſa grandeur, & qui ne commenceroit rien que par l'invocation de ſon ſaint nom, ſi non qu'il eſt le plus digne de cet excellent titre de Très-Chrétien, qui fut onques.

Que direz-vous ſur ceci, Ligueurs, & toi Cité rebelle que répondras-tu ? Car je parlerai à toi & te prendrai à partie, comme le chef de cette révolte: Ton cœur s'endurcira davantage, je le veux, ô Egyptienne race, puiſque tu le veux, & puiſque l'Eternel le permet ; car c'eſt lui qui te laiſſe en ce ſens de rebellion pour plus grand argument de ſa gloire. Si tu ne te fuſſes revoltée contre ton Roi, euſſions-nous vû tant de grands jugemens de la juſtice, miſéricorde, & puiſſance de Dieu, comme nous en avons vû ? La gloire du Seigneur fut-elle ſi notoire en France, comme elle eſt ? C'eſt donc pour ſon honneur, qu'il te laiſſe en ta révolte, c'eſt pour ſa

gloire qu'il endurcit ton cœur. Considere encore les jugemens de Dieu. Il sembloit aux hommes impossible du tout, que ce Prince pût jamais venir au-dessus de ses affaires, attendu les grandes forces qui s'opposoient à lui à cause de la diversité des Religions. Tu vois toutes fois comme Dieu les a divisées, & rangé partie de son côté pour châtier les autres. Voi donques d'une pierre deux coups, il éleve ce Prince pour punir tes pechez & ceux des autres rebelles, & te laisse subsister, voire résister pour un temps, premierement pour servir de champ & de sujet à ce Prince, auquel il puisse montrer les effets de ses excellentes vertus que Dieu a mises en lui, les puissans rayons desquelles le facent admirer d'un chacun: secondement afin que t'ayant réduite en son obéissance, comme il sera indubitablement, on n'ait nulle occasion de lui quereller ce Royaume, duquel il sera Roi légitime de droit divin par élection, de droit humain par succession, & de droit des gens par la conqueste.

Encore plus la diversité de Religion sembloit assez suffisante pour aliéner de lui le parti des Catholiques Royaux,

après que Dieu auroit appellé le feu Roi, comme elle avoit fait par le passé : l'énormité toutes fois de ce malheureux assassinat commis par toi, a été trouvée si grande, qu'elle a effacé tous ces petits mécontentemens, qui eussent pû sourdre à cette occasion, & les a fait tourner en une haine irréconciliable contre toi, & révérence envers ce Prince, comme celui qui sera le vengeur d'une telle méchanceté. Ainsi par un même moyen Dieu montre sa puissance aux humains, bâtit la gloire du Roi son serviteur, & se venge de ses ennemis; Grand malheur toutefois, & infortune inévitable! Faut-il donc que la France soit le sanglant échauffaut sur lequel la vertu d'un si grand Roi se montre le plus en parade? Hélas! c'est cela qui au milieu de tant & si grandes prospérités le fache, c'est cela qui l'afflige. Ce seroit tout son desir que de pouvoir faire voir ses armes en Flandres, en Espagne, en Italie, & les faire sentir à cet Espagnol, à ce Savoyard & à ces autres Ligueurs ennemis jurez du nom François : mais ces misérables le contraignent de tourner cette ardeur belliqueuse contre eux-mêmes. Il en proteste devant

Dieu & les Anges, & s'en lave les mains comme n'étant nullement cause de tant de sang espandu, & qui s'espandra par après. Car de penser fuir cette ruine, d'éviter ce malheur, il n'y a point de nouvelles, tu ne le sçaurois.

Tu ameneras possible ta puissance & tes richesses comme vrais nerfs de la guerre, pour les roidir contre le Roi: Tu lui mettras en barbe un Espagnol, ton seul & unique secours, & couverte de ces forces, tu te crois invincible. Mais voi combien je fais d'état de ta puissance. Je veux que tu remues tout l'Orient, tout l'Occident, que tu ailles fouiller là bas la gloire des Assiriens, la magnificence des Perses, la grandeur des Grecs, les forçes des Romains, & si rien de plus excellent a été; que tu ramenes ces grands Capitaines, jadis l'étonnement de l'Univers, un Alexandre le Grand, un Hector, un Annibal, un Jules-César, que tu les campes avec toutes leurs armées effroyables à l'entour de tes superbes murs, penses-tu pourtant te garantir de ta future ruine? Tu te trompes. Car quant à tes richesses, je les confesse à la vérité très gran-

des, & jamais je ne pense à elles, que je n'entre incontinent en la comparaison de la France à cette grande statue de Nabuchodonosor, le chef de laquelle étoit d'or, la poitrine d'argent, le ventre d'airain, les cuisses de fer, & les jambes moitié fer & moitié terre. Que les autres villes de France soient cet argent, soient cet airain, soient ce fer, soient cette terre, chacun selon le plus ou le moins de ces richesses; certes on ne peut nier que tu ne sois le chef d'or, principal ornement d'icelle. Je les confesse donc très-grandes, voire les nerfs de la guerre. O insensée, ce n'est pas encore tout, il y a encore un point à dire sur ceci. Il faut que ces nerfs soient roidis par l'Eternel, c'est-à-dire, afin que tu comprennes mieux mon dire, il faut que Dieu les bénisse, & par sa bénédiction leur donne la force de faire subsister cette guerre contre le Roi; autrement tout l'or des Indes ne te sçauroit en rien profiter.

Le pain a cette vertu de nourrir & substenter le corps, non de soi-même, mais par la bénédiction de Dieu, laquelle s'il retire à soi, s'il rompt ce

bâton, cette force qu'il lui a donnée; nous voilà à la faim. Or regarde le passé, considere le présent, & juge par iceux de l'avenir. Quels effets de cette bénédiction sur tes armées sçaurois-tu cotter en cette guerre? Sur le commencement de ta révolte; cette grande puissance, ces tiennes richesses te firent jetter en campagne deux grandes armées, lesquelles sortant de ton enclos, comme du cheval Troyen, l'une vers l'Orient, l'autre vers l'Occident, te devoient rendre, non la France seule, ains tout l'Univers tributaire. Tu triomphois déja, & t'esjouissois en ce bonheur, duquel cette conduite par le Duc de Mayenne sembloit être flatée: mais regarde l'autre sous la charge du Duc d'Aumalle, rompue & défaite par une poignée de gens, dix pieces de canon gagnées, toutes les munitions prises, une milliasse de prisonniers. Regarde que la renommée de cette route arrêta l'autre au plus beau chemin de ses conquêtes, la rappellant à son secours. Que diras-tu de ton plus grand effort, de cette derniére armée que tu envoyas en Normandie, en la puissance de laquelle te confiant, tu te promettois la défaite de l'armée Royale & le

triomphe du Roi. Tu ſçais comme Dieu l'a maudite, battue & chaſſée. Ce ſont cependant près de deux millions d'or que le Duc de Mayenne a touché pour faire la guerre. Quel fruit, quel revenu, quel intérêt de cette grande ſomme? La priſe du bois de Vincennes, & celle de Pontoiſe. O les belles conquêtes dignes d'un ſi grand Capitaine? Car toutes celle au deça de la riviere de Seine, où ſont-elles? Vendôme, le Mans, le Maine, Alençon qu'il avoit conquis l'année paſſée, ne ſont-elles pas repriſes par le Roi? Et celles de la Normandie, ne vous furent-elles pas arrachées à la barbe de votre armée.

Pyrrhus ayant gagné une bataille contre les Romains, en laquelle il avoit perdu les principaux chefs & membres de ſes troupes, & voyant qu'un de ſes amis s'esjouiſſoit de la victoire, ne vous en réjouiſſez point, dit-il, car ſi nous en gagnons une autre pour le même pris, nous ſommes ruinez de tout point.

Vous, Pariſiens, dites ſemblablement, que ſi vos autres conqueſtes vous coutent auſſi cher que celles-ci, vous êtes perdus. Si le Roi étant encore en Guyenne, lorſque le Duc de Mayenne y fit paroître

paroître ses premiéres armes, se fut vû dans son trésor, je ne dirai pas deux millions d'or, mais cent mille écus, mais cinquante mille seulement, affectez à faire la guerre, comment pensez-vous qu'il l'eut attaqué, & qu'il l'eut poursuivi? Il vous l'eut renvoyé en tout tel état qu'il fit ce beau mignon, mais Dieu n'a pas voulu qu'il se soit servi de tels moyens. Il a voulu que de rien il ait fait beaucoup, là où ses ennemis, de beaucoup ne font rien du tout; C'est à quoi reviennent toutes tes richesses, sçavoir à ta perte, à ta confusion.

Cresus énorgueilli en sa grandeur & puissance, ayant résolu la guerre contre Cyrus, premier que de prendre les armes, envoya consulter l'oracle d'Apollon, de l'issue de cette guerre; l'oracle lui répondit ambiguement selon sa coûtume, que s'il passoit le fleuve Halis avec armée, il ruineroit une grande puissance.

Cresus prenant cet oracle à son avantage, met sur pied une grande armée, passe le fleuve Halis, va droit contre Cyrus; mais étant vaincu & pris en bataille, il s'avisa, quoique trop tard, que la puissance qu'il devoit ruiner n'étoit pas

celle de Cyrus, mais la ſienne propre.

Le même Apollon, c'eſt-à-dire en bon François le Diable, t'a mis en tête la ruine d'une grande puiſſance, mais prens garde que c'eſt la tienne même, qui ſe va minant, & diminuant tous les jours.

Je vois, déja, s'il me ſemble, branler l'Eſpagnol pour venir à ton ſecours, je le connois à ta contenance, & à tes feux de joye. Courage donc : le grand nombre des ennemis défaits rend la victoire plus illuſtre, amene plutôt la paix. Or il ſera défait. Quoi tu t'en moques? Ecoute donc patiemment ce que je te dirai, & tu le jugeras de même. Contemplons ſa vie paſſée, faiſons revue de ſes actions. Qu'eſt-ce tu y vois ſinon d'exécrables parricides, d'inceſtes abominables? Il eſt couvert du ſang de ſon fils, ô inhumanité! couvert du ſang de ſa femme, ô France, note ceci! ſouillé d'inceſtes, je ne les oſe dire, tant ils ſont contre nature. Au reſte le plus grand Tyran de la terre. La Flandres ne le peut ſupporter, Milan, Naples & la Sicile gémiſſent ſous ſon joug, le Portugal deſpite ſa tyrannie, & tout ce nouveau monde pleure ſous la ca-

dene de ce cruel Comite : L'Eſpagne même ſoupire ſous le faix importun de ſon inquiſition. Dieu eſt juſte cependant, ſouffrira-t-il donc plus long temps ce furieux Satrape ſur la terre ? Non, non, il le détruira; nous en avons vû de notables commencemens en Angleterre, lorſque ce ſecond Xerxès couvrit de ſes voiles innombrables ce grand Océan lequel étonné de la grandeur & quantité de ces vaiſſeaux, ployoit doucement ſous telle charge, crainte d'être châtié par celui-ci comme la mer Egée par le premier, juſques à ce que tancé par l'Eternel d'une telle lâcheté, il émeut ſes horribles ondes, & ſécouant d'un côté & d'autre un ſi malheureux fardeau le déchargea contre les rocs impiteux [s] d'Ecoſſe & d'Irlande. Juſte punition de Dieu. Cette armée épouvantable à toute l'Europe, l'Ouvrage de tant d'années, être battue en un jour; & par quelles armes ? Par des armes dignes d'une telle arrogance, par le ſouffle de la bouche de Dieu. Car ce n'a pas été ton grand dragon de mer, ce Drack tant fameux, ô Roine victorieuſe, qui l'a défaite par ſa force &

[s] Impitoyables.

Industrie : Ce ne sont pas tes soldats, ni tes feux artificiels, ni tes canons qui ont rompu tes vaisseaux, mais c'est le ciel, le ciel même qui appellé par toi à ton secours, a combattu pour toi. Roine très-heureuse. Ainsi puisse le tout-puissant camper ses Anges à l'entour de ton Isle pour ta conservation. Ainsi puisses-tu être toujours la terreur de tes ennemis.

Cette route fut bien grande & bien notable ; mais qu'il s'en soit émeu pourtant, qu'il ait reconnu l'Auteur de ce naufrage, & l'occasion d'icelui ; rien moins que cela. Il vient encore en France pour en déchasser le Roi légitime & naturel : viens y donc, ô Pharaon endurci, que Dieu a reservé pour l'objet de son ire en ces derniers temps, & tu y recevras le guerdon [t] condigne à tes méchancetez.

Ceci ne peut être appréhendé par ce peuple, il se fie au nombre de ses soldats, & en la multitude de ses drapeaux.

Mais malédiction sur ceux qui descendent en Egypte pour avoir aide, & ont espérance en chameaux, & mettent leur confiance es chariots, pour ce qu'ils

[t] Récompense.

ſont en grand nombre, & ſur les chevaucheurs [u] parce qu'ils ſont forts & puiſſants, & n'ont pas regardé le Saint d'Iſraël, & n'ont point requis le Seigneur. Certes les Egyptiens ſont hommes, & non pas Dieu, & leurs chevaux ſont chair, & non pas eſprit, le Seigneur étendra ſa main, & l'auxiliateur [x] trebuchera, & celui à qui le ſecours eſt donné cherra [y], & tous ſeront enſemble conſumez, dit le Seigneur par la bouche du Prophéte; non-ſeulement au Juif, mais au Pariſien; car ce ſont les mêmes pechez qui ont provoqué ſon courroux.

Et à quelle région du monde comparerons-nous mieux l'Eſpagne, qu'à l'Egypte? Ces grands treſors, ces grandes armées, cette ſevère inquiſition, rapportent [z] fort aux richeſſes, à la puiſſance, & à la dure ſervitude de l'ancienne Egypte, & les pechez des Eſpagnols & de leur Prince, aux Egyptiens & à leur Roi Pharaon.

Mais puiſqu'ils ne regardent qu'au nom-

[u] Cavaliers.
[x] Ce mot nous manque, qui aide.
[y] Tombera.
[z] Reſſemblent beaucoup.

bre des armées & qu'ils y mettent toute l'espérance de leur victoire, opposons leur de semblables armes, combattons-les de mêmes forces.

Vous aurez donc un Espagnol, un Italien, encore, si vous voulez, c'est-à-dire Sodome & Gomorre. Le Lorrain vous amenera quelques Réistres & Lansquenets, le Savoyard ses Piedmontois. Quelles seront les forces du Roi ? Le renom de ses victoires a tellement retenti par toute la France, qu'au bruit d'icelles la Gascogne se souleve, le Languedoc se remue, le Dauphiné se prépare déja à marcher.

Regarde ces belliqueuses Provinces baisser la tête contre toi sous la conduite de ces grands Capitaines, un grand Connestable, un Vicomte de Turenne, un Chastillon, un Desdiguieres. Regarde l'ardeur de cette cavalerie, Poitevine & Xaintongeoise, toute despite [a] de n'avoir pas participé à la gloire d'Arques, qui part de la main pour fondre sur tes Espagnols.

Quant aux étrangers, il n'en aura que trop pour te ruiner. Qu'il te souvienne du passé, il ne fit dernierement que battre

[a] Fâchée, outrée de dépit.

du pied le rivage de Dieppe, que tout l'Océan en trembla : L'Angleterre & l'Ecosse se mirent en armes, & couvrirent nos champs de leurs bataillons. Que sera-ce, s'il siffle l'Allemagne, s'il huche le Dannemarck, s'il appelle tous ces peuples Septentrionaux, qui n'attendent que le premier signal ?

Si à ton jugement le grand nombre l'emporte, voilà ta ruine ; car de quelle roi leur penses-tu que cette Noblesse Allemande accourra, & de quelle affection ces jeunes Princes, ce Palatin, ces Saxons, & ce jeune Lantgrave viendront pour faire leur apprentissage aux armes sous un tel Capitaine ? J'ai pitié de toi : Je ne veux pas une si grosse armée pour battre tout le secours que tu sçaurois mettre en campagne, il ne faut que la France seule pour jouir entiérement de cette victoire.

Roi très-Chrétien, recours seulement à tes armes accoûtumées, dresses ton cœur, tes yeux & tes mains au Ciel, fai mettre le genouil à terre à ton infanterie, que ta cavalerie invoque l'Eternel un peu avant la bataille, & tu verras non seulement cette nuée descendre pour couvrir ton armée, mais la foudre

& la tempeste tomber sur tes ennemis ; & lors tes troupes, que pour tant d'heureuses victoires on nomme victorieuses, aquerront avec ce titre heureux le surnom redoutable de Légions foudroyantes. Croi le, & il adviendra. Coutras & Arques te soient de suffisans arres. Et ne sens-tu pas en ton cœur que Dieu t'a élû pour le défenseur de sa gloire, pour le protecteur des siens, & pour le fléau de ses ennemis.

Ne vois-tu pas qu'il a sauvé cet Espagnol des flots & tempestes d'Angleterre, qu'il a délivré ce Lorrain de la furie d'Arques & qu'il a reservé ce Savoyard en ses prospéritez, & afin que les mettant tous ensemble devant toi, tu fusses l'exécuteur de son ire, & vengeance sur eux. Ils s'évanouiront comme la fumée, & fondront devant toi comme la cire auprès du feu, puisque le bras de l'Eternel combat pour toi & pour les tiens.

Voilà donc tout ce grand secours rompu, battu, mais n'en doute point. Car ce Dieu même qui les a battus des vents & de la mer, qui les a fait fuir es batailles, combattra contre eux-mêmes. Que deviendras-tu après ? La proye

de tes ennemis ; ó douleur ! Paris, cette, tant riche, tant superbe & tant magnifique Cité être pillée & saccagée, & possible par l'opiniatreté de ses citoyens, être brûlée, être ruinée de fonds en comble comme il advint à Jérusalem. Quel remede, puisqu'elle n'en veut point? Elle est ensorcelée, elle est frappée du vin d'étourdissement, elle veut mourir, rien ne l'en sçauroit empêcher. Bon Dieu, quelle cruelle résolution, & d'où cette manie, cette rage, cette fureur! C'est de ces séditieux prescheurs, de cet infortuné Légat. Ils lui persuadent qu'il n'y a qu'un Dieu au Ciel, & qu'un sien Lieutenant en terre, que les Rois ne sont Rois que par la souffrance de celui-ci, lequel ayant excommunié le Roi, les a par conséquent absous de la foi qu'ils lui doivent.

O insolence diabolique ! de quel coin d'enfer sortent ces nouveaux Evangélistes qui nous prêchent un Evangile tant contraire à celui de JESUS-CHRIST ? Il me semble que je voi ce cruel parricide Sultan Solyman, sortir du profond des Enfers, lequel ayant fait inhumainement étrangler son fils aîné Mustapha dans sa tente, pour quelque soupçon

que ce jeune Prince aspirât à l'Empire; fit jetter son corps au mitan de son armée, & crier à son de trompe, qu'il n'y avoit qu'un Dieu au Ciel, & qu'un Sultan en terre. Car le Pape avoit fait cruellement massacrer le feu Roi, qu'il appelloit son fils aîné, ou pour le moins après avoir approuvé, voire loué l'assassinat, fait faire un cri semblable par la France.

O Dieu, tu es véritablement au Ciel; il le confesse, aussi font les Diables, & en tremblent de peur, mais celui-ci ne craint point tes jugemens. Voi, & regardes donc du Ciel ses déportemens Turquesques, & punis les selon ta rigueur.

Hélas, François, voici le Cardinal Juliain ressuscité, cet Ambassadeur sanglant, cause de cette tant mémorable défaite de trois cens mille Chrétiens à Nicopolis.

Amurathes premier Empereur des Turcs, qui fit voir ses armes barbares en notre Europe, & qui donna tant d'affaires à la Hongrie, ayant nouvelles que le Soudan de Trebisonde étoit entré avec armée dans ses terres de l'Asie, & ravageoit, fit la paix

avec le Roi de Hongrie pour repasser l'Hellespont & aller combattre son ennemi. Amurathes parti, & le Pape averti de son passage en Asie, envoye au Roi le Cardinal Juliain, pour lui persuader de rompre la paix, quoique fort avantageuse aux Chrétiens, lui proposant la belle occasion de bien faire, & lui promettant grand secours par le moyen de la Croisade qu'il feroit publier. Le Légat sçut si bien représenter son fait, que nonobstant l'avis contraire du vaillant Huniades, on rompit la paix, & courut on le pays du Turc en Europe, lequel son ennemi battu en Asie, & rendu tributaire, repasse la mer tout furieux, ramasse toutes les plus grandes forces qu'il pût, met en bataille ses gens, & après avoir pris les Saints Evangiles sur lesquels le Roi avoit juré la paix, & les haussant au Ciel d'une main, cria, ô Christ, voilà ton alliance que tes Chrétiens ont violée, fit donner la bataille, laquelle furieusement disputée d'une part & d'autre, il remporta enfin la victoire, mettant en piéces toutes les troupes Chrétiennes, sauf dix mille que Huniades ramena. Le Roi y fut tué, sa tête portée au bout d'une lance par toute

l'armée, & le Cardinal y reçut digne salaire de son Ambassade, & de la perfidie de son maître, y étant tué sur le champ. Tué? Eh le voici qui vit encore, son ame étant transfuse, par un horrible métempsicose dans le corps de ce Légat, lequel venant de même part vient remplir la France de mille divisions, & absoudre les sujets de la foi qu'ils doivent à leur Roi.

De quel déluge de maux sera-t-il cause? il n'en sortirent jamais tant de la boëte de Pandore, qu'ils en sortiront de la mallete de ce porteur Romain.

Vous cependant, François, vous l'endurez, vous le recevez. Toi généreuse Noblesse tu le souffriras? Tu laisseras cette tache à ton nom à la postérité, de n'avoir point vengé une telle injure faite à ton Roi? Magnanime Nogaret, toi donc mourant, cette tienne admirable vertu est elle morte? n'as tu point laissé en tes successeurs quelque semence d'icelle, & quelqu'étincelle d'affection d'imiter ta valeur & ta générosité? Et vous race Royale, Princes du sang très-illustres, aurez vous bien le cœur, qu'ayant si souvent hazardé votre vie, & prodigué votre sang pour la Couronne

des Valois, vous laissiez empiéter à cette heure sur la Couronne des Bourbons ?

La mémoire de ce valeureux Charles, qui pour venger l'injure faite à son maître étranger, prit Rome, la pilla, la saccagea, ne vous émeut-elle pas à une juste émulation, pour la vengeance de votre Roi naturel, & d'un Roi par lequel la derniere porte vous a été ouverte à cette Couronne.

Armez vous hardiment, mettez-vous en campagne, & montrez à cet esprit de confusion, qu'il est trop petit compagnon pour s'élever sur cette Couronne de Lys. Qu'il se contente de l'Italie, qu'il se glorifie de l'Espagne, & qu'il triomphe de la multitude des Couronnes que cet esclave Espagnol lui jette humblement à ses pieds.

Quant à la Françoise, c'est la Couronne de gloire entre celles des Chrétiens, & si hautement élevée, qu'il n'y a nul au monde, sinon vous, race Royale, qui y puisse atteindre, tant s'en faut qu'on la doive humilier aux pieds de ce superbe Seigneur, lequel, ingrat qu'il est, s'il étoit tel qu'il devroit être, ne devroit jamais jetter ses yeux sur elle,

qu'avec tout respect & reverence, lui soumettant volontairement cette orgueilleuse triple Couronne, comme étant enrichie de sa plus belle pierrerie par la libéralité des très-Chrétiens Rois de France. Et toutes fois pour toute récompense il vient d'absoudre ses sujets de la foi qu'ils lui doivent. Ingratitude extrême! A quel titre, je vous prie? Sont-ce les Papes de Rome, qui ont établi les Rois de France, pour disposer de ce Royaume à leur fantaisie, ou si ce ne sont pas les Rois de France, qui ont anciennement confirmé les Papes en leur siége? D'où leur vient donc cette insolence de vouloir entreprendre sur leur autorité. Plutôt toi, Ravennes, toi Boulogne, & vous autres Citez d'Italie, qu'un Charlemagne & autres Rois de France ont donné aux Papes de Rome, n'obéissez plus à cet ingrat, qui s'est si audacieusement élevé contre le Prince, duquel il tenoit en don tant de belles Seigneuries.

Je n'entrerai pas plus avant dans les raisons qu'on a accoûtumé d'amener contre cette téméraire insolence, je la laisserai disputer aux Théologiens, &

deffenseurs de l'Eglise Gallicane ; & retournerai à toi, ville infortunée qui prêtant l'oreille à ces pipeurs, cours à bride avalée à ta ruine. Est-tu donc si dépourvue d'entendement, & tant ennyvrée de cette lie que tu ne le connoisse ? Maintenant voyons ta future ruine, & que Dieu veut déployer sur toi ses horribles jugemens, puisqu'il t'a ôté l'usage de raison. Aussi est-tu venue au comble de tes pechez, tes iniquitez sont montées jusques au Ciel, & devant la face du Seigneur. Car quels vices si énormes sçauroit-on imaginer, desquels on ne voye comme boutique ouverte dans Paris.

Cyneas Ambassadeur du Roi Pyrrhus étant envoyé vers les Romains, voyant leur ville si bien policée, fit rapport à son Maître entre autre chose, qu'entrant dans Rome, il lui sembloit avis qu'il entroit dans un Temple. Qu'eut dit ce Payen s'il fut entré dans Paris, à ouir les énormes blasphémes qu'on y dégorge tous les jours contre le Dieu vivant ? N'eût-il pas jugé cette ville, non un Temple de Dieu, mais bien un Temple de Sathan, un champ d'horribles géants, qui dénoncent superbement la guerre au

tout-puiſſant? La guerre de ce monde excuſe pluſieurs ſortes de gens du port d'armes; mais à cette furieuſe Gigantomachie tout le monde y accourt, jeunes & vieux, petits & grands, il n'eſt pas juſques aux Preſtres qui ne ſe croiſent pour cette guerre, comme les anciens Romains à une ſoulévation nouvelle des Gaulois. Croiſade infortunée, de laquelle ces braves ſoldats ne rapporteront un jour que croix, & grincements de dents, au lieu des chapeaux de triomphe.

Que dirai je de tes cruels maſſacres, & boucheries ſanglantes, qui eſt le peuple ſi lointain, & ſi reculé aux plus extrêmes parties du monde qui n'ait ouï parler de cette tant funeſte journée de ſaint Barthelemy? Quelle nation ſi barbare, & ſi farouche, qui ne l'ait eue en horreur & en exécration? Je tremble encore en moi-même quand je me repréſente la rage & furie de cette populace endiablée courant, & criant au feu & au ſang contre une innombrable multitude de gens de tout ſexe, de tout âge & condition. Quelle cruauté & barbarie, de maſſacrer les femmes, étouffer les enfans, égorger les vieillards? Et com-

me si ce n'étoit pas assez de s'être baigné au sang innocent, & que le Ciel & la terre ne fussent suffisans témoins d'une telle cruauté, jetter encore les corps dans la riviére, & ensanglanter la *Seine* du sang François pour en porter les nouvelles à l'Océan. O Ciel ! ô terre, ô mer, vous crierez un jour au Seigneur pour leur condamnation, puisqu'ils vous ont appellé à témoins de leurs méchancetez.

Ils l'ont déja fait, & leur cri a pénétré jusqu'à l'Agneau. Je semblerois renouveller les vieilles playes de notre France, si j'insistois plus long temps sur ceci. *Si* je te représente tes infâmes paillardises, tu ne t'en feras que rire comme une putain effrontée, & si tu te glorifies en tes autres abominations, tu triompheras en celle-ci.

De quel côté qu'on se tourne dans Paris, on ne trouve que la face d'un bordeau, on ne voit que putains, que ruffiens, & tels autres Ministres d'iniquité, mais en tel nombre, que si on en vouloit tirer la dace & le tribut, comme on a vû pratiquer ailleurs, on en pourroit soudoyer l'armée d'un Xerxès. Cet égoût puant & sale ne s'est

pas contenu dans les maiſons des particuliers ; mais ô malheur, il s'eſt débordé dans les Temples de Dieu, a inondé les Cloîtres des Moines, & s'eſt la plûpart écoulé dans les Convents.

Sodome exécrable, Gomorre abominable, ne crains-tu donc point que ce ſouffre céleſte ne ſe rallume & tombe ſur toi pour te conſumer ? Encore un petit de temps, & tu en verras les triſtes effets.

Quant aux vols, larrecins, & brigandages qui ſe commettent au milieu de toi, ils ſont ſi communs & ſi grands, que la demeure des bois & des rochers eſt cent fois plus ſure que celle de tes murailles ; car depuis ces furieuſes barricades, quelle eſpèce de vol, quelle ſorte de brigandage n'a-t-on pas exercé dans Paris ? Qui a jamais oui parler des Factions d'un Jean, d'un Simon, & autres tels pendarts, qui ſous le voile d'un zèle prétendu, pilloient & ſaccageoient la ville de Jéruſalem, un peu auparavant ſa totale deſtruction, qu'il s'en vienne à Paris, il verra choſe ſemblable. Il verra un Leclerc, un Louchart, un Lamorliere, & tels autres furieux Satrapes, qui avec main armée, brigan-

dent & fourragent les meilleures & plus riches maisons de la ville, ni plus ni moins que si c'étoit terre de conquête. Parce qu'ils sont Royaux, disent-ils, & qu'ils ne sont point Ligueurs, qu'ils interprêtent bons Catholiques : masque digne de tels voleurs. Mais dites plutôt, parce qu'ils ont des écus, & qu'ils nous faut pêcher tandis que l'eau est trouble ; car c'est-là où le mal vous tient.

O malheureux que je suis, hélas ; ma maison d'Alba me fait mourir, disoit ce bon homme Quintus Aurelius, se trouvant à la liste des proscrits par le Dictateur Sylla, quoiqu'il ne se fût jamais mêlé des affaires publiques. Que ces riches Bourgeois aussi, qui ont senti & sentent tous les jours la barbarie de ces voleurs, s'écrient à bon droit, ô infortunez écus, vous êtes cause qu'on nous pille, qu'on nous saccage, qu'on nous fait épouser une Bastille : Car quant à la Religion Catholique qu'ils prétendent, leur détestable vie qu'ils souillent de toutes sortes de blasphémes & de vices, les en dément.

Je viens au comble de ton malheur, au faiste de tes iniquitez, le cruel assas-

ſinat du feu Roi, je ne penſe jamais à un tel acte, que je ne ſois tellement ravi en moi-même, qu'à peine me puis-je réſoudre, ſi c'eſt un ſonge, ou une choſe véritablement advenue : Car que le François dût cruellement aſſaſſiner ſon Roi, qui l'eût jamais cru, & qui le croira à l'avenir ? Déteſtable Cité, eſt-ce ainſi que tu flétris d'une perpétuelle note d'infamie le nom François ? Mais qui eſt le principal, eſt-ce ainſi que tu enſuis les Commandemens de Dieu, qui te commande d'honorer les puiſſances qui ſont ordonnées d'enhaut, & leur être ſujette, non-ſeulement pour l'ire, mais auſſi pour la conſcience, que d'uſer de voye de fait contre la perſonne de ton Prince, & d'un Prince le plus Catholique qui fut jamais, d'un Prince le premier de la Chrétienté ? Quand le Commandement de Dieu n'eût point eu de force & d'autorité à ton endroit, ces deux derniéres qualitez pour le moins devroient ſervir de frein pour retenir ta rage & ta furie.

Quel ſcandale à l'Egliſe Catholique d'avoir maſſacré le plus grand Catholique du monde ? Quelle cruauté en la

mere, digne d'une maraſtre, d'avoir tué ſon propre enfant, voire ſon fils aîné? Quelle indignité d'avoir eſpandu le ſang du plus grand Roi de la Chrétienté? Si tous les Rois ſes prédéceſſeurs, par la grandeur deſquels la grandeur de cette Monarchie a été établie, entendoient ces triſtes tragédies, ſe jouer au prix de leur propre ſang ſur le plus haut théâtre de ce Royaume, que diroient-ils, je vous prie? Que diroit un Roi ſaint Louis, la ſainteté duquel l'a fait monter au nombre des Saints, s'il voyoit celui de ſes enfans, qui s'eſt le plus étudié à enſuivre les veſtiges de ſa piété, être pour toute récompenſe maſſacré des ſiens? Que diroit un Roi François, la magnificence duquel pouſſa ſi haut ta gloire, qu'elle ſurpaſſoit celle de Rome & d'Athènes? Et quoi un Roi Henry, qui oppoſa ſi ſouvent ſon corps & ſes armes pour te garentir de la furie de l'Eſpagnol, ſi au lieu des arcs triomphaux, des ſtatues & obéliſques, que tu devrois ſacrer à leur mémoire, ou plutôt (qui eſt toute la récompenſe que ces bons Princes attendoient de leurs ſujets) au lieu de l'amour & bienveillance que tu devois porter à tes enfans,

aussi, ô cruelle, puisque tu as fait cruellement mourir celui qui te donnoit la vie. Tu seras la proie de tes ennemis, ô rebelle, puisque tu as massacré le défenseur qui étoit aussi prompt à ta défense, comme tu as été précipitée à sa mort. Et toi, Eglise Catholique, pour la protection de laquelle je me suis hahardé en tant dangereuses batailles en mes plus jeunes ans, qui ai tant tâché de me rendre digne fils d'une telle Mere durant le cours de ma vie, qui n'ai rien épargné pour l'ornement de ta sainteté, & à laquelle je reservois tous le reste de mes jours, pleure ton protécteur, que tu tues misérablement de ta main, & lequel n'ayant pû être enseveli aux ruines de l'Hérésie, a pour tombeau possible les tiens propres.

C'est ainsi que ce pauvre Prince se pourroit plaindre de ton ingratitude, & de ses massacreurs; à très-juste raison à la vérité, car il ne fut jamais cruauté si grande ni si horrible que celle-ci. Tu as ajoûté toutes fois peché sur peché, & prévarication sur prévarication, comme dit le Prophéte.

Cet acte digne de la foudre de l'Eternel, a été salarié par toi de la Couronne

de

de martyre, & d'un triomphe céleste; faisant emporter le corps du Jacopin par les Anges en la gloire de Paradis. O abomination! rendre les Anges Ministres d'un bourreau, d'un sacrilège, d'un parricide tout ensanglanté du sang de son Prince, les Anges, dis-je, qui sont Ministres de l'Eternel. Au contraire, peins moi les Diables qui le traînent & tirent au profond des Enfers. Quel honneur est-ce aux Saints, participans de la béatitude céleste, que de recevoir un tel compagnon en une telle gloire? Quel honneur à cette sainte Couronne de Martyre, d'être mise sur la tête d'un tel assassin? Avec quel front t'oseras-tu adresser à eux pour les invoquer, puisque tu les mets au même rang que les meurtriers. L'impiété des barricades n'est gueres moindre: chacun sçait quelle fut cette infortunée journée, journée digne du deuil public. Tu la sanctifies toutes fois, & la solemnises beaucoup plus réligieusement que tu ne fais le saint Sabbat, rendant grace à Dieu de cette insigne révolte, comme s'il en étoit l'auteur. Rens en actions de graces au Diable plutôt, qui est le pere de revolte, & ne mesle point le sacré saint

nom de Dieu en tes abominations, au juſte jugement duquel tu en rendras un jour compte. Et marque hardiment cette Feſte en belles lettres rouges, puiſqu'elle eſt Feſte de ſang, & qui ſera bientôt abolie par le ſang, de toi & de tes complices.

Ayant donques provoqué le ciel & la terre par tes pechez, ſe faut-il étonner ſi le Seigneur te laiſſe en ton ſens reprouvé pour te précipiter en ton malheur ; & s'il endurcit ton cœur de plus en plus. Je m'émerveille plutôt qu'il t'endure ſi long temps ſur la face de la terre, de laquelle tu aurois dû déja depuis long temps été raclée, comme indigne du ſoleil : mais comme il eſt tout miſéricordieux, il t'attend à repentance. Eveille-toi donc, ô létargique, de ton profond ſommeil, & conſidere que tout l'Univers conſpire à ta ruine. *Si* tu regardes le Ciel, voilà Dieu courroucé contre toi pour tes énormes pechez : *Si* la terre, voilà le Roi qui te pourſuit pour ta rebellion. Quel Roi ? Le plus grand Capitaine du monde, infatiguable à la guerre, un monſtre de diligence, comme on diſoit de Jules-Céſar, & qui ne te laiſſera jamais en paix, ſçachant très-

bien que de toi dépend l'iſſue de la guerre. Tu en as déja ſenti les effets. Tu le penſois à Dieppe pour ſe rafraîchir de tous ſes travaux paſſez, lorſqu'avec un grand étonnement, tu le vis à tes portes forcer tes Fauxbourgs.

Au partir delà tu jugeois que la rigueur de l'hiver le fît retirer à Tours, où il dût paſſer le temps en feſtins, danſes, jouſtes & autres momeries entre ſes mignons & les Dames, juſques au Printemps, lorſque tu l'as vû courir le Vendomois, le Maine, la Bretagne & la Normandie aux plus grands froids de la ſaiſon. Ses bals & ſes danſes ſont les eſcarmouches & combats, ſes violons & hautbois, ſes trompettes & canons, ſa ſale de bal, une raze campagne, ſes jouſtes & tournois une ſanglante bataille, ſes plus belles Dames, les braves ſoldats, ſes mignons, les Princes du ſang qui l'aſſiſtent, les Maréchaux de France, ce tant renommé la Noue, un Châtillon, & tous ceux qui par leurs braves exploits s'en rendent dignes, ne faiſant point d'état au reſte, de feſtins ni de banquets, qui ne ſoient honorez de la préſence de quelque notable priſonnier, qui tête nue, les genoux

à terre, & les mains jointes recourent à sa miséricorde. Tiens cela pour assuré que tu ne le verras jamais reposer, que ce ne soit dans son Louvre, encore je ne sçais quel grand séjour il y fera. Les villes sont trop petites pour comprendre sa grandeur, il lui faut un air plus libre & plus grand. Aussi s'est-il toujours nourri à la campagne, où il a acquis sa plus grande gloire. Voué aux armes à la campagne, salué Roi en la campagne, sacré en la campagne. Et pourquoi rechercheroit-il les villes, sinon pour les subjuguer? Je ne te dirai rien de ses forces, car il me suffit que tu connoisses la vertu du Capitaine.

Comment cuides [c] tu donc éviter les efforts de cet assiégeur, de ce Conquerant? L'état de tes ennemis consideré d'un côté, entre dans toi-même, ramene l'état passé de tes affaires, regarde le présent, & collige de l'avenir. Tu y trouves maintenant un grand changement de bien en mal, mais attens un petit, & tu y en trouveras un bien plus grand, de mal en pis; il ne se peut faire autrement. Toute ta grandeur n'a procedé que du siége des Rois, & du

[c] Présumes tu, t'imagines-tu,

ſiége de la juſtice, qui te faiſoient aborder non-ſeulement la France, mais la plus grande part de l'Europe. L'artiſan gagnoit ainſi que le bourgeois, le marchand avoit le commerce libre pour tout le monde: tu étois en ſomme [*d*] le magazin de l'Univers. Si l'Aſie, l'Affrique, l'Europe, l'Amérique, ſi l'air, l'eau & la terre avoient rien d'exquis, rien d'excellent, c'étoit pour Paris: Le Ciel même te départoit ſes richeſſes dans ta célèbre Univerſité. Te voilà maintenant privée tout-à-coup de tous ces moyens; au lieu de ces grands gains, il te faut mettre tous les jours la main à la bourſe pour l'entretien de la guerre, pour payer le ſoldat, pour ſouldoyer les armées, deſquelles tu ne reçois autre profit, que dépenſe au dedans, & foule au dehors, & qui ne retournent jamais à toi que batues, que vaincues.

Si tu es ſi endurcie en ton mal; que le futur état pour le moins de tes pauvres enfans émouve toi à quelque compaſſion. Quelle pitié ſera-ce, quand tu ſeras environnée de puiſſantes armées, de les voir pendans à la mamelle de leur mere, crier à la faim? Pourras-tu

[*d*] Enfin.

bien d'un œil ſec voir leurs tendres larmes, ouir leurs ſanglots, entendre leurs ſoupirs ? Et quand tu ſeras forcée, & que par ton opiniâtreté, tu ſeras poſſible détruite, & reduite en cendres, & que tes enfans qui te ſurvivront, ſe reſſouviendront ou orront [*e*] parler de ton ancienne magnificence, de ta richeſſe, de ta grandeur, & qu'au lieu de ces beaux Palais, ils ſe verront habiter de petites cabanes le long de la Seine, quelles bénédictions penſes-tu qu'ils te donneront ? Ils t'auront en horreur & exécration, i's eſpandront tes cendres au vent, & te maudiront mille fois le jour. Hélas, diront ils, cruelle maraſtre, en quoi avons nous tant meſpris [*f*] contre toi ? En quoi t'avons nous offencée, pour nous priver d'un tel bien, pour nous envier un tel heur ? Dy nous, cruelle, nos anciens peres n'avoient ils pas baſti tant de ſuperbes Palais, auſſi-bien pour nous que pour toi ? Ne t'avoient ils pas laiſſé ces grandes richeſſes à cette condition, que nous en fuſſions les héritiers après ta mort, comme tu en as joui pendant ta vie ? La nature

[*e*] Entendront.
[*f*] Manqué.

même ne te l'enſeignoit-elle pas? Pourquoi donc nous fruſtres tu de l'héritage de nos majeurs? Pourquoi as tu changé leurs maiſons deſtinées à ta demeure & à la notre en de puans tombeaux? Et pourquoi ces richeſſes que tu nous devois conſerver comme à leurs enfans, ont été expoſées par toi pour ſervir de butin, non à un François ſeulement, mais à un Anglois, à un Réiſtre, à un Lanſquenet, à un Suiſſe. O prodigalité trop grande; ô tygreſſe, & non mere, maraſtre, digne du mariage de ce cruel Empereur, qui ſouhaitoit qu'après ſa mort le Ciel & la terre ſe peſle-meſlaſſent enſemble. Chiene eshontée, qui as mieux aimé manger ton bien avec tes paillards & ruffiens de Lorraine, & brûler le reſte avec toi, que de le laiſſer à tes pauvres enfans. Que nous ſert-il doncques d'avoir eu tant de riches ayeux, pour patrie une ſi ſuperbe ville, eſperé pour héritage tant de richeſſes, ſi la méchanceté de cette Louve a traîné cette antiquité, cette magnificence, & cette richeſſe, ſous un funeſte tombeau, auquel avant notre mort giſt tout notre bonheur. O nous miſérables & infortunez! Nos peres ont anciennement

triomphé de tout le monde, & tout le monde triomphe à cette heure de nous. Ils ont vu autres fois à l'entrée des Rois les dépouilles Angloises & Allemandes traînées en signes de victoire, & nous voyons les notres emportées par les Anglois & Allemands. Ils se sont esjouis de voir les ennemis du nom François menez en triomphe dans leur ville, & nous gemissons de nous voir enlevez du milieu de notre patrie pour être transportez ès pays étranges. Ils ont vû par le passé toute la beauté de l'Europe enclose dans Paris, & maintenant nous ne voyons coin de l'Europe qui ne soit plein de la misere de Paris. Et d'où ces changemens si grands ? De la cruauté de cette marastre, qui s'élevant arrogamment contre Dieu & son Prince, a laissé un si piteux mémorial de sa rebellion & felonie. C'est ainsi que tes enfans appauvris par toi-même, se pourront un jour plaindre de ton inhumanité.

Avant donc que de tomber en un tel accessoire, regarde à toi-même, ne permets que ton opiniâtreté soit la cause de ta ruine; mais haste-toi, & si ta vie, si tes biens, si la conservation de tes fem-

mes & enfans t'est en quelque recommandation, préviens tost ce malheur; car ton peché est à la porte, & la vengeance penche sur ton chef. Pour ce faire, il n'y a que ce seul moyen, c'est que tu reconnoisses le Roi que Dieu t'a donné, & que tu chasses tous ces Lorrains qui t'ont détourné de son obéissance: De ceci dépend ton salut. Le trouves tu étrange? Quoi donc pour l'espérance d'un bien imaginaire, & fondé en l'air, tu as chassé ton Roi, tu l'as même tué, & pour éviter une ruine apparente, tu ne chasseras pas ces étrangers cause de tous nos malheurs? Misérable que tu es; quand tu te verras réduite a ton dernier période, & que tes Fauxbourgs forcez d'un côté & d'autre, tu seras contrainte de te rendre la corde au col, tu voudrois lors l'avoir déja fait; mais il ne sera plus temps. Que ne le fais-tu donc? C'est à présent le temps ou jamais. Cent mille Parisiens sur le fumier, ne sçauroient-ils pas venir à bout d'un homme? S'il est accompagné, tu sçais si bien l'usage des barricades, pratique les contre lui.

Les Agrigentins ne pouvant venir à bout de leur Tyran Phalaris par tant

d'embusches qu'on lui avoit dressées, se ruerent [g] enfin tous sur lui, & le mirent en pièces. Rue toi aussi sur celui-ci, & le jettant par dessus tes murailles, fais publier par tous les carrefours, qu'il n'y a qu'un soleil au monde; & qu'un seul Roi en France, le Très-Chrétien Roi Henry.

Que cette boiteuse Brunehaut [h] cause principale de l'assassinat du feu Roi, & qui minute tous les jours la mort de celui-ci, soit traitée de la même façon, que la queue d'un bon cheval lui serve de licol, à laquelle attachée bien roide, on la face promener par toutes tes rues : que tels autres assassins & massacreurs soient de la reserve. Ce sera un vrai sacrifice par lequel tu expieras cet horrible assassinat, & appaiseras l'ombre de ce grand Roi courroucée contre toi. Si tu ne le ruines comme cela, voilà ta ruine inévitable. Cette sangsue te succera jusqu'à la derniére goutte de son sang, & après avoir fait sa main, il passera les monts, ou s'enfuira en Espagne, te laissant en proye à tes ennemis : Car de combattre, ne

[g] Jetter.
[h] La Ligue.

l'esperes point. Quelle plus belle occasion aura t il jamais qu'à Dieppe, qu'y fit il cependant ? Previens donc ta ruine par la sienne ; & le Roi qui ne demande que ta conservation, te recevra en grace.

Mais avant que penser à cette paix terriene, fais ton accord avec le Ciel, chasse ces horribles blasphémes, bannis ces meurtres, ces paillardises, ces volleries du milieu de toi, afin que Dieu te face misericorde, autrement tu n'avanceras rien. Regardez, que voulant deffendre le Ciel, vous ne perdiez la terre, disoit Demadés Orateur aux Athéniens, qui ne sçavoient à quoi se resoudre touchant quelque honneur divin qu'Alexandre le Grand requeroit d'eux. Toi au contraire en recourant à la terre seulement, gardes que tu ne perdes le Ciel. Reconnois donc le Seigneur, reconnois le Roi comme son oinct, qu'il a élu pour régner sur nous ; & tu jouiras d'un bienheureux repos.

Et toi, Seigneur Dieu, Pere Eternel, & tout-puissant, duquel la divine puissance & sagesse admirable reluit singulierement en l'établissement & en la conservation des Etats, puisqu'il t'a plu

retirer le Roi des plus profonds abysmes d'adversité par ta main puissante, pour le colloquer en ce thrône Royal, contre l'effort de tous ses ennemis, & l'accompagner de tes saintes graces & bénédictions jusques ici; nous te supplions très humblement, le vouloir toujours conduire par ton Saint-Esprit, l'assister de ton bras robuste, & l'environner de la garde de tes Saints Anges; afin qu'il puisse triompher de tes ennemis & des siens.

D'autre part, Seigneur, qu'il te plaise regarder du Ciel l'audace & la fureur de tes ennemis: Ce n'est point au Roi qu'ils s'attaquent principalement, ce n'est pas à nous qu'ils en veulent; mais c'est à toi qu'ils s'en prennent, c'est à ta gloire, c'est à ton honneur. Que ce ne soit donc point à nous, Seigneur, mais à ton nom, que tu donnes la gloire pour l'amour de ta bonté & de ta vérité.

Viens donc, Seigneur, & descens; oppose ta fureur à leur fureur, ta puissance à leur méchanceté, & fais leur sentir la rigueur extrême de ton ire. Ton bras n'est point racourci, ta force n'est point amoindrie, tu es toujours l'Eternel, le tout-puissant, que le Roi craint

& adore, mais que ceux-ci blaſphément & deſpitent.

Montre-leur donc ton indignation, que ton Ange les chaſſe de ville en ville, de Province en Province, ou ſi, obſtinez en leur malheur, ils oſent ſe préſenter devant ton oinct que tu as ſacré, que ce champ de bataille, ô Dieu des armées, ſoit le champ de ta gloire. Effraye-les, Seigneur, effraye-les de l'effroi de ton ire, ôte leur le cœur, engourdis leurs bras, racle-les, extermine-les, afin que la victoire demeurant au Roi, nous célébrions tes louanges à jamais, & que tout le monde connoiſſe que tu es le Roi des Rois, & Seigneur ſur tous Seigneurs, & que c'eſt de par toi que les Rois regnent, & que les Princes jugent la terre.



DEUX Lettres écrites par M. le Duc de Luxembourg de Pigney Pair de France. L'une aux Cardinaux pendant le Conclave, l'autre au Pape Grégoire XIV. en 1590.

AUX CARDINAUX.

MEſſeigneurs. Après le decès du Pape Sixte, que Dieu abſolve, je partis de Rome pour aller viſiter M. le Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, lors malade, comme il eſt encore en Toſcane : & auſſi que je ne voulois, demeurant à Rome le ſiége vacant, être ſoupçonné d'avoir fait aucune brigue pour l'élection du nouveau Pape à la dévotion de France. Car ores que cela ne m'eût été ſi mal ſéant qu'à pluſieurs autres, attendu même le droit que les Rois de France ont, avec beaucoup de louange, quitté au Saint Siége Apoſtolique : ſi ai-je eſtimé avec eux qu'il n'eſt licite aux Princes temporels de ſe mêler des choſes ſpirituelles, ni beſoin de leur approbation en ce qui doit dépendre de la

seule inspiration du Saint-Esprit. Pendant mon séjour en Toscane je fus averti de la création du Pape Urbain VII. qui me fit incontinent monter à cheval, pour le desir que j'avois de lui baiser les pieds avant de retourner en France, où je suis appellé par de très-justes & très-urgentes occasions. Ce que j'esperois faire aussi-tôt après avoir eu la bénédiction de S. S.; mais comme je fus un peu avancé en chemin, j'appris avec un très-grand déplaisir la nouvelle du trepas de ce saint Pere. Je ne laissai pour cela de m'arrêter encore, espérant que la création d'un autre ne feroit pas longue, & mû du desir de sa bénédiction, j'ai attendu jusques à maintenant. Mais étant pressé de plus en plus de m'en aller, & même en ce temps auquel tous bons François sont obligez à la défense de leur patrie, contre la violence & oppression des Espagnols qui y sont entrez; voyant aussi le Conclave tirer en longueur, je n'ai voulu faillir sur mon département, de vous faire la présente, pour vous baiser très-humblement les mains, vous offrir mon service, & ensemble vous supplier très-humblement

d'avoir souvenance de ce qui ensuit.
Parmi les affaires qui se traitent ordinairement devant vous, que les Princes du sang & Noblesse de France, qui m'avoient envoyé comme bons Catholiques ; & très-affectionnez à ce saint Siége, n'ont jamais été poussez d'autre affection, en suivant le Roi, que de tâcher à le reduire à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Ce qu'ils estiment d'autant plus aisé à faire, qu'il se voit obligé à eux par leurs services, & dont par ses propos ordinaires il donne tant d'espérance, qu'il ne laisse point de sujet d'en douter. Ce ne sera pas peu fait Messeigneurs, si Dieu leur fait la grace de pouvoir achever un si bon œuvre, & je ne doute point qu'il ne la leur face; s'il vous plaît, comme il semble que ce soit votre devoir, d'y apporter après vos saintes priéres à Dieu, les moyens & tempéramens nécessaires, & ne suivre l'exemple de ceux, qui par rigueur & aspreté, tel qu'on l'a depuis n'a gueres voulu essayer en France, ont distrait l'Allemagne & l'Angleterre de l'obéissance du saint Siége. En un fait de si grande importance, auquel on

traite de réduire à l'Eglise le Prince du monde le plus vaillant, le plus généreux, & le plus accompli en toutes choses, il est bien nécessaire d'y procéder sagement, & avec meure délibération: sa personne, le rang qu'il tient, & sa docilité le méritent. Sa docilité, dis-je, d'autant qu'il s'offre pour être instruit, & en fait instance. La demande qu'il en a fait est imprimée il y a plus de quatre ans. Le feu Pape Sixte l'a vue, & je crois qu'il y eut ja commencé, si les Ministres du saint Siége qui y ont été envoyez eussent apporté à l'endroit de S. M. aux troubles de la France autant d'équité, & de neutralité, comme ils y ont apporté d'aigreur & de passion. Et toutes fois ils se voudront vanter d'avoir conservé Paris. Mais je vous ose dire, MM. & dont il vous souviendra, s'il vous plaît, que je crains bien fort, que comme ils ont fait mourir de faim & de désespoir les deux tiers de cette pauvre ville, qu'ils ne soient cause de sa totale ruine avant qu'il soit longtemps. Cependant, MM. il ne faut point mépriser ces Princes, & cette Noblesse qui desire & procure la conversion du Roi, & qui le suit; il ne la faut point

détourner de ce bon dessein : sur-tout il faut se donner de garde d'ajoûter foi aux paroles de notre ennemi naturel, qui sous prétexte de la Religion, ne tâche qu'à nous diviser & affoiblir pendant qu'il nous fait la guerre, à nous qui sommes Chrétiens & Catholiques, laisse vivre en paix l'infidéle qui est à sa porte, & dans ses païs. Si vous le croyez sans nous ouir, nous sommes tous dignes d'être excommuniez. Mais je connois votre prudence, & la Noblesse de la France la connoît, qui est du tout à vous, qui espere en vous, & qui ne respire que la prospérité du saint Siége, & l'accroissement de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Ce qu'ils ont tant de fois fait paroître aux dépens même de nos adversaires, que les Histoires en sont pleines. C'est pourquoi je ne doute point MM. que tous ensemble, poussez du même zéle de piété, ne favorisiez tellement l'entreprise des Princes & de la Noblesse Françoise, que ferez connoître au Pape futur le bien, l'honneur & la gloire qui lui est préparée, si par sa prudence durant son Pontificat, un tel Prince est réduit à la vraye Religion. Ce qui se fera, si

au lieu de se formaliser & bander pour l'un des partis, & encore pour le moindre & le pire: & au lieu de fomenter & acroiſtre le Schiſme qui eſt entre les Catholiques & diviſer & affoiblir d'autant la Religion Catholique, & avancer le démembrement & la ruine du premier Royaume de la Chrétienté, comme on vient de le faire, il vous plaiſoit comme vrais Senateurs & Conſeillers de l'Egliſe univerſelle, & peres communs de la Chrétienté, prendre le ſoin de ce Royaume, & conſerver en la France la Religion Catholique, & l'Etat tout enſemble, & faiſant donner au Roi l'inſtruction qu'il demande depuis ſi long temps, y procurer une paix univerſelle par les moyens que vous eſtimerez y être propres & convenables. Que ſi l'on penſoit, au lieu de ſuivre ce chemin, excommunier la Nobleſſe après la création du Pape, comme S. S. en ſera aſſez ſollicitée, & lui faire la guerre, que ſera-ce autre choſe, que perdre autant de ſerviteurs qui ſont très-affectionnez à ce ſaint Siége, & leur faire croire que S. S. ſeroit plutôt pouſſée de paſſion humaine, que conduite du Saint-Eſprit. Avec cela il y auroit grand dan-

ger que ce ne fut ouvrir une voye pour faire séparer l'Eglise Gallicane d'avec le saint Siége, qui causeroit non-seulement la ruine de ce Royaume, mais sans doute apporteroit après soi celle de la Chrétienté, & peut-être de l'Italie la premiére.

Pardonnez, je vous supplie très humblement à ma crainte, MM. L'affection que je porte à ce saint Siége me fait prévoir ce que je ne voudrois, & suis très-marri de connoître tant de maux, qui certes, seroient inévitables quand on voudroit passer si avant. Ne croyez donc point MM. ceux qui veulent usurper la Couronne de France, ou pour le moins la ruiner & mettre en piéces. Car s'ils parviennent à ce point, ce que je n'espere, n'attendez pas d'en être respectez, ainsi que de la Noblesse Françoise, & comme vous le meritez. Leur ambition, leur arrogance est trop découverte, & en avez vu assez d'expérience pendant le Pontificat du feu Pape Sixte. Imitez plutôt ce bon pere de famille qui couroit au devant de son fils pour l'embrasser, qu'il avoit tenu auparavant pour perdu. Et ce bon Berger aussi, qui laissant tout le reste de son

troupeau, s'en alla chercher une seule brebis qui étoit égarée, la trouva, & la rapporta sur ses épaules en la Bergerie avec les autres. Le même devons nous esperer par votre moyen MM. que Sa Sainteté doive faire pour le Roi, fils aîné de l'Eglise, son ancien protecteur, sa principale force & appui. Car vous qui portez le nom de Cardinaux, d'autant que vous êtes les vrais pivots, sur lesquels s'ouvrent & ferment les portes de l'Eglise, c'est à vous de faire entendre à Sa Sainteté qu'étant l'image de Dieu en ce monde, elle doit s'efforcer de tout son pouvoir de lui ressembler; & ne sçauroit mieux ressembler à Dieu qu'en voulant le salut de toutes personnes, les ouir librement, & librement les embrasser. Avant que Dieu voulut condamner Sodome & Gomorre, il dit qu'il y vouloit descendre, voir & connoître leurs fautes; laquelle parole & exemple précédens, ayant été proferez de la bouche de Dieu, méritent bien d'être imprimez dans vos ames, & en celle du Pape futur, par votre entremise, s'il vous plaît. Mais j'espere en Dieu que vous n'aurez besoin d'y être exhortez par personne, d'autant

que vous êtes tous ſi prudens, & auſſi aviſez, que j'aurois quaſi honte de vous repréſenter ce que deſſus, ſi le zèle de ma Religion, & le deſir d'avoir occaſion de demeurer toujours votre ſerviteur ne me ſervoit de légitime excûſe. Et quant à celui qui d'entre vous MM. ſera éleu en cette ſainte dignité, je n'en dois eſpérer, ni la France s'en promettre ſinon tous les biens, faveurs & bénédictions qui ſe doivent attendre d'un pere commun de toute la Chrétienté, qui plein de prudence & de piété, comme tel éleu par vous, & par l'inſpiration du Saint-Eſprit, ne ſera jamais plus Eſpagnol que François, plus François qu'Italien, ou Allemand : n'accommodera ſa volonté ni autorité au gré de perſonne quelconque, ſinon en ce qui ſera juſte & raiſonnable: Et jugeant des affaires ſans aucun tranſport de perſonne humaine après les avoir bien conſiderées, en ordonnera au contentement de toute l'Egliſe, au grand repos de toute la Chrétienté, à ſa perpétuelle gloire, & avec une extrême obligation que nous tous vous aurons, d'avoir été inſtrumens pour recevoir la ſainte influence d'une telle, & non jamais aſſez recommen-

dable élection. De quoi je prie très-humblement mon Dieu qu'il vous face la grace, & me continue en la votre. Vous baisant très-humblement les mains, je le prie qu'il vous donne MM. en santé très-heureuse & longue vie.

D'Aquapendente ce 26. Octobre 1590. Votre très-humble & très-obeissant serviteur. François de Luxembourg.

LETTRE du même au Pape Grégoire XIV.

TRès-saint Pere. Etant pressé de m'en retourner en France, j'ai estimé être de mon devoir d'écrire cette Lettre à votre Sainteté, pour lui être présentée incontinent après sa création, m'assurant qu'elle aura été tellement inspirée & pourvue de la grace du Saint-Esprit, que toute la Chretienté ne s'en pourra promettre que tout bien, & moi en mon particulier qu'elle me fera cet honneur, comme à celui qui ne desire tant la conservation de sa vie que de sa Religion, de prendre en bonne part ce que je lui toucherai ici sur les affaires de

France. Je ne repeterai point ce que j'en ai écrit à Messeigneurs les Illustrissimes & Reverendissimes Cardinaux, contentant d'envoyer à V. S. autant de la Lettre que je leur écrivis durant le Conclave, afin qu'elle la voye, s'il lui plaît, si d'aventure elle ne l'avoit point vue. Je la supplierai seulement en toute reverence & humilité se représenter que les auteurs de la Ligue, poussez de leur naturelle ambition, & fomentez par le Roi d'Espagne, firent imprimer en l'an 1585. un Livre intitulé le *Manifeste*; entre autres choses ils proposoient la liberté & décharge de tous droits & devoirs Royaux, & telles autres promesses & allechemens, propres à séduire l'ame d'un peuple ami de nouvelleté. Depuis s'appercevans que cet artifice n'avoit été suffisant pour arracher du cœur des François la fidélité que de tous temps ils ont porté à leur Prince naturel, ils se déliberent de changer de dessein, & laissant le prétexte du bien public, s'attaquent à celui de la Religion; reconnoissant que tous ceux qui ont voulu établir ou troubler une domination, se sont presque toujours servi de cette couverture, comme celle qui a plus de pouvoir

pouvoir ſur les cœurs & volontez des hommes. Et bien qu'ils euſſent alors un Prince, en la Religion duquel il n'y avoit que redire, ils s'arment néanmoins contre lui, s'emparent de la pluſpart des meilleurs villes du Royaume, & ce qui eſt notable, de celles où il n'y avoit aucuns Huguenots. Et par l'entremiſe de certains Prédicateurs ſtipendiez, * peu ſoigneux de l'obligation qu'ils avoient à la pureté & ſimplicité de leurs chaires, ils ſoulevent le peuple aiſé à decevoir, & lui perſuadent que ce Roi les veut ruiner & changer leur Religion, & font tant à la fin par leurs menées, qu'ils le chaſſent hors de la principale ville de ſon Royaume, lui qui étoit auſſi bon Catholique, que Prince qui nous ait commandé depuis ſaint Louis. Voilà le fondement de nos guerres, & le commencement de nos maux, T. S. P. qui depuis ont été ſuivis de tant de malheurs & de morts tragiques, que V. S. aura entendues, dont la pluſpart ont aſſez témoigné combien Dieu eſt juſte juge & ſevere vengeur des offenſes, n'ayant pu ſouffrir qu'on eut ainſi abuſé de ſon nom, & que la Religion qu'il a plantée

* Gagez.

par l'effusion du sang de son Fils J. C. eut servi de masque aux mauvais desseins des perturbateurs du repos public. Pour tout cela néanmoins celui qui nous a suscité tant de malheurs, n'a laissé de les aller toujours entretenant par les mêmes moyens qui les a fait naître, ains désirant les rendre perpetuels, il tâche maintenant avec les diverses forces qu'il a fait entrer & soudoyer en France, d'établir autant de Tyranneaux, comme il y a de Provinces en ce Royaume, tant afin qu'il ne reste plus, ayant ainsi désuni l'Etat, puissance en la Chrétienté suffisante pour arrêter son ambition, que pour s'aggrandir par notre dépression, & assurer d'autant plus fermement l'établissement de sa Monarchie sur notre ruine. Mais Dieu le confondra encore lui-même, T. S. P. car quoi que lui, & ceux qu'il maintient pour parvenir à leurs fins se servent toujours du prétexte de la Religion & s'en facent si grands zélateurs, si n'y a-t il personne qui ne voye bien que c'est le moins de leur pensée. Et de fait, qui ne connoît que la Religion a beaucoup plus souffert de mal par le Schisme & division des Catholiques qu'elle n'avoit jamais fait

avant, en tout le temps de nos guerres civiles. C'est notre principal regret, T. S. P. & crains bien, si Dieu & V. S. n'y mettent bientôt la main à bon escient, par les moyens les plus doux & les plus faciles, qu'elle ne soit pour en recevoir encore davantage. Ce que j'aurois esperé lui pouvoir faire aisément connoître, si je n'avois été pressé de m'en venir : & lui aurois fait entendre tant de particularitez sur ce sujet, qu'il ne lui seroit demeuré nulle occasion d'en douter. Il me suffit pour maintenant de lui avoir représenté ce que dessus, avec la vérité & sincérité que je lui dois. La suppliant très-humblement de ce bien considerer, afin que tant plus aisément elle puisse discerner par sa prudence, & par l'assistance du Saint-Esprit, la vérité ou fausseté, l'équité ou iniquité des avis & demandes qui lui seront faites, se proposant toujours devant les yeux que la conservation du Royaume de France en son entier, est non-seulement digne de la justice du Vicaire de J. C. mais importe extrêmement à toute la Chrétienté, & particuliérement au saint Siége. Et que comme c'est principalement contre cela que tendent tous les desseins

& artifices d'Eſpagne, quelque palliation dont ils ſe couvrent, leurs conſeils doivent être toujours ſuſpects à V. S. puiſqu'ils ſont tant interreſſez que leur fin eſt du tout contraire à ce qu'elle doit avoir pour objet. Sur tout je la ſupplie avec toute l'affection & humilité qu'il m'eſt poſſible, de ne rien précipiter en ces affaires, quelque violence ou importunité qui lui ſoit faite : mais faire cette grace aux Princes du ſang, Ducs, Pairs, Maréchaux, Officiers de la Couronne, & généralement à toute la Nobleſſe Catholique de France, de la part deſquels j'étois venu, d'attendre qu'ils lui envoyent quelqu'homme de qualité pour l'informer plus particuliérement des affaires du Royaume & de leur intention, laquelle ne ſera jamais trouvée autre en leur ame, que de conſerver en la France la Religion Catholique & l'Etat enſemble. C'eſt toute leur affection T. S. P. & tout le loyer * qu'ils deſirent de leurs travaux, ainſi que les ſuccès le feront connoître, s'il plaît à V. S. d'apporter les tempéramens néceſſaires en choſe tant importante à la Chrétienté. De quoi je la

* Récompenſe.

ſupplie très-humblement, & en particulier, de ne rien juger ou déterminer de nous ſans nous ouir. Et en cet endroit après avoir très humblement baiſé les pieds de V. S. Je ſupplierai le Créateur, T. S. P. qu'il veuille conſerver V. S. en parfaite ſanté, très-longue & heureuſe vie. Votre très-humble, très-devot & obéiſſant fils, François de Luxembourg.

A Veniſe ce * Novembre 1590.



* Cette datte eſt en blanc dans l'Original.

DISCOURS de ce qui s'est passé en la conference des deputez de Paris avec le Roi, en l'Abbaye de saint Antoine des Champs le 7. Aoust 1590.

LE Roi assisté de Messeigneurs les Princes du Sang, Maréchaux de France & autres Officiers de la Couronne, & sieurs de son Conseil, après avoir oui Messieurs les Cardinaux de Gondy & Archevêque de Lyon, sur ce qu'ils ont dit avoir à proposer à S. M. de la part de la ville de Paris, dont la conclusion a été après plusieurs remontrances & exemples alleguez, tendant à induire S. M. à une paix générale en ce Royaume, pour donner repos à un chacun, avec assurance de Religion Catholique, Apostolique & Romaine, qu'il plût à S. M. trouver bon qu'ils passent vers le Duc de Mayene pour lui persuader d'y entendre, & en rechercher les moyens, & qu'elle a vu l'acte de leur délégation, duquel elle a fait lecture. S. M. combien qu'elle ait trouvé ledit

acte défectueux, en ce qui regarde sa dignité, & leur devoir envers elle, ne se voulant arrêter aux formalitez, dans une occasion où il s'agit d'un bien public, leur a déclaré, que non-seulement elle est disposée à la paix, mais qu'elle ne desire rien tant en ce monde, ne voulant de ses sujets que l'obéissance qui lui est duë, moyennant laquelle il les traitera comme ils le peuvent attendre d'un très-bon Roi, ainsi qu'elle a fait entendre à plusieurs, qui lui en ont tenu propos, venant de la part du Duc de Mayene, & leur a donné charge de lui dire tellement, que s'il en a eu quelque volonté, il n'a tenu qu'à lui, que les choses n'en soient venues avant; ayant S. M. assez fait connoître par le langage qu'elle a tenu aux susdits, & autres, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, & par les effets depuis son avenement à cette Couronne, qu'elle veut maintenir & conserver la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & les Ecclésiastiques en leurs dignitez, droits & bénéfices, comme ses autres sujets, qui volontairement l'ont reconnu, ont été aussi conservez en leurs privilèges, biens & Etats, & ceux qu'elle a réduits

par la force, ont reçu d'elle plus de graces & de faveurs, qu'ils ne lui en avoient donné occasion. Que Paris faisant son profit de ces exemples, & prevenant la derniére extremité, où dans peu de jours il peut être réduit, S.M. montrera qu'elle ne desire point de le ruiner, mais le conserver, le regardant entre toutes les villes de son Royaume comme sa fille aînée; que si cette affection ne l'eut retenu, il a été en elle * d'y entrer par force, & est encore en son pouvoir de le faire quand il lui plaira.

Que tant s'en faut qu'elle le veuille, si elle n'y est contrainte par leur obstination: qu'elle est grandement déplaisante des dépopulations d'arbres, ruines de bâtimens & autres dégâts, que leur opiniâtreté a causé en tant de lieux qui sont aux environs de cette ville & appartenans aux habitans d'icelle: qu'ils devroient être soigneux de conserver le reste; mais encore la vie de tant de personnes qu'ils font périr de faim, comme S.M. est bien avertie, & qu'il y en est déja mort un grand nombre, dont le sang crie vengeance devant Dieu contre

* Elle a pu.

ceux qui en ſont cauſe, ſans qu'aucune des raiſons qui peuvent faire réſoudre le peuple de ſe ſoumettre à tous périls, les y puiſſent mouvoir ſelon quelques exemples qui ont été propoſez, même de Sancerre ; car à ceux-là il y alloit de leurs vies, de leurs biens & de leur Religion, qu'on leur vouloit ôter ſans eſpérance d'aucune merci. Mais S. M. au contraire veut conſerver la Religion, les vies, les biens de ceux de Paris, & qu'ils ne ſouffrent aucun mal ni incommodité que par leur propre faute & volonté, dont elle ſçait bien que tous ne ſont pas coupables, & que la plus grande partie eſt deçeue par les déguiſemens & artifices de peu de perſonnes paſſionnées & pratiquées par Mendoce, qui a bien autre choſe à penſer que de ſauver Paris pour l'amour de Paris, & ſi ceux qui n'ont point le cœur Eſpagnol, ce qu'elle croit plutôt de tous, que d'en vouloir meſcroire pas un, ne s'apperçoivent de ſes intentions, la vanité de ſes promeſſes pour le regard de leur délivrance, auſſi aſſurée de ce côté-là, qu'elle a été au commencement, les devroit déſormais rendre ſages, & ores *

* A moins.

qu'ils puſſent être délivrez par le moyen de l'Eſpagnol, cet office ne leur ſeroit moins cher vendu, que de convertir l'honnête liberté dont les François ont accoûtumé de jouir ſous leurs Rois naturels en une dure ſervitude, comme le Pays Bas, l'Italie, & autres nations leur en fourniſſent l'exemple & enſeignemens. Et d'ailleurs la vieilleſſe & caducité du Roi d'Eſpagne, n'eſt point un fondement aſſuré de leur conſervation, outre que Dieu fait aſſez connoître la protection en laquelle il tient le droit de S. M.

Et ſur le propos de la vie de tant de peuples qu'on fait mourir de faim dans ladite ville, à l'appetit de quelques particuliers, S. M. s'addreſſant auxdits ſieurs Cardinal & Archevêque, leur a dit, qu'eux-mêmes y tenant les lieux que portent leurs dignitez, ſeroient reſponſables devant Dieu de ce mal, faute par eux de le reprendre & faire connoître à ceux qui en ſont les auteurs, & d'y chercher le remede.

Finalement, que s'ils veulent traiter pour Paris particuliérement, comme c'eſt la coûtume des villes aſſiégées, S. M. y entendra volontiers, ne voulant que,

de ce qu'elle fera pour eux, ils en ayent obligation, ni sçachent gré à autres qu'à elle, les admonestant de rechef de n'attendre pas l'extrémité, & de considerer quel en peut être l'évenement, & néanmoins que si ceux qui ont déja si longuement abusé de leur trop facile crédulité, les tiennent encore en espérance de prompt secours, pour n'être ledit Duc de Mayene avec son armée, qu'à dix ou douze lieues d'eux, & que pour mieux en fonder la créance, ils ajoûtent la venue prochaine du Duc de Parme avec autres forces : S. M. est contente, la Capitulation étant faite pour Paris, & lui baillant ôtages pour l'observation d'icelle, de leur accorder huit jours à compter du jour de ce premier susdit abouchement * fait le jour d'hier, dans lesquels, si on lui fait lever le siége, la Capitulation demeurera nulle, & les ôtages seront par elle rendus, comme elle promet dès maintenant : accordant de plus, pour montrer combien elle desire le repos & soulagement du peuple, & plutôt conserver le sang de sa Noblesse pour étendre les limites du Royaume sur les ennemis d'icelle, que

* Conference.

de voir se répandre les uns contre les autres ; qu'après ladite Capitulation lesdits sieurs Cardinal & Archevêque puissent aller trouver ledit Duc de Mayene pour entrer en traité d'une paix générale, si bon lui semble ; par lequel si on convient d'y comprendre Paris, la Capitulation particuliére demeurera comme non faite, entendant toutes fois que passé lesdits huit jours, si le siége n'est levé, ou le traité généralement conclu & arrêté, ladite ville lui sera rendue aux conditions qui seront accordées par ladite Capitulation.

Et parce que tout ce que dessus a été passé verbalement entre S. M. & lesdits sieurs Cardinal & Archevêque, & que le recit qu'ils en feront de bouche, ne pourra être entendu, ni bien compris par tous ceux qui ont intérêt de le sçavoir, S. M. l'a fait rediger par écrit en la forme susdite, pour être communiqué où besoin sera, à ce que sa bonne intention soit d'autant mieux connue, & que les mal affectionnez ne le puissent deguiser. Fait à Saint Denys le Mardi 7e jour d'Aoust mil cinq cens nonante. *Signé* HENRY.

DECLARATION du Roi ſur le ſervice qu'il attend de la Nobleſſe en la guerre ouverte contre les eſtrangers, ennemis anciens de la Couronne de France, le 8. Mars 1591.

HEnry par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, ſalut. Nous n'euſmes pluſtot recueilli la ſucceſſion de cette Couronne, à laquelle il a pleu à Dieu nous appeller, qu'ayant conſideré la qualité du mal dont ce Royaume étoit affligé, nous jugeaſmes que pour pourvoir à ſa guériſon, il falloit premiérement commencer par une bonne conſultation & conferences des principaux d'icelui, leſquels eſtant les plus intereſſés en l'avis & ſoutenement (ſoûtien) de cet effet y devoient par raiſon apporter plus d'affection & d'intelgence que nuls autres; & feiſmes dès-lors réſolution de convoquer tous les Princes de noſtre ſang, les Cardinaux & autres Princes, les Officiers de la Couronne,

les Seigneurs de nostre Conseil, les Prélats, ceux des illustres & anciennes familles de la Noblesse, nos Cours souveraines, & les principales villes de ce Royaume, pour estans ensemble, & ayant meurement deliberé sur ce fait y prendre quelque bonne résolution; la nostre étant bien formée d'y apporter toute notre attention à bien recevoir les Conseils & advis qui nous y seroient donnez, avec ferme volonté de nous régir & conduire par iceux ayant cette créance que Dieu auroit permis que son Saint-Esprit intervint à une si célèbre compagnie convoquée à un si bon effet, & si nécessaire; & que de la devoit infailliblement procéder l'ordonnance des remedes de ceste maladie. Mais cela même ayant été appréhendé par les ennemis rebelles qui ont constitué leur salut & repos dans le trouble universel, les publications qu'ils entendirent de ceste nostre intention sur ladite convocation leur furent autant d'avertissement de s'y opposer de tout leur pouvoir, & a esté à la vérité la principale cause qui les a fait précipiter à tant d'efforts qu'ils ont tentés tout a la fois, afin de nous y occuper tellement, que nous n'eussions

loisir de vaquer à autre chose, & divertir par ce moyen ladite assemblée, de laquelle ils ne pouvoient attendre qu'une ignominieuse condamnation contre tous leurs desseins & deportemens, se conservant cependant de quoi entretenir les plus simples de la faulce apparence de leurs prétextes. Mais s'ils ont ce faisant differé le remede le plus convenable à ce mal, ils en ont aussi cependant tellement descouvert la cause, qu'ils en advenceront d'autant, & rendront ci-après la guérison plus facile, n'y ayant celui maintenant qui ne voye clairement, que ceste rebellion n'est causée que de l'ambition demesurée des chefs de ce parti sur l'usurpation de cet Estat; & depuis par impuissance & livrés à la dissipation ils ont appellé en la société des leurs des Princes estrangers, ausquels ils en ont peu proposer quelque part, lesquels pensent par l'utilité qu'ils en esperent excuser ou justifier ce qu'ils y entreprennent. De sorte que ceste guerre, bien quelle retienne le nom de sa premiére cause, est néanmoins une guerre ouverte & déclarée par les Princes estrangers anciens ennemis de cet Estat, qui est de bien plus grande conséquence que celle de la-

dite rebellion, laquelle ſans l'intérêt des autres, ſe fuſt terminée ou composée dans peu de temps, comme il s'en étoit déja fait quelque propoſition, en laquelle leſdits rebelles ne ſe ſont plus conduits que par les Conſeils & commandemens des eſtrangers, bien qu'ils en euſſent fait la premiére recherche, n'en ont néantmoins depuis oſé paſſer outre, c'eſtant découvert par actes irréprochables, que ce n'étoit qu'un artifice que leſdits eſtrangers ont voulu faire ſur la conſcience des autres, pour avoir temps de ſe mieux préparer à l'effet de leurs deſſeins : & toutes fois nous eſtimons que Dieu n'a permis tout ce que deſſus, que pour le bien & la gloire de ce Royaume, & par ceſte occaſion pour détromper ceux qui ont été juſques ici abuſez des faux prétextes dont leſdits rebelles ſe ſont ſervis pour en exciter d'autres de nos ſubjects, leſquels ou pour opinion, que ceſte guerre de rebellion ne deuſt pas avoir longs cours, ou pour quelqu'autre conſidération ne s'y ſont pas employez avec l'ardeur & affection qu'ils devoient, & pour adjouſter d'autant plus de courage à ceux qui nous y

ont fidellement ſervis, ſçachant & les uns & les autres,qu'ils eſt queſtion maintenant de combattre pour ſa patrie, en deffendre les frontiéres à ceux même que nos peres & les leurs en ont toujours valeureuſement repouſſez, & pour ſe préſerver par ce moyen d'une tyrannique domination, dont les exemples de ceux qui y ſont ſoubmis ſont ſi effroyables, eſpérant fermement que Dieu qui tient en protection les bonnes cauſes contre les mauvaiſes, continuera d'eſtendre ſes bénédictions ſur nous & nos bons ſubjects, pour ruiner les iniques & injuſtes deſſeins fondez & ajouſtez à une ſi inique cauſe: comme par ſa grace il a fait juſques ici, même viſiblement ſur cette puiſſante armée qui entra derniérement en ce Royaume. S'eſtant en ſi peu de temps entiérement diſſipée, & contrainte d'en ſortir avec honte & perte très grande, ainſi qu'il permettra qu'il en advienne de toutes les autres, & que plus grandes elles ſeront, ce ne ſera que pour rendre plus manifeſte ſa juſtice, pourveu que de noſtre part chacun y face le devoir auquel par les loix divines & humaines, il eſt tenu & obligé,

même ceux de la Noblesse, lesquels par la possession immemoriale de leurs ancestres, ont la principale garde & deffence de l'autorité de leur Prince & de son Estat, en quoi estans bien asseurez qu'ils ne * deffaudront point, & que le mérite & le blâme en sera des lors augmenté l'un par l'autre. A ces causes sçavoir faisons, que nous avons dit & déclaré, disons & déclarons, voulons & nous plaist que tous ceux de la Noblesse de ce Royaume, faisant profession des armes, depuis l'âge de vingt ans jusques à soixante, ayent dans un mois après la publication de ces présentes en nos Cours de Parlement à faire au Gref dudit Baillage & sénéchaussée où est leur principale demeure, déclaration de la résolution, qu'ils ont de servir à nous & à nostre dit Royaume en ceste guerre ouverte, comme dit est, contre les estrangers, & y exposer librement leur vie & moyens pour la conservation de l'un & de l'autre, & s'ils ne peuvent venir eux mêmes faire lesdites déclarations esdits greffes, qu'ils les y envoyent signées de leurs mains bien & duement approuvées, sur lesquelles déclarations nous enjoignons

* Deffaudront, manqueront.

aux ſubſtituts de nos Procureurs généraux en chacun deſdits Baillages, & ſénéchauſſes, d'en dreſſer un rolle contenant les noms & demeures de ceux qui les auront faites; pareillement un autre de ceux de ladite Nobleſſe, qui notoirement ſont du parti deſdits rebelles & quoique ce ſoit * qui n'auront fourni leur dite déclaration; deſquels rolles leur ordonnons d'envoyer un au Gouverneur & Lieutenant Général de la Province pour le nous faire tenir, & un autre à noſdits Procureurs Généraux, par leſquels nous voulons qu'ils ſoient préſentez en nos Cours de Parlement, chacun en ce qui ſera de ſon reſſort & juriſdiction, pour y être enregiſtrez au Greffe d'icelles. A ce que ce ſoit un tiltre à jamais de la fidélité, & ſincere affection de ceux qui auront ſervi en cette guerre qui recommande & illuſtre leur poſtérité, & leur enſerve d'un bon exemple. Comme pareillement ce ſoit une marque de blâme & infamie perpétuelle des autres qui auront pour leurs pechez été abandonnez de l'eſprit de Dieu que de conſpirer contre leur Prince, & leur propre patrie, ſupprimant la mémoire des vertus de leurs anceſtres par une ſi inſigne perfi-

* Et en quelque manière que ce ſoit.

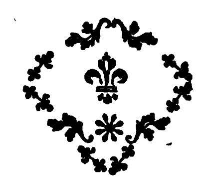
die, & contre lesquels néanmoins enjoignons à nosdites Cours de Parlement, de proceder par les peines portées par les Ordonnances contre les criminels de leze Majesté au premier chef, les privant & dégradant, & toute leur postérité, du tiltre de Noblesse, & des honneurs & priviléges qui y sont acquis, protestant au surplus que comme nous jugeons que rien ne peut être si nécessaire pour le bien de cet Etat que ladite convocation qui a été par nous ci-devant proposée & promise, que nostre résolution est de l'effectuer au plustot qui nous sera possible, comme nous eussions déja fait sans les empêchemens que chacun sçait qui nous y ont été donnez, & sont encore maintenant plus que jamais, pour les grands efforts que nous sommes bien avertis que lesdits estrangers désignent & préparent de faire pour bientôt entrer s'ils peuvent en ce Royaume. Et pouvant intermettre l'opposition que nous leur y voulons donner sans mettre en trop de péril tout nostre état, & le fruit que nos bons sujets doivent attendre de notre labeur. Mais nous avons ferme espérance que ainsi que leur cause se fait

toujours pire, & la nostre meilleure; que Dieu confondra tous leurs desseins, & nous donnera commodité de faire ladite assemblée & la grace d'y prendre quelque bonne résolution qui soit à la gloire de son nom, & au bien & repos de ce Royaume. En quoi de nostre part nous apporterons toute nostre affection même en ce qui dépend de nostre particulier, pour donner à nos bons sujets tout le contentement qu'il nous sera possible selon ce qu'il plaira à Dieu nous inspirer de faire. Si donnons en Mandement à nos amez & feaux, les gens tenans nos Cours de Parlement, que les présentes ils facent lire, publier & enregistrer, & le contenu en icelles effectuer, & faire accomplir par les Baillifs & Sénéchaux chacun en ce qui est de son ressort. Mandons aussi à nos Procureurs généraux en nosdites Cours faire aussi pour ce regard ce qui est de leur charge & devoir, & par leurs substituts desdits Baillages & sénéchaussées tout ce qui leur est prescrit & ordonné ci-dessus: car tel est nostre plaisir. En témoin de quoi, nous avons fait mettre à ces présentes notre scel. Donné au camp devant Chartres, le huitiesme jour

de Mars, l'an de grace, mil cinq cens quatre-vingts-onze, & de nostre Regne le deuxiesme, signé HENRY, & dessus le reply par le Roi, Forget. Et scellé sur double queue de parchemin pendant du grand scel dudit Seigneur en cire jaune.

Lues, publiées & registrées, oui & ce requerant le Procureur général du Roi. Ordonne la Cour que copies collationnées à l'original seront envoyées par tous les Baillages & sénéchaussées de ce ressort pour y être lues publiées & registrées. Enjoinct aux substituts dudit Procureur général tenir la main tant à la publication que exécution & aux juges d'y procéder sans aucune acception & connivence sur peine de privation de leurs Estats, & d'être procedé contre eux de pareille peine que contre les rebelles & ennemis du Roi, & sera la déclaration de ceux qui peuvent escrire, escripte & signée de leur main. Ordonne ladite Cour que si aucunes Lettres sont obtenues pour estre déchargés du service, elles seront présentées en icelle, & a fait inhibitions & deffences aux Juges inférieurs d'en

connoiſtre, encore que l'adreſſe leur en fût faite, à peine de nullité pour icelles vues & communiquées audit Procureur Général, en eſtre ordonné ce que de raiſon. A Tours en Parlement le vingt-unieſme de Mars, mil cinq cens nonante & un. Signé Tardieu.



EPITRE de Psiché à l'Amour.

C'Est Psiché qui t'écrit ; sa foiblesse
& son âge,
Peindront mal des malheurs qu'on ne
peut exprimer ;
Elle n'étoit point faite à ce triste lan-
gage
Elle ne sçavoit que t'aimer.

Que j'apprenne du moins quel peut
être mon crime,
Par ou j'ai mérité cet affreux châti-
ment ;
La colère d'un Dieu doit être légitime
Je ne parle plus d'un amant.

Dans l'excès de mes maux je me
redis sans cesse,
Un desir curieux est-il un si grand
mal ?
Et qui pourroit penser qu'un excès de
tendresse,
Dût un jour m'être si fatal.

Quelque droit que la vue obtienne
sur une âme,
J'avouerois tous les maux dont m'accablent les Dieux;
Si j'avois eu besoin pour accroître ma flame
Du témoignage de mes yeux.

Mais j'en atteste ici cet infaillible gage,
Ces plaisirs ignorés digne prix de tes soins;
Mon cœur ni ne cherchoit à t'aimer davantage,
Ni ne craignoit de t'aimer moins.

Et de quoi m'eût servi de vouloir te connoître?
Ne suffisoit-il pas d'avoir donné ma foi?
Ah! puisqu'enfin Psiché reconnoissoit un Maître,
Ce ne pouvoit être que toi.

Mais que voulois-je donc, & par quel soin étrange,
Moi-même ai-je détruit tant de félicité?

Et l'ingrat pour combler sa vengeance
cruelle
Me livre aux fureurs de Venus.

J'avois bien mérité sa haine & ses
allarmes,
Quand pour suivre mes loix tu désertas
sa Cour;
Mais hélas devoit-elle encore punir des
charmes
Qui ne sont plus faits pour l'amour.

En vain pour m'accabler autant que
je t'adore,
Elle joint tous les maux que l'Enfer
peut fournir;
Elle rougit de voir que j'aime mieux
encore,
Que sa fureur ne sçait punir.

Je ne crains qu'un malheur; c'est
qu'elle ne se lasse:
Hélas si sa pitié m'alloit priver du jour!
Qu'elle se vange encore & me laisse
par grace,
Et mes malheurs & mon amour.

Oui je chéris les maux où ta fureur
me livre,

Puiſque ton lâche cœur a pû trahir ſa
foi,
Puiſqu'avec moi, cruel, tu t'es laſſé de
vivre,
Du moins que je ſouffre pour toi.

MADRIGAL ſur l'Epître de Pſiché à l'Amour, par M. de Fontenelle.

Hier Apollon tenant Chapitre,
On lui préſenta cette Epître.
Calliope la lut : eh bien, qu'en dites-
vous,
Dit Phébus aux neufs Sœurs : la pièce fut
vantée ;
Pſiché n'auroit pas mieux écrit à ſon
époux :
Je le crois bien reprit le Dieu jaloux ;
C'eſt une Lettre interceptée.



L'HOMME INUTILE. *Poëme.*

DEja le jour plus grand fait pâlir
les flambeaux,
Et l'on peut en rentrant lire les écri-
teaux :
Déja pour arriver à la premiere Meſſe
Le bâton à la main chaque aveugle
s'empreſſe :
Le Jardinier courbé ſous le poids des
préſents
Dont Pomone & Vertumne ont enri-
chi nos champs,
Déja porte au marché ſes choux verts
& ſes fraiſes :
Le Forgeron brûlant rallume ſes four-
naiſes,
Et le Miniſtre actif de la blonde Cérès
Paîtrit les dons chéris de ſes riches
guerets.
Tout à l'envi s'empreſſe à devenir utile,

À fournir au besoin du Citoyen tranquille,
Qui devançant l'Aurore & plus qu'eux matinal,
Semble oisif en veillant au bonheur général.
L'un méditant des Loix la divine harmonie,
Est ce Dieu tutelaire & le sage génie
Par qui sont maintenus les decrets éternels,
Prononcés par Thémis pour le bien des mortels:
Défenseur du pupille & de la foible veuve,
Son esprit est sans voile, & son cœur à l'épreuve
Des efforts impuissants du crédit & de l'or.
L'autre exerçant un art plus difficile encore,
Sur le Méandre obscur de la machine humaine,

A travers les tombeaux lentement se promène,
Enleve leur dépouille, & disséquant leur corps,
Pour sauver les vivants, interroge les morts ;
Tandis que dans Cirey du fonds de sa retraite,
Voltaire reprenant cette même trompette,
Par qui fut célébré le plus grand des Henris,
Prépare une Couronne & des jeux à Louis,
Et que du grand Coustou le fier Cizeau s'aprête
D'Ypres & de Menin à tracer la conquête.
Ainsi chaque mortel, par ses talents divers,
Orne, règle, entretient l'ordre de l'univers ;
Ainsi peut subsister le lien salutaire,

Ce lien qui rend l'homme à l'homme
nécessaire.
Que fais-tu cependant au fond d'un
char poudreux,
Fatigué du loisir d'un jour infructueux ?
Tu rentres pour dormir, quand l'uni-
vers s'éveille ;
Le marteau fait lever ton Suisse qui
sommeille ;
Et par ses coups pressés le quartier en
sursaut,
Croit que la ville est prise & qu'on
monte à l'assaut.
Répond : que t'a valu le cours de la
journée ?
Pour qui l'as-tu rendue utile ou for-
tunée ?
Du sort d'un malheureux justement
occupé,
As-tu sauvé sa vigne ou son champ
usurpé ?
Viens-tu de partager le désespoir fu-
neste,

D'une mere arrachée au seul fils qui lui reste,
Qui sçachant qu'un combat va décider son sort,
Passe en un jour cent fois de la vie à la mort.
Hélas ! sans nul objet, sans passions peut-être,
Plein du frivole soin de voir ou de paroître,
Tu sors, lorsque la nuit recommençant son tour,
Nous rappelle au repos qui suit la fin du jour;
Lorsque le Citoyen revient dans sa famille,
Heureux d'y retrouver son épouse & sa fille,
Sa fille digne fruit d'un amour innocent,
Que toutes les vertus douerent en naissant,
Et dont la foi promise acquittera le zèle.

D'un amant vertueux qui n'aima jamais qu'elle.
Près de leur ſaint foyer un repas modéré,
Leur prépare un ſommeil de remords ignoré,
O jour beni des Dieux ! ô bienheureuſe vie ?....
N'y trouve-tu, Damon, rien qui te faſſe envie ?
Non : te voilà parti ; tes chevaux écumans,
Ont déja renverſé trois ou quatre paſſans :
Tel Phaëton jadis alloit roulant le monde.
Mais qui te preſſe ? rien : ton ame vagabonde,
Indifférente à tout, courant ſans rien chercher,
Remet de ſon deſtin le ſoin à ton cocher.

Enfin il te conduit dans cet antre magique,
Où mugit de Rameau la Sibille algébrique,
Où l'on marche en cadence & l'on parle en musique,
Dans ces lieux ou l'amour vend ce fatal poison,
Qui se répand le soir de maison en maison.
Compte-tu d'y trouver quelque beauté nouvelle,
Qui dans ton ame au moins jette quelque étincelle ?
Non, tu viens pour chercher le plaisir qui te fuit,
Ou pour verser l'ennui qui par-tout te poursuit.
Peut-être qu'un souper où Moutiés te destine,
Des ragouts tout nouveaux arrivés de la Chine,
Et que d'un bal confus le bruyant appareil,

De tes ſens amortis ſuſpendra le ſom-
meil ;
Mais d'une ame épuiſée effet trop dé-
plorable !
L'amour te fuit au bal, l'ennui te ſuit
à table.
Je ne t'offrirai point d'écouter les chan-
ſons,
Dont Jeliotte & l'amour éguiſerent les
ſons.
Pour ſentir les effets des chants qu'ils font
entendre,
Il faut avoir une ame, un cœur ſenſi-
ble & tendre.
Ouvre les yeux enfin, & connois ton
malheur.
Si tu ne nous crois pas, crois en du
moins ton cœur.
Songe que le plaiſir qu'inventa la nature,
Comme un remede, & non comme une
nourriture,
Créé pour réparer notre ame & nos
reſſorts,

Te fatigue, t'abat, t'épuiſe en vains efforts :
Sors d'un ſi long ſommeil & reviens à la vie :
Le devoir, le beſoin, la gloire, la patrie,
Déceleront en toi mille talents divers.
Tes yeux vont découvrir un nouvel univers.
Le travail, ſeul remede en l'abſence d'Aſtrée,
Rappellera la faim ſi long-temps ignorée,
Ces jours, ces jours ſi longs dont tu hâtois le cours,
Pour penſer, pour agir te ſembleront trop courts.
Il eſt temps qu'à ton cœur tu commandes en Maître,
Dès qu'on cherche à ſe voir, on aime à ſe connoître.

L'homme n'eſt pas toujours ſi difforme
à ſes yeux ;
Tu trouveras en toi ce germe précieux,
Des vertus dont les Dieux à ton ber-
ceau t'ornerent,
Et que les paſſions ſans relâche étouf-
ferent.
Tu peux d'un ſeul deſir leur rendre tous
leurs droits,
Un mot : tu les verras accourir à ta
voix,
Répandre ſur tes jours, honneurs, ta-
lents, richeſſe,
Et juſqu'à ce plaiſir qui te fuioit ſans
ceſſe.



EN envoyant à M. le Duc de Nivernois l'Homme inutile.

TOi qui ſçais plus qu'un autre, & qui ſçais avec grace,
Mêlange heureux des dons de l'eſprit & du cœur,
Toi des habitans du Parnaſſe,
Le rival & le protecteur,
Qui badines avec Horace,
Dont l'eſprit délicat, juſte; ſublime & fin,
Rend utile & riant chaque objet qu'il embraſſe,
Et que déja l'Hiſtoire place
Entre d'Oſſat & Mazarin;
Reçois de mon loiſir cet enfant clandeſtin.
Lorſque j'ai peint l'homme inutile,
J'ai voulu corriger la jeuneſſe indocile;
Peut-être que j'aurois mieux fait.
De leur envoyer ton portrait.

Ils verroient que dans ton jeune âge ;
L'effort de la raiſon fut ton appren-
tiſſage,
La vérité, tes premiers jeux,
Sans r'en perdre du badinage,
Par qui ſeul la jeuneſſe eſt ſage ;
Par qui ſeul le ſage eſt heureux.

TABLE

DES PIECES CONTENUES

dans ce Volume.

Fin de la Table.

AVERTISSEMENT.

Le Discours sur l'avenement de HENRI IV. *à la Couronne de France, qui forme la troisiéme Piéce de ce Recueil, pourra paroître longue à ceux qui préférent la variété des matières à leur singularité. Cette Piéce rare, & unique dans son genre, nous a paru mériter d'être reproduite sous les yeux des Lecteurs. Quelques personnes auxquelles nous l'avions communiquée, en desiroient vivement l'impression, & nous nous sommes rendus à leurs instances: pour satisfaire en même temps ceux qui aiment la variété, nous avons augmenté le Volume d'une feuille, & nous y avons inseré des Articles moins longs & moins sérieux. Notre soin principal sera désormais de varier de plus en plus les sujets de nos Recueils, & d'en multiplier les articles autant qu'il sera possible dans l'espace que nous nous sommes prescrit.*

LE Recueil *M* se publiera dans le mois de Septembre.

Le cinquiéme Volume du Chansonnier François, avec les airs gravés à la fin de chaque Volume, le 10. Sept.

Les Recueils & Volumes suivants ne se feront pas attendre.

RECUEIL

M

A PARIS,

M. DCC. LX.



REMONTRANCES
SUR
L'ARREST DE PARIS

Du premier jour de Mars 1589. par lesquelles se vérifie, qu'il n'est licite au subjet de s'armer contre son Roy, pour quelque cause ou prétexte que ce soit.



Essieurs, vous nous avez mis en grande peine par l'arrest, en forme d'ordonnance, que vous avez envoyé & fait publier, avec charge de le faire recevoir par tout votre ressort: auquel vous ne vous contentez pas que nous jurions & promettions de vivre & mourir en la Religion Catholique, Apostolique & Romaine: mais passans plus

outre, vous voulez que nous jurions d'employer nos vies & nos biens pour la vengeance des excès prétendus avoir été commis en la ville de Blois au mois de Décembre dernier : qui est, en bon François, nous inviter à faire la guerre à nostre Roi & souverain Seigneur, pour l'irriter davantage, & peut-être le précipiter à faire chose pour laquelle nous gémirions tout le reste de nostre vie. L'indignation du Roi, dit Salomon, est comme un messager de mort, & l'homme sage l'appaisera. De quoi nous avons plusieurs exemples es Histoires anciennes, où nous trouvons que plusieurs fois les Empereurs non-seulement pour grandes causes, ains aussi, pour occasions & raisons fort légères, se sont tellement colérés contre leurs subjects, qu'il s'en est ensuivi de pitoyables persécutions. Antoine en Alexandrie fit assembler toute la jeunesse, laquelle il fit tost après mettre cruellement à mort par sa gendarmerie, seulement pour ce que ils s'estoient ris & mocqués de lui. D'autant qu'étant de petite stature, il sembloit que par ses gestes & par son marcher, il vouloit contrefaire le grand Alexandre. Anastase Empereur condam-

na, comme criminel de lèze Majesté, Héli Evêque de Jérusalem, seulement pour avoir entendu qu'il le blasmoit & se moquoit de ses actions & comportemens. Licinius par une legère & ridicule suspicion qu'il conceut que les Chrétiens prioient Dieu pour Constantin, & non pour lui, les persécuta merveilleusement. Et combien que ces Empereurs se soient grandement oubliés en l'exécution de telles cruautés, toutes fois cela nous doit servir de prévoyance & d'advertissement de nous comporter en gens modestes & prudens envers les Princes & les Rois, & ne les offenser légérement. Au moyen de quoi, Messieurs, je vous supplie, au nom de tous les vrais & bons Catholiques, de nous dispenser d'un tel serment : lequel au lieu d'establir une parfaite union, introduiroit un vraie désunion, & mettroit sus une désunion entre les Catholiques, car tant s'en faut que vostre ordonnance & vostre arrest profite à l'advancement de la gloire de Dieu, au repos de son Eglise, & au bien de ce Royaume, qu'au contraire elle ne sert que pour ruiner la France; que pour enhardir les méchans à mépriser l'honneur de Dieu,

& pour désoler un peuple divisé, à raison que par là vous divisez & séparez les Catholiques en deux partis divers ; l'un, de ceux qui signeront & approuveront votre ordonnance ; l'autre, de ceux qui la refuseront : jugeans ne leur estre loysible par tout droit divin & humain de le faire. Et de fait, je vous supplie au nom de Dieu, considerer un peu sans passion, qui pourroit estre celui, étant vrai Catholique d'effect, & non de parole seulement, comme beaucoup, qui vous fist jurer & signer cette ordonnance : veu que vous-même donnez assez à entendre que vous en avez horreur, n'osans déclarer ouvertement ce que par icelle vous entendez ; qui est de dresser une puissante armée contre le Roi, & lui faire la guerre, afin de venger, sous le prétexte de la Religion, les excès que vous prétendez avoir été derniérement faits : serment directement contraire aux saintes Ecritures, & à ce qui a été de tous les siècles observé & pratiqué par les bons Chrétiens : serment lequel nous apportera tant de malheurs, tant de miseres & de guerres, tant de dépopulation, tant de meurtres, tant d'effusion de sang, tant de désolation &

d'affliction,, qu'il est impossible de le croire, jusques à ce que nous l'appercevions & sentions par effect. Ce qu'il ne nous faudra trouver estrange, & ne s'ébahir, étant un tel serment directement contre Dieu, s'il produit des fruits tragiques, horribles, funestes & misérables. Or pour monstrer que tel serment est contre Dieu, j'userai d'une briéve antithese. Le Créateur de toutes choses dit, C'est à moi la vengeance, & je la retribuerai : vous voulez par ce serment que nous usurpions ce qui appartient à Dieu, en nous invitant à faire vengeance de nostre autorité privée, & contre nostre Prince souverain. Jesus-Christ nous commande de bien faire, & de bien dire, en récompense des injures souffertes : & vous voulez que par armes nous repoussions une injure prétendue. Jesus-Christ ne veut que les siens fassent la guerre sans permission du Magistrat supérieur : & pour ce il reprit les Apôtres aigrement, quand ils demanderent que Jesus-Christ fist descendre le feu du Ciel sur Samarie pour avoir été empêché d'y entrer, & leur dit qu'ils ne sçavoient pas de quel esprit ils étoient poussés : ne veut que ses soldats guerroyent

ſelon la chair, & ſelon l'homme, pour ſe rendre victorieux par l'épée : mais par les armes ſpirituelles qui conſiſtent en la ſeule patience : vous au contraire, voulez que nous faſſions la guerre à notre Rôi, comme ſi nous devions devenir victorieux par les armes corporelles. Noſtre Sauveur & ſes Apôtres nous enſeignent que c'eſt conſcience aux Miniſtres de l'Egliſe de s'entremettre de la guerre en quelque façon que ce ſoit, ainſi qu'anciennement les Flamines, Prêtres de Jupiter, faiſoient conſcience de voir une flotte de vaiſſeaux en équipage de guerre : vous au contraire voulez par ce ſerment que tous, même les gens d'Egliſe, jurent de faire la guerre à leur Roi. Les Apoſtres de Jeſus-Chriſt, & à leur exemple la primitive Egliſe, n'ont autrement fait la guerre aux Rois, qu'en patientant & ſouffrant leurs perſécutions ou fuyant devant eux, ſuivant le commandement de leur Maître notre Seigneur, qui nous enjoinct de nous ſoubmettre en toute crainte, révérence & ſimplicité, aux Rois & Potentats eſtablis & ordonnés de Dieu : vous au contraire, ne nous incitez qu'aux armes contre notre Prince, lequel le Tout-puiſ-

ſant a conſtitué ſur nous, ſans qu'il ſoit loiſible au ſubjet d'entreprendre aucune guerre ſans permiſſion : ſans laquelle toute guerre n'eſt autre choſe que brigandage. Le Sauveur du monde eſt appellé Dieu de paix, l'a donnée & l'a laiſſée à ſes Apôtres, & leur commanda de la ſouhaiter à toutes les maiſons où ils entreront : vous au contraire voulez par ce ſerment, qu'en rejettant la paix, nous nous employions à la guerre contre noſtre Roi. C'eſt pourquoi les anciens Philoſophes, pouſſés ſeulement d'une lumière naturelle, nous enſeignent que c'eſt une choſe contre Dieu, bien que nous le puiſſions, de penſer corriger les Rois par force & par violence, d'autant que les Rois ont l'autorité ſur le peuple, & Dieu l'a ſur les Rois, qui examinera d'une rigoureuſe balance leurs jugemens iniques. Les mêmes Etheniques nous enſeignent ſagement, que pluſtot il faut endurer toutes choſes, que de venir aux guerres civiles, ayans donné grande louange à ceux qui ont mieux aimé aller en exil, & ſe bannir volontairement, que d'être cauſe de répandre le ſang de leurs compatriotes : & pour ceſte cauſe n'ont jamais permis, en victoire obtenue

en telles guerres, demander un triomphe, ni de dresser un trophée à celui qui avoit obtenu la victoire : vous au contraire, vous nous voulez obliger par serment à une guerre civile & très-cruelle. Le serment de fidélité que faisoient anciennement nos François étoit en ces termes: Je jure par Dieu, Jesus-Christ, & le Saint-Esprit, & par la Majesté du Roi, lequel, après Dieu, le genre humain doit sur-tout aimer & servir: car à lui, comme à un Dieu présent & corporel, faut prêter fidèle dévotion, que je ferai, le plus soigneusement qu'à moi sera possible, toutes choses que le Roi me commandera, & que je lui serai loyal & fidèle tous les jours de ma vie, sans aucun dol ni mal engin. Vous, renversans totalement les termes de ce saint serment, par celui que demandez de nous par un parjure & perfidie exécrable, vous voulez que nous jurions lui faire la guerre, que de loyaux nous devenions desloyaux, de fidèles infidéles, de sujets ses ennemis capitaux: & ne faut point couvrir cette rebellion des mauvais comportemens du Roi, lesquels toutes fois par la grace de Dieu ne sont tels que vous prétendez,

principalement en ce qui touche la Religion. Car nous lisons au vieil Testament, que la plûpart des Rois se sont abandonnés à l'idolatrie, exerçans grand nombre & plusieurs sortes d'impiétés & de cruautés contre les saints Prophétes & gens de bien. Exemple en Saül, qui fit meurtrir les Prêtres de Dieu : en Manassés, qui d'une scie fit fendre par le mitan du corps ce bon Prophéte Esaïe : en Nabuchodonosor Roi de Babylone, qui fit jetter les trois enfans, Sidrac, Misac & Abdenago, en la fournaise, & par deux fois abandonner Daniel aux lions. Nous trouvons aussi que ces mesmes Rois, & autres de ce temps-là ont fait de grandes exactions, pilleries & concussions sur leurs peuples & sujets, de quoi les Prophétes ont fait beaucoup de longues & douloureuses complaintes par leurs écrits : & toutes fois nous ne sçaurions remarquer un seul passage auquel les Prophétes ayent incité le peuple à se révolter contre leurs Rois, s'il n'y a eu exprès & particulier commandement de Dieu, pour en substituer d'autres en leur place. Au contraire nous trouvons que les saints Prophétes ont commandé

& exhorté le peuple, avecque une menace épouvantable, d'obéir aux Rois, encore qu'ils fussent Payens, Idolâtres, & oppresseurs de leur peuple, même de les servir : & non-seulement leur ont fait ce commandement, mais ont expressement prié Dieu pour eux, afin que leur vie durast autant sur la terre que le ciel ; & qui plus est, nous trouvons que le Prophéte Ezéchiel fut bien fort irrité contre Sédechie Roi de Jérusalem, detestant grandement sa perfidie, déloyauté & rebellion contre Nabuchodonozor, encore qu'il fut Idolâtre, & disoit que pour ceste désobéissance il ne méritoit moins que la mort : monstrant par cela que le prétexte d'infidélité, d'idolatrie, & d'hérésie n'est suffisant pour servir de cause de revoltement & rebellion contre son Roi ; mais que plutôt en lui obéissant en toutes choses qui ne sont contre Dieu, il convient supporter leur domination, jusques à ce qu'il plaise à Dieu d'avoir pitié de son peuple, pour le délivrer de la captivité des Infidéles, Idolâtres & Hérétiques : tout ainsi qu'après une longue patience, il eut enfin pitié des Hébrieux captifs sous l'Empire des

Assyriens & des Perses, & les remist en sa terre pour le servir comme ils faisoient auparavant. Nous avons de ce une plus grande instruction au nouveau Testament, auquel nous ne trouverons que Jesus-Christ, pendant qu'il a été en ce monde, ait exhorté le peuple à rebellion, encore que les Empereurs de son temps fussent Idolâtres : au contraire, expressément il est écrit avoir tant respecté les Rois, qu'il a commandé de payer à César le tribut qui lui étoit dû. Hérode fils d'Antipater Roi infidèle & Payen, poursuivant à le faire mourir, commande que l'on fît tuer tous les enfans de son âge : & combien qu'il fût le Fils de Dieu éternel pour le pouvoir abymer & foudroyer, pourtant il ne l'a pas voulu faire, ny exhorté le peuple, étant venu en âge, à se revolter contre lui. Il ne l'a non plus fait contre Pilate, devant lequel il comparut, lui reconnoissant que la puissance qu'il avoit lui étoit donnée d'enhaut, & lui permit de faire son procès, encore qu'il fût innocent. Les Apôtres, à l'exemple de leur Maître, nous ont baillé une semblable instruction, nous ayans commandé très-expressément d'obéir à nos Rois, & à

ceux qu'il a pleu à Dieu establir sur nous, encore qu'ils fussent lors Payens. Comme saint Paul nous a monstré la pratique, quand il comparut devant Félix, quand il comparut devant Festus, quand il comparut devant Agrippa, & quand devant eux il plaida sa cause, appella à César, & reconnut sa Jurisdiction, quand il dit : J'assiste au siége judicial de César, où il me faut estre jugé. Et tous ceux-là ayans esté infidéles, il nous faut dire qu'il n'y a cause suffisante pour se revolter contre son Roi, ni contre son Magistrat, voire, comme dit saint Augustin, quand bien il seroit bandé contre la vérité : ains convient plutôt endurer patiemment leur cruauté & sévérité. Vrai est que le dire de saint Augustin demeure véritable, qui est en ces termes : *Si Imperatores in errore essent, & pro errore suo contra veritatem leges darent per quas justi probarentur & coronarentur, non est faciendum quod illi impiè jubent.* C'est-à-dire, que si les Empereurs, estans en erreur, pour l'establir contre la vérité, faisoient des Edits par lesquels les fidéles fussent approuvés & couronnés, il ne faudroit pas leur obéir en ce qu'ils com-

manderoient contre la piété. Et la raison est, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, comme dit saint Pierre. Par le commandement duquel, & de l'Apôtre saint Paul, il convient en toutes autres choses leur porter obéissance, soit bons, ou soit mauvais. Aussi lisons-nous que les premiers Chrétiens, qui estoient bien reformés, & gens de nette & pure conscience, ont porté les armes & combattu sous Marc le Philosophe, Empereur Payen, & persécuteur des Chrétiens, contre la nation des Marcomares. Ce que même ils ont fait sous l'Empereur Constantin, comme sçavent ceux qui tant soit peu ont lû les Histoires Ecclésiastiques. Et saint Ambroise ne trouve pas mauvais l'obéissance que les soldats Chrétiens rendoient à l'Empereur Julian l'Apostat, lesquels il admoneste seulement de ne rien faire contre l'honneur de Dieu. Et Daniel n'a pas été blâmé pour avoir été fidéle à Darius & à Cyrus, jusqu'à avoir trouvé grace envers eux pour son fidéle service, encore qu'il fust Juif de nation, & les autres Idolâtres. Les Chrétiens aussi qui vivent sous l'Empire des Turcs, ne sont

tenus ny reputés excommuniés pour être sous leur domination, & ne sont blâmés pour leur obéir ès choses qui concernent la Police, laquelle ils observent étroitement. Et tant s'en faut qu'ils conspirent contre leurs personnes, & Etat, que nous lisons ès Histoires modernes, que les Moines, appellés Caloyers, du Mont Athos, prient Dieu pour le grand Turc, qui tous les ans leur envoye des aumônes à cette fin. Et si pour ne vouloir obéir aux ordonnances des Empereurs, qui seroient contre la piété & honneur de Dieu, nous sommes persécutés, nous ne sommes pour cela vaincus: comme dit saint Jacques, que la persécution de nostre foi nous forme en patience, laquelle accomplit tout l'œuvre du Chrétien, duquel le propre est de vaincre le mal par le bien, comme dit l'Apôtre: auquel se conforme saint Pierre, nous enseignant que cela est agréable, si quelqu'un, à cause de la conscience qu'il a envers Dieu, endure facherie, souffrant injustement. Vrai est toutes fois que les anciens Chrétiens bien advisés ont souventefois par les armes spirituelles appaisé le courroux des Empereurs

en leurs grandes persécutions, comme témoignent Epiphanius & Justin en l'Apologie à Antonin. Ils n'avoient pas recours aux combats, mais par priéres & oraisons à Dieu ils se confortoient, & ne se vengeoient par factions ny séditions; mais obtenoient la paix de l'Eglise par continuelles priéres & par humbles remonstrances, en quoi ils ont profité grandement. Car Egésippe recite que Domitian estant fort indigné & en colere contre les Chrétiens, les neveux de Jude le vinrent trouver, lui remontrerent que le Royaume de Jesus-Christ n'étoit mondain ny terrien, mais céleste & Angélique; & que les sectateurs d'icelui ne se mêloient d'armes, de couteaux, de guerres, ni de conspirations, mais seulement vaquoient à priéres & oraisons, & à vivre en paix. Ce qu'ayant entendu Domitian, déposant toute mauvaise volonté contre les Chrétiens, commença dès-lors à en avoir bonne opinion, & leur fut plus courtois & gracieux qu'auparavant. Quadratus & Aristides firent le semblable à l'endroit d'Adrian indigné grandement contre les Chrétiens. Car par leurs oraisons, Livres & Apologies, ils adoucirent telle-

ment ſon courroux, qu'ils obtinrent de lui un Edit en leur faveur. L'Apologie de Julian à Antonin eut tant d'efficace & de poids, que l'Empereur fit un Edit, que les Chrétiens ne ſeroient déſormais moleſtés. Apollinaire Hiéropolitain obtint le même de Verus pour les Chrétiens de ſon temps. Pareillement Thémiſtius, par un Livre dédié à Valens, l'appaiſa, & fit que la peine de mort décretée contre les Chrétiens fuſt convertie en banniſſement. Et ne s'en trouve pas un ſeul qui ait voulu ſe défendre par armes, ou qui ait conſeillé de le faire. Et s'il y eut jamais occaſion de prendre les armes contre ſes Empereurs & les Rois, c'étoit lorſqu'ils perſécutoient l'Egliſe de Dieu, & qu'ils exerçoient toutes les cruautés dont ils ſe pouvoient adviſer contre les ſerviteurs de Dieu. Et tant s'en faut qu'ils l'ayent fait, ils ne l'ont pas ſeulement penſé; mais au contraire nous trouvons en toutes les Hiſtoires Eccléſiaſtiques, que plutôt ils ont enduré volontairement la mort, que de réſiſter, & faire la guerre aux perſécuteurs. Cela ſe remarque aux perſécutions que fit ce cruel Néron, qui fit mourir ſaint Pierre & ſaint Paul, &

grand nombre d'autres. Même aux persécutions qui se firent sous les Empereurs Domitian, Trajan, Marc-Aurele surnommé le Philosophe, Antoine, Severe, Maximin, Decius, Valerian, Aurelian, Diocletian, Julian, & autres : pendant lesquelles les Chrétiens, au lieu de se revolter & faire la guerre, ont reconnu & laissé par écrit, que leur établissement & vraie autorité venoit de Dieu, & qu'il leur falloit porter obéissance aux Supérieurs : & que ce n'est à nous de mettre en délibération si nous devons souffrir qu'ils soient Empereurs, & si nous les devons empêcher & leur ôter leur sceptre. Ce qui est plus clairement confirmé par saint Augustin, quand il dit au Livre de la Cité de Dieu : N'attribuons pas la puissance de donner les Royaumes & les Empires sinon qu'à Dieu, lequel donne la facilité du Royaume des Saints aux ames saintes, & les Royaumes terriens aux bons & aux méchans, ainsi qu'il lui plaît. Celui qui les a donnés à Marius & Caïus, à César & à Auguste, les a donnés à Néron. Celui qui les a donnés à Vespasien pere & fils, très doux & très-humains Empereurs, les a donnés au sanguinaire Do-

mitian ; & afin de ne les conter l'un après l'autre, celui qui les a donnés à Constantin Empereur Chrétien, les a donnés à Julian l'Apostat. Autant en dit Théodoret. Et conformement à ceci Tertulian se plaint que de son temps l'on diffamoit les Chrétiens, comme s'ils attentoient contre la Majesté des Empereurs, & les deffend, remonstrant qu'ils n'ont jamais estés Albiniens, Nigriens, ni Cassiens ; adjoustant que le Chrétien n'est ennemi de personne, tant s'en faut qu'il le soit de l'Empereur. Sçachant qu'il est establi de Dieu, il est de nécessité de l'aimer, le reverer, l'honorer, & desirer que lui & tout l'Empire demeure sauve tant que le monde durera. Le semblable a dit Athénagoras, que les prieres des Chrétiens étoient pour l'Empire, afin que le fils succedast au pere, & qu'il s'accrust & augmentast par l'obéissance de toutes les nations, & toutefois ces Empereurs desquels ils parlent n'étoient Chrétiens. Saint Basile en fit de même. Car combien que l'Empereur Valens, Hérétique Arrian, eust commandé à l'un de ses Lieutenans de le faire mourir, & après changeant d'avis, de le bannir, estant ce dernier comman-

dement exécuté, ne laissa de prier Dieu pour la santé de son fils, & fit tant par ses devotes prieres que le fils fût guari. Saint Ambroise semblablement ne conseilla jamais faire la guerre à Théodose le Grand, encore qu'il eût fait mourir sept mille Thessaloniciens, bien lui ferma la porte du Temple : & après l'avoir humilié devant Dieu par pénitence, le reçut doucement au giron de l'Eglise. Et lui reconnoissant sa faute, fit une Loi à la persuasion dudit saint Ambroise, que l'exécution de ses Patentes & Mandemens demeureroient en surséance trente jours après la signification ou publication d'icelles, quand il seroit question de punir quelqu'un plus rigoureusement que de coustume. Arcadius son fils, pour avoir chassé saint Jean Chrysostôme de l'Eglise de Constantinople, fut grandement blâmé & excommunié : Zeno & Athanase, pour avoir été Eutychiens : Lothaire premier pour adultére par lui commis avec Gueldre : & toutefois pour cela leurs subjects ne se revolterent contre eux. Constantin, Hérétique Arrian, travailla l'Eglise Catholique par une infinité de sortes, & se fit baptiser par

Eaxonius Evêque aussi Arrian. Nous lisons aussi en l'Histoire Ecclésiastique, que Eulesices & Sylvanus poursuivis pour obéir à la volonté de l'Empereur, & se rendre Arrians, répondirent qu'il estoit en sa puissance de leur faire souffrir telle peine que bon lui sembleroit, mais qu'il ne pouvoit les contraindre à l'impiété. L'Empereur Théodose fut Arrian, & rejettoit les admonitions de ceux qui l'en vouloient retirer : toute fois enfin il se rendit au giron de l'Eglise. L'Empereur Valens se banda cruellement contre les Catholiques, encore qu'auparavant lui & Valentinian eussent esté affectionnés à la vraie Religion : & toute fois il ne se trouve que de leurs temps les Catholiques les ayent troublés en l'autorité de leurs Empires & Estats, leur ayant fait la guerre, & pris leurs villes comme on fait à présent. Venons aux autres nations. Jean Sans-terre Roi d'Angleterre se rendit Tyran & oppresseur extrême du peuple, & pour ce il fut interdit par Innocent III. & le peuple irrité contre lui en reçut quelque fâcherie : mais après avoir adouci ses mœurs, les Anglois se jetterent à ses pieds, &

finalement chasserent Monsieur Louis de France, qu'ils avoient subrogé en sa place, & reçurent Henry son fils un peu après qu'il fut décedé. Henri VII. aussi Roi d'Angleterre, fit meurtrir & assassiner cruellement ce bon personnage saint Thomas Archevêque de Cantorbery : de quoi par après il fit pénitence, & reconnut sa faute, sans que pour cela ses sujets lui fissent guerre. Henri VIII. du même Royaume fut interdit par le Pape Paul III. toute fois les Anglois ne se départirent de l'obéissance qu'ils lui devoient. Suenon Roi de Dannemarch fit mourir quelques Princes de son sang en l'Eglise fondée de la Trinité, en la ville de Rochelech, à cause de quoi il fut excommunié, l'entrée de l'Eglise lui fut refusée par l'Evêque du lieu, ensemble la Communion des fidèles ; & toute fois pour tout cela ses sujets ne se mirent en fait de le priver de son sceptre ni de sa couronne. Brigerus Roi de Suéde, fut cruel Prince autant qu'il est possible de le reciter, il tourmenta bien étrangement les Ecclésiastiques, particuliérement l'Archevêque d'Ispale, lequel il fit mettre en prison, avec la plûpart des Evêques de son

Royaume, & pour ceste occasion fut lui-même constitué prisonnier par ses freres ses ennemis. Et combien qu'il fût de vie détestable, & d'ailleurs captif & emprisonné, néanmoins ses sujets ne se revolterent contre son autorité, ains contraignirent ses freres de le remettre en liberté, & se soumettre en son obéissance. Boleslaus, Roi de Pologne, étoit un Prince de très-mauvaise vie, adultere public, ennemi de l'Eglise : il fut excommunié par Stanislaus Evêque de Cracovie, après avoir esté auparavant souvent admonesté par lui, qui fut cause que ce Roi le fit mettre à mort : & pour cette cause Grégoire VII. de rechef l'excommunia : néanmoins ce Prince ne laissa à regner du consentement & par l'obéissance des Polonois ses subjects. Vrai est qu'estant allé vers Ladislaus Roi de Hongrie, il se précipita lui-même par un juste jugement de Dieu, comme il est croyable, mais ce fut sans le ministere de ses subjects. Et pour venir à nos Rois de France, nous trouvons en nos Histoires que le Roi Dagobert étoit mauvais Prince, qui pilla les Eglises, ruina les saints Temples, exerça plusieurs cruautés contre les Ecclésiastiques, &

fit d'autres insolences exécrables, par lesquelles il fut fort repris du Pape Severianus, mais d'abondant excommunié, selon aucuns, par saint Amand Evêque du Treschet: & néanmoins son peuple ne se rebella contre lui, mais plustot se mit en prieres, & enfin obtint par la grace de Dieu que ce Prince se reconnut, & servit à Dieu fidélement le reste de ses jours. Philippe Auguste, Roi de France, répudia sa femme Isamberge, sœur du Roi Jean de Dannemarch, à cause de quoi il fut justement excommunié par le Pape Celestin III. il ne fut pas pourtant chassé de son Estat, & son peuple ne se revolta contre lui. Charles VI. fut aussi excommunié par le Pape Benoist XIII. & toutes fois pour cela ses subjects ne se rebellerent contre lui: mais plustot suivant l'Arrest de la Cour de Parlement de Paris, & l'avis de la Faculté de Théologie, se continrent en l'obéissance qui lui estoit due. Chacun sçait comme le Pape Boniface fut irrité contre Philippe le Bel, & comme il l'excommunia: Jule II. contre le Roi Louis XII. & toutes fois les Prélats & Nobles de ce Royaume, par deux assemblées faites, l'une à Paris, l'autre à

Tours, ne laisserent de jurer la foi & hommage qu'ils devoient à leurs Rois & souverains Seigneurs. Le Concile de Constance a condamné ceste Sentence, & l'a déclarée Hérétique, laquelle a soustenu & affirmé estre permis au subject d'attenter à la vie du Tyran. *Non obstante quocumque juramento seu confœderatione factis cum eo, non expectatâ sententiâ vel mandato judicis cujuscumque.* Et conformément à ceci le Concile de Tolede tenu l'an de Notre-Seigneur 644. lorsque le Royaume d'Espagne estoit électif, possedé & occupé par les Gots nation barbare, ordonna ce qui s'ensuit. Nul d'entre nous ne présume de s'emparer du Royaume. Nul n'esmeuve séditions les uns contre les autres. Nul ne machine la mort des Rois : ains le Prince estant mort en paix, les Principaux de la nation (appellés avec eux les Ecclésiastiques) establissent un successeur du Royaume par commune délibération, afin que véritable concorde estant par nous conservée, nul n'entreprenne de diviser le pays & la nation par ambition ou violence. Et s'il advient que ceste admonition n'amende nos pensées, & n'amene nostre

cœur

cœur à pourvoir au ſalut commun, oyez noſtre ſentence. Quiconque d'entre nous, où des peuples d'Eſpagne, par quelque conjuration ou entrepriſe aura violé le ſerment de fidélité qu'il a à la patrie, à la nation des Gots, & conſervation de la vie du Roi, ou qui aura attenté à la vie du Roi, ou dépouillé le Roi de ſa puiſſance, ou par préſomption tyrannique aura uſurpé ſouveraineté Royale, ſoit anathématiſé devant la face de Dieu & ſes Anges, & ſoit ſéparé de l'Egliſe Catholique qu'il aura prophanée par ſon parjure, & de toute l'aſſemblée des Chrétiens, lui & tous les complices de ſon impiété: afin que ceux qui ſont trouvés enveloppés en même faute, ſoyent chaſtiés d'une même peine. Et fut repetée ceſte même ſentence par trois fois: à laquelle tout le peuple & le Clergé répondit, Quiconque oſera contrevenir à ceſte votre détermination, ſoit en exécration, *maran atha*, c'eſt-à-dire en perdition en l'advenement du Seigneur, & tant eux que leurs complices ayent leur portion avec Judas Iſcariot. Amen. Et un docte perſonnage de notre temps très-ſagement a écrit à ce propos les vers qui enſuivent :

Il est permis souhaiter un bon Prince:
Mais tel qu'il est, il le convient porter:
Car il vaut mieux un Tyran supporter,
Que de troubler la paix de sa province.

(*Pibrac.*)

Et la raison de ce que dessus est que les saintes Ecritures nous enseignent les Royaumes estre tenus immédiatement de Dieu, & que souventes fois Dieu permet que le peuple, pour ses pechés, soit gouverné par mauvais Rois, insensés, infidéles, hérétiques, & tyrans, tels qu'étoient en Juda, Roboam, Joram, Ochosias, Achas, Ozias, & plusieurs autres idolâtres; en Israël, Baasa, Achab, Manasses, & quelques autres qui ont régné avec plus d'idolatrie & tyrannie contre les serviteurs de Dieu, qu'il ne seroit de besoin, selon le jugement humain. Mais quand ces choses arrivent, c'est signe que Dieu est grandement courroucé contre son peuple; parce que pour le punir, il s'aide de ces méchans & tyrans Rois, choisis de sa main pour être les bourreaux de sa justice. Contre lesquels néantmoins le peuple n'y doit conspi-

rer pour les raiſons ci-deſſus déduictes ; ains pluſtôt doit recognoiſtre ce qu'il dit par ſes Prophétes eſtre véritable, que lors il nous donne un Roi en ſa fureur, & ce pour nous chaſtiér de ſes verges, afin que par ce moyen nous ſoyons éguillonnés à avoir recours à ſa miſéricorde, de laquelle ſeule nous devons eſpérer délivrance, & non de nos armes, menées, & conſpirations. Quelqu'un me dira que du temps des hiſtoires ci-deſſus alléguées, les Chreſtiens étoient les plus foibles, qu'ils vivoient ſous des Empereurs infidéles & idolâtres, forts & puiſſants, contre leſquels il n'y avoit moyen de réſiſter, & qu'il falloit lors vaincre par patience : & maintenant que les Catholiques ſont forts & puiſſans pour empêcher toute violence, qu'il eſt loiſible de s'oppoſer par les armes contre la malice & oppreſſion des Rois. A cela je répons, que le commandement de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, par lequel il nous eſt commandé d'obéir & honorer les Rois, bons ou mauvais, n'eſt pas pour un temps ſeulement, ni ſujet à mutation, comme les Edits & Ordonnances des Rois de ce monde. Ce que les ſaints

Martyrs & Docteurs de l'Eglise Catholique ont bien recognu véritable par leurs livres pleins d'exemples, instructions & confirmation de ce que je dis. Et si nous voulons examiner les choses de plus près, nous trouverons que la considération de la force & puissance pour faire la guerre par les Catholiques ne vient à propos: car aucun ne peut ignorer, que Jesus-Christ a porté obéissance à des Empereurs infidèles, lui qui estoit & est vrai Dieu & homme, pour user envers eux de sa puissance, s'il l'eust voulu faire ; qui au contraire a enduré plusieurs injures, & enfin la mort sous l'autorité du Magistrat, sans résister par force & puissance, comme il en avoit le pouvoir. Ce qui nous doit servir d'exemple & d'instruction pour nous gouverner en telles choses. Les Apostres de même persécutés injustement par leurs adversaires, encore qu'ils eussent la faveur de la plus grande partie du peuple, qui les saluoient Rois & Dieux, & qui étoient tellement attachés à leur bouche, que s'ils eussent voulu émouvoir une sédition la-dessus, ils eussent esté les plus forts, tant de nombre que de force d'hommes ;

toutes fois ils ont pluſtôt aimé s'en aller & s'enfuir, que de demeurer contre la volonté des Princes, faire guerre, ou eſmouvoir troubles & ſédition, de laquelle le Chreſtien ſe doit retirer le plus loin que faire ſe peut. Du temps de ſaint Denys, Æmilian Gouverneur d'Egypte lui commanda, & aux autres Chrétiens, de vuider la Province : ce qu'ils firent, changerent de lieu, & s'en allerent par des pays rudes & ſauvages. Et eſt choſe remarquable, qu'en cet éxil il y eut des Villans notables, grands & puiſſans perſonnages, entres autres Fauſtin & Aquila, leſquels pour leurs amples moyens pouvoient faire un ſuffiſant amas de gens de guerre, pour s'oppoſer généreuſement au Gouverneur, & eſmouvoir une forte ſédition : ce que néanmoins ils ne voulurent faire, ains, comme j'ai dit, aimerent pluſtôt ſouffrir eſtre chaſſés de leur douce patrie, que ſe revolter contre le Magiſtrat. Valentinian Empereur par une Epiſtre envoyée aux Evêques d'Aſie & de Phrygie, déclare les vrayes marques pour la différence des bons & mauvais Evêques, en ces termes : *Precibus bonorum bella ſedantur in terris : potentia Imperatoris*

non obloquuntur, & legibus illius subjiciuntur. C'est-à-dire, par les prieres des bons Evêques les guerres sont appaisées : ils ne detractent de la puissance de l'Empereur, & se rendent sujets à ses loix. De quoi nous pouvons recueillir combien sont à blâmer ceux qui en leurs prédications ordinaires ouvrent la bouche pour vomir & jetter plusieurs injures contre les Princes & les Rois, & en la chaire de vérité ne prêchent que la guerre, que la cruauté, & que l'effusion de sang. Ausquels saint Cyprien diroit, s'il vivoit, ce qu'il disoit aux Chrétiens de son temps, durant la persécution de Decius : *Persecutio peccatis vestris venit, superbiam sectamini, verbis seculo & non factis renuntiatis, seditioni & dissentioni vacatis; vapulamus igitur ut meremur.* C'est-à-dire, la persécution vient de vos pechés, vous êtes superbes, vous renoncez au monde de parole & non de fait, vous semez & nourrissez division & discution; nous sommes donc punis, mais nous le méritons. Ha ! que diroient ces anciens Evêques & Docteurs de l'Eglise s'ils vivoient aujourd'hui, voyans que contre leur doctrine & exemples, ceux qui devroient

servir de miroirs d'exemple & de patron de toute modestie, & contenir le peuple en toute obéissance envers le Roi, à l'imitation des Prêtres de Mars (qui jettoient le feu de division entre les deux armées, & après se retiroient) en pleine chaire allument le feu de division & de guerre civile? Sans doute que ces bons Evêques auroient conseillé de nous retirer par devers le Roi, & lui dire avec reverence ce que disoit l'Eglise de Constantinople, & ce saint personnage saint Ambroise, à l'Empereur de son temps: *Rogamus, Auguste, & non pugnamus.* Moyens par lesquels ces saints personnages ont appaisé l'ire & le courroux des Empereurs de leurs temps, & non par les armes & rebellions. Or si par tout ce qui a été discouru ci-dessus, il est clair & manifeste qu'il n'est permis au sujet de s'armer contre son Roi, encore qu'il fût infecté de tous vices, comme voulez-vous que nous jurions de faire la guerre à notre Roi, qui est au vu & sçu de tout le monde très affectionné Catholique, & vous-mêmes ne le pouvez nier, pour avoir été nourri parmi vous dès sa premiére & tendre jeunesse, à joindre que les exercices de

piété, l'austérité de sa vie, ses continuelles prieres, ses doctes actions, la continuité & perséverance en icelles font foi combien il est zélé & ardent imitateur de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; & de l'arguer d'hypocrisie, comme font les Albiniens de notre temps, outre que c'est une calomnie méchante, damnable & ridicule, il n'y a propos ny apparence. Jugera-t-on donc que le Roi ait été excité à tels exercices de sainteté, ausquels il a continué par douze ou quinze ans, sinon par une extrême zèle imprimé en son ame envers la Religion Catholique & Romaine? On sçait que naturellement les Rois, pour la grandeur qui est née avec eux, se laissent couler aux plaisirs & délices du monde, n'ayans pas quelquefois autant de soin de la piété qu'il seroit bien requis, pour leur être difficile de se soumettre & ranger aux exercices de dévotion, sinon qu'ils soient poussés par l'esprit de Dieu, & par un zèle véhément, tel qu'a été celui de notre Roi, que l'on ne peut & ne doit ou interpréter que par les effets qu'il en a fait apparoistre tant saintement : avec ce, que c'est entreprendre sur l'autorité de Dieu,

qui s'est reservé la connoissance des secrets & pensées des hommes : & davantage cela contrevient directement à la règle de charité, par laquelle se doivent interpréter à la meilleure part toutes choses, qui de leur nature sont bonnes & saintes, comme ont été de tous temps les comportemens de notre Roi pour ce regard. Mais outre quelqu'un me dira que ce discours pourroit induire les Rois à se licentier davantage à mal faire, pource qu'étans exempts de toutes peines, ils ne craindroient à exercer sur leurs sujets toute sorte de tyrannies, & s'abandonneroient plus facilement à toutes sortes de vices. A ceux-là je répons en premier lieu, que je ne parle que des sujets, ausquels il n'est permis d'attenter par voye de fait à la personne de son Prince ny à son Etat : je dis aussi que pour tout cela les Rois ne sont exempts des censures Ecclésiastiques, quand ils dévoyent, & sont sectateurs d'opinions fausses, ou autrement mal vivans, si après plusieurs remontrances, & qu'on les a ouys en leurs défenses, ils ne veulent reconnoître leurs vices, lesquelles censures sont beaucoup plus à craindre

que nul autre supplice, pour ce qu'elles concernent la perte & damnation de l'ame, qui est beaucoup plus formidable que les peines corporelles. Je dis même, que si la crainte de Dieu, & des peines de l'Enfer futur, les exemples aussi de la misérable & funeste fin des Rois méchans, desquels les Ecritures saintes & prophanes sont remplies, si le soin de leur honneur & reputation, si tout cela ne les retient en leur devoir, moins le pourra faire la crainte des sujets, qu'ils sçavent n'avoir aucune jurisdiction ou puissance sur eux. Et tant s'en faut qu'il soit licite au Chrétien de s'armer contre son Roi pour quelque prétexte que ce soit, qu'il n'est pas seulement permis d'en médire. Tu ne médiras de ton Prince, & ne detracteras pas des Magistrats, dit Dieu le Créateur. Conformement à quoi les anciens disoient que, si on médisoit du Roi, les oiseaux du Ciel lui rapporteroient. Vos Jurisconsultes, par l'advis desquels vous faites profession de rendre la justice à tous, ont eu une même opinion, qu'il n'appartient pas à un des sujets en particulier, ny à tous en général, d'ar-

tenter à l'honneur ny à la vie de son Roi, soit par voye de fait ou de justice prétendue, sous quelque prétexte que ce puisse être. Et leur raison est, qu'en toute Monarchie le Prince a toute puissance souveraine : qu'à lui seul appartient, *Leges condere, interpretari & abrogare* : à lui seul appartient *pugnandi, & belli jus*, le droit & puissance de faire la guerre. Lui seul *gladii habet potestatem, ut nemo sine ejus jussu arma movere & habere possit.* Et ceux qui ont voulu faire autrement, les Romains maistres & exemplaires de la justice du monde, les ont eu en telle horreur, que ceux qui avoient combattu sans la permission du Souverain, encore que l'issue en eust esté heureuse, néanmoins il les punissoient de peine de mort, de sorte qu'en telles choses les peres mêmes n'ont pardonné à leurs enfans. Les exemples sont en Manlius Torquatus, Posthumius, Romains, & en Epaminondas Duc & Capitaine des Thebains, qui condamnerent leurs enfans de peine de mort pour telles fautes : & se rapporte à ceci, que par les loix militaires c'étoit un crime capital à un soldat de planter sa tente en la place assignée au

Général : & les Romains ne tinrent jamais Sylla pour légitime Dictateur, parce que de lui même & de son autorité privée il avoit usurpé la dictature, pour monstrer combien les anciens ont déferé aux Supérieurs. Donc ne faut s'esbahir si les Jurisconsultes ont déclaré le sujet coupable de crime de léze-Majesté au premier chef, qui non-seulement a attenté ou voulu attenter, mais aussi celui qui a donné conseil d'attenter à la personne de son Prince. La Loi ayant trouvé cela si énorme, que celui qui en est prévenu & convaincu sans avoir souffert condamnation, s'il décede, son état & condition, n'est pas diminuée, que ce crime ne se purge par la mort de lui accusé, voir celui qui n'en fut onque prévenu, la Loi le tient comme s'il étoit condamné: Et combien que la Loi excuse le frénétique & furieux, quelque faute qu'il ait commis, sans y avoir égard toutefois, par Arrest de votre Cour de Parlement, un nommé Cabouche furieux fut condamné à mourir, pour avoir tiré l'épée contre le Roi Henri II. encore qu'il ne s'en fut ensuivi aucun effet, ne s'étant efforcé de frapper, pour monstrer clairement qu'on ne

peut alleguer raison ou prétexte suffisant pour permettre au sujet de s'armer contre son Roi. Et qui plus est, combien qu'entre les hommes n'y ait eu peine indicte pour la mauvaise pensée, il y a néanmoins limitation pour celui qui a pensé d'attenter à la vie de son Prince souverain, d'autant que pour cela il est coupable de mort, comme le tiennent même les Jurisconsultes. Davantage, pour l'énormité du crime, & plus facilement le découvrir & punir, toutes personnes sont reçues à l'accusation, le fils contre le pere, l'esclave contre son patron, & le valet contre son maître. Comme l'accusation du fils de Serenus, qui avoit voulu attenter à la personne de l'Empereur Tibere, fut reçue: & celle de Scisimas fils de Ditamis, qui se retira par devers Artaxercès Roi de Perse, & accusa son pere, & revela la trahison d'icelui contre le Roi, la personne duquel doit être inviolable aux sujets, & comme sacrée & envoyée de Dieu, comme disoient les Esséens, les plus saints personnages qui fussent entre les Hébrieux. Et de fait, tout ainsi qu'il n'est licite, ny permis à un fils de mettre la main à son

pere, encore qu'il fût voleur, meurtrier, assassinateur, & qu'il méritât d'être puni de tous les supplices du monde; parce que, comme a dit un ancien, *nulla est tanta impietas, nullum tantum scelus est, quod sit parricidio vindicandum.* Aussi le pere de la patrie, étant plus sacré que le pere naturel, doit être le plus inviolable: de manière que l'on ne peut alleguer suffisante raison pour attenter contre lui. *Quia nulla justa causa videri potest*, disoit Ciceron, *adversus patriam arma capiendi*, par plus forte raison de les prendre contre le pere de la patrie qui est le Roi. C'est pourquoi David ayant eu par deux fois le Roi Saül en sa puissance n'a voulu jamais attenter à sa personne, mais au contraire empêcha qu'on ne lui fist aucun mal, encore qu'étant poussé du malin esprit il eust fait mourir injustement les Prêtres de Dieu, & que par tous moyens il eust recherché à faire mourir David. Saül étoit autant & plus mauvais qu'un Hérétique, il avoit laissé & abandonné le service de Dieu, pris le conseil des Magiciens & Enchanteurs, commis un grand nombre de méchans actes, le

moindre desquels méritoit la mort par la Loi de Moyse : mais pour tout cela David ne voulut onques attenter à sa vie n'y à son honneur, ny se revolter contre lui, ains aima mieux se bannir soi-même hors du Royaume que d'en venir là. Et qui plus est, Saül mort à la guerre, sa tête apportée à David, il fit mourir celui qui la lui apporta, disant : Va, méchant. As-tu bien osé mettre tes mains impures sur celui que Dieu avoit sacré ? Tu en mourras. Et auparavant a dit plusieurs fois par acclamation : Quel est celui qui touchera l'oint du Seigneur, & demeurera innocent ? Nous lisons aussi que Tertulian, l'un des plus anciens Docteurs de l'Eglise, appelle l'Empereur le second après Dieu, pour montrer combien est sacrée & inviolable la personne des Rois. Si donc la Loi de Dieu, les prédications, exhortations, & exemples des saints Prophétes : si le commandement de Jesus-Christ & de ses Apôtres, leurs exemples, vie & conversation : si tout ce qui a été pratiqué de tout temps par les saints personnages & Catholiques qui ont été depuis Jesus-Christ jusques à présent : si

vos Jurisconsultes, si vos Arrêts, & des autres Cours souveraines, donnés sur cas pareils : brief, si tout Droit divin & humain nous deffend de porter les armes contre notre Roi, autrement demeurer convaincus du crime de léze-Majesté au premier chef, comme voulez-vous que nous fassions serment d'employer nos vies & nos biens pour exercer vengeance contre notre Roi, & s'opposer à sa volonté contre tout Droit divin & humain? Et quand bien nous l'aurions juré par force, crainte, ou autrement, ne sçavez-vous pas, comme tant de fois vous l'avez jugé selon vos droits, Que *in omni voto seu juramento semper excipitur jus superioris?* Qui vaut autant à dire que tout serment fait au préjudice du Souverain n'est obligatoire ny tenable. A quoi tend donc cela qu'avec tant d'instance vous requerez de nous ce serment avec commination & menace de faire procès-verbal de ceux qui le refuseront, pour puis après, comme il est croyable, saisir leurs personnes & leurs biens? sinon pour irriter davantage nostre Roi, & l'inciter à faire chose dont nous serions tous grandement fâ-

chés, comme déja nous en avons de la preuve. Ne seroit-il pas meilleur & plus convenable de supplier humblement Sa Majesté d'appaiser son courroux, & d'amolir son cœur, quittans de nostre part toutes factions, & mettans bas les armes, pour puis après, étans reconciliez à lui, louer Dieu, & selon ses commandemens servir fidélement notre Prince? Ne seroit-il pas plus séant pour vous & pour tout le Royaume retenir en vos jugemens votre premiére & accoustumée intégrité, gravité, & constance, sans à présent vous en départir peut-être à la passion d'autrui? Toujours par vos Arrêts, comme en pareilles autres Cours de Parlement de ce Royaume, vous avez déclaré criminels de léze-Majesté ceux qui tant peu que ce soit ont attenté contre leur Roi, & lui ont fait la guerre: d'où vient ce subit changement, que ce que vous avez tant de fois condamné, vous nous invitez, voire semblez nous condamner à le faire, & nous y voulez obliger par serment? Quel Evangile, quelle Ecriture, ou quelles loix avez-vous trouvées depuis deux ou trois mois, qui vous ont ainsi fait changer d'opinion? Car quand vous

voulez que nous jurions d'employer nos vies & nos biens pour la vengeance du fait de Blois, qu'est-ce autre chose, comme j'ai dit ci-devant, sinon nous vouloir contraindre à la guerre contre le Roi, suivant cette maxime vulgaire de Théologie & de Philosophie, *Qui vult finem, vult quoque & media*; puisque cela ne se peut faire de notre part, sans la guerre, sans commettre crime de léze-Majesté tant exécrable, que les peres même n'ont pardonné à leurs enfans, comme nous l'avons montré ci-dessus? Voulons-nous endurer cette honte d'être moins affectionnés à la vérité, que ceux de la confession d'Ausbourg & de Genève qui se sont séparés de nous, les principaux Docteurs desquels ont écrit, qu'il n'est licite se revolter contre son Prince souverain, conformement à ce qui a été déterminé de tous temps par les Théologiens, sinon qu'il y eût mandement spécial & indubitable de Dieu? Jéhu sacré Roi par le Prophéte, avec commandement exprès de faire mourir la race d'Achab, ne le voulut jamais faire, pour toutes les cruautés, exactions, & meurtres des Prophétes que cet Achab & Jesabel avoient com-

mis, jusques à ce qu'il lui eust esté expressément mandé de Dieu par la bouche du Prophéte. Et ne viennent en conséquence au contraire les exemples de Aod ou Aud, qui occit Æglon Roi des Moabites, de Jaël qui tua Sisara Capitaine général de Jabin Roi des Chananéens, de Judith qui tua Holophernes Lieutenant de Nabuchodonozor, d'autant que ces tueurs, ou, pour mieux dire, ces exécuteurs de la Justice divine n'estoient sujects naturels de ces Rois là, qui estoient estrangers tyrans, usurpateurs de l'Estat de Judée. Puis ils avoient exprès commandement de Dieu de le faire. Car quant au premier, il avoit esté suscité de Dieu Sauveur du peuple d'Israël, comme Othoniel le fut auparavant, ainsi que recite l'Ecriture. Jaël pareillement, comme la Prophéteffe Debora le predit à Barac, & l'oraison de Judith exaucée montre assez que ce qu'elle en fit étoit par le même commandement de Dieu. Et pour le regard de Jéroboam qui se rebella contre Salomon, il lui fut commandé par le Prophéte Ahias Silonite en ces termes : Voici, dit le Seigneur Dieu d'Israël, je romprai le Royaume d'entre la main

de Salomon, & t'en baillerai dix lignées. Ce qui monſtre évidemment combien ſont ignorans ceux, qui ſous couleur de ces exemples veulent couvrir & excuſer la rebellion des ſujets envers leurs Rois légitimes & naturels. Voulez-vous davantage, que nous qui avons eſté nourris en la ſainte Religion Catholique & Romaine, en l'école de laquelle nous avons appris de porter honneur à noſtre Roi, & de lui obéir en toutes choſes, qu'en perdant tout à un coup ce beau titre de Catholiques, l'on nous appelle Albiniens, Nigriens, & Caſſiens, qui eſtoient du temps de Tertulian pour adhérer à leur méchante & damnable opinion? Voulez-vous auſſi que nous reſſemblions à ces mauvais garnemens de Judas Gaulanite, & de Saddoc, deſquels parle Joſèph en ſes Antiquités Judaïqnes, qui ſe revolterent, & firent révolter le peuple contre leur Roi, ſous couleur de défendre le bien & liberté publique? Que nous enſuivions Fernand d'Avalos, & l'Evêque de Zamora auteurs de la faction qu'ils appelloient l'union d'Eſpagne, & leurs complices, qui en ces derniers temps pour pareille cauſe ſe rebellans, firent

aussi rebeller le peuple de Castille contre leur Roi l'Empereur Charles cinquiéme, pour à leur exemple remplir toute la France de brigandages, de voleries, d'assassinats, & de meurtres, & engendrer entre nous, comme ils firent, une guerre plus que civile, & si cruelle, & qu'enfin nous laissions ce pauvre Royaume, misérablement désolé, en proye à l'estranger: cependant que les auteurs de ces malheurs & les méchans sous ces prétextes feront leurs profits particuliers à l'exemple des dessusdits. Lesquels auteurs n'en peuvent espérer qu'une issue triste & malheureuse pour eux, comme elle a toujours esté à l'endroit des perturbateurs du repos public, & de ceux qui commettent félonie à l'encontre de leurs Rois. Pour conclusion de ce discours, puisque nous ne pouvons estre déliés & absous du serment de fidélité que nous avons saintement juré à nostre Roi, que naturellement nous lui devons, & par l'exprès commandement de Dieu, sur l'ordonnance duquel vous ne pouvez entreprendre, & lequel serment vous ne pouvez remettre, puisque votre puissance & Jurisdiction dépend de lui, nous vous sup-

plions au nom de Dieu cesser ce trouble, & n'user de force à faire faire le serment que vous requerez de nous contre notre zèle & contre notre conscience, afin de laisser nos ames en repos, & qu'en icelui nous puissions vivre le reste de nos jours sous sa protection & obéissance en Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de laquelle il a toujours esté grand zélateur & protecteur.

PROVERBE XIX.

L'indignation du Roi est comme le frémissement du lionceau ; mais sa bénévolence est comme la rosée sur l'herbe.

Fait le 18. Avril 1589.



RELATION de la victoire remportée par le Roy près le Village d'Ivry sur Eure, le Mercredi 14. Mars 1590.

LA guerre & le feu ont cela de semblable, comme quand l'un rencontre une matière de soi bien disposée à brûler, il ne tarde gueres à en faire saillir la flamme; au contraire, si c'est quelque souche terrestre & humide, il l'a plutôt reduite en cendre, qu'il en soit apparu une seule étincelle.

Ainsi quand l'autre enflamme un cœur généreux, elle le pousse aussi-tôt aux peines & aux périls, & ne tarde gueres qu'il n'en apparoisse quelque belle lumière; mais si c'est un courage pesant & mol, elle l'appésantit & amollit davantage; & plus le péril est pressant, moins il a de force & de vigueur.

Les preuves de cela nous ont été si familiéres aux actions du Roi & de ses ennemis, qu'il ne s'est pas quasi passé un seul jour depuis son avénement à la Couronne que nous n'en ayons eu quelqu'une. Mais entre toutes, celle de cette

heureuſe victoire, qu'il a plû à Dieu lui donner ſur eux en la bataille qui fut donnée près d'Ivry le 14. de ce mois, eſt ſi célèbre & mémorable, qu'elle mérite eſtre décrite, & que la deſcription ſoit bien confirmée par bons témoignages; car plus elle ſera véritable, moins elle ſera vrai ſemblable & crédible.

Pendant que le Roi recouvroit en moins d'un mois par ſiéges & aſſauts huit ou dix des meilleurs villes de la Baſſe-Normandie, le Duc de Mayenne menaçoit & ſe vantoit tous les jours qu'il ne faudroit d'y venir avec ſon armée pour lui faire lever le ſiége où il le rencontreroit, même celui de la ville de Honfleur, qui a un port de mer: toutes fois il ne s'en eſt jamais mis en aucun devoir.

S. M. au contraire, ſans le menacer; ayant recouvré ladite ville d'Honfleur, lui vint faire lever celui qu'il tenoit, il avoit lors plus de quinze jours, devant la ville & fort de Meulan, diſtant de Honfleur de plus de trente lieues; lui ayant, ce faiſant, préſenté la bataille qu'il y avoit grande apparence qu'il devoit accepter, ayant alors une fois autant de forces que S. M. en pouvoit avoir.

Cependant

Cependant le Duc de Mayenne n'estimant son avantage assez grand, ne voulut pas joindre pour cette fois, & ayant avis que quinze cens lances & quatre ou cinq cens Arquebusiers à cheval qu'on lui envoyoit de Flandres, étoient déja entrez en France, il les alla recueillir.

S. M. se résolut de prendre le premier dessein qu'elle avoit eu d'assiéger la ville de Dreux, où elle fut rencontrée de Messieurs le Grand Prieur & Maréchal d'Aumont & du sieur de Givry, qui lui amenerent de bonnes troupes.

Peu de jours après qu'elle fut arrivée audit siége, & comme elle l'alloit pressant & achevant, elle fut avertie que le Duc de Mayenne, ayant joint ses forces étrangeres, conduites par le Comte d'Egmont, qui en étoit général, publioit qu'il venoit droit affronter l'armée de S. M. assurant ceux de son parti, qu'il la forceroit au combat en quelque lieu qu'il la pût rencontrer. Et de fait bientôt après elle sçut qu'il avoit la tête tournée vers la riviére de Seine, pour la venir passer sur le pont de la ville de Mante, qui tenoit pour eux, & qui n'est

distante de celle de Dreux que de huit ou neuf lieues.

Sur quoi S. M. bien qu'elle eut considéré que c'étoit au Duc de Mayenne, qui ne subsistoit que par une force empruntée, de précipiter, & hazarder, & qu'à elle le temporiser ne pouvoit lui apporter que de l'avantage; qu'elle avoit des forces étrangeres en Champagne qui cheminoient pour la venir rencontrer qui valoient bien celles de Flandres qu'avoient recouvrées les ennemis, & que l'évenement d'une bataille étoit périlleux, mêmement * en ces quartiers éloignez de ses retraites, & aussi que ceux qui font l'injure sont ordinairement plus courageux que ceux qui la repoussent : Elle eut néanmoins d'autres raisons plus fortes & plus solides, dont j'estime que les plus certaines furent la confiance qu'elle a en la bonté de Dieu, & la justice de sa cause, & aussi en la connoissance qu'elle a de ceux à qui elle a affaire, les ayant déja maniez à Arques & ailleurs, où ils avoient toujours conservé leur possession de fuir, & d'être battus, elle se résolut de ne leur point faire perdre leur voyage.

* Principalement.

Ayant donc eu avis certain que le Duc de Mayenne & son armée étoit entiérement passée, & avancée jusqu'au village de Dammartin, qui étoit deux lieues en avant vers elle, elle partit de devant Dreux le Lundi 12. Mars, & commença dès-lors à faire marcher son armée en bataille, ensorte que ceux de la ville se contenterent d'en voir l'ordre de dessus leurs murailles, sans en approcher de plus près.

S. M. vint loger le même jour à la ville de Nonancourt * qui s'étoit peu de temps auparavant fait prendre par assaut, & fut pour prendre le gué d'une petite riviére qui y passe. Sitôt qu'elle y fut arrivée, elle fit avertir que le lendemain un chacun se tint prêt.

Le soir & la nuit étant S. M. retirée, elle dressa & peignit elle-même le plan de sa bataille, lequel dès le grand matin elle montra à M. de Montpensier & à Messieurs les Maréchaux de Biron & d'Aumont, Baron de Biron Maréchal de camp, & autres des principaux Capitaines de l'armée, qui tous d'une voix

* Petite Ville sur la riviére d'Avre qui sépare le pays Chartrain d'avec la Normandie, Diocèse d'Evreux.

se trouverent si bien, & fait avec tant de jugement & prudence militaire, qu'ils n'y changerent rien: elle le mit en même temps ès mains du Maréchal de Biron pour avertir chacun de son rang & de sa place.

Elle choisit ce même matin le sieur de Vicq, qui est l'un des anciens Mestres de camp de l'Infanterie Françoise, pour sergent de bataille.

Cela fait, S. M. voulut entamer ce grand œuvre par une sainte priére, qu'elle fit publiquement à Dieu, l'attestant qu'il connoissoit l'intérieur de son cœur, & qu'il sçavoit si c'étoit appetit de sang, desir de vengeance, ou quelqu'autre dessein de gloire ou d'ambition, qui le fit resoudre à ce combat; qu'il étoit son juge & témoin irréprochable; que rien ne l'y poussoit que la charité qu'il porte à son pauvre peuple, duquel il préfére le repos à la sureté de sa vie: le supplia d'en ordonner à sa volonté, comme il verroit être nécessaire pour le bien de la Chrétienté, & le vouloir en particulier conserver autant qu'il le connoissoit propre & utile au bien & repos de cet Etat, & non plus.

Cette priére éloquente quant aux ter-

mes, mais qui paroissoit encore plus pure & dévote en l'intention, ravit tant tous les assistans, que chacun à son exemple en fit de même, & on vit aussitôt les Eglises de Nonancourt pleines de Princes, Seigneurs, Noblesse & soldats de toutes nations ouir Messes, se communier & faire tous offices de vrais & bons Catholiques.

Ceux de la Religion firent aussi de leur côté leurs priéres & dévotions.

Cela fait, on eût jugé aux contenances assurées d'un chacun, qu'il n'y avoit celui qui n'eût une révélation particuliére de son bon Ange, de l'heureux succès qui en devoit arriver.

S. M. fit assigner le rendez-vous au village de saint André, distant de Nonancourt de quatre lieues sur le chemin pour aller à Ivry, où il estimoit que l'ennemi & son armée étoient logez. Au delà de ce Village il y a une grande plaine bordée à vue de quelques autres Villages, & d'un petit bois appellé la Haye des Pics. Toutes lesdites troupes y étant arrivées, S. M. avec Messieurs les Maréchaux de Biron & d'Aumont, & le sieur Baron de Biron Maréchal de camp, commencerent à les dresser en

bataille ſuivant le plan qui en avoit été réſolu, qui étoit tel : S. M. qui a expérimenté en d'autres batailles & combats qu'il eſt plus avantageux de faire combattre la Cavalerie en eſcadron qu'en haye, même la ſienne qui ne porte point de lance, elle départit toute ſadite Cavalerie en ſept Régimens rangez, en autant d'eſcadrons, & toute ſon Infanterie aux flancs deſdits eſcadrons, qui avoient chacun une troupe d'enfans perdus. Le front de ladite armée étoit quaſi en droite ligne, toutefois faiſant un peu de cornes aux deux bouts.

Le premier eſcadron de la main gauche étoit celui de M. le Maréchal d'Aumont, qui pouvoit être de trois cens bons chevaux, qui avoit à ſes côtez deux Régimens d'Infanterie Françoiſe. Le ſecond étoit celui de M. de Montpenſier qui étoit de même nombre de trois cens chevaux, & avoit au côté gauche quatre cens Lanſquenets, au côté droit un Régiment de Suiſſes, couverts chacun deſdites forces étrangeres d'Infanterie Françoiſe. Un peu devant leſdits eſcadrons, étoit celui de la Cavalerie légere en deux troupes ; l'une où étoit M. le Grand Prieur Colonel d'icelle,

& en l'autre le ſieur de Givry Maréchal de camp de ladite Cavalerie légere, qui pouvoit être de quatre cens bons chevaux.

Un peu tirant plus à gauche étoit l'artillerie qui étoit de quatre canons & deux coulevrines.

Le quatriéme étoit celui dudit ſieur Baron de Biron, qui pouvoit être de deux cens cinquante chevaux, & en même ligne que celui des chevaux legers, & un peu plus à la gauche & quaſi au-devant de celui de M. de Montpenſier.

Le cinquiéme eſcadron étoit celui du Roi qui faiſoit cinq rangs, en chacun deſquels il pouvoit y avoir de front cent vingt chevaux, de ſorte qu'il pouvoit être de ſix cens bons chevaux. Il avoit à ſa gauche deux Régimens de Suiſſes des Cantons de Glaris & Griſons, & à ſa droite un autre gros bataillon de deux autres Régimens de Suiſſes, l'un du Canton de Soleurre & l'autre du Colonel Baltazard qui étoient les deux de dix-huit enſeignes : leſdits bataillons ayant chacun aux aîles de la main droite le Régiment des Gardes & de Brigneux, & de la gauche ceux de Vignole & de ſaint Jean.

Le ſixiéme étoit celui de M. le Maréchal de Biron, qui pouvoit être de deux cens cinquante bons chevaux, ayant auſſi à ſes côtez deux Régimens d'Infanterie Françoiſe.

Et le ſeptiéme étoit celui des Réiſtres qui pouvoient être auſſi de deux cens cinquante chevaux, & qui avoient comme les autres aux côtez, de l'Infanterie Françoiſe.

Les choſes avoient été ſi bien diſpoſées, & le Roi, Meſſieurs les Maréchaux & Baron de Biron y firent telle diligence, qu'en moins d'une heure tout fut mieux en l'ordre qu'il devoit être, qu'un peintre ne l'eut ſçu pourtraire, pendant que S. M. fit un peu raſſeoir ſon armée en cet ordre, environ les deux heures après midi, y arriva M. le Prince de Conti avec ſa troupe de Cavalerie & quelqu'Infanterie; y arriverent auſſi enſemble les ſieurs de la Guiſche Grand Maître de l'artillerie, & Dupleſſis Mornay, auxquels ſur l'avis de leur arrivée, avoit été donné place dans l'eſcadron de S. M.

Cependant S. M. avoit envoyé les chevaux legers découvrir du côté de la main droite, eſtimant que l'ennemi fût

logé audit Ivry, qui est un grand Bourg où il y a un pont sur la riviére d'Eure, & en résolution de l'y aller attaquer ; mais ils n'eurent pas fait un quart de lieue, qu'ils découvrirent & avertirent * que l'ennemi avoit été plus diligent que l'on n'avoit pensé, & qu'il étoit entiérement passé en deça de la riviére d'Eure, & qu'il commençoit à paroître en bataille.

On a sçu depuis que cette diligence qu'il avoit fait de passer la riviére d'Eure n'étoit pas en opinion de trouver l'armée du Roi si près ; au contraire c'étoit pour s'avancer pour la venir rencontrer près de Verneuil, où ils pensoient que S. M. sur le bruit de leur acheminement s'étoit retirée. Et de fait ils avoient déja envoyé leurs Maréchaux des logis & Fourriers pour faire leurs logis dans tous les Villages qui bordoient cette plaine, où l'armée de S. M. s'étoit mise en bataille.

Sitôt que cette nouvelle fut venue que l'ennemi paroissoit, on entendit une allégresse universelle en toute l'armée, à laquelle S. M. fit au même temps tourner la tête du côté où il étoit, & n'eut

* Apperçurent, reconnurent.

gueres cheminé, que l'on commença à le découvrir à la vue, toutes fois fort éloigné, & entre les uns & les autres il y avoit un village, duquel ils s'étoient saisi, que S. M. fit incontinent attaquer, & leur fit quitter.

Il y a apparence que les ennemis ayant vû le grand chemin que S. M. avoit fait pour les venir rencontrer, qu'ils lui garderoient du moins ce respect de venir un peu au devant de lui, toutes fois ils demeurerent immobiles.

S. M. voyant qu'il se faisoit déja tard, & le soleil près de se coucher, & n'ayant pû reconnoître quelle étoit l'assiette de leur camp, qu'il y avoit grande conjecture qu'elle devoit être avantageuse, puisqu'ils en étoient si jaloux, qu'ils ne la vouloient point abandonner, elle ne fut pas conseillée d'avancer davantage; elle se tint ferme, envoyant & allant elle-même reconnoître l'ennemi, & l'entretenant incessamment de quelques escarmouches, où on commençoit à reconnoître que la résolution & valeur étoit bien inégale des uns aux autres. Car douze de S. M. en faisoient tourner deux fois autant.

Il y fut pris des ennemis qui rappor-

terent que le nombre de leurs gens de guerre étoit plus grand que l'on ne disoit, & au reste qu'on leur faisoit entendre qu'ils venoient plutôt à la suite d'une route * déja avenue, que pour disputer une bataille.

Pendant que ladite armée étoit ainsi en cet ordre, arriverent les troupes des garnisons de Dieppe, Evreux, le Pont de l'Arche, & autres Compagnies de Seigneurs & Gentilshommes de Normandie, qui pouvoient être de deux cens bons chevaux & plus, qui prirent aussitôt place dans le Régiment de M. de Montpensier.

Ces deux armées demeurerent ainsi tout ce jour à la vue l'une de l'autre, sans qu'il s'y entreprît rien davantage que quelques légeres escarmouches, & la prise de ce village qu'on leur fit quitter.

La nuit étoit quasi toute fermée qu'elles étoient encore en bataille, enfin elles furent contraintes de se loger.

Le logis de la personne du Roi fut à Foucrainville, qui est un petit village un peu à la gauche de cette plaine, où l'armée avoit été premiérement mise en

* Deroute, on ne disoit pas autrement.

bataille, le reste de l'armée fut logé aux autres villages, que ceux de la Ligue pensoient avoir ce jour-là pour eux.

Comme le Roi avoit presque été le premier qui s'étoit le matin trouvé au rendez-vous, aussi fut-il le dernier à se retirer au logis, ayant voulu avant de départir, voir la forme du logis des ennemis, & ordonner de toutes les gardes de son armée.

Etant S. M. arrivée à son logis, qu'il étoit plus de deux heures de nuit, ayant un peu repeu, il envoya avertir un chacun de se tenir prêts à la pointe du jour. Il le fut bien plutôt; car s'étant jetté sur une paillasse & reposé deux heures, soudain il envoya querir des nouvelles des ennemis. On lui rapporta premiérement qu'il y avoit apparence qu'ils eussent repassé la riviére, parce qu'en leurs places de bataille il y avoit des feux, mais qu'il sembloit qu'il n'y eut personne derriére. Il y renvoya pour la seconde fois, & lui fut rapporté que sans doute les ennemis n'avoient point repassé la riviére, & qu'ils étoient logez aux villages qui bordent la riviére d'Eure derriére leur place de bataille, & au reste qu'il n'y avoit point d'apparence

qu'ils fussent pour repasser ; parce que s'ils l'eussent voulu faire, ils eussent commencé dès la nuit.

Ce rapport conforta S. M. qui sembloit appréhender de perdre cette occasion. Elle recommença cette journée comme elle avoit fait la précédente, par une très-dévote priere à Dieu, qu'elle fit publiquement, & tout haut parlant à Dieu devant les hommes, ainsi qu'il parle & vit avec les hommes, comme estimant être toujours vû & entendu de Dieu.

Le point du jour venu, les Princes, Messieurs les Maréchaux commencerent à se rendre près de S. M. qui mit derechef la forme de la bataille en délibération, où il fut par eux conclu qu'il ne s'y pouvoit rien ajoûter de mieux.

Pendant que S. M. voulut déjeuner, les Princes, Maréchaux & autres Seigneurs allerent ouir la Messe, & faire leurs dévotions, & de là chacun alla repaître. Et quoique cette nuit eût été bien rude pour plusieurs, ayant la plûpart été contraints de camper ; cependant la confirmation de cette nouvelle, que ce jour-là se donneroit la bataille

les remplit tous de telle joye, que le jour couvrit avec les ténèbres de la nuit toute la mémoire du mal & de la peine qu'ils y avoient reçu, & tout le jour précédent.

S. M. se rendit sur le champ de bataille vers les neuf heures; & peu après s'y rendirent toutes les troupes, lesquelles à mesure qu'elles arrivoient, étoient toutes sçavantes de leurs places, de sorte qu'à dix heures du matin toute l'armée fut dans l'ordre où elle devoit être. Celle des ennemis parut aussi en même temps, en lieu un peu plus élevé, & aussi un peu plus reculé qu'elle n'étoit le jour précédent.

L'ordre & disposition de leur armée pour la bataille étoit quasi pareille à celle de S. M. excepté que les pointes avançoient davantage, & avoient un peu plus de forme de croissant.

Ainsi que la Cornette de S. M. étoit au milieu de ses escadrons, si étoit celle du Duc de Mayenne; mais c'étoit au milieu de deux escadrons de lances de celles qui étoient venues de Flandres, qui pouvoient être de douze à treize cens chevaux. La Cornette du Duc de

Mayenne pouvoit être aussi de deux cens cinquante chevaux, & bien autant qui étoient de la troupe du Duc de Nemours qui s'y vint joindre, qui faisoient un troisiéme escadron au milieu des deux autres, faisant près de dix-huit cens chevaux qui marchoient toujours ensemble. C'est pourquoi ledit Duc de Nemours & le Chevalier d'Aumale s'estimerent plus surement en ce gros escadron, que l'un parmi les chevaux légers, & l'autre à la tête de l'Infanterie dont ils étoient Colonels.

Aux côtez de cet escadron étoient leurs deux Régimens de Suisses couverts aussi d'Infanterie Françoise : il y avoit auprès deux autres escadrons moyens de lances, celui de leur main droite étoit de leurs chevaux légers François, Albanois & Italiens, celui de main gauche étoit encore de Walons & Espagnols : entre deux étoit aussi de l'Infanterie, tant de François que de Lansquenets.

Les deux pointes étoient deux gros blocs de Réistres, qui pouvoient être, sçavoir celui de leur main droite de sept cens chevaux, & celui de la gauche de cinq cens.

Ils n'avoient que deux couleyrines &

deux bastardes qui étoient à leur main gauche.

S. M. ayant reconnu qu'ils étoient opiniâtres, & ne vouloient aucunement s'avancer, elle résolut de faire le voyage entier en bonne intention de leur en faire la dépense, & s'avança plus de cent cinquante pas, gagnant aussi par ce moyen le dessus du soleil & du vent qui eut pû rejetter la fumée de toutes les arquebusades dans son armée, avantage qui n'est pas petit un jour de bataille. Comme elle fut approchée, Sa Majesté & tous ses Capitaines reconnurent à vue que les ennemis étoient en bien plus grand nombre que l'on n'avoit estimé; car il fut jugé qu'ils étoient plus de quatorze mille chevaux, & dix à douze mille hommes de pied; mais il semble que ce fut un surcroît de courage qui leur fut donné.

L'armée de la Ligue étoit bien plus chargée de clinquant d'or & d'argent sur leurs cazaques; mais celle du Roi l'étoit bien plus de fer, & ne se pouvoit rien voir de plus formidable que deux mille Gentilshommes, armez à cru de la tête jusques aux pieds, brûlans d'affection de faire en telle occasion un

bon ſervice à leur Roi, à leur patrie; & ſervir par même moyen à la conſervation de leurs fortunes & familles qu'ils voyoient que l'on vouloit expoſer en proye aux étrangers. Cette réſolution valoit deux fois autant de forces, comme il y parut, & que ce n'eſt pas en cela le nombre qui fait le poids.

S. M. étant à la tête de ſon eſcadron, dont le premier rang n'étoit que Princes, Comtes, Chevaliers du Saint-Eſprit, & des principaux Seigneurs & Gentilshommes des principales familles de la France, elle recommença à prier Dieu, & fit exhorter un chacun d'en faire le ſemblable, comme il fut fait, avec un zèle ſi ardent, qu'il eſt indubitable qu'il pénétra le Ciel.

Elle partit auſſitôt dudit eſcadron & commença à faire une paſſade à la tête de ſon armée, animant un chacun avec une grande modeſtie, & néanmoins pleine d'aſſurance & de réſolution. Retournée qu'elle fut en ſa place, arriva le ſieur de Marivaux qui la vint avertir que les troupes de Picardie qu'amenoient les ſieurs de Humiéres, de Mouy & autres Seigneurs & Gentilshommes du pays, qui pouvoient être de plus de

deux cens chevaux, étoient à deux mille pas du champ de bataille. Pour cela, comme s'il eût été conduit de l'esprit de Dieu, qui lui prescrivit l'heure qu'il devoit commencer, il ne la voulut pas différer d'un point, & envoya commandement au sieur de la Guiche grand Maître de l'artillerie de faire tirer; ce qu'il fit incontinent, & avec grande promptitude & très-à-propos, dont les ennemis reçurent grand dommage.

Il avoit fait tirer neuf canonades avant que les autres eussent commencé. Après trois ou quatre volées de part & d'autres, l'escadron de leurs anciens chevaux Legers, tant François, Italiens qu'Albanois, qui pouvoient être de cinq ou six cens chevaux voulut avancer pour venir à la charge contre celui du Maréchal d'Aumont, menant avec eux les Lansquenets qui étoient à leurs côtez: mais M. le Maréchal voulut entamer le combat, & le leur fit à eux mêmes recevoir si rude & si furieux, qu'il les perça de part en part, & aussitôt l'on ne vit plus que les dos & croupes de leurs chevaux, les menant battans jusqu'à un petit bois qui étoit derriére où ledit sieur Maréchal fit ferme pour revenir

trouver le Roi, comme il en avoit eu commandement.

Au même temps que ceux-là fuyoient, le Hoc de Réiſtres de leur main droite qui vouloit venir vers l'artillerie ; y trouvant les chevaux légers qui s'y étoient avancez, leur fit une charge qui fut ſi bien reçue, que ſans les enfoncer ils tournerent tout court ſe rallier derriére.

Cependant un autre eſcadron de Lances de Wallons & Flamands, voyant leſdits chevaux légers de S. M. un peu ſéparez, par l'effort qu'avoit fait parmi eux cette troupe de Réiſtres, voulut leur venir faire une autre charge : mais le Baron de Biron s'avança, & ne l'ayant pu prendre par la tête, en prit une partie de la queue qu'il perça, & y fut bleſſé au bras & au viſage. Au devant du reſte de M. de Montpenſier s'achemina & leur fit une très-belle charge, en laquelle ayant été lui-même porté par terre, & incontinent remonté s'y comporta avec telle valeur, qu'il demeura maître de la place.

En ce même inſtant le gros eſcadron du Duc de Mayenne, lequel il n'avoit

fait si fort, que pour combattre avec avantage celui de S. M. s'avança pour venir à la charge, faisant marcher à son aîle gauche quatre cens arquebusiers à cheval, qu'ils appellent Carabins, qui sont armez de plastrons & morions, lesquels firent une salve de vingt-cinq pas près sur celui de S. M. Cette salve achevée la tête de gros escadron affronta celui de S. M. du front duquel on la vit partir la longueur deux fois de son cheval devant aucun autre, & se mêler si furieusement parmi les ennemis, qu'il fit bien connoître que si auparavant il avoit, en commandant & ordonnant, bien fait l'office d'un grand Roi & d'un grand Capitaine, au combat il sçut bien faire celui d'un brave & magnanime gendarme.

Cette rencontre fut très-furieuse; n'ayant néanmoins jamais été au pouvoir de cette épouvantable forêt de lances, de fausser l'escadron de S. M. laquelle au contraire fut si bien suivie, qu'elle perça celui de ses ennemis, & fut un grand quart d'heure parmi eux toujours combattant.

Cependant ce gros corps, duquel on

avoit ainsi affoibli le fondement, commença à chanceller, & en moins de rien on vit le dos de ceux qui venoient de présenter si furieusement le visage, & leurs têtes & bras encore tous armez, employer l'aide & secours de leurs talons qui ne l'étoient point.

Ce commencement de victoire ne pouvoit encore réjouir l'armée, ne voyant point le Roi; mais aussitôt on le vit paroître couvert du sang des ennemis, sans que, Dieu merci, ils eussent vû une goûte du sien, encore qu'il fût assez remarquable par un grand panache blanc qu'il avoit à son accoûtrement de tête, & un autre que portoit son cheval, qui avoit autant donné de terreur à ses ennemis, qu'il donna de consolation à tous les siens, quand ils le virent de retour de cette mêlée, avant de sortir de laquelle en revenant, n'étant pas accompagnée de plus de douze ou quinze de sa troupe, elle rencontra entre les deux bataillons des Suisses ennemis, trois étendarts de Walons & quelques autres qui les accompagnoient, portans tous les croix rouges, qu'elle chargea si valeureusement, que lesdites Cornettes lui demeurerent, & ceux qui les por-

toient & accompagnoient, morts & tuez ſur la place.

Arrivée qu'elle fut quaſi au lieu d'où elle étoit partie, il ſe fit de toute l'armée, en ſigne d'actions de graces à Dieu de ce qu'il étoit ſain & ſauve, un cri univerſel de vive le Roi. Arrivant ſe joignit à elle le Maréchal d'Aumont avec une bonne troupe qu'il avoit ralliée, entre autres de M. le Grand Prieur & de quelques-uns des ſiens. En même temps y arriva auſſi le Baron de Biron, & ainſi S. M. avec cette troupe ralliée, & qui groſſit en un inſtant, alla trouver ledit ſieur Maréchal de Biron qui étoit demeuré ferme avec la troupe de conſerve, laquelle ſans frapper avoit autant ou plus fait de mal aux ennemis que nulle autre, parce qu'ayant vu cela ſain & entier, & ce vieil Général à la tête, ils jugerent bien qu'ayant entamé tant de batailles en ſa vie, qu'il ſçauroit bien achever d'en rompre une déja ébranlée.

S. M. eut le plaiſir de voir ſes ennemis lui laiſſer la place toute couverte de leurs morts, & ne reſtoit plus que leurs Suiſſes, leſquels bien qu'abandonnez de toute leur Cavalerie, qui à gauche & à droite avoient pris parti, ils ne laiſ-

ſerent néanmoins de faire bonne contenance.

Il avoit été une fois propoſé de les envoyer rompre par l'Infanterie Françoiſe de la main droite, qui n'avoit point combattu : toutes fois S. M. ſe ſouvenant de l'ancienne amitié & alliance, que cette nation a de tout temps eu avec cette Couronne, elle ſe contenta, les ayant renvoyez au Maréchal de Biron, de leũr faire grace, & au lieu de leur envoyer la mort, comme elle le pouvoit faire, elle leur renvoya la vie, qu'ils reçurent à grande miſéricorde : & ayant mis les armes bas, paſſerent du côté de S. M. Ce qui étoit avec eux de François, jouirent de cette même clémence.

Au même inſtant que S. M. ſe joignit au Maréchal de Biron, elle y fut rencontrée des troupes de Picardie. Lors ainſi premiérement, elle avoit fait dignement l'office de Capitaine & de Gendarme, elle voulut faire celui de Général d'armée, qui eſt de pourſuivre la victoire avec ſon gros. Et ayant jetté devant elle M. le Grand Prieur avec une troupe à ſa gauche, & le Baron de Biron avec une autre à ſa droite, ayant avec

elle le reste de la Cavalerie, qui s'étoit ralliée, & lesdites troupes de Picardie, elle se mit à suivre la victoire, étant accompagnée des Princes de Conti, de Montpensier & Comte de saint Pol, des Maréchaux d'Aumont, de la Trimouille & de plusieurs autres Seigneurs, Capitaines, & Gentilshommes de l'armée, laissant le Maréchal de Biron avec le corps d'icelle qui suivoit après.

Si le combat avoit été peu honorable pour l'armée de la Ligue, la retraite le fut encore moins, s'étant faite sans aucun ordre, ni rien de remarquable, sinon que l'on vit la peur fournir de disposition aux plus indispos, & le prix qui devoit être à aller en avant, fut à reculer en arrière. Cette retraite se fit de deux côtez.

Le Duc de Nemours, Bassompierre, le Vicomte de Tavannes, Rosne & quelques autres prirent la route de Chartres, & le gros de ceux qui se retiroient le chemin d'Ivry pour y passer la rivière. Ils voulurent emmener avec eux l'artillerie; mais ce métal insensible n'avoit point de peur, aussi ne put-il aller aussi vîte que les autres, & demeura par les chemins, comme firent tous les bagages.

Le

Le temps que S. M. arrêta à pardonner aux Suisses donna grand avantage à ceux qui se retiroient, de sorte que quand elle fut arrivée à Ivry elle trouva que le Duc de Mayenne avoit pieça * passé, & avoit après lui rompu le pont, ce qui fut cause de la mort & perte d'une infinité des siens, spécialement des Réistres, dont une grande partie se noyerent; étant contraints pour empêcher les rues, afin qu'on ne put les suivre, de couper les jarrets de leurs chevaux, & en faire des remparts dans les rues.

Le Pont d'Ivry étant rompu, & le gué y étant très-dangereux, S. M. fut conseillée de venir passer la riviére au gué d'Anet qui est beaucoup meilleur, qui fut une grand lieue & demie de détour. Toutes fois cela n'empêcha pas qu'elle ne trouvât les chemins bordez de fuyards, qui n'avoient pu être aussi diligens que les autres, lesquels demeuroient à discrétion. Ceux qui voulurent échaper dans les bois tomboient entre les mains des paysans, qui leur étoient bien plus cruels que n'étoient les gens de guerre.

* Il y avoit long-temps.

S. M. les poursuivit jusques près des portes de la ville de Mante, sans que jamais aucun d'eux tournât visage pour voir qui les poursuivoit ; & si ceux de la ville eussent persisté en leur premiére opinion, qui étoit de ne leur point ouvrir les portes, il n'en fut demeuré un seul qui n'eût été ou tué ou pris.

Mais enfin vaincus des priéres & conjurations du Duc de Mayenne, ils se contenterent de le laisser entrer, à la charge que ce qui le suivoit passeroit dès la nuit au delà du Pont, dix à dix, ce qui fut leur salut.

S. M. en étant avertie, alla loger au village de Rosny à une lieue près de Mante, aussi mal garni de bagages pour cette nuit, qu'étoient ses ennemis.

Il se peut dire avec vérité que cette défaite a été une passe route sans pareille ; car il ne s'en trouve gueres à qui il ne soit demeuré quelqu'honneur, soit au commencement du combat, ou en la retraite, excepté à celle-ci, qui n'est comblée que de honte & de pertes. Toute l'Infanterie a été taillée en piéces, sauf ceux qui se sont rendus : quoique ce soit, il ne leur en reste point. De leur Cavalerie il en a été tué ou noyé plus

de quinze cens & plus de quatre cens prisonniers.

Entre les morts ont été reconnus pour principaux, le Comte d'Egmont Chevalier de la toison d'or, Colonel des troupes envoyées par le Prince de Parme, le jeune Comte de Brunswich, le sieur de la Chastaigneraye, & plusieurs autres, dont on ne sçait pas encore les noms.

Parmi les prisonniers se trouverent le Comte d'Austfrist qui étoit avec les Réistres & plusieurs Seigneurs étrangers tant Flamands qu'Italiens. Et des François les sieurs de Bois Dauphin, *Sigongne*, qui portoit la Cornette blanche du Duc de Mayenne, Medavid, Fontaine Martel, Lonchart, London, de Huguessan, Falandre, les Mestres de Camp Tenisay, la Castellerie & Descunieux & plusieurs autres. Il y a plus de vingt Cornettes de Cavalerie qui sont demeurées, entre lesquelles est leur Cornette blanche, le grand étendard du Général des Espagnols & Flamands, & les Cornettes des Colonels des Réistres, plus de soixante enseignes de gens de pied, tant de François, Flamands, que Lansquenets, sans y comprendre les

vingt-quatre enseignes des Suisses qui se sont rendus.

De ceux de l'armée de S.M. y ont été tuez les sieurs de Clermont d'Antragues, l'un des Capitaines de ses Gardes, qui mourut bien près de la personne de son Maître. Le sieur Dys Chombert, lequel ayant commandé & mené de grosses troupes de sa nation, se contenta pour cette journée, d'être simple Gendarme à la Cornette de S. M. les sieurs de Lancaulnay de Normandie, âgé de soixante douze ans, de Crenay Cornette de M. de Montpensier. Feiquieres, & une vingtaine d'autres Gentilshommes pour le plus. De blessez le sieur Marquis de Nesles, lequel, bien qu'il soit Capitaine de Gendarmes, voulut combattre au premier rang des chevaux Légers; le sieur Comte de Choisi qui avoit amené une bonne troupe, & les sieurs Do, Comte du Lude, Montlouet, Lavergne, Rosny, Rodes, qui portoit la Cornette blanche de S. M. & peut-être une vingtaine d'autres Gentilshommes, dont la plûpart ne sont que légerement blessez, & les autres pour le moins sans péril de mort.

Sitôt que S. M. fut arrivée audit Rosn-

ſy, la prémiére choſe qu'elle fit, ce fut de rendre publiquement graces à Dieu de la victoire qu'il lui avoit donnée, & exhorter un chacun de le faire encore en particulier.

Le Maréchal de Biron qui étoit demeuré à Anet avec le gros de l'armée, fit le lendemain dire une grande Meſſe, où fut chanté *le Te Deum*, il y eut auſſi un Sermon pour avertir & inſtruire les victorieux, qu'il falloit plutôt s'humilier que de s'élever de cette victoire, pour en pouvoir uſer au gré, & ſelon l'intention de celui qui l'avoit donnée.

La Nobleſſe Françoiſe a bien fait connoître en cette occaſion qu'elle n'eſt point dégénérée de ſes anceſtres, qu'elle eſt toujours très-affectionnée envers ſon Roi & Prince légitime, & que s'il y a de la rebellion, qu'elle vient de la boue & de la fange du peuple, ſuſcitée & émue par les factions des étrangers, plus par terreur que par ambition.

Si jamais ſujets ont pû obliger leur Prince, il ſe peut dire que le Roi eſt obligé à ſa Nobleſſe qui eſt ſi volontairement accourue à ſon ſecours, ſans ſolde, ſans équipage & quaſi ſans ſemon-

ce, & lui à fait un si grand & signalé service.

Le Roi a aussi grandement obligé sa Noblesse de leur avoir fourni un si beau sujet de faire preuve de leur fidélité & valeur, ressuscitans la réputation de la valeur de leurs peres : mais chacun de sa part avec diverse gratitude payera cette obligation : Le Roi en leur faisant part, selon leurs mérites des honneurs qu'il a à distribuer, & qui sont infinis, & eux en redoublant la foi & l'affection qu'ils doivent à S. M.

Il s'est pû reconnoître en ce combat deux ou trois choses si extraordinaires & miraculeuses, qu'elles ont dû faire juger que la main de Dieu y a voulu grandement opérer.

La premiere a été cette ferme résolution qui a toujours été au cœur de ce Prince, de chercher à donner une bataille à ses ennemis, avec ferme confiance que la victoire lui en demeureroit, & dont nulle raison ni prudence humaine ne l'a jamais pû démouvoir, lui qui en toutes autres affaires est le plus maniable, & qui défere autant aux avis & conseils d'autrui : l'autre qu'en

la même place du combat, au même temps qu'il a voulu commencer, il a semblé que la terre ait fait naître des hommes armez pour son service comme il s'est vû que la veille & le jour du combat, il lui arriva plus de six cens chevaux, sans lesquels néanmoins il étoit tout résolu de combattre; Et la troisiéme que deux mille Gentilshommes François, dont il n'y en a pas eu plus de douze cens qui ayent combattu, ayent défait, & mis en telle déroute, une armée de quatre mille chevaux, & de douze mille hommes de pied, leur Cavalerie étant fraîche, bien montée & bien armée.

Leur tort est leur seule excuse, & ne peuvent par autre moyen diminuer, la gloire de ceux qui les ont vaincus, que confessant qu'ils étoient premiérement combattus de leur conscience avant de venir au combat où ils sont venus, comme les criminels qui par l'appréhension vont ja demi morts au supplice; car l'attente de la peine n'est pas moins pénible, que le mal est très-certain, que qui l'attend la souffre, & qui la mérite l'attend. La France leur a pour le moins cette obligation, qu'ils

ſont cauſe que les étrangers, qui depuis trente ans n'avoient point combattu contre la Nobleſſe Françoiſe, pourront certifier leurs Princes, que les enfans frappent auſſi-bien que les peres, & ſe contenteront dorenavant de vivre plutôt en leurs foyers en patience, que de venir mourir ici ſans honneur & ſans ſépulture.

Les François qui reſtent de cette défaite ont cette conſolation, que c'eſt le mieux qui pouvoit leur advenir que d'y être vaincus, maintenant que ſans être blamez de caprice ou légéreté avec toute évidente raiſon, ils peuvent ſe retirer des mauvais conſeils qu'ils ont pris : les peuples reconnoiſſans que le deſſein de leurs chefs ſont en leur commodité particuliére, & non en la choſe dont ils prennent le prétexte. Les chefs ayant eſſayé que les honneurs & les inimitiez des peuples ſe peuvent tenir en même compte, & que s'il ne ſe faut affliger de l'un, moins ſe faut il élever de l'autre. Au reſte, que ce n'eſt pas avec des murailles, mais avec les hommes que l'on peut faire la guerre, qu'ils ſentent bien qu'ils n'en ont plus, & qu'avant qu'ils en puiſſent recouvrer, que la campagne

demeure longuement ouverte. Mais le plus grand fondement qu'ils doivent avoir à se résoudre de tirer du fruit de leur malheur, est en la clémence & débonnaireté du Roi, qui n'a nul fiel, qui ne respire que toute douceur & bonté, qui épargne le sang de son peuple plus que le sien : qu'ils peuvent bien reconnoître avoir toutes les parties d'un grand Roi & d'un grand Capitaine ; que Dieu l'ayant voulu exercer par tant de fortunes extraordinaires, ç'a été indubitablement pour le reserver à quelque grand effet & extraordinaire. Que c'est certainement pour être l'Hercule de nos malheurs, pour être l'Alexandre des rebellions, nouées, liguées & liées ensemble.

S'ils le considerent de plus loin, ils reconnoîtront que tout ce que l'on a entrepris contre lui, n'a jamais servi qu'à l'aggrandir & fortifier davantage : Qu'il en adviendra ainsi de cette rebellion, tant qu'elle durera, & est à craindre que cette grande facilité que son bon naturel propose à ses sujets désobéissans, si elle est par eux à présent négligée, enfin, comme le vin le plus

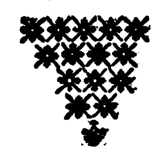
doux fait le vinaigre le plus fort, ne ſe convertiſſe en une rigoureuſe juſtice; ce qu'ils previendront s'ils ſont bien conſeillez: le chemin le plus facile à la reconciliation, eſt par la repentance. Les plus grands crimes font les meilleures loix; comme ils ont été cauſe du mal, il faut qu'ils le ſoient du bien, ainſi qu'ils le peuvent être, & de tel, que le fruit qui en reviendra, étouffera la mémoire de tous nos malheurs paſſez.

Dieu nous fait aſſez entendre que cela ſe doit faire, à la foibleſſe de notre jugement par miracles en terre & figures au Ciel, comme il faiſoit au temps que la foi étoit en ſon premier âge. Il ne reſte, ſinon, qu'il nous faſſe la grace de le bien comprendre, & que nous ſçachions auſſi-bien uſer de la bonté & clémence de notre Roi, comme il ſçait faire de ſa victoire, de laquelle on n'a point vû que l'effet lui ait tant plû, que lui en deplaît la cauſe.

Ceux des Villes de Vernon, & de Mante, où ſont deux Ponts principaux ſur la riviére de Seine, leſquels les

premiers ont eu recours à sa clémence, seront bons témoins si leur condition en est empirée.

Dieu veuille que les autres puissent suivre ce bon exemple, & que le reflux de la réunion à l'obéissance de Sa Majesté soit aussi prompt, que le flux de la séparation en a été violent & rapide, afin que nous sauvions cet âge d'être remarqué à la postérité, comme il en a été menacé, pour le siécle des parricides de leur patrie.



*DISCOURS ou récit de ce qui s'est passé en l'armée du Roi, depuis la bataille donnée près d'Evry * le 14. Mars jusqu'au 2. Mai 1590.*

IL est vû par le discours de la bataille donnée près d'Evry le Mardi 14e du mois de Mars dernier, comme le Roi poursuivit le même jour la fuite des ennemis, toujours augmentant sa victoire, jusqu'aux portes de la ville de Mante, distant d'Evry de sept grandes lieues.

Sa Majesté ne se retira de ladite poursuite, qu'il ne fut une heure de nuit, & se logea au village de Rosny, distant de Mante d'une petite lieue, & ne laissa d'envoyer toute la nuit à la guerre, & n'y eut troupe de celles qui furent envoyées qui ne gagnast son voyage, & ne fit quelque carnage des ennemis jusque sur les fossez dudit Mante.

S. M. fit le lendemain un autre logis, entre Rosny, & la ville de Vernon attendant le reste de son armée, & son artillerie qui étoit demeurée au village

* Ivry.

d'Anet distant d'Evry d'une petite lieue: Cependant elle fit sommer ladite ville de Vernon, qui a un fort beau pont sur la riviére de Seine, qui lui étoit nécessaire, en intention, si elle ne se rendoit, de la prendre par force. Cette ville prit la meilleure résolution, & se rendit le Vendredi, & S. M. y entra le même jour, sans qu'il s'y fit aucun désordre, non plus que si elle y fut arrivée en pleine paix avec sa Cour.

Elle y séjourna le Samedi, Dimanche & Lundi, & pendant ce temps, elle fit marcher M. le Maréchal d'Aumont avec ses troupes près la ville de Mante, qui a pareillement un pont sur la riviére de Seine, & qui au reste depuis les derniéres guerres a été grandement fortifié, ce qui fut cause, que, quoique ceux de la ville n'eussent point voulu recevoir de garnison des ennemis, ils disputerent un peu avant de se rendre. Néanmoins le Lundi ils résolurent de se soumettre à l'obéissance de S. M. laquelle y arriva le Mardi en suivant, leur ayant fait le même traitement qu'à ceux de Vernon. Elle y trouva dedans trois canons de ceux des ennemis & quelques munitions.

d'artillerie, que la hâte qu'ils avoient eu de partir les contraignit d'y laisser.

Cependant le Duc de Mayenne, avec ce qu'il avoit pû ramasser de Cavalerie de sa fuite, se retira à Pontoise, & ne s'y trouvant pas en sureté, il donna jusques à saint Denis, distant de deux lieues de Paris, où il fut visité du Cardinal Gaëtan envoyé de Rome sous le titre de Légat, des Princesses ses parentes, & des principaux de ladite ville, pour le consoler de cette affliction. Il ne voulut pas courir le hazard d'entrer le jour dans Paris, craignant l'insolence du peuple & de l'ouir impudemment & à ses yeux déclamer sur cette route; mais il y entra de nuit en carosse, & en sortit quelques heures après, ne pouvant abandonner que ce qui restoit, ne se mutinât, encore ne peut-il si bien faire qu'au partir de Mante les Espagnols & Wallons ne se batissent avec les Réîtres, à qui auroit l'honneur & le prix d'avoir fui les premiers. M. de Nemours demeura pour Gouverneur à Paris, & se résolut dès le premier jour de quitter tous les Fauxbourgs, & retirer dans la ville quelques Lansquenets qui les gardoient auparavant.

Sa Majesté fut contrainte de séjourner huit jours entiers à Mante pour rafraîchir un peu son armée qui étoit fort harassée, & principalement pour faire remonter son artillerie, qui étoit en assez mauvais état, à cause des grandes routes qu'elle avoit fait pendant l'hiver: Elle y attendoit aussi des munitions qu'elle faisoit venir de Normandie.

Peu de jours après qu'elle y fut arrivée M. le Maréchal de Biron lui fit entendre & voir comme il étoit fort sollicité du Cardinal Gaëtan, de pouvoir parler à lui, s'offrant de venir sur sa parole en quelque lieu qu'il voudroit. Sa Majesté trouva bon qu'il le vît, & le Maréchal lui ayant envoyé la sûreté de sa parole, & un passeport du Roi, Ce Cardinal se rendit en la maison de Noisy, qui est à M. le Maréchal de Retz, & où étoit le Cardinal de Gondy son frere. Le Maréchal de Biron s'y rendit aussi, & ne dura cette entrevue qu'une heure avant dîner, & deux heures après, & ne se passa quasi qu'en complimens de la part du Cardinal à l'égard du Maréchal, qu'il trouva très-résolu pour ce qui étoit de son particulier, & pour le fait général, il lui en

parla aussi, de sorte que ledit sieur Cardinal, bien qu'il fut accompagné de force Evêques & gens de Conseil, fit néanmoins connoître qu'il y a peine à soûtenir une mauvaise cause.

Le même jour que le Maréchal de Biron partit pour aller à Noily, le sieur de Villeroi qui avoit fait demander un passeport au Roi, pour aller jusqu'à la maison de son pere, prenant son chemin par Mante, il s'en approcha à une lieue, & fit sonder s'il pouvoit baiser les mains de Sa Majesté, pour le moins de pouvoir parler au sieur Duplessis Mornay, ce que Sa Majesté trouva bon, & étant ensemble, pour couvrir l'occasion de son voyage, comme s'il n'eût été envoyé de personne, il ne voulut commencer à parler que de ce qui le regardoit en particulier, & employer ledit sieur Duplessis pour avoir permission de pouvoir se retirer chez lui. Toutes fois enfin il entra aussi sur le général, sous prétexte de l'affection particuliére qu'il avoit d'y servir. Il découvrit aussi une partie des affaires, dont celui qui l'envoyoit l'avoit chargé, sur lesquelles on ne fit pas un grand fonds,

aussi n'eut-il qu'une réponse générale & vague.

Sa Majesté ayant recouvré les cinq ponts qui sont sur la Sèine de Paris à Rouen, résolut aussi d'avoir ceux qui sont au-dessus de Paris, avec dessein d'en faire de même sur la Marne, afin de faire faire ensuite à ceux de Paris un peu d'abstinence, qui est le meilleur regime qu'on puisse leur donner pour temperer leur furie & colère, aimant mieux S. M. tarder un peu davantage, & recouvrer cette ville, & la recouvrer plus entière.

Elle partit de Mante le 28. & vint loger à Beyne, & le lendemain elle alla à Chevreuse, qui est une petite ville où il y a un Château qui est bon, & où ceux de la Ligue tenoient garnison qui faisoit bien du mal au pays. Ladite ville & Château appartient aux enfans de feu M. de Guise, Madame, sa douairiere envoya vers le Roi lui offrir, non pas seulement sa maison, mais son très-humble service, lui ayant fait demander un passeport pour lui venir faire la révérence. Sa Majesté voulut que cette ville fût respectée, comme si jamais elle n'eût

pieds de terre, ne laisserent de donner avec telle furie, que leur seule contenance fit peur à ceux de dedans qui les laisserent monter avec une grande échelle, encore falloit-il une corde pour se tirer l'un après l'autre, & y étant entrez quelque nombre, ils donnerent dans la ville, où ceux de dedans voulurent faire un peu de tête, mais ce ne fut que mine, & tout ce qu'ils purent faire, ce fut de repasser le pont, & se retirer dans la ville du milieu. Il y èut environ cinquante ou soixante de ceux qui ne furent pas assez diligens qui demeurerent dans les rûes, sans perte d'un seul de ceux de Sa Majesté. Le lendemain se rendirent, & voulurent cette vanité d'avoir deux jours de terme, si dans ce temps le Duc de Mayenne, qui étoit à Soissons, distant de près de quarante lieues delà, ne venoit avec son armée faire lever le siége à Sa Majesté. Ce qu'il ne fit point, & ainsi ils sortirent le Mercredi 11. du mois d'Avril, se pouvant vanter de n'avoir pas fait mieux que ceux de la bataille & des autres villes qui ont été prises, & qu'ils n'ont point gâté la possession qu'ils ont de fuir & d'être battus.

Pendant le séjour de Sa Majesté à Melun les villes de Moret, Creci & de Provins se sont rendues.

Ledit sieur de Villeroi qui au partir d'auprès de Mante où il étoit venu, étoit allé tout droit trouver le Duc de Mayenne, il arriva avec permission de Sa Majesté à Melun le Mercredi 11. d'Avril, & n'a point célé à cette fois qu'il vient de la part du Duc de Mayenne rechercher la paix, surquoi Sa Majesté a déclaré de l'entendre fort volontiers, montrant de ne desirer rien tant, que de faire office de pere commun de tous ses sujets, & de les voir tous bien réunis en son obéissance par une bonne paix, ayant remis au premier logis qu'il fera au partir de Melun, d'ouir le sieur de Villeroi, lequel s'est laissé entendre, que quoiqu'il réussisse de cette négotiation, qu'il est tout résolu de se retirer de ce parti, s'il plaît à Sa Majesté le recevoir en sa bonne grace, & parle comme de lui au nom des principaux de leur conseil, qui est bien signe que leurs affaires ne sont pas en bon état.

Sa Majesté part présentement pour

aller à Beauvais, * Nangy, & delà achever de recouvrer tous les autres ponts de la riviére de Seine, qui sont jusques à Troyes, pour après s'assurer de ceux de la Marne, dont il ne reste plus que celui qui est à Meaux.

L'armée de M. de Longueville, qui est de mille deux cens Réitres, de mille chevaux François, & trois cens soldats s'est entretenue à Provins, & doit joindre Sa Majesté dans un jour ou deux, & étans ses forces jointes, Sa Majesté sera mieux préparée à une seconde bataille, que n'est ledit sieur de Mayenne, qui l'a publié par-tout, & tient cependant garnison à Soissons.

* Il faut lire Provins.



RECIT de ce qui s'est passé en l'armée du Roi, depuis le 13. Avril jusqu'au 2. Mai 1590. envoyé par un Gentilhomme de S. M. à un de ses amis.

LA ville de Montreau Faut-Yonne ayant été prise & réduite en l'obéissance du Roi, dès le 14e Avril, comme il est dit aux Mémoires précédens, Sa Majesté y entra le Dimanche 15. & y séjourna jusqu'au 18. pour y établir une garnison, & pourveoir au payement d'icelle, afin qu'elle n'y fut à aucune oppression des habitans de ladite ville.

Pendant le peu de séjour qu'elle y fit les villes de Brai sur-Seine, & Pont sur-Yonne se rendirent, qui ont chacune un pont sur chacune desdites riviéres, comme aussi quatre ou cinq petites villes qui sont entre ces deux riviéres, ou les ennemis tenoient toujours quelques garnisons.

Elle arriva à Brai sur Seine le 17. & dès le même jour elle envoya sommer la ville de Nogent sur Seine, qui a aussi un pont sur cette riviére. Les habitans

de laquelle, bien qu'il y eut dedans bonne garnison, néanmoins ayant sçu le bon traitement qu'avoient reçu les autres qui s'étoient rendues, contraignirent la garnison de sortir, & se rendirent à Sa Majesté comme fit le même jour celle de Pont sur-Seine, & le lendemain celle de Mery aussi sur-Seine fut prise par escalade.

En celle de Nogent s'est trouvé grande quantité de sel, duquel, outre la commodité que S. M. en tirera, elle peut secourir toutes ses autres villes qui en avoient grande nécessité.

S. M. pour la révérence du bon jour de Pâques pour prendre pour elle & donner loisir à un chacun de faire ses dévotions, résolut d'achever toute la semaine audit Bray, n'ayant pas laissé cependant d'envoyer sommer la ville de Sens, plutôt sur l'avis qu'elle eut qu'ils étoient en division & incertitude dedans, que pour dessein qu'elle eut fait d'y rien entreprendre pour cette fois: leur réponse fut qu'ils demandoient delai jusqu'au lendemain de Pâques.

S. M. eut ce même jour avisque sa bonté & douceur qui lui a acquis & conservé beaucoup de places, lui en

avoit fait perdre une, & que pour avoir voulu soulager les habitans de Verneuil de la garnison qui y eût été bien nécessaire, ils en auroient été si ingrats, qu'ils auroient livré cette ville aux ennemis, sur lesquels elle auroit été prise au mois de Février dernier.

Cependant que le Vicomte de Tavanes étoit couru en diligence en cette entreprise avec ce qu'il avoit de cavalerie, & quelque peu d'arquebusiers à cheval, il avoit laissé douze cens hommes de pied qu'il avoit fait sortir de Rouen & autres garnisons pour l'attendre : Dont M. de Montpensier étant averti, y auroit envoyé un Régiment d'infanterie, & trois Compagnies de cavalerie qui les ont entiérement défaits, ne s'en étant pas sauvé une centaine; & tous les Capitaines tuez ou pris avec tous leurs drapeaux, & delà est ledit sieur de Montpensier passé outre, pour recouvrer ledit Verneuil, comme il y à grande apparence qu'il le fera.

S. M. eut en même temps avis certain comme le Régiment de Poncenac qui étoit redressé depuis la bataille, & pouvoit être de cinq cens hommes, s'en allant à Soissons trouver M. de Mayenne;

fut rencontré de M. de Humiéres près de Compiégne, & fut tout taillé en piéces, tous les Capitaines aussi ou tuez ou pris, & les drapeaux dudit Régiment.

Le lendemain de Pâques Sa Majesté renvoya le trompette à Sens, qui rapporta qu'ils ne se vouloient point rendre, sur quoi S. M. commença à résoudre son partement pour rapprocher de Paris, où elle étoit appellée par de bonnes & preignantes occasions ; mais le lendemain le sieur de Chanvallon qui commandoit en la ville de Sens, fit entendre à M. le Maréchal d'Aumont qu'il eut desiré de parler à lui ; ce que S. M. lui permit, & là commença à traiter de cette place, & dura ce traité jusqu'au Jeudi. Le Vendredi le Capitaine de la Motte Coutelat, qui commande pour les ennemis dans la ville d'Auxerre, intime ami de Chanvallon, le Lieutenant particulier & un des Echevins de ladite ville, garnis de pouvoir à eux donnez par délibération faite en l'Hôtel de ville, bien signé & approuvé, assistez d'un bon nombre d'autres des Principaux habitans de cette ville, vinrent trouver & résoudre ladite Capitulation avec Sa Majesté, la suppliant instamment de vou-

loir passer par cette ville, ce qu'il leur promit, encore qu'il portât péril d'alonger son dessein de s'approcher de Paris. Elle ordonna au Maréchal d'Aumont de s'y en aller loger le lendemain, faisant état d'y aller le Dimanche ensuivant.

Pendant que M. le Maréchal de Biron étoit à Provins, où il étoit allé pour donner ordre à la garnison de cette ville, & autres affaires, le Cardinal Gaetan qui prend la qualité de Légat du Pape, dépêcha vers lui pour l'avertir qu'il désiroit envoyer vers lui l'Evêque de Seneda pour lui communiquer de sa part de quelqu'affaire importante, pourvû qu'il lui envoyât sûreté pour son voyage. A quoi ledit sieur Maréchal ne voulut rien répondre qu'il n'eût premiérement sçu la volonté de S. M. qui le trouva bon, & fit dépêcher un passeport à l'Evêque de Seneda qui lui fut envoyé, & duquel il s'est servi. Il arriva le Vendredi 27. & ledit sieur Maréchal lui fit marquer un bon logis qu'il lui fit meubler, le traita ledit jour & le lendemain à dîner, qui fut tout le séjour qu'il y fit.

Toute la légation n'étoit que pour persuader ce Maréchal de conseiller à

S. M. une ſuſpenſion d'armes, qu'il reconnut bien être un artifice des Pariſiens ; auſſi lui fit-il réponſe que S. M. étoit bien réſolue de ne point perdre de temps, & qu'elle vouloit une paix abſolue, ou une guerre guerroyable.

Ledit Evêque dit le lendemain la Meſſe, & fut étonné d'y avoir vû aſſiſter tant de Princes, Chevaliers du Saint-Eſprit, & des principaux Seigneurs qui s'y trouverent près S. M. Il vit Meſſieurs les Ducs de Longueville, Comte de ſaint Pol Grand Prieur de France, & leur apporta la bénédiction du Pape & du Légat. Il demanda à voir le Maréchal d'Aumont, mais il étoit allé à Sens. Il ne demanda pas à voir le Roi étant audit Bray, mais s'en retournant delà à Provins, l'ayant rencontré en chemin étant à la chaſſe, il s'avança, miſt pied à terre & lui fit la révérence, comme il fut fort humainement reçu de S. M. qui le fit incontinent remonter, & alla ſon chemin plus d'une demie heure toujours parlant à lui, dont, on l'a ſçu depuis, que cet Evêque étoit demeuré très-ſatisfait, & d'autant plus mal informé des ſuppoſitions de la Ligue, de laquelle, lui qui eſt perſonnage de gran-

des Lettres est fort avisé, n'est pas à en découvrir la cause & les desseins.

Peu de jours auparavant son arrivée avoient été interceptées plusieurs dépêches de Rome, par lesquelles on avertissoit le Cardinal Gaëtan de l'audace du Comte d'Olivarès Ambassadeur d'Espagne, qui auroit fait menacer le Pape, qu'il avoit charge du Roi son maître, en cas qu'il ne renvoyast M. de Luxembourg, & qu'il n'excommuniast tous les Catholiques qui sont au service de S. M. de protester de ne le vouloir plus reconnoître, mais que le Pape avoit montré courage, ayant fait congrégation pour délibérer s'il devoit chasser ledit Ambassadeur, ou bien le faire punir en sa personne, comme il déclara être son opinion, ce qui étoit encore indécis lors de ces dépêches qui sont du 20. Mars dernier.

Sa Majesté le Samedi au soir à son retour de la chasse fut avertie par M. le Maréchal d'Aumont, que sur l'exécution de la Capitulation & remise de la ville de Sens, étoit advenue une soulévation du menu peuple, contestant de ne se point rendre, & jusques-là que ledit

ſieur de Chanvallon mandoit au Roi qu'il avoit été contraint de ſe retirer dans l'Archevêché avec ceux de ſon parti pour éviter la fureur du peuple; mais qu'au péril de ſa vie il accompliroit ce qu'il avoit promis; que la Mothe Coutelat qui étoit avec ledit ſieur Maréchal d'Aumont voulant y entrer, y avoit été repouſſé.

Cela donna occaſion à Sa Majeſté en chemin, feignant de faire paſſer ſon armée par là en intention de favoriſer ceux qui tenoient pour la Capitulation contre les mutins, y ayant apparence qu'ils ne pourroient pas ſe défendre du dedans, & du dehors tout enſemble, ſi tant étoit que la contention fut telle entre eux, & qu'on vouloit faire accroire.

Ainſi Sa Majeſté fit inveſtir promptement la ville, & logea ſon armée avec une diligence incroyable, tellement qu'en un même temps ils ſe trouverent inveſtis, battus & aſſaillis. Depuis cette heure-là on ne s'apperçut plus de rumeur ni diviſion en la ville. Et nonobſtant, parce que Sa Majeſté étoit en doute de l'état du dedans, &

ne vouloit pas laisser perdre en cette ambiguité ses bons sujets qui avoient tenu son parti, Sa Majesté envoya quelque nombre d'Arquebusiers pour se loger sur la brêche qui n'étoit qu'une Tour ouverte, & quelques pas de courtine, n'y ayant été tiré que deux cens coups de canon, pron * suffisans toutefois, si partie de ceux de dedans eût été en armes pour elle, comme on l'avoit assuré.

Ces Arquebusiers se logerent, & furent suivis de plusieurs, tant de la Noblesse que des Régimens pour y donner, mais outre ce qu'il apparut assez par la forme de leur défense, qu'ils n'étoient pas en division dans la ville; Sa Majesté fut avertie par une voye secrette, qu'ils étoient bien d'accord, & non sans occasion d'avoit opinion que la négociation dès le commencement n'étoit pas sincère.

Sa Majesté voyant cela se résolut de continuer sans perdre de temps son voyage devers Paris. Voyant bien qu'en cette ville là plusieurs autres se prennent, & de ce pas retira son artillerie, & achemina son armée.

* Assez.

En l'effort susdit fait à Sens, il a perdu dix soldats, & quelques Gentilshommes blessez, & entre autres les sieurs de Prallin & Avantigny, que l'on espére néanmoins qu'ils guériront, y ayant au reste grande apparence que cette perfidie coûtera plus cher à leur cause générale, & que le voyage que Sa Majesté fait maintenant devers Paris, ne doit pas à ses ennemis être de meilleur augure que leur a été l'événement du siége de Dreux.

Ce jourd'hui Sa Majesté a eu avis que le 18. du mois passé, les sieurs de Serolle & Desreaux avec les forces qui sont à Metz, ayant entrepris de secourir le lieu de Felin, que le Duc de Lorraine, sur qui il avoit été pris, avoit envoyé assiéger, & n'ayant pu y arriver à temps, que ledit lieu n'eût été rendu, resolurent de se revanger sur le retour de ceux qui avoient fait ce siége, & de leur canon, comme il advint, les ayant le lendemain combattus si heureusement, qu'il y est demeuré plus de quatre-vingt hommes de cheval, & plus de quatre cens soldats de pied morts sur la place, entre autres trois des principaux Chefs, plusieurs blessés, dont sont Arrigire ; &

Gastine, plus de cinquante prisonniers, & leur canon demeuré.

RECIT de ce qui s'est passé en l'armée mée du Roi depuis son arrivée devant Paris jusqu'au 9. Juillet 1590. Avec une Lettre de S. M. aux habitans de Paris, écrite du camp d'Aubervilliers.

LE Roi ayant recouvré toutes les villes & Ponts de la riviére de Seine depuis Troye jusques à Paris, & depuis Paris jusqu'à Rouen, s'étant aussi assuré de la riviére d'Yonne depuis Sens jusqu'à Montreau, & recouvré aussi Lagny qui ferme la riviére de Marne, il résolut, toutes les riviéres venant à Paris étant siennes, & ayant fait & dressé de bons & grands magazins de vivres pour son armée, de venir serrer Paris de plus près, afin de le réduire par la nécessité, & par ce moyen de le sauver du sac qui eût été inévitable, s'il s'étoit resous de le prendre par force.

Pour cet effet il arriva avec son ar-

mée au village de Chelles, distant de quatre bonnes lieues, le neuf Mai. Dès le lendemain il alla voir la ville de Paris, & y fit attaquer une furieuse escarmouche, & sa cavalerie donna jusques sur la contr'escarpe de la porte saint Martin, & y eut grand meurtre des ennemis. M. de la Noue y eut son cheval tué sous lui, & y reçut une arquebusade à la cuisse, dont il est bien guéri. Les deux jours prochains suivans, S. M. fit prendre les ponts de Charenton & de saint Maur, qui se firent battre & assaillir. Enfin s'estans rendus à discrétion, les principaux des gens de guerre, qui s'y trouverent, furent pendus. Un autre jour après S. M. fit brûler les moulins, & ne passa delà en avant aucune journée qu'il ne s'entreprit quelque chose contre les ennemis, & qu'il ne s'y fit de très belles escarmouches.

S. M. ayant séjourné quelques jours à Chelles, résolut de s'approcher plus près de la ville de Paris, & vint loger au village de Genesse qui n'en est qu'à deux lieues & demie, & continua encore mieux que devant à visiter ceux de Paris, ayant approché son infanterie en tous les villages qui aboutissent quasi les

Fauxbourgs ſaint Martin, ſaint Denys, & ceux qui ſont de ce côté, & fait pareillement environner, & comme investir la ville de ſaint Denys.

Sa Majeſté ordonna le ſieur de Givry Maréchal de camp de la Cavalerie légere à Charenton & Conflans avec près de quatre cens chevaux, & bon nombre d'Infanterie, où depuis il avoit fait dreſſer une forme de camp fortifié, où il ſeroit malaiſé de le forcer. Et pareillement un pont de bâteaux ſur la riviére par le moyen duquel il leur fait la guerre de deux côtez, & ferme le paſſage de la Beauce, dont il pourroit venir quelques ſecours de vivres à la ville de Paris.

Sa Majeſté fit auſſi paſſer M. le Maréchal d'Aumont au pont de ſaint Cloud, avec de bonnes forces de Cavalerie, de ſorte que rien ne pouvoit plus être porté à Paris des villages voiſins ſans extrême péril.

Ayant ainſi pourveu à cerner & environner Paris & ſaint Denys, S. M. voyant que les ennemis ſe pouvoient encore aider de la riviére d'Oyſe pour faire quelques magazins à Pontoiſe, elle réſolut de leur ôter cette commo-

dité, & partant dudit Goneſſe, vint aſſiéger la ville & Château de Beaumont ſur Oyſe, où Potrincourt qui en étoit Gouverneur pour la Ligue, trouva moyen d'entrer, & fit contenance de la vouloir opiniaſtrer, toutefois il la rendit, comme fit auſſi celui qui tenoit le Château de l'Iſle Adam, & celui de Conflans. Sa Majeſté fit de là une cavalcade juſqu'à Giſors, tant pour s'aſſurer de cette ville, que pour y laiſſer quelques forces qui puſſent ôter aux ennemis la communication de Beauvais à Pontoiſe, & de la Normandie à Paris, comme elle y ordonna M. le Comte de ſaint Pol, avec une bonne troupe de Cavalerie.

A ſon retour à Argenteuil, elle eut nouvelle que M. le Prince de Conti avoit pris la ville de la Ferté Bernard, qui reſtoit ſeule de tout le pays du Maine entre les mains des ennemis. Au même temps elle ſçut auſſi que ceux de Chartres & d'Orléans étant aſſemblez ſous la conduite du ſieur de la Bourdaiſiere, avoient pris la ville de Château Dun, ce qui fut cauſe qu'elle manda à M. le Maréchal d'Aumont de s'y aller pour la recouvrer, ayant envoyé en ſon

lieu le ſieur de ſaint Luc commander à ſaint Cloud. Ce Maréchal fit à ce voyage telle diligence, qu'y étant auſſi arrivé M. le Prince de Conti, Château Dun fut bientôt repris, s'étant rendu à diſcrétion, il y en eut quelques uns de pendus.

Pendant ce temps le Duc de Mayenne ſentant le ſecours de Flandres venir lentement, ſe réſolut d'aller lui-même porter ſa plainte & ſa pitié au Duc de Parme qu'il alla trouver à Bruxelles, & en ayant obtenu quelques promeſſes, & du ſieur de Balagny qu'il alla pareillement courtiſer à Cambray, & même amené avec lui quelques forces de pied & de cheval, il commença à publier qu'il s'avançoit pour venir ſecourir Paris, de quoi S. M. étant avertie, elle réſolut d'aller au devant de lui, & partit de Goneſſe ſans aucun bagage, avec douze cens chevaux François & trois cens Réiſtres, & bien peu d'Arquebuſiers à cheval, & fit environ dix-huit lieues d'une traite pour le rencontrer; mais s'il prit bien de la peine pour le voir, le Duc de Mayenne en prit encore davantage pour ne le point voir,

& se sauva avec toute son armée dans la ville & Fauxbourgs de Laon, quoiqu'elle fut deux fois plus forte que celle de S. M. de sorte que ce voyage ne fit autre effet que de faire connoître aux Parisiens, qu'ils ne devoient pas faire grand état de ce secours.

S. M. de retour à Gonesse, où elle avoit laissé M. le Maréchal de Biron avec le corps de l'armée, résolut de s'approcher encore de Paris, & vint loger à Aubervilliers, pour d'un même lieu assiéger & Paris & saint Denis.

Peu de temps auparavant, ceux de Paris ayant fait rechercher le Roi de donner un passeport à l'Archevêque de Lyon, le Sr de Vitry, deux Conseillers au Parlement, & le Procureur de l'Hôtel de Ville, pour aller trouver ledit sieur Duc de Mayenne, pour le sémondre, comme ils disoient, de se résoudre à la paix, avec déclaration qu'à son refus ils traiteroient pour le particulier; sur laquelle proposition S. M. leur avoit accordé ledit passeport. Mais ayant depuis vu par des lettres interceptées, lesquelles il leur fit voir que leur légation étoit à tout contraire effet,

elle révoqua ledit passeport, leur ayant depuis fait entendre la cause par ses lettres clauses, & pour leur faire sçavoir que sa volonté étoit toujours disposée à leur faire grace quand ils la rechercheroient comme ils doivent, & en quoi il ne vouloit permettre qu'ils employassent autres intercesseurs qu'eux-mêmes.

Etant à Aubervilliers elle résolut de faire loger quelques piéces sur le haut de la montagne de Montmartre pour tirer dans la ville, & dont ils ont reçu grand dommage, ne s'étant aussi passé jour qu'il ne s'y soit attaqué de fortes escarmouches, où il leur ont tué une infinité de leurs gens, même depuis que les bleds commencent à meurir, de ceux qui entreprenent d'en venir couper, comme ils s'y hazardent à troupes, tant la nécessité les presse, & semble que ceux de la ville ne soient pas marris que l'on leur tue ainsi leurs gens, parce qu'ils se déchargent par ce moyen d'autant de bouches, ce qu'ils ne pourroient pas faire honnêtement, & sans plus de péril d'autre façon, car leur nécessité est telle, qu'aux boucheries ouvertes ils y ont vendu la chair des ânes & des

chevaux, & il y a plus de quinze jours qu'ils en sont réduits au pain d'avoine, & est certain qu'ils ne sçauroient avoir au plus que jusqu'au vingtiéme de ce mois, & néanmoins ils persistent en leur opiniâtreté, laquelle Dieu permet pour faire leur pénitence plus longue, & semble qu'il les ait condamnés à quelque plus cruel supplice, puisqu'ils perdent les occasions de leur salut, comme ç'en est un grand indice que l'armée de S. M. qui ne peut être de plus de dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, tienne assiégés Paris, Saint Denis & Damp-Martin en même temps, où il y a six fois autant d'hommes portant les armes.

Par Lettres interceptées d'Italie, il se voit que le Pape reconnoît bien clairement qu'il a été doublement trompé, premiérement aux desseins & intentions de ceux de la ligne, qu'il estimoit n'estre qu'au fait de la Religion, & voit maintenant n'en servir que de prétexte, & le vrai sujet de cette guerre être en l'ambition de l'état, & puis aux déportemens [a] de son légat, qui au lieu de

[a] Conduite, manière d'agir.

composer [b] les choses, comme c'étoit sa charge, n'a fait que les aigrir, s'étant plus conduit selon les intentions du Roi d'espagne, que de son Maître qui en est si mal satisfait, que l'on écrit qu'il n'en sera pas quitte pour perdre le chapeau, & qu'il en pourra bien perdre le moule tout-à-fait.

S. M. a eu avis de la défaite de M. d'Aumalle, faite par le Seigneur de Humiéres qui le rencontra en Picardie inopinément; & bien qu'il n'eut que cent chevaux, & ledit Sr d'Aumalle trois fois davantage, il le chargea si furieusement, qu'il en eut encore le même étonnement, qu'il eût un an auparavant à la bataille de Senlis, se sauva à deux ou trois relais jusques à Amiens, en étant demeuré cinquante ou soixante des siens morts sur la place, & une douzaine des principaux pris prisonniers.

Le sieur de Mayenne pensoit s'en revenger sur la ville de Senlis, & ayant fait dresser une pratique [c] avec les Cordeliers & Chanoines de cette ville, & déja y avoir fait entrer en habits dé-

[b] Arranger, régler, calmer.
[c] Il y a une relation particuliére de cette conspiration.

guisés douze, tant Capitaines que Soldats pour conduire les autres, fit approcher la nuit du Mardi, troisiéme jour de ce mois de Juillet, Rosne avec deux cens chevaux & mille Arquebusiers, fit donner la nuit une escalade, où ils furent bien repoussés & batus. Et depuis les douze qui étoient entrés dans cette ville, pendus avec plusieurs autres qui se sont trouvés être de ladite conspiration.

Le cinq dudit mois de Juillet, a été résolu la capitulation de la ville de Saint Denis, à la charge que ceux de dedans ne soient dans Lundi midi ensuivant, secourus par ledit sieur de Mayenne, à quoi il est pris soigneuse garde, ayant S. M. voulu faire cette nuit la premiére garde avec ceux de sa cornette.

Sur les bruits que ledit sieur Duc de Mayenne faisoit courir, qu'il venoit donner une seconde bataille, il est accouru & accourt tous les jours une si grande quantité de noblesse, qu'il se retrouve maintenant près du Roi, près de deux mille Gentilshommes.

M. le Prince de Conti & M. le Maréchal d'Aumont y étant arrivés ensemble avec de très-bonnes troupes, de

ſorte qu'il y a grande apparence que ſi quinze ou ſeize cens Gentilshommes gagneront la premiére bataille, qu'une fois autant qu'il y en aura ici, ne perdra pas celle-ci, ſi ledit ſieur de Mayenne en prend le hazard; mais s'il ne ſe hâte plus qu'il n'a fait juſqu'ici, il eſt certain qu'il y arrivera trop tard, & trouvera Paris perdu.

On tient que le Duc de Parme lui envoye le Comte Charles avec deux mille, tant Wallons qu'Eſpagnols, & ſept à huit cens chevaux: Que le Duc de Lorraine lui envoye le Prince de Vaudemont, ſon ſecond fils, avec cinq ou ſix cens chevaux, & que Balagny le vient joindre avec deux ou trois cens hommes, & environ mille Chevaux, entre leſquels ne ſe trouveront pas deux cens Gentilshommes: de ſorte que ſon armée pourra être de trois mille chevaux, & de ſix à ſept mille hommes de pied. Celle de S. M. eſt à préſent de trois mille chevaux François, & de huit à neuf cens Réiſtres, & ſix mille tant Suiſſes que Lanſquenets, & de plus de quatre mille Arquebuſiers François, ſans deux mille pour le moins que con-

duit M. de Chatillon, qui ſera ici dans quatre ou cinq jours au plus tard.

S. M. a de très bonnes nouvelles de ſon armée d'Allemagne, qu'elle ſera très-forte & puiſſante, & commencera à cheminer dans ſix ſemaines au plus tard, ne l'ayant pas voulu hâter davantage, & ſe contentera de l'avoir quand elle envoyera rafraichir une partie de celle qui eſt à préſent auprès d'elle.

Du neuviéme jour de Juillet.

La capitulation ci-devant faite de la ville de St Denis effectuée, ayant S. M. voulu demeurer elle-même en garde toute la nuit du Dimanche, pour empêcher qu'aucun ſecours n'y entrât, comme elle avoit avis de pluſieurs lieux qu'ils avoient deſſein d'y en faire entrer ou peu ou prou pour rompre ladite capitulation. Il y avoit dans cette ville ſept Régimens d'Infanterie, & en ſont ſortis encore près de huit cens hommes de guerre.

Samedi dernier le Cardinal Gaëtan qui eſt à Paris, fit demander au Roi, de pouvoir parler au Fauxbourg Saint Germain, en la maiſon du ſieur de

Gondy, au ſieur Marquis de Pizani, qui eſt près de S. M. qui l'accorda, & envoya ſon paſſeport audit ſieur Cardinal qui l'accepta, qui eſt ſigne, puiſqu'il a demandé ſûreté pour venir audit Fauxbourg, que bientôt il ſera en peine d'en demander pour pouvoir demeurer en la ville.

D'autre part le ſieur de Villeroy a demandé à parler au ſieur Chemerault, ſon allié, ſous prétexte de vouloir impétrer ſûreté pour ſa retraite particuliére; mais ç'a été pour recommencer ſes premieres propoſitions pour l'accord général, à quoi S. M. montre toujours très-bonne diſpoſition.

Comme S. M. a voulu maintenir tous les bons ſerviteurs du feu Roi en toutes leurs charges, & s'eſt ſpécialement voulu ſervir de tous les Officiers de la Couronne, elle a voulu auſſi rappeller M. le Chancelier, qui ſe trouve maintenant près d'elle.



ENSUIT la Lettre écrite par le Roi aux manans & habitans de Paris.

MAnans & habitans de notre ville de Paris, parce que vous aurez pu demeurer étonnés de ce que nous avons révoqué le passeport que nous avions premiérement accordé à ceux que vous aviez député pour aller trouver le Duc de Mayenne, & que nous ne doutons point, que ceux qui sous le faux prétexte de Religion & de liberté, vous ont précipités aux extrêmes périls où vous êtes, & qui ne fondant leurs espérances que sur vos désespoirs, ne tâchent maintenant sur ce sujet, que de vous désespérer de trouver jamais en nous aucune grace & clémence. Nous avons bien voulu vous faire celle-ci pour vous informer premiérement que la principale cause que nous avons eu de révoquer ledit passeport, a été parce que nous avons vu dans une lettre de l'un, qui tient l'une des premiéres Charges d'entre vous, laquelle a été interceptée, & que nous avons fait voir

auxdits

aux dits Députés, comme le ſujet de leur légation étoit tout autre que celui que l'on nous avoit fait entendre qu'il devoit être, & que ce n'étoit que pour aigrir & envenimer les affaires, au lieu d'y apporter remede & tempérament, comme ils diſoient que c'étoit leur charge & intention, de laquelle ayant ce témoignage en main ſi contraire, nous ne les avons plus eſtimés dignes de la ſûreté qu'ils nous avoient fait demander pour leur dit voyage, n'étant raiſonnable que notre autorité leur ſervît de moyen à ſi mauvais deſſeins préjudiciables à votre bien particulier, qu'ils ne le peuvent être au général de nos affaires. Nous avons auſſi bien voulu vous déclarer ici, que tant s'en faut que vous deviez ſur ce, appréhender & craindre que nous ayons voulu par-là retirer cette particuliére affection que nous vous avons toujours promiſe, qu'au contraire vous pouvez vous aſſurer qu'elle nous augmente, tant plus nous connoiſſons qu'elle vous eſt très-néceſſaire, & que nous entendrons toujours très volontiers vos ſupplications & Requêtes, leſquelles mériteront de nous plus de faveur de vos ſeules mains, que de quel-

ques autres intercesseurs que vous y puissiez employer, voulant que la grace que vous recevrez, soit entiérement faite à vous, comme nous ne pouvons permettre que vous la deviez & en soyez obligez à autres qu'à nous. Ceux de vous qui ont eu plus de jugement, ont du prévoir de long-temps, l'état ou vous en êtes, mais votre nécessité présente en fournit maintenant aux plus simples, assez pour connoître que la chose est irremédiable. Il n'y peut avoir que les plus coupables & déséspérez, qui aiment mieux consentir à la ruine publique, que de souffrir que rien survive à l'effet de leur ambition, qui vous peuvent troubler en cela. La derniére description que vous avez faite de vos vivres, doit faire la solution de toutes leurs vives propositions. Nous sçavons comme vous quelle elle a été, & jusqu'à quelle heure vous pouvez subsister, & sçavons davantage ce que vous ne sçavez pas, & sur quoi vous êtes abusez, que le secours que l'on vous promet est imaginaire. Le voyage que nous venons de faire nous l'a encore mieux fait connoître qu'auparavant, comme vous pouvez vous-mêmes maintenant vous en

appercevoir, puiſque ledit Duc de Mayenne ſe recule de vous au lieu de s'en approcher, qui eſt un indice aſſez évident que ſon deſſein n'eſt plus qu'à ſon particulier, auquel néanmoins voyant que le temps de votre opiniâtreté lui peuſt grandement ſervir, c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle il vous y entretient, ou bien s'il lui ſuccedoit [d] mieux que par toute raiſon il ne devroit faire pour vous pouvoir plus facilement livrer entre les mains des Eſpagnols, comme il eſt tout commun [e] qu'il l'a ainſi trafiqué & contracté avec eux. Vous ayant bien voulu dire ſuccintement ce que deſſus, tant pour la décharge de notre conſcience envers Dieu, & ne laiſſer rien de ce qui eſt de notre devoir, & qui peut ſervir à votre bien, que pour vous faire toujours connoître le charitable ſoin que nous avons de vous, & de votre conſervation, & comme ne devez entrer en aucun déſeſpoir de ne pouvoir recouvrer notre grace, laquelle en vous reduiſant à ce qui eſt de votre devoir, vous ſera toujours favorable & propice, & qu'auſſi peu devez vous

[d] Réuſſiſſoit.
[e] Public, notoire.

avoir aucune appréhension, que nous soyons pour rien innover, alterer, ou changer au fait de la Religion Catholique, laquelle nous protestons devant Dieu, de vouloir conserver, maintenir, & la prendre en notre protection avec tous ceux qui en font profession, & souffrirons aussi peu qu'il y soit rien attenté ou entrepris, qu'à notre propre personne. Ce sera à vous à vous conseiller, vous adresser à Dieu, & recourir à sa sainte bonté, à ce qu'il lui plaise vous déssiller les yeux, pour pouvoir discerner ce qui est de votre salut, ou de votre ruine, vous donner moyen de vous retirer du péril qui vous est si imminent, & vous pouvoir servir de ce peu de loisir qui vous reste, qui est véritablement bien brief; mais toutefois encore tel qu'il vous peut servir, pourvû que vous le vouliez, & n'en laissiez écouler l'occasion. Advisez y donc de bonne heure, & faites que votre exemple en ce fait, couvre la mémoire de celui, par lequel une si grande multitude de peuples se sont à votre imitation laissé envelopper aux malheurs qu'ils souffrent, & qui leur empireront infailliblement comme les votres. Mais si vous remer-

fez à l'extrémité, il n'y aura plus lieu de pénitence ny de remede, de quoi vous n'auriez aucune juste occasion de vous plaindre sinon de vos mauvais conseils, & non de nous qui vous faisons assez connoître comme nous avons plus de soin & de pitié de vous, que vous n'en avez de vous-mêmes. Donné au camp d'Aubervilliers ce 15. Juin 1590. *signé* LOUIS, & plus bas FORGET.

Qui croiroit qu'à une Lettre si tendre, si pleine de bonté, les Manans & habitans de Paris répondirent par une autre Lettre pleine d'invectives, & de railleries piquantes? Nous ne la donnerons point ici, elle feroit horreur.



RELATION de ce qui s'est passé en l'armée du Roi depuis le 23. Juillet jusqu'au 7. Aoust 1590.

Lettre des Parisiens au Duc de Mayenne.

Lettre de Madame de Mayenne à son mari.

LE Mardi 24. Juillet, le Roi étant à saint Denis, sur l'avis qu'il eut que M. le Duc de Mayenne s'éloignoit, résolut de presser Paris de plus près, ôter communication, & empêcher exactement l'entrée des vivres, par la prise de tous les Fauxbourgs.

Au sortir du Conseil, S. M. alla à Montmartre, fait commander aux Mestres de camp de se tenir prêts pour donner tous en même temps, fait le département des troupes, & les dispose pour donner, dans l'ordre ci-après recité, commençant à la porte saint Martin, & suivant à la main droite jusqu'à saint Victor.

M. le Baron de Biron avec les Régi-

mens des Gardes, & des Paravers donna au Fauxbourg ſaint Martin, M. de Ferraques au Fauxbourg ſaint Denis, avec le Regiment de Vigniolles, & la Mothe Therergeau.

M. de ſaint Luc avec le Régiment de Magezy, & autres à la porte Montmartre.

M. le Maréchal de Biron aux Fauxbourgs ſaint Honoré avec le Régiment des Gardes Françoiſes, & un Régiment de Suiſſes.

De la Riviére, M. le Maréchal d'Aumont, & M. de Lavardin l'un des Maréchaux de camp, donnerent au Fauxbourg ſaint Germain, portes de Neſle & Buſſy.

M. de Châtillon aux Fauxbourgs ſaint Jacques, ſaint Michel, ſaint Marceau & ſaint Victor.

Après ſoupé S. M. monta à cheval, & retourna à Montmartre, accompagnant de ſa vue l'exécution deſdits Fauxbourgs : Ce fut entre dix & onze heures du ſoir, on vit les tours, & la cortine en feu des coups de piéces & arquebuſades, les cloches ſonnoient l'alarme, tout eſt en rumeur dans la ville, & tout le dehors perdu pour eux, nos ſoldats

donnent jusques sur les bords des fossez, tout contre le batte cu des portes, dressent leurs barricades, s'y logent fortement, & avec peu de perte, ayant percé de maison en maison.

Le Mercredi 25. S. M. va dès le point du jour suivre tous les Fauxbourgs, visite les corps de gardes, les retranchemens; le hazard, la peine & le travail de la nuit fut allégé [a] par cette visite, chacun se sentant honoré que S. M. voyoit son ouvrage.

M. le Maréchal de Biron fit mettre la même nuit deux canons en batterie sur le pavé vis-à-vis la porte saint Honoré, fit rompre dès le point du jour les défenses du portail, quelques coups donnerent jusques dans la ville, & le long de la rue saint Honoré.

Le Jeudi 26. S. M. monte encore à cheval dès le point du jour, part de Chaillot près les Bons-Hommes, fait pourvoir aux vivres, & va passer l'après dînée aux Fauxbourgs saint Jacques & saint Germain. Ceux qui étoient dans l'Abbaye du Fauxbourg saint Germain se rendirent, & S. M. revint coucher à Chaillot.

[a] Soulagé.

Le Vendredi 27. S. M. alla viſiter le Fauxbourg ſaint Honoré, entre aux Thuilleries, ſe proméne dans les allées, & revint paſſer l'après midi à Chaillot, ou elle eut avis par M. le Comte de Chaunes, que pour certain Monſieur de Mayenne s'avançoit, portant la tête de ſon armée vers la Ferté ſous Jouarre.

S. M. communique cette nouvelle à Meſſieurs les Princes & autres ſieurs Capitaines étant près d'elles, qui la reçoivent à honneur, & à grande allégreſſe.

Le Samedi 28. cette nouvelle eſt confirmée, & que M. de Mayenne faiſoit traîner grand nombre de mantelets, & grande quantité de pieux, trunches, cordages, & autres outils ſervans à ſe retrancher. S. M. aſſemble dans ſon cabinet, les Princes, Officiers de la Couronne & autres Officiers & Capitaines de ſon armée, diſcourent [*b*] ce que M. de Mayenne pouvoit & devoit faire, permet à chacun d'en parler avec honeſte liberté, fait entrer tout plein de jeunes ſieurs, pour ſe rendre capables en écoutant, & cherche parmi tant d'opinions diverſes à recueillir quelque clarté

[*b*] Examinent.

sur les intentions & desseins dudit sieur de Mayenne, retourna coucher à saint Denis pour résoudre plus murement, ce qu'on avoit à faire, & servir à Dieu le Dimanche matin.

Ce jour de Dimanche 29. S. M. monta encore à cheval après midi, connoissant que ses visites n'étoient infructueuses à son armée.

Le Lundi & Mardi se passerent sans effet notable.

Le Mercredi matin premier jour d'Aoust, S. M. fut avertie de divers lieux que M. de Mayenne s'avançoit, elle assemble un Conseil général, propose ce qu'on avoit à faire, montrant que Paris étoit l'ame de son dessein; & la venue dudit sieur de Mayenne un accident. Discourt de l'assiette du pays, des avantages des logis favorables, soit que M. de Mayenne entreprenne deçà ou delà l'eau, de la différence des hommes, de l'une armée à l'autre, montre la confiance singuliére qu'il prend en la faveur de Dieu, sur sa Noblesse qui accourt de tous les endroits du Royaume. Bref la bataille resonne dans la chambre, dans la court & dans l'armée, exhorte un chacun de s'y préparer par ordonnance & cri public, en

fait chasser les garces qui étoient parmi les troupes, chacun est averti de s'abstenir de blasphémes, & disposer son corps & sa conscience à une heureuse journée.

Le Jeudi on dépêcha de toutes parts, & sur les onze heures du soir S. M. reçut un avis de Lagni, comme les chevaux legers & les Réistres de Dammartin, qui étoient avancez sur le chemin de Meaux avoient été chargez. Cet avis étoit si mal exprimé, & d'un style si confus, qu'il en fallut apprendre l'interprétation sur le lieu. S. M. monta à cheval sur le point jour, va donner un tour jusqu'à Lagny, pourveoit à la sûreté de la place, envoye le sieur Guitry à la guerre pour prendre langue, & revient coucher à saint Denis.

Le Samedi 4. Aoust, S. M. représente au Conseil l'avis qu'il avoit de l'état de Paris, que pour certain ils s'étoient assemblez au Palais & à la Maison de ville, & avoient proposé qu'il falloit commencer à traiter. On demanda passeport pour Messieurs les Cardinal de Gondy & Archevêque de Lyon Primat des Gaules, pour eux, leur train, avec carosses, mulets & équipages, on le refuse si ample ; car pour venir trouver

S. M. si près, il ne falloit pas mener mulets ni coffres, afin qu'ils sentissent qu'on connoissoit qu'ils vouloient tirer les affaires en longueur, & faire naître une occasion d'aller trouver M. de Mayenne. On reforme le passeport pour se rendre le lendemain Dimanche cinq au petit saint Antoine près la Bastille, où S. M. prendroit la peine de se trouver, & accourciroit d'autant leur voyage. Ce Passeport est donné à M. d'Andelot le Dimanche matin, & l'entrevuë remise au lendemain.

S. M. part de saint Denis le Lundi matin, ayant fait avertir les Princes qui étoient la plupart en leurs quartiers, de se rendre auprès de lui pour l'accompagner à cette entrevuë. Se rend sur les huit heures à l'Abbaye saint Antoine, visite les gardes & les barricades; tient conseil sur la façon qu'il devoit recevoir ces Messieurs, tandis que de la Bastille & du rempart de l'Arcenal, on n'épargne point les canonades. A une heure après midi on s'apperçoit que ces Messieurs étoient à la porte prêts à sortir avec leurs carosses. M. le Baron de Biron les fut recevoir sur le pavé, à cent pas près de la porte, & furent conduits à

S. M. dans l'Abbaye ; elle les reçut d'une courtoise façon, & se retire en sa chambre assistée des Princes du Sang, Maréchaux de France & autres Officiers de la Couronne, & sieurs de son Conseil.

M. le Cardinal de Gondy porta la parole, commençant sa harangue sur les maux dont ce Royaume est travaillé par la longueur des guerres, que le seul desir de les voir diminuer les a faits acheminer vers S. M. avec charge de Messieurs de Paris de passer outre vers M. le Duc de Mayenne pour traiter une paix générale. Voilà le but & le sommaire de leur charge.

A l'entrée du Cloître, S. M. étoit suivie de tant de Noblesse, qu'il fallut changer le lieu destiné pour les ouir ; la foule étoit si grande, qu'on ne put l'arrêter : S. M. leur dit, ne le trouvez pas étrange, Messieurs, cette Noblesse me presse bien davantage aux Batailles.

S. M. les ayant fait retirer, délibéra sur les réponses qu'il leur devoit faire, ayant néanmoins avisé de parler à part à l'un & à l'autre. Elle fit appeller le Cardinal de Gondy & lui parla longtemps & avec privauté, & ledit sieur Cardinal au partir delà a été entretenu

de plusieurs, même de M. le Chancelier & Maréchal de Biron, qui s'étonnerent de le voir sans l'ordre du Saint-Esprit, il s'excusa disant : que ce seroit assez en le portant pour se faire assommer à Paris, qu'il ne l'avoit point en si peu de révérence, qu'il ne le portât dans sa poche, comme de fait il le leur montra.

M. l'Archevêque de Lyon fut après appellé, S. M. fut une heure avec lui retirez dans l'embrazure d'une fenêtre, & après les avoir renvoyez, S. M. communiqua aux Princes, aux Officiers de la Couronne, & autres de son conseil ce qu'elle avoit appris de plus particulier en cette conférence séparée, qui étoit en somme qu'ils se vouloient faire chemin pour aller trouver M. de Mayenne. Après avoir encore déliberé là-dessus, S. M. commanda à M. de Revol sécretaire d'Etat d'aller demander le pouvoir au Cardinal de Gondy & à l'Archevêque de Lyon : il étoit dressé en forme d'extrait des Registres du Parlement, le Conseil assemblé au Palais en la Chambre saint Louis [e];

[e] Aujourd'hui la Tournelle.

» Avoit prié Messieurs les Cardinal de
» Gondy & Archevêque de Lyon Pri-
» mat des Gaules, de s'acheminer vers
» le Roi de Navarre, & de la vers M. de
» Mayenne pour traiter une paix géné-
» rale. « Le pouvoir leur fut rendu, & les envoya-t'on appeller pour entendre la réponse de S. M. laquelle reprenant l'ordre de leur proposition : leur dit,

Nul ne connoît mieux que moi les maux que mon Royaume souffre, nul n'y a tant d'intérêt, & nul ne peut rechercher le remede à ses maux avec plus d'ardeur ni de volonté. Maux qu'on peut dire extrêmes & périlleux depuis la guerre de la Ligue, guerre qui a fait mourir notre Roi & pollué l'honneur de la nation Françoise. Qu'il trouveroit bon si les Vénitiens, ou quelques autres Potentats ses voisins se vouloient entremettre de ce qui est à demêler entre lui & M. de Mayenne, qui est aujourd'hui chef d'une armée composée d'Espagnols; mais que de ses sujets de Paris, il ne le sçauroit approuver, ils doivent s'adresser à lui d'autre façon, lui qui seul leur peut faire beaucoup de mal, & départir [d] aussi beaucoup de faveurs &

[d] Accorder.

de graces, comme il en a la volonté, il est leur Roi, la ville de Paris étant sa fille aînée, il porte impatiemment le péril où elle s'expose, il a moyen de la réduire de vive force s'il veut. Mais qu'il peut dire encore comme la vraye mere, qui aima mieux que son enfant demeurât entier que partagé, qu'on paist son peuple de continuels mensonges, artifices & déguisemens, qu'ayant à recevoir allégement en l'extrêmité où ils sont S. M. veut qu'ils le tiennent immédiatement d'elle, non à l'occasion du Roi d'Espagne, ni par l'entremise du Duc de Mayenne, qu'avec l'aide de Dieu & avec l'assistance de Messieurs les Princes, Officiers de la Couronne, qui sont tout prêt d'elle, & de tant de Noblesse qui la sert & accompagne, elle empêchera que le Roi d'Espagne ne fasse de nouvelles colonies en France. Vous devriez, dit-il, mourir de honte, vous qui êtes nez François, de vous asservir sous la domination Espagnolle, & d'avoir vu dix mille ames mourir de faim par les rues de Paris, sans oser faire semblant d'en avoir regret, pour n'offenser le Légat, ou Mezzer Dom Diego Mandozze. Vous en serez responsables

devant Dieu, & de dix mille ames qui peuvent mourir dans moins de dix jours. Ce lui eſt un mauvais exemple, ſur ce qu'ils deſirent au fait de ſa Religion, de voir qu'ils laiſſent dépérir leurs brebis avec tant d'inhumanité, ſans occaſion légitime, faute de remontrer la vérité, & chercher les ſalutaires remèdes. Car quant à l'exemple qu'on allégue de ceux de Sanſerre [e], on leur vouloit outre la Religion, ôter leur honneur, leurs biens, leurs vies. Si on les eut voulu ſeulement laiſſer vivre, il n'euſſent jamais recouru à la défenſe; mais à ſes ſujets de Paris, S. M. ne veut ôter la Religion, l'honneur, la vie, ni les moyens: ſur l'exemple de ceux de Gand, S. M. n'en ſçait point l'Hiſtoire; mais équivoquant à Gands de Vendôme, elle ſçait bien qu'après leur avoir offert, & preſſé d'accepter toutes les plus douces conditions qu'on pouvoit imaginer, ores qu'étant doublement ſes ſujets, ils l'euſſent doublement offenſé. Voulant oublier cette faute, elle vit & à ſon grand regret, que Dieu les voulut punir & perdre, il craint la même choſe de ſa ville de Paris. De dire que Paris pris par

[e] Ville du Berry.

l'extrême extrémité, il n'en restera que le nom, on se trompe, il est Prince de foi, intégre en sa parole, ses déportemens [f] si doux, qu'il s'assure que peu de ses sujets s'en retireront, si ce ne sont peut-être les seize. Sa demeure à Paris y attirera cent mille de ses sujets, elle tend la main à tout le monde pour la paix, ayant même mandé à M. de Mayenne par M. de Brissac, qu'elle voudroit avoir perdu un de ses doigts qu'il hazardât la bataille, s'assurant avec l'aide de Dieu de la gagner, & voudroit avoir perdu deux de ses doigts pour avoir la paix ; elle est assez avertie de la nécessité de son peuple de Paris, réduit à manger du pain d'avoine, & tout pour l'amour du Roi d'Espagne, qui écrit au Prince de Parme, qu'il aime mieux hazarder la Flandres, que de perdre Paris, & en parle comme s'il étoit à lui. Leur fondement est foible sur un Roi, qui chet [g] ordinairement du haut mal, & qui veut néanmoins dissiper cette Monarchie, & dans ses ruines trente petits Rois se voudroient élever ; mais S. M. espere de les rendre tous Rois du

[f] Conduite, manière de vivre.
[g] Tombe.

Brisilh : elle est appellée à cette Couronne par un ordre naturel & légitime, ayant cet avantage sur les Rois ses prédécesseurs, qu'ils se trouvera peu de bonnes maisons en son Royaume, qui ne lui soient alliées en particulier, pour les diverses successions que la Maison de Navarre a recueillies, ou par les partages, ou mariages qui sont intervenus. Quand la France seroit un Royaume électif, S. M. auroit le plus de suffrages : avec tant de gens de bien attachez par tant de liens d'amitié & de devoir, elle espere chasser les Croix rouges, sans qu'ils viennent triompher en sa ville Capitale, d'où elle chasseroit enfin M. de Mayenne, & tous ceux qui l'y auroient appellé, faisant de ce Royaume un théâtre de cruauté, & une vallée de misère.

S. M. sans s'arrêter aux mots de leurs pouvoirs très-défectueux, quoi qu'ils se fissent Fête de l'avoir fort consulté, leur remontre que Paris étant plus pressé, a besoin de plus prompt remède, offre huit jours de terme pour aller mandier le secours de M. de Mayenne, à la charge que l'on traitera dès à présent pour Paris, & qu'on lui baillera otages

d'accomplir ce qui sera arrêté; que si dans ledit terme ledit sieur de Mayenne ne les délivre, la capitulation sortira à effet, comme au contraire S. M. rendra lesdits otages. Et pour témoigner encore combien elle est disposée à la paix, lesdits sieurs Cardinal & Archevêque pourront aller vers ledit de Mayenne pour traiter d'une paix générale. Si l'on s'accorde d'y comprendre Paris, la capitulation particuliére sera pour non avenue, comme aussi si le siége n'est levé, & ledit traité général résolu dans lesdits huit jours, S. M. sera reconnue audit Paris. On repliqua qu'on désire commencer par un traité général: Que S. M. étant Chef des Huguenots en a usé de même: elle leur demande s'ils avoient été employez aux paix de ce-temps-là, pour en sçavoir les procédures. M. le Maréchal de Biron, dit-elle, & Pontcarré, vous pourroient dire comme on se conduisoit. Dès qu'on faisoit sentir aux Huguenots que le Roi leur accorderoit la paix, ils la lui demandoient à mains jointes & en toute humilité, n'ayant jamais songé & mis en dispute la reconnoissance du Roi, qui n'est pas petite différence pour se vouloir aider de cette exemple, & au con-

traire S. M. les bras ouverts, comme un chacun à la paix, chassons, dit-elle, le mal hors du Royaume, afin qu'élargissant nos limites, je puisse soulager mes sujets, il n'est jour qu'il ne se ruine pour dix mille écus de bâtimens aux Fauxbourgs de Paris, il n'est pas jusques aux jardins, aux vergers, & allées de Cyprés à quoi je n'aye regret. Remontrez à mes sujets la sincérité de mes intentions, éclaircissez-les, je vous prie, des ombrages qu'on leur donne & des fausses espérances dont on les repaît.

Et tournant lors sa vuë sur le Curé de saint Séverin, & sur quelques autres hommes d'Eglise qui étoient entrez dans la chambre quant [h] & lesdits deputez, le reste de l'action se passa avec beaucoup de modestie, & d'honnêtes propos de part & d'autre.

[*h*] Quant &, avec.



Lettres des Parisiens au Duc de Mayenne, après les fausses nouvelles qui leur avoient été écrites de la défaite de l'avant-garde de l'armée du Roi.

LEs nouvelles de l'heureux succès dont il a plû à Dieu de favoriser les Catholiques à la premiére vuë & rencontre des armées nous eussent apporté beaucoup de plaisir & contentement, si l'extrémité des maux qui nous accablent, ne nous avoient de long-temps rendus incapables de toutes réjouissances, & quand il nous resteroit encore quelque sentiment pour le respect du public, duquel le bien nous a toujours été en affection plus que le notre propre, comme en toutes occasions, nous l'avons montré, & non en considération de notre parler, vu que nous en sommes réduits à ce point que pour avoir été jusques ici nourris de vaines espérances, nous ne pouvons plus rien espérer, & pour nous avoir trop fait attendre, nous ne pouvons plus rien attendre qu'une extrême & calamiteuse ruine & déso-

lation. Nous avons eté long-temps, & plus que l'on ne se fut osé permettre, que pour être nos forces gaillardes & le courage du peuple ferme & délibéré, nous avons toute occasion de désirer le secours, & d'en esperer quelques bons effets. Mais maintenant que les corps sont desséchez de misere, & défaillans en langueur, les courages étant non-seulement déchûs de leur vigueur premiére, mais du tout relâchez & abbatus, nous ne pouvons plus endurer le mal, ni en supporter le remède, & moins encore, ce qui en une telle extrémité nous peut être désirable; car si nous ne sommes présentement secourus & sans remise, nous ne pouvons éviter que nous ne tombions en la puissance de l'ennemi, ce que nous ne pouvons appréhender sans horreur, tant pour l'affection qui nous tient liez en notre parti, duquel étant distraits, ce nous sera un tourment pire que la mort, que pour l'appréhension des maux que nous nous doutons en devoir suivre; & cependant nous en sommes à la veille, mais plutôt sur le point, tellement qu'au soir nous ne pouvons nous assurer de voir le matin, ni le matin ne pouvons prendre assurance

de parvenir jusques au soir, sans tomber dans des inconvéniens ; donc on peut juger si le prompt secours est nécessaire. Et d'autre part quand nous serons secourus, le mal étant gagné sur nous, durant un si long retardement, que nous ne sçavons si avec raisons nous en pouvons espérer quelqu'allégement, étant tombez en un tel manquement de toutes choses, que pour n'y avoir été assez tôt pourvû, nous ne pouvons éviter la ruine & dépeuplement de notre ville. On trouvera peut-être étrange ce que nous vous disons, non pas ceux qui dans notre ville voyent tous les jours les rues pavées de morts, les murailles bordées de languissans, les portes pleines de mandians, la pauvreté assaillant les bonnes maisons, les peres & meres éplorez, plaignant la langueur de leurs enfans ; voyant aussi le prix excessif des viandes, dont on souloit avoir horreur, qui reconnoissent aussi les plus extrêmes miseres, desquelles ait jamais été assaillie une pauvre ville detenue d'un long siége, & bref qui ne voyent qu'une face hideuse en toutes sortes plus que la mort; même ceux-là, dis-je, jugeront notre débilitation être telle, que ni par

aucuns

aucuns moyens humains, nous ne pouvons être reſtaurez. Et ſi par un remede tardif on peut apporter encore quelque reſte de vie, & quelque durée à ce corps défaillant & débilité, nous ne pouvons certainement penſer autrement, que ce ſera plutôt un prolongement de langueur, qu'une reſtitution de ſanté: Et à la vérité il ſemble que ceux qui nous ont laiſſé tomber en cette extrémité, nous eſtiment de bien peu d'uſage, & que l'on n'ait pas beaucoup de ſouci que nous tombions en la poſſeſſion de l'ennemi, pourvû que nous y tombions ſi affoiblis, que nous lui ſoyons plutôt à charge qu'à commodité? L'acheminement des affaires nous fait croire que l'on ne s'eſt guères éloigné de cette propoſition, encore que juſqu'à préſent n'y ayons voulu ajoûter foi, ſi le ſalut de l'ame ne nous eſt plus commandé que celui du corps, & ſi la conſervation de la Religion ne nous eût été plus chére que celle de notre ville, nous n'euſſions non plus ménagé de règles d'Etat pour nous ſauver, que l'on a fait à nous perdre, voire auſſi certaines & infaillibles comme ſont fauſſes celles que l'on peut préalléguer à notre ruine; ſous

couverture de l'avénement du parti, si est-ce qu'on ne peut nier qu'il n'apporte un grand avancement aux affaires de celui qui s'en rendra le maître pour l'honneur & la réputation. C'est pourquoi, douteux si nous nous devons rendre pour la conservation de notre particulier, ce que nous ne pouvons ayant égard à la conservation de la Religion, du parti & de l'honneur de ceux qui en ont la principale conduite. Par les mêmes priéres & conjurations que nous avons faites ci-devant, nous ne requerons qu'un secours présentement pour cette pauvre ville, qui de riche & plantureuse, abondante, voire regorgeante de toutes choses, s'est pour la constante fermeté, avec laquelle elle a soûtenu la Religion, rendue pauvre, misérable, & dénuée de toutes choses : autrement il se faut assurer que plutôt que l'on ne pense, on la verra ruinée. Si on la juge de peu d'importance en soi, si du moins doit on penser qu'elle importe beaucoup, en ce que sans doute elle ensevelira dans sa ruine, ce qu'il y a de reste de Religion en France, ce qui reste de reputation en ce parti, & l'honneur acquis par tant de mérites du plus grand, géné-

reux & indomptable Prince de la Chrétienté.

Ce 5. Aoust 1590. à dix heures du soir.

Lettre de Madame de Mayenne à son mari.

MOnsieur. Vous sçavez comme nos Députez ont été refusez d'aller vers vous, & qu'on veut qu'il soit traité en particulier pour cette ville, attendant, ce dit-on, un traité général avec vous, & que si dans cette semaine on ne le prend au mot, que le terme passé, nous n'attendrons que toute la rigueur qu'on peut espérer d'un cruel ennemi. Or, Monsieur, je vois tout le monde si abbatu de misères qu'il souffre, qu'il n'en peut plus. Tout ce que nous avons pû obtenir est d'attendre cette semaine où nous sommes. Si le Duc de Parme n'est avec vous dans ce temps-là, ne vous abusez plus, au nom de Dieu, & nous mandez ce que nous ferons, parce qu'il ne nous faut plus de paroles, & par nécessité, il faut que nous soyons perdus pour avoir obéi.

Advisez quel contentement cela vous apportera. Quant à moi, s'il vous sert de quelque chose, je tiendrai ma vie pour bien employée ; mais au moins ayez pitié de ce que vous avez mis au monde, qui courons tous si grande fortune sans la mériter, & croyez que nous sommes tous perdus, si dans ce temps vous n'êtes joint : si cela n'est, mandez moi ce que je ferai, & ne remettez plus, car on ne croira plus rien, & tout le mal tombera sur ceux qui vous touchent. Pensez en quel état nous pouvons être. Dieu veuille nous aider à tous.

La Duchesse de Mayenne, ce 7. Août 1590.



RECIT de ce qui s'est passé en l'armée du Roi depuis le 15. Septembre jusqu'au 4. Novembre 1590.

IL s'est vû par le discours précédent ce qui s'est passé entre ces deux grandes armées pendant le temps qu'elles ont été si proches l'une de l'autre : La distribution faite par Sa Majesté de ses forces par ses Provinces, & les raisons d'icelle. Cela fait & exécuté, sa résolution étoit avec ce qui lui en restoit, de s'en venir pour voir les villes qui sont au-dessous de la riviére de Seine; mais étant avertie que la ville & Château de Clermont en Beauvoisis incommodoit grandement ce qui étoit aux environs, même la communication des villes de Senlis & de Compiégne, elle résolut de la recouvrer, & y étant l'armée arrivée, ceux de dedans firent contenance de la vouloir deffendre, & de fait ils laisserent battre la ville qui fut prise d'assaut, lequel néanmoins ne fut que peu, ou point du tout deffendu, & se retirerent ceux de dedans au Château qui

est bon & fort, peu de jours après, ils en capitulerent.

En ce siége M. le Maréchal de Biron reçut une arquebusade, dont l'appréhension qu'en eut le Roi & toute l'armée a, Dieu merci, été plus grande que n'a été le mal, non que la blessure ne fut périlleuse, & en mauvais lieu, mais son habitude & disposition naturelle est si bonne, qu'il en a été guéri peu de temps après, & n'a point discontinué de suivre S. M. tant qu'à présent il commence à monter à cheval.

Dès les premiers jours de ce siége, S. M. eut avis comme Messieurs de la Guische, Raigny, Sipierre, & la Ferté Imbault qui s'en retournoient de compagnie, ayant inopinément rencontré à la campagne le Vicomte de Tavannes, Falandres & tous les Normands, qui se retiroient aussi de l'armée ennemie, bien qu'ils fussent deux fois autant que les nôtres, toutes fois ils le gagnerent de la main, & sans se laisser connoître les chargerent si furieusement, qu'ils les emporterent sans rendre autre combat, ni se deffendre que des talons, il en demeura trente ou quarante sur la place, bien autant de prisonniers, & tous leurs

bagages perdus. Ledit Vicomte de Tavannes, qui avoit déja appris ce chemin dès la retraite d'Ivry, s'en prévalant encore cette fois, se sauva derechef à Dreux, comme aussi Falandres.

Quasi en même temps S. M. eut aussi avis que deux Régimens de gens de pied qui s'étoient venu rafraîchir à Suresnes qui est un bon village à une lieue de Paris, du côté de saint Cloud, voulurent plaiger cette bonne fortune de la Cavalerie des Normands, & s'étant la nuit laissé surprendre avec un pétard, Monsieur de Lavardin qui commande dans saint Denis ne pouvant fuir comme les autres, se laisserent tailler en piéces, les Mestres de camp & tous les Capitaines demeurerent prisonniers avec leurs Drapeaux qui en furent emportez.

De divers lieux S. M. eut aussi nouvelle que plusieurs petites troupes des ennemis avoient été défaites en se retirant, de sorte que la bataille qu'ils avoient évitée en gros, ils ne l'ont pas évitée en détail, ayant en ces petits combats, autant ou plus perdu d'hommes qu'ils n'eussent fait en un plus grand.

Elle y eut aussi avis de la mort du

Pape Sixte V. & des indignitez qui avoient été faites à Rome à sa mémoire par les partisans d'Espagne, y ayant émû le peuple, parce qu'en ces derniers jours il avoit reproché aux Ambassadeurs qui y sont, l'ambition de leur Maître, & déclaré qu'il n'y vouloit jamais consentir, sur quoi ils ont pris occasion d'en médire publiquement, & par écrit, plus qu'ils ne feroient d'un Turc, & ensorte qu'il n'est pas honnête de l'écrire, par où il paroît que l'excès de leur ambition est, jusques à vouloir que ce n'est pas croire en Dieu & être Chrétien que de n'y vouloir consentir.

S. M. partant de Clermont, se résolut de continuer son voyage, & se vint rendre à Gizors le 2. de ce mois pour y séjourner quelques jours, & y rafraîchir un peu son armée.

Comme elle se sépara des ennemis, ils allerent mettre le siége devant Corbeil, pour laquelle S. M. estimoit que ceux de dedans se contenteroient de voir le canon, & puis qu'ils prendroient une honnête capitulation, pour cependant acquérir autant de temps aux autres villes, qui étoient plus tenables, de se fortifier, & munir de ce qui leur étoit

nécessaire : mais ils eurent tant de résolution & de courage, qu'ils arrêterent cette grande armée, & aux approches & autres effets, qu'y voulurent traiter les Espagnols, ils les repousserent si courageusement, qu'ils en tuerent & blesserent grand nombre, & de leurs meilleurs Capitaines; entre autres le Marquis de Ranty, qu'ils tiennent pour la seconde personne de leur armée, y reçut une mousquetade. Et ayant les Espagnols avec douze ou quinze cens coups de canon fait une brèche, bien qu'elle fut fort raisonnable; voyans néanmoins la contenance de dedans, & comme ils se préparoient de la bien défendre, ils se contenterent de l'avoir faite, pour leur donner seulement la peine de la réparer, comme ils firent très-bien, de sorte que le Duc de Parme qui commandoit ce siége, fut contraint d'envoyer chercher rafraîchissemens de munitions, & plus grand nombre de canons, de quoi S. M. étant avertie voyant la généreuse résolution de ceux de dedans, qui n'avoient nulle opinion de capituler, elle résolut de les approcher de plus près, pour les rafraîchir d'hommes & de munitions. S'étant rencontré en cette

opinion, un avis qu'elle eut qu'en ce même lieu de Suresne, deux Régimens y étoient arrivez; c'est pourquoi elle partit Dimanche 14. avec cinq cens bons chevaux, & quelques troupes d'arquebusiers à cheval; & le Lundi en plein jour arriva au village de Suresne, où deux heures auparavant étoient aussi arrivées les deux compagnies de chevaux légers Albanois des Capitaines Nicola Glari & le Baron; tout cela fut emporté, il n'y en eut un seul qui ne fut mort ou pris, même les deux Capitaines sont prisonniers. Il y avoit six vingt Maîtres aux deux Cornettes qui étoient très-bien montez. Les deux Mestres de camp qui étoient Pontricourt & Leuré ne se trouverent pas, parce qu'ils étoient dès auparavant prisonniers sur leur foi.

Le lendemain comme S. M. vouloit s'approcher de Corbeil, elle eut avis que ce même jour ayant été batu depuis le grand matin, jusques à cinq heures du soir de 22 piéces de batterie, enfin il avoit été pris d'assaut, dont elle fut très-marrie, plus pour la perte de ceux qui s'y trouverent, que de la Place qu'elle recouvrera bien toujours en moindre temps, comme au lieu d'un

mois entier qu'il a tenu contre cette grande armée, ce n'est point une Place qui dût durer & tenir trois jours seulement. Le sieur Desgranges qui y commandoit y demeura prisonnier; mais le Capitaine Rigaut qui y avoit mené son Régiment, y a été tué, ayant beaucoup été regretté par S. M. parce que c'étoit un bon Capitaine.

Peu de jours auparavant S. M. avoit été avertie que les garnisons de Chartres, Dreux, Dourdan & autres lieux, tenus par les ennemis, s'étant assemblés jusqu'au nombre de quinze cens hommes de pied, & plus de trois cens chevaux, étoient venus avec deux piéces d'artillerie assiéger le Château de Maintenon, qui n'est qu'à trois lieues de Chartres, & l'ayant déja batu & fait bréche, les sieurs dudit Maintenon, de Monlouet, son frére de Maligny & quelques autres Gentils hommes du pays, s'étant assemblés jusqu'au nombre de cens chevaux, les vinrent charger, leur firent quitter le siégé, eurent leur artillerie, & en tuerent une grande partie.

Quelque temps auparavant M. de Rambouillet en avoit fait le semblable,

étant allé secourir le Château de Sablé, entra dans le Château par une sortie qu'il en fit, tailla en piéces tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans la Ville qui tenoient le Château assiégé, délivra sa femme & sa fille qu'ils tenoient, & eut tous les chefs ses prisonniers.

Il en est encore advenu plus extraordinairement en la maison de M. de Chastillon, que Bouron, Gouverneur de Montargis se résolut de surprendre avec cinq ou six cens hommes, ce qu'il fit, prit Madame Chastillon prisonniére, & pendant qu'ils fourageoient la maison, quelques-uns du lieu en petit nombre, résolurent de secourir le Château de leur Seigneur, donnent dedans, & avec le secours de quinze Soldats qui s'étoient retirés dans une tour, en chassent les ennemis, reprennent la Dame & tout ce qui avoit été pris, & y demeura ledit Bouron prisonnier.

S. M. apprit à Gizors la nouvelle de la mort du Pape Castaigne, qui avoit pris le titre d'Urbain VI, & qui ne fut Pape que onze jours, s'étant, comme on dit, mis en colére parce que les Ambassadeurs d'Espagne le pressoient de fulminer contre la France; ce qu'il leur

prononça qu'il ne feroit pas, & s'en échauffa de telle sorte, qu'il en prit la fiévre qui l'emporta, non sans soupçon qu'ils n'y ayent aidé par quelqu'autre moyen. Pour le moins ils n'ont guéres plus épargné sa mémoire, que celle de son Prédécesseur: & par ces artifices ils veulent imprimer au monde, que qui ne sera pas Espagnol, ou de faction Espagnole, ne sera pas bien assuré en la Chaire de St Pierre.

Pendant que S. M. étoit à Gizors, elle voulut faire venir des poudres & boulets qu'elle avoit en très-grande quantité à Dieppe, & y envoya le Baron de Biron, Maréchal de Camp de son armée, avec quelque Cavalerie pour lui faire escorte; mais ayant sçu que le Vicompte de Tavanes avoit assemblé tout ce qu'il pouvoit, pensant qu'il cherchât sa revanche, elle résolut de partir de Gizors, & s'approcha jusqu'au pont St Pierre; mais elle qui connut par l'effet, que ce qu'il en avoit fait étoit plus de la peur qu'il avoit eu, que pour la donner à autrui.

S. M. eut avis étant au Pont St Pierre, que le Gouverneur de Soissons, par l'ordonnance de ses supérieurs, avoit

chaſſé Madame l'Abbeſſe de Soiſſons, tante du Roi, de ſon Abbaye & de la Ville; ce qui eſt un acte advenu par la permiſſion de Dieu, qui veut que les plus déteſtables crimes ſoient ſouvent décellés par la bouche de ceux mêmes qui les commettent, quoi qu'ils faſſent ce qu'ils peuvent pour les couvrir & cacher, comme celui-ci peut ſuffire pour découvrir ce que les ennemis tiennent de plus caché, & montre comme fauſſement ils abuſent du nom de la Religion Catholique; car une plus Catholique, plus dévote, plus religieuſe perſonne, & plus retirée des affaires du monde, ne ſe ſçauroit trouver que cette Princeſſe; & néanmoins ils l'ont chaſſée de ſa maiſon, qui a été en démentant leur prétexte, de céler au monde le ſecret de leur intention, qui eſt d'exterminer tout ce qui eſt de cette maiſon, s'étant adreſſés à ce qu'il y en a de plus foible, & qui étoit ſeule en leur puiſſance, ce qui eſt un préjugé, que ſi par force & par artifice ils y en peuvent avoir davantage, qu'ils ne leur feront pas meilleur traitement. Mais Dieu ne le permettra pas.

Le ſiége de Corbeil a tant haraſſé

l'Armée du Duc de Parme, que depuis trois ſemaines que cette ville eſt priſe, il n'a pu encore changer de logis, y ayant grande apparence que peu d'honneur le contentera pour cette fois, & qu'il penſera à ſa rettaite, comme il eſt néceſſaire qu'il faſſe, s'il ne veut perdre ſa réputation en France, & les Pays-Bas pour ſon maître. Car depuis qu'il en eſt parti, le Comte de Naſſau y a pris les villes de Scherombeurgne, & Welembourg, & plus de quinze ou vingt forts, avec plus de trente piéces d'artillerie. D'ailleurs la Reine d'Angleterre y envoye une armée, de ſorte qu'il n'aura pas gagné au change, d'avoir recouvré pour la ligue, Lagny & Corbeil, qui ſe reprendront avec un petard, & avoir perdu déja une grande quantité de pays, & en grand danger avant qu'il y arrive, d'y perdre bien pis. Cela aura valu que les bons François ne s'étonneront plus du bruit du ſecours d'Eſpagne, que ceux qui les ont appellés n'y feront plus tant de fondement, ayant plutôt reçu incommodité, que ſoulagement de leur venue; car la néceſſité n'eſt pas moindre à Paris qu'elle étoit, le bled y vaut toujours dix écus

le ſeptier, la charretée de bois pourri huit ou neuf écus; ce que l'on ſouloit avoir de ſel pour deux ſols, y en coûte quarante ou cinquante; un cheval y peut manger pour un écu de foin par jour, & la mortalité plus grande que jamais, parce que s'il y a plûs de vivres, le peuple a moins d'argent pour en avoir.

Si les Eſpagnols ne laiſſent pas grand contentement d'eux à la ligue, ils en ont encore moins d'elle, s'étant pour le moins perdu les deux tiers de ſon armée de pauvreté, ce qui en reſte en très-mauvais équipage, & qui n'a point de paſſeport ni d'aſſurance de pouvoir arriver en ſureté d'où ils ſont partis.

S. M. dont l'eſprit eſt toujours en action, eſt partie cejourd'hui de ſon armée avec une bonne troupe de Cavalerie, à l'effet de quelque entrepriſe, n'y ayant ſûreté d'elle à ſes ennemis, pour en être bien éloignez. Ayant laiſſé l'armée entre les mains de M. le Maréchal de Biron, qui ne perdra pas de temps de ſon côté, étant aſſiſté de beaucoup de Seigneurs & de nobleſſe, même de M. de Carrouges, qui s'y eſt venu rendre avec une bonne troupe.

S. M. étant partie le 4 Novembre, pour avec sa Cavalerie faire un voyage en Picardie, & ne perdre l'occasion de se trouver à la retraite du Duc de Parme, que rien ne retient plus que l'appréhension de ne le pouvoir pas sûrement faire, laissa son armée sous la conduite de M. le Maréchal de Biron, avec laquelle il a repris depuis les villes de Paci & Nonancourt, & dix ou douze tant Forts que Châteaux, qui incommodoient grandement les chemins & passages.

Ayant le Duc de Parme demeuré plus d'un mois à prendre la ville de Corbeil, & depuis l'avoir prise, encore séjourné trois semaines, pour pourvoir à la sûreté d'icelle, toutes fois il n'a sçu si bien faire, que la nuit du Samedi au Dimanche, veille de la saint Martin, le sieur de Givry, avec ceux de la Garnison de Melun, ne l'ait surprise & recouvrée en une heure, taillé en piéces un Régiment de François qui y étoit, & un autre de Lansquenets qui étoient ceux qui firent la perfidie l'année passée à Arques, pris quantité de piéces d'artillerie qui y avoient été laissées, & un convoi de bleds, de bes-

riaux, de vins, de bois & de foin, que l'on devoit mener le lendemain à Paris, que l'on n'estime pas moins que de la valeur de cent mille écus.

De sorte que tout le labeur du Duc de Parme, & ses trophées seront réduits à néant, sinon qu'il aura évité de venir à la bataille, & n'aura pas laissé de perdre son armée qui n'est pas maintenant du tiers de ce qu'elle étoit lorsqu'elle vint en France.

Sur ce que *S. M.* auroit déclaré au sieur de Villeroi, qui étoit premiérement venu pour traiter d'une suspension d'armes, avec laquelle ils desiroient la liberté du commerce, pour ôter Paris de la nécessité où il est, Que son intention étoit de traiter tout-à-fait de la paix, sans suspensions leur offrant des passeports pour les Députez qu'ils voudroient appeller; le sieur de Villeroi doit prendre lesdits Passeports qui sont pour deux mois; montrant toujours *S. M.* que son inclination est toute à la paix, & si les autres y apportent de leur part bonne volonté, il y a lieu d'en bien espérer.

LETTRE du Roi Henry IV. écrite à M. de Montpensier, le 7. Septembre 1590.

MOn cousin, ayant réduit ma ville de Paris à l'extrémité que vous avez pû entendre, je fus averti que le Duc de Mayenne & le Duc de Parme étoient arrivez à Claye avec leur armée, & vouloient venir loger en ce lieu, puis couler par le bois de Vincennes à Paris.

Pour rompre leur dessein, afin qu'ils ne trouvassent mon armée en divers endroits, deçà & delà la riviére, je partis des Fauxbourgs de ma ville de Paris le plus tard que je pus, & toute mon armée remise ensemble deçà l'eau, je vins avec une partie de mes troupes revoir ce logis & le champ de bataille, que j'avois reconnu quelques jours auparavant, pour être préparé à tout ce que mes ennemis pourroient entreprendre, & y arrivai si à propos, que j'en chassai ceux qui étoient déja venus dans ce village pour s'y loger, & avec quatre

cens chevaux je revins battant eux; & huit cens lances ennemies qui les soûtenoient jusqu'auprès de Claye. Laissant dès-lors le sieur de Chastillon avec ces troupes dans ce village avec le sieur de Lavardin avec de la Cavalerie pour garder le logis jusqu'au lendemain Samedi premier jour de ce mois, que j'y arrivai de bonne heure avec toute mon armée séparée de celle de mes ennemis de quelques ruisseaux & quelques marets * seulement, l'un d'iceux auprès de leur camp, & l'autre plus près de nous, après avoir mis mon armée en bataille, pour donner plus d'occasion à mes ennemis de venir au combat, je leur laissai le ruisseau plus près de moi tout libre, & en ôtai, ensemble d'un petit Château, & de quelques maisons qui sont là auprès, les soldats que j'y avois tenu le matin, encore que je les eusse pu opiniâtrer, & garder, comme j'ai fait depuis. Mais voyant qu'ils s'étoient venus loger audit Château, ainsi abandonné, & leurs Arquebusiers le long du ruisseau de leur côté leur armée en bataille derriére eux sans entreprendre davantage, je me résolus de reprendre

* Marais à présent.

à leur vuë ledit Château, & de leur faire quitter le ruisseau qu'ils vouloient garder, pensant que cela les échaufferoit davantage au combat.

Mais cet effort exécuté à la tête de leur armée, leur donna plutôt étonnement ou refroidissement que hardiesse de combattre, comme ils le montrerent bien le lendemain, puisqu'au lieu de venir à la bataille comme je m'y attendois, & m'y étois préparé tout le jour, ils se retrancherent & fortifierent à la faveur du ruisseau & du marest qui étoit tout auprès de leur camp où ils logerent leur artillerie. De sorte que depuis il n'y a eu moyen, quelques avancemens que j'aye pû faire de mes troupes par delà le premier ruisseau, & jusques assez près de leur retranchement, de les échauffer & faire venir au combat, depuis cinq jours entiers que je les ai attaquez par tous les côtez que j'ai pensé les pouvoir endommager; au contraire toujours couverts, serrez, & campez en bataille dans leurs retranchemens.

Hier matin ils commencerent à battre Lagny par deçà la riviére dans leur même camp retranché, & firent passer quelques Régimens d'Infanterie sur un

pont à batteaux qu'ils avoient à leur faveur pour aller à l'assaut.

Telle fut leur batterie, qu'encore qu'elle fut de neuf piéces, & deux autres pour battre en courtine, elle ne fut point connue de notre armée, que la bréche ne dût être faite d'une si mauvaise muraille, qui n'est pas meilleure que celle d'un village; tant parce que le vent étoit contraire, & nous en déroboit le bruit, que par le brouillard qui nous en déroboit la vuë. Cependant au premier avis que j'en eus, tant de nos sentinelles, vedettes & corps de garde, que par deux paysans qui m'arriverent de Lagny.

J'envoyai aussitôt cent cinquante Arquebusiers en diligence, conduits par le sieur de Germincourt, sous la charge du sieur de Lavardin, qui les mena avec trois cens chevaux, & quelques rafraîchissemens de poudre, suivi de mon Cousin le Maréchal d'Aumont, qui en menoit encore davantage à l'armée du premier secours.

Un corps de garde de leur Cavalerie fut mis en route * & entrerent nos Arquebusiers sur la fin du second assaut,

* Déroute.

que les miens avoient fort bien soûtenu, & fort bien repoussé les ennemis, mais comme ceux qui avoient soûtenu les assauts se retiroient pour faire place aux nouveaux arrivez, & prendre quelques rafraîchissemens, en ce changement de garde, les uns se retirans, & les autres non encore placez, le malheur voulut qu'il fut donné un troisiéme assaut qui les emporta, dont je ne sçais pas encore les particularitez, mais seulement la prise de cette mauvaise place, de la façon ci-dessus, dont je m'assure que mes ennemis feront autant de bruit, que s'ils avoient quelque grande conqueste, encores que j'espere que cela n'apportera pas grand avancement à leurs affaires, sinon en une chose, que ce passage leur donnera commodité de vivres, dont ils avoient grande faute, & que par ce moyen ne voulant point combattre, il sera encore plus mal aisé de les y forcer, de sorte que voyant la bataille quasi hors d'espérance, & la prise de Paris retardée pour un temps, & mon armée composée de Noblesse volontaire, & la leur soldoyez & nouvellement payez, mes Provinces dégarnies pour l'espérance de la bataille, qui

avoit amené la plûpart de ma Nobleſſe en mon armée, je ſuis conſeillé de renvoyer chacun en ſa Province, & pourvoir auſſi de bonnes garniſons aux places que mes ennemis pourroient attaquer, & avec une bonne troupe qui me demeurera encore de Cavalerie & de gens de pied, non-ſeulement donner ſi bon ordre à la ſûreté de ce qu'ils voudront entreprendre, que leur progrès ne ſera pas long, mais les harraſſer & travailler, de façon qu'à l'arrivée de mes étrangers, que j'attêns bientôt en bon nombre, & au retour de ma Nobleſſe rafraîchie, Dieu me donnera le fruit de ma juſte cauſe, & à eux le châtiment qu'ils ont mérité.

Je verrai toutes fois avant que de me réſoudre ce que feront mes ennemis, & s'il y aura moyen d'entreprendre quelque choſe davantage, vous ayant bien voulu écrire cependant ce que deſſus, afin que vous en faciez part à mes bons ſerviteurs, & que les impoſtures accoûtumées de mes ennemis, ne troublent point le repos de leurs eſprits, ains que toujours ils vivent en aſſurance : Que Dieu ne permettra point que la félonſe

&

& témérité de mes ennemis ne soit bientôt châtiée.

En cette espérance je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde. Ecrit au camp de Chelles le 7. Septembre 1590. *signé* HENRY. Et plus bas RUSÉ.

RELATION de la conspiration pour surprendre la ville de Senlis, machinée par quelques Ligueurs, Chanoines, Curez, Vicaires, Moines, Cordeliers & habitans de cette ville, la nuit du 3. au 4. de Juillet 1590.

COmme au corps humain surviennent aucunes maladies si importantes, non-seulement à la santé, mais aussi à sa conservation, qu'il faut nécessairement extirper la partie qui en est affectée, si nous désirons le conserver; Ainsi au Corps Politique & Monarchique adviennent quelques fois telles & si pernicieuses altérations, qu'il est très expédient & nécessaire de retrancher le membre qui en est infecté, si nous voulons établir un assuré repos aux au-

tres qui ne sont atteints de cette contagion.

La misérable & détestable ligue est une des plus pernicieuses & violentes maladies, qui en ces derniers siecles ait occupé l'Etat & Monarchie Françoise, ayant presque planté ses venimeuses racines par toutes les parties de ce pauvre Etat, & occupé de telle façon aucune, que, comme le chancre, elle ne peut recevoir son entiére & pristine * santé que par la rescision du membre qui en est infecté.

Lansac, Brisac, Falandres, Picherai, Sandricourt & plusieurs autres de telle farine, en rendent suffisamment témoignage, lesquels la bonté de notre Roi leur ayant pardonné, sont par plusieurs fois, comme le chien au vomissement, retournés à leur damnable conspiration contre Dieu, leur Roi & leur Patrie; & recentement ce qui est advenu à la ville de Senlis la nuit, entre le 3 au 4 de Juillet, où les Seigneurs Gentils-hommes, habitans & réfugiés, bons & fidéles serviteurs de S. M. eussent couru la plus cruelle & inique fortune, si les maudites conspirations d'aucuns Cha-

* Ancienne, premiére.

moines, Prêtres, Curés, Vicaires, Moines, Cordeliers & traîtres habitans, eussent réussi : mais Dieu qui a pris la cause des bons François en sa main, & les a toujours miraculeusement conservés, a délivré cette petite poignée de gens de la main de ces bourreaux inhumains qui l'avoient destinée au sac, comme vous orrez par le discours qui s'ensuit.

Le Sr Dezonville, frere du sieur de Vielpont & de Saint-Yne, étant prisonnier de guerre à Senlis, pendant sa prison a pratiqué plusieurs Prêtres, & quelques autres qui tenoient le parti de la ligue, pour quand il seroit hors de prison, prendre cette ville par surprise, & de fait s'est évadé par le moyen des ligueurs.

Etant hors de prison il a tellément continué cette pratique, aidé à ce de son frere Viel-Pont, & d'un Chanoine de saint Frambourg, nommé l'Esguillon, de deux Chanoines de St Rieul, nommés l'un Vizer, l'autre Guillot, jeunes & debauchés, & du Curé de St Sauveur près Saint-Yne, neveu d'un Chanoine de Notre-Dame, & du Vicaire de ladite Eglise, du Curé de Courteil,

Village proche de Senlis, nommé Cavet, de deux Moines de St Maurice, & de deux autres de Saint Vincent, de quatre ou cinq Cordeliers, & d'un pauvre gueux impotent, qui alloit & venoit pour eux, qu'ils ont gagné, & plusieurs autres; sçavoir, le Vicaire de Saint Agnan, nommé Louis Semé, l'hôte de l'Eschiquier, Nicolas de Camp, Pierre Taconnet, Jerôme Stoc, Jean Roussel Mercier, Jean Sauvage, Rieul le Roi, Philippe Roussel, Rieul Noudart, Nicolas Bacouel, Jean Bacouel, Toussaint le pere, Godefroy du Monrier & autres, jusqu'au nombre de trente habitans, & gens de petite étoffe.

Huit ou dix jours auparavant, l'Esguillon & Vizet Chanoines, firent plusieurs voyages au Village de Saint-Yne vers Viel-Pont, & Dezonville, où ils prirent jour pour mettre leur trahison maudite à exécution, firent entrer en la ville le Capitaine Gratian, Lieutenant de Rosne, & douze Soldats déguisés en paysans, avec des hottes pleines de cerises, merises, poix, feves, pain & beurre, lesquels ayant vendu au marché, se séparerent trois à trois, & se retirerent ès maisons des Conspirateurs

Eccléſiaſtiques, juſques ſur le ſoir que ceux de la ligue devoient venir eſcheler la muraille de la ville.

Avant que d'entrer en la ville, ledit Capitaine & ſes ſoldats avoient laiſſé & muſſé * dans le bois leurs Cuiraſſes, que les Chanoines & Cordeliers allerent querir, les vêtirent & mirent leurs habits par deſſus, & les porterent en une maiſon de la conſpiration.

Le ſoir venu du jour de l'exécution de leur entrepriſe, le Capitaine & ſes ſoldats ſe retirerent ſecretement les uns après les autres en la maiſon d'un Chanoine nommé Guillot, proche St Sextin, petite Chapelle ruinée, qui touche aux remparts vers Saint Rieul, les feneſtres de laquelle maiſon étoient ſur le rempart à l'endroit où l'eſcalade ſe devoit donner, la nuit entre minuit & une heure, par deux cens chevaux & deux mille Arquebuſiers qui devoient donner en deux endroits, ſçavoir par une bréche de la muraille tombée, qui eſt prés de ſaint Vincent vers la prairie, & l'autre vis-à-vis la Chapelle ſaint Sextin.

Et dès-lors trois ou quatre des Conſ-

* Caché.

pirateurs Ecclésiastiques allerent avertir les autres pour se tenir prêts & en armes, pour à l'heure indiquée venir sur le rempart lorsque les échelles se planteroient, & tuer les gardes & sentinelles, ayant résolu de tout mettre au fil de l'épée sans épargner aucun qui fut serviteur du Roi.

Et pour ce faire plus commodément ils auroient donné trois mots du guet, sçavoir, pour ceux à qui ils vouloient sauver la vie. *Vierge Marie.* Pour ceux qui étoient destinez au sac, *vive Guise ;* & *saint Sauveur* pour n'entrer ès maisons qui diroient ce mot.

Tous les Conspirateurs étant assemblez audit logis avec le fourrier de la Compagnie de Thiverni, qui outre les douze soldats, en devoit fournir encore dix autres, firent porter les huit cuirasses, des arquebuses, hallebardes, pistolles, & environ deux cens bales ramées, résolus de se trouver à l'heure assignée pour l'escalade.

On avoit assis une dixaine * audit lieu de saint Sextin où l'escalade se devoit donner, dont il y en avoit un de la conspiration, qui de sa volonté se

* Dix hommes.

tint en ſentinelle depuis onze heures du ſoir juſqu'à une, auquel temps les compagnies de la Ligue arriverent, & entrant dans le foſſé, planterent les échelles, & quelques-uns monterent, dont à l'inſtant l'alarme fut donnée par ceux de la garde.

A ce bruit ſurvint Laporte Lieutenant de M. de Bouteville avec quelques ſoldats, qui oyant l'alarme ſe tranſporta à la bréche qui étoit près de ſaint Vincent, où il avoit oui quelques coups d'arquebuſes, & là trouva le ſieur de Bouteville, qui ayant vû que de ce côté les gardes étoient fortes, & garnies de dix ou douze arquebuſes à croc, il ſe part & marche ſoudainement vers ſaint Sextin, où étant, & voyant l'eſcalade qui étoit ja dreſſée, & environ trois cens ſoldats dans le foſſé, fait tirer ſur eux, & vient aux mains contre aucuns d'eux qui étoient déja montez.

Le tocſaint ayant ſonné, l'alarme fut chaude en la ville, les habitans prenent les armes, courent ſur la muraille, les uns en chemiſe, les autres à demi vêtus, même quelques femmes des plus courageuſes y vinrent, ayant pris dans leur

giron des pierres, tellement qu'à l'inſtant ſignaumment * du côté de S. Sextin ſe trouverent plus de quatre cens hommes qui firent tomber les échelles, & jetterent dans les foſſez ceux qui étoient montez & leur tirerent pluſieurs arquebuſades.

Le canon ne put ſitôt jouer, parce que le Canonier n'étoit pas encore arrivé, il en fut tué pluſieurs qui furent emportez du leur, entre autres quelqu'un de marque qui laiſſa ſon caſque gravé d'or, & verni à couleur d'eau, avec force piſtolles, coutelas, & coutelaces qui furent trouvez dans le foſſé, où on prit auſſi un homme armé de toutes piéces qui avoit la cuiſſe rompue, qui fut amené le lendemain dans la ville.

Le Capitaine Grátian & ſes ſoldats, Chanoines, Moines, Cordeliers & les autres Conſpirateurs qui étoient retirez en la maiſon de ce malheureux proditeur de ſa patrie, Guillot Chanoine de ſaint Rieul, ne parurent aucunement, parce que, comme ils ont confeſſé par leur procès, ils voyoient par les feneſtres du logis où ils étoient cachez qui re-

* Principalement.

gardent sur le rempart, les rondes qui s'entresuivoient de près, ce qui les retenoit & empêchoit de sortir & aller sur le rempart; & comme résolument ils étoient prêts de sortir, & aller favoriser l'escalade qui étoit déja dressée, il passa un cinquantenier habitant de la ville, avec dix ou douze Arquebusiers qui alloit en grande résolution sur le rempart, & lors eux jettant la vuë sur ledit rempart, apperçurent plusieurs autres habitans qui y étoient, ce qui fut cause qu'ils rentrerent dans le logis, & n'en sortirent plus.

Cependant l'escalade se donnoit, & si les misérables proditeurs de leur patrie eussent donné alors sur le rempart, la pauvre ville étoit en grand hazard; mais comme Dieu leur ôta le cœur, ils ne bougerent. Le sieur de Boutteville & les habitans & autres bons serviteurs du Roi, firent telle résistance & se porterent si vertueusement, que les détestables Ligueurs furent contraints de se retirer à leur honte & confusion.

Auquel temps M. de Thoré, très-affectionné au service du Roi & auquel tous les gens de bien doivent beaucoup, comme à celui qui soutenant dans cette

petite ville les premiers & les plus rudes efforts de la Ligue, nous a donné le loisir de respirer, & esperer mieux de nos affaires, nonobstant sa longue maladie, arriva au lieu où on avoit repoussé les ennemis & fit tirer deux coups de canon. Ce Seigneur très-avisé, ayant été averti fort peu auparavant de cette conjuration par un Flamand brasseur de bierre, avoit fait doubler les rondes & renforcer les gardes, que si le temps n'eût été si bref, il y eut si bien pourveu, que ces traitres Ligueurs ne s'en fussent pas retournez à si bon marché.

Le Capitaine & ses soldats furent pris en la cave du logis de ce misérable Chanoine de saint Rieul nommé Guillot, lesquels ayant confessé le fait, furent à l'instant pendus. Et depuis S. M. a dépéché Messieurs Despesses Président de la Cour & le grand Conseil pour faire le procès au reste des Conspirateurs, lesquels depuis ont porté la peine de leur conspiration par leur mort ignominieuse.

Vous pouvez voir, benevoles Lecteurs, par ce petit discours comme ces misérables avortons de la France sans être aucunement touchez, ni de la na-

turelle obligation, qu'ils devroient avoir à leur pays, ni de l'honneur, devoir & amitié qui les lie envers leurs parens, concitoyens & amis, obstinez à notre ruine, mettant à mépris la bonté, & miséricorde de notre très-bon & très-valeureux Roi, après avoir été reçus dans les villes & remis en leurs biens & honneurs, comme fidèles serviteurs de S. M. dont par leur rebellion ils s'étoient rendus indignes, sans Dieu, sans foi, sans amitié, comme viperes veneneuses conspirent derechef la ruine & le sac de leur patrie, parens & amis, batissent leurs grandeurs sur les cendres de la ville qui les a doucement élevez & nourris, & la cimentent du sang de leurs concitoyens. C'est à vous, ô habitans des villes, vrais François qui desirez le repos de notre nation, de vos enfans & de vous, & qui comme bons peres de famille, avez un soin paternel de conserver à votre postérité une assurée possession des moyens que Dieu vous a départi, ou par succession de vos prédécesseurs, ou par votre juste labeur. C'est à vous, dis-je, derechef à qui ce fait touche & ce discours doit servir d'exemple, pour vous garder que ne soyez

surpris par ceux qui envient votre fortune & abboient après vos richesses. Sont de ces débauchez, escervelez, endetez, mutins & querelleurs ; & autres gens de petite étoffe & à qui leur fortune poise, de qui la ruine de vos villes florissantes & de vous & de vos enfans, viendra plutôt que de ceux à qui Dieu a donné des moyens. Veillez soigneusement, & ne méprisez aucun quelque petit & pauvre qu'il soit ; le Scorpion petite bête, a plus de venin qu'un autre. Voyez, je vous prie comme une vermine de jeunes gens tous artisans & méchaniques, la plûpart débauchez ou faineans, des Prêtres, Moines tous de peu de qualité & extrêmement ignorants ont pensé renverser non seulement cette petite ville, mais par son sac & ruine, troubler l'Etat, détourner & empêcher les heureuses conquêtes de notre bon Roi, & tâcher de faire lever le siége de Paris, & donner beaucoup d'affaires à son armée, comme ceux qui sçavent de quelle importance elle est peuvent bien considerer. Et de fait, voyez comme saint Denis & Dammartin après cela se sont remis en l'obéissance du Roi, & comme le Duc de Mayenne, qui n'est

peroit qu'en la surprise de cette ville, comme les propos qu'on dit qu'il a tenu depuis, en font foi, en est entré en désespoir, & Paris comme assommé d'un coup de massue, ne fait plus que parer aux coups. De façon que par la bonté de Dieu & la vigilance & inimitable vaillance de notre Roi, qui jour & nuit ayant la cuirasse endossée n'est jamais las de subir mille dangers pour nous établir un assuré repos: Nous esperons après tant de naufrages halexer derechef le doux air de notre France, & jouir par le moyen de Sa Majesté d'une longue paix.

SONET CONTRE LES LIGUEURS.

DEtestables Ligueurs, engeance de vipere,
Qui masquez le venin de votre ambition
D'un zèle ardent & saint à la Religion,
Et forgez vos desseins dessus notre misere.

Vous fondez la grandeur d'une race étrangere,
Fléau des gens de bien, sur la subversion,
La ruine, & le sac de notre nation,
Et cimentez son heur du sang de votre frere.

Malheureux insensez, forcenez pleins de rage,
Quand serez-vous saoulez de sang & de carnage,
De vos Concitoyens ? Cessez, ô furieux !

Ou Dieu qui est auteur d'amour & de concorde,
Qui n'aime que la paix, & la miséricorde
Punira votre orgueil & vos faits vicieux.

AUTRE CONTRE PARIS.

PAris étoit n'a guères un théâtre du monde,
Peuplé de gens d'honneur, bien oeilladé des Cieux,
Riche en or, en argent, séjour délicieux,
Si jamais il en fut sur la machine ronde.

Paris est maintenant une cloaque immonde,
Retraite des méchans, meurtriers, factieux,
Si pauvre, qu'il n'a rien, & si nécessiteux,
Qu'il n'a de quoi remplir son ventre qui lui gronde.

Voi mutin, voi Ligueur, quelle diversité,
A fait en peu de temps ton infidélité ?

Encore plus obstiné, tu cours à ta ruine.

Saisis-toi des méchans auteurs de ton
malheur,
Obéis à ton Roi, recouvre ton bonheur :
Ainsi tu pourras fuir la justice divine.

A la louange de la ville de Senlis.

SEnlis est comme un roc dans l'Océan
planté,
Qui dédaigne des vents & des ondes la rage,
Qui porte constamment l'impétueux orage
Du Ciel * injustement contre lui dépité.

Contre elle le Ligueur son canon a planté
La destinant au sac, au meurtre & au ravage,
Mais il en rapporta honte, perte & dommage,
Frustré du fol dessein qu'il avoit projetté.

Senlis s'est vue depuis proche de sa ruine
Par ses traîtres enfans, sans la bonté divine
Qui l'a sauvés du sac miraculeusement.

Ainsi le Tout-puissant les oppressez redresse,
Et les enflez d'orgueil il terrasse & rabaisse,
Pour apprendre aux humains à vivre sainte-
ment.

* Lire siécle.

REMONTRANCES d'un fidèle sujet du Roi aux habitans de Lyon, le 15. Mai 1590.

Scito omne bellum sumi facilè, cæterum ægerrimè desinere; nec in ejusdem potestate initium & finem esse.

MEssieurs. J'ai particuliérement été averti par un soldat votre concitoyen, qui a été prisonnier en l'armée du Roi, mon Seigneur, de l'ordre & gouvernement de votre ville. Et m'étant souvenu de la bonne police de vos Magistrats par le passé, je me suis fort ésbahi, comme vous vous êtes tant oubliez que de permettre que votre République se soit abastardie; car il n'y a celui qui ne connoisse à vuë d'œil, que tout ainsi que votre sage & ancien gouvernement a été cause que votre ville a crû tant en richesses que renommée, aussi n'y a-t-il homme si simple, qui n'apperçoive que le nouveau style, & moyens de commander de vos nouveaux Ministres & Supérieurs, ne vous mene

en perdition, non que vous manquiez de jugement ; mais vous vous êtes tant paſſionnez à l'appetit de certains beaux diſeurs, qui ne ſe ſoucient pas de ruiner une belle & bonne ville, envoyer à l'Hôpital une infinité de bonnes familles, faire perdre la vie à pluſieurs honêtes hommes, pourvû qu'ils faſſent quelque choſe au gré de leurs confreres.

Je ſuis certain, mes amis, que s'il y avoit quelqu'un de vous qui voulut laiſſer la paſſion à part, mettre la main ſur la poitrine, & réduire en mémoire les commoditez paſſées, pour les conferer aux calamitez préſentes, en la maniére de l'enfant prodigue, il leveroit les yeux au Ciel, & diroit : miſérables que nous ſommes, qu'avons nous fait ? Pourquoi avons nous diſſipé notre héritage, qui nous rendoit abondans en or, en argent & marchandiſes, qui nous croiſſoient nos richeſſes, & nous maintenoient pourvûs de toutes choſes ? Où ſont nos Foires ? Où ſont les nations étrangeres, qui nous rendoient reſpectez d'un chacun ? Maintenant par notre faute, nous ſommes tombez en plus grandes calamitez que les plus

chetifs [a] de la France; car de libres que nous étions, nous sommes devenus serfs [b]; de bons & loyaux [c] marchands, inutiles, nous avons perdu notre credit, & sommes sujets de ceux qui auparavant s'estimoient bienheureux de nous être soumis. Mais tant s'en faut que vous ayez l'entendement de vous reconnoître, que tous les jours vos cœurs s'endurcissent.

D'où vient cela, MM. que vos yeux sont obscurcis, & vos esprits ébêtez & anéantis? N'est-ce pas un évident jugement de Dieu, pour vous faire connoître que vous êtes au rôle de ceux qu'il veut châtier; car c'est chose assurée, & par sentence divine, que toutes fois & quantes que Dieu le Créateur, pour nos obstinez démérites, nous veut faire sentir le fléau de sa justice, il nous aveugle, c'est-à-dire, il nous bande les yeux, & nous prive de la science, sans laquelle nous ne sçaurions cheminer droit, & tout aussitôt nous tombons en la fosse de misére & de travaux. N'y êtes-vous pas tombez, MM? Etes-vous

[a] Malheureux, infortunez.
[b] Esclaves.
[c] Fidéles, suivant la Loi.

ſtupides ? Ne ſentez-vous pas les gueſpes qui vous piquent pour vous réveiller, & montrer au doigt une déplorable ruine qui vous talone ? N'avez-vous pas l'entendement pour vous détourner de cette miſére & calamité, qui vous menace le chef ? Quelles excuſes avez-vous d'être rebelles à votre légitime Roi ? Je ſçai bien que vous me direz que c'eſt parce qu'il eſt de Religion contraire, & que vous êtes Catholiques zélez. Ah pauvres gens, penſez-vous que cette excuſe ſoit valable pour vous abſoudre de ce crime ? Ne ſçavez-vous pas, que vous vous détournâtes de l'obéiſſance du Roi dès le deuxiéme Mai 1585. quand vous fûtes ſi outre cuidez [d] de démolir la fortereſſe que l'on appelloit la Citadelle ? Et le 24. Février 1589. vivant encore le feu Roi Henry, que Dieu abſolve, l'un des plus Catholiques qui fut oncques, vous vous déclarates rebelles. Penſez-vous que ce ſoit un *Pecadillo* ? Dites-moi, je vous prie, que mériteroit cette déſobéiſſance, ſi vous étiez traitez à la rigueur ? Cuidez [e] vous échapper les mains du Roi

[d] Préſomptueux, téméraires.
[e] Penſez, imaginez, penſez-vous.

votre ſouverain Seigneur ? Sçavez-vous pas bien quelle récompenſe ont eu ceux qui ſe ſont rebellez contre les prédéceſſeurs Rois ? Liſez les Hiſtoires de France, vous verrez les Pariſiens volages & inconſtans comme girouettes, qui ſe ſont mutinez & revoltez contre le Prince, & à leur imitation, pluſieurs bonnes villes de France. Qu'ont gagné tous les Chefs de la ſédition ? A mon grand regret, la mort ignominieuſe accompagnée de la ruïne de leurs familles. Quel meilleur marché penſez-vous avoir, ſi de bonne heure vous n'amendez la faute commiſe ? Quelle eſpérance avez vous de vous défendre ? Sur quoi fondez vous votre exemption des forces Royales ? Vos Echevins ſont ils ſuffiſans pour y réſiſter ? Ils ſeront les premiers à s'enfuir, auſſitôt qu'ils ſeront avertis que le Roi approchera de vos murailles, comme étant des plus chargez criminels & rebelles, & vous Meſſieurs les Bourgeois demeurerez embarraſſez au bourbier.

Il y a une autre réponſe que vous pourriez faire, que vous eſperez que le Duc de Mayenne remettra une forte & puiſſante armée en campagne, &

faites courir le bruit que le Prince de Parme viendra avec quinze mille Espagnols. Vous vous abusez, le coup est donné, la farce est jouée. Etes-vous si privez d'entendement que de penser que le Prince de Parme veuille quitter le Pays-Bas, où il a acquis une renommée perpétuelle, pour venir en France debattre vos querelles iniques, injustes & mal fondées? Pensez-vous qu'il ne sçache pas bien que vous perdrez votre cause, & qu'un jour il oirra dire que les rebelles de France auront été debellez [f], ou pour mieux dire châtiez de la punition duë à leurs crimes? Ne sçavez-vous pas bien comment furent punis ceux de Gand qui se revolterent contre l'Empereur Charles cinq, d'Anvers & autres factieux & rebelles comme vous?

C'est une chose certaine que la ville d'Anvers étoit une des plus belles & des plus riches villes de la Chrétienté, en laquelle il y avoit vingt-quatre familles si opulentes, qu'elles eussent acheté toutes les richesses des habitans de Lyon: Maintenant que sont ils devenus pour leur rebellion? Ils sont vagabonds, qui

[f] Vaincus, batus.

en un pays [g], qui en un autre, leur bien eſt épars deça & delà ; enſorte que je vous peux dire que cette jadis ſi opulente Cité, & la plus peuplée que toutes les autres, aujourd'hui eſt détruite de telle façon, que de douze maiſons vous n'en trouverez pas deux habitées.

Qui eſt cauſe de leur ruine, Meſſieurs, n'eſt-ce pas leur rebellion ? Venons à Paris, d'où vous avez nouvelles d'heure à autre : quel profit ont fait les Pariſiens depuis leurs barricades, commencement de leur malheur ? Ils penſoient avoir fait quelqu'acte Céſarien, ayant trouvé le moyen d'empêcher le paſſage aux garniſons que le Roi vouloit mettre & aſſeoir aux places fortes, pour empêcher les rebellions & conjurations qu'il ſçavoit certainement être braſſées contre lui & ſon Etat. Ne ſont-ils pas ruinez ? Ne commencent-ils pas d'approcher de la calamité de ceux d'Anvers ? Ne connoiſſez-vous pas qu'ils ſeront contraints bientôt de venir la corde au col demander & implorer la miſéricorde du Roi. Car déja ſe voyent ordinairement les émotions populaires, tant pour la famine qui croît de jour en

[g] Les uns dans les autres.

jour, que pour plusieurs autres incommoditez, que difficilement ils peuvent supporter, pour avoir de tout temps vécu délicieusement & à leur aise, ne sçachans jusqu'à présent ce que c'est d'endurer.

Que pensez-vous, Messieurs, que signifient ces tumultes, soulevemens & émotions populaires ? Comme quand nous voyons le Ciel obscurci, couvert de nuées pleines de pluyes, de grêle & tempêtes devant qu'elles fassent leur effet, précéder l'orage, les éclairs, les tonnerres, & vents impétueux, messagers de leur déterminée résolution, ainsi voyons-nous clairement ces émotions & tumultes populaires être certains nonces & avant-coureurs de la totale perdition & ruine des villes & places rebelles. Lisez les Histoires tant Romaines que Judaïques, vous verrez en plusieurs endroits, que les mêmes tumultes & séditions advenues tant à Paris qu'ailleurs, sont advenues autres fois tant à Rome, qu'en Jérusalem avant leurs entiéres destructions.

Vous autres Messieurs de Lyon, ne courez-vous pas une même fortune & malheur ? N'êtes-vous pas de même

classe ? Et vû tous vos iniques desseins, déportemens & émotions, que pouvez-vous attendre autre chose que l'ouverture & éclat de ces nuées, qui élanceront sur vous les foudres & la tempête qui vous abimera, comme autrefois les Geans terrenés [*h*], & vous comblera de pleurs & gémissemens, au grand regret des gens de bien ?

Pensez vous que le Roi d'espagne, qui fait tant d'état de vous soûtenir & défendre, le fasse pour vos beaux yeux, & pour une bonne amitié qu'il porte aux François ? Non, non, mes amis, il est autant possible que l'Espagnol contracte une sincére amitié avec les François, comme il est possible que lé chien & le chat s'accordent, ou le loup & la brebis. Ce qu'il en a fait est parce qu'il est averti de la valeur & magnanimité de notre Roi; & il est bien assuré que si Dieu lui fait la grace de venir au-dessus de ses affaires, il n'eut jamais un plus grand & plus puissant ennemi qui le fera danser la gavote sans violon. Prévoyant donc ceci, il fait ce qu'il peut pour l'abattre ; mais il travaille en vain. Car tant plus il envoye de doubles pis-

[*h*] Enfans de la terre.

tolets en France, pour ſecourir & encourager la ligue, tant plus les ligueurs ſont couards [*i*].

Je ſuppoſe que le Duc de Mayenne remette ſus une armée telle quelle, que fera-t-il avec ſes ſoldats qui ſont épouvantés, & lui intimidé? Il eſt croyable que les hommes qu'il pourra avoir à cette ſeconde fois, ne ſeront pas d'autre calibre que les premiers, parconſéquent fuyards comme les autres. Concluons donc que vous ſerez toujours batus. Je ſçais bien que le Duc de Mayenne eſt Prince de valeur & d'entendement, & lorſqu'il entreprendra quelque choſe de juſte, il en viendra poſſible à bout; mais la querelle qu'il veut défendre eſt ſi éloignée de la juſtice, que toutes fois & quantes qu'il s'eſt préſenté au combat, il a eu quelque ſindereſſe & remords de conſcience qui l'a tellement ſuivi, que quelque grand courage qu'il eût allant à la bataille, il ſe perdoit tout auſſi-tôt qu'il découvroit ſes ennemis. D'où vient cela? Car je le tiens & loue comme brave Cavalier, c'eſt parce qu'en ſa conſcience il ſçait bien qu'il débat & plaide

[*i*] Poltrons.

un héritage qui ne lui appartient pas, & pour vérifier mon dire, considérez tous les combats donnés depuis le mois d'Août 1589, tant en sa presence qu'en son absence, lui & les siens ont toujours fui, & qui pis est ont été bien frotés. Le premier échec fut reçu d'une troupe de trois cens Cuirasses Picards, la plusspart Gentilshommes, conduits par le sieur de Saveuze, qui furent rencontrés au mois d'Avril audit an par le sieur de Chatillon qui se délibéra de les assaillir, combien qu'il eût beaucoup moins de forces; & en moins de temps que vous mettriez d'aller d'un bout à l'autre de votre ville, il les tailla tous en piéces.

Le second fut le huitiéme jour de Mai audit an, quand ledit Duc de Mayenne s'en allant avec son armée, équipée de toutes sortes de munitions de guerre au Fauxbourg St Siphorien des ponts de Tours, il y arriva sur les neuf heures du matin, à l'impourvu à la vérité, ce néantmoins il trouva si bien à qui parler, qu'il employa toute la journée à gagner les avenues qui pouvoient lui en donner l'entrée, & enfin sur les huit heures du soir il en

fut le maître, mais vous sçavez comment, avec perte de cinq cens braves soldats, ce qui lui déplut beaucoup, parce qu'il connut que le voyage lui étoit inutile, qu'il avoit perdu des hommes qui méritoient d'être conservés à quelque chose de meilleur que de combattre un Fauxbourg qu'il ne pouvoit garder. Et de fait il délogea dès la pointe du jour sans trompettes & sans tambourins.

Voulez-vous une chose plus merveilleuse que la journée de Senlis, d'Arques, & la rencontre de Dieppe? Le Duc de Mayenne avoit quatre hommes contre un, le Roi étoit quasi enfermé & acculé, quel courage montra t'il ce jour là? Vous sçavez qu'une troupe de quatre-vingt chevaux en fit fuir une de huit cens, qui furent tant battus à dos, que c'étoit pitié. Dès-lors vous pensiez le tenir prisonnier, & de fait, vous envoyâtes en Espagne & en Italie des portraits, par lesquels on voyoit la situation de Dieppe, assise en une extrêmité de la France, sur le rivage de la mer océanne, le Roi enfermé, & montriez au doigt qu'il étoit nécessaire qu'il s'enfuît, ou qu'il demeurât prisonnier. Et

lorſque les nations étranges attendoient les nouvelles de ſa priſe, ils eurent avis qu'il avoit forcé les Fauxbourgs de Paris, mis en fuite environ vingt-cinq compagnies qui les gardoient, qu'il avoit gagné douze piéces de canon, ſans le grand butin que firent les ſoldats, dont S. M. fut marrie; car elle ne demande qu'à gratifier ſes Sujets, combien qu'ils lui ſoient déſobéiſſans. Et de cette heure là il eût facilement pris la ville; mais craignant le ſac & ruine d'icelle, s'en déporta, & fit tourner viſage à ſon armée.

Voilà donc des choſes bien contraires à l'entendement humain, que le foible batte le fort, un priſonnier faſſe fuir ceux qui ſont en liberté. Suivons ce qui ſurvint. C'eſt choſe toute notoire que ceci eſt advenu au plus fort de l'hiver. Chacun penſoit que S. M. dût ſe retirer au couvert pour lui hiverner, en attendant le printemps pour ſe mettre de rechef en Campagne; mais tant s'en faut que ce magnanime Prince ait craint la rigueur & injure du temps, combien que l'hiver ait été fort rude, que s'en retournant de Paris il alla aſſiéger Vendome, où la batterie com-

mença à huit heures du matin, & à midi la ville fut prise par une petite breche qui n'étoit pas plus grande que la largeur d'une fenestre commune. La froideur croissoit de jour à autre : ce néantmoins le Roi, pour ne laisser morfondre ses soldats, fit marcher son armée droit au Mans, qu'il prit tout aussitôt, combien que le sieur de Bois-Dauphin s'y opposât avec douze cens Arquebusiers & cent-vingt Gentilshommes, & continuant son voyage, il prit Sablé, Laval, Alençon, Falaise, Honfleur & plusieurs autres Villes, secourut Meulan, que le Duc de Mayenne avoit assiégé de long temps, mit le siége devant Dreux, qu'il eût aisément emporté, si n'eût été qu'il avoit envie de voir en face ses ennemis qui pensoient lui faire peur, & pour abbreger les deux armées se mirent en bataille le 13 Mars [l].

Le Duc de Mayenne avoit dix mille hommes de pied, & deux mille chevaux plus que le Roi, ils avoient délibéré de tout défaire sans en prendre aucune merci, & venans aux mains, tout aussi-tôt qu'ils virent S. M. partir

[l] Bataille d'Ivry.

de sa place pour les attaquer, tant François qu'étrangers s'enfuirent, ensorte qu'en un quart d'heure cette grande armée de la ligue, qui étoit si puissante, disparut de devant le Roi, comme l'épaisse nuée disparoît de devant le soleil. Et se peut connoître que Dieu batailloit pour lui, quand au même jour il gagna une signalée bataille au pays d'Auvergne, à l'encontre du sieur de Randan, Chef de la ligue en ce pays-là, lequel demeura mort sur la place avec tous les siens.

Puis donc que toutes ces choses sont advenues, & ne le pouvez ignorer, quel autre secours voulez-vous attendre, mes amis, pour aller contre le Ciel ? Remédiez de bonne heure à votre ruine, allez trouver le Roi, confessez votre faute, & le suppliez qu'il vous pardonne, remontrez-lui, que par un faux donner à entendre, vous êtes tombez au crime de rebellion & leze-Majesté divine & humaine, & que vous le suppliez de vous faire grace & miséricorde. Si vous le faites, vous trouverez un Roi magnanime, plein de pitié, de miséricorde & de libéralité,

qui vous embrassera, & qui de joie qu'il recevra de votre conversion, larmoiera, pardonnera à tous vos pauvres habitans, qui n'ont plus besoin de guerre; vous n'aurez plus de garnison, vos priviléges vous seront rétablis, le commerce se remettra, vous serez en liberté en vos maisons, vous n'aurez plus la fiévre quotidiaine, & davantage il vous maintiendra en la sainte Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de laquelle il se montre tant soigneux conservateur. Il ne vous fera pire traitement qu'à ceux de Tours.

Et combien que vous fassiez courir le bruit que dans Tours il n'y a plus d'exercice de Religion Catholique, & que la prêche y est commune, cela est faux, car je peux vous dire véritablement & affirmer, qu'il n'y a ville en France où la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, soit plus révérée, & le service divin plus dévotement célébré qu'en cette ville, & où le carême ait été plus saintement gardé. Sur quoi Messieurs de la Cour de Parlement ont fait de belles ordonnances, & ont bien fait connoître à leurs ca-

lomniateurs, qu'ils ſont tous autres; qu'ils ne les vont preſchans.

Délibérez vous donc, mes amis, de vous reconcilier avec votre Roi, ce ne vous ſera point déshonneur de confeſſer votre péché, & demander votre vie, car tous hommes ſont ſujets à faillir: & tout ainſi qu'un homme eſt blâmé pour avoir mal fait, auſſi acquiert-il louange de s'amender. Si vous le faites, toutes les nations vous loueront, & ſerez cauſe d'un grand bien, & ſi vous demeurez opiniâtres en votre freneſie, vous vous en repentirez; & principalement votre bonne & belle ville ſera déshabitée de tous les honorables hommes étrangers, ſans leſquelles elle n'eſt rien.

Qui remplira votre change, qui ordinairement étoit plein de trois ou quatre cens bons Marchands négociateurs? Seront des ſoldats qui n'auront autre choſe en la bouche que mort & teſte. Quelle métamorphoſe, quel changement? Que de grands vous ſoyez devenus petits, de maîtres valets, & d'Evêques meuniers? Vous en ſerez fort loués de vos enfans, qui après vous demeureront béliſtres, & vous maudiront

avec la ligue. Comme auſſi feront les enfans des Pariſiens, de Rouennois, Orléanois, & de toutes les autres villes rebelles. Voilà le gain qu'ont fait toutes les places qui ont pris les armes contre leur Roi. Vous me confeſſerez que par néceſſité il faut que la pluſpart des marchands des ſuſdites bonnes villes ſoient ruinés. Pour quelle occaſion; vous le ſçavez.

Voilà, mes amis, ce que vous laiſſerez digne de mémoire après vous. Retournons à notre propos. Que ferez-vous de vos maiſons, deſquelles vous tiriez un grand loyer & revenu chacun an? Elles demeureront inutiles: de qui ſeront-elles habitées? Des gens d'armes qui les ruineront, & y laiſſeront pour toutes recompenſes des ordures, qui y engendreront la peſte, les ſerpens & crapaux.

Enfin encore faudra-t'il que vous tombiez entre les mains du Roi; ce ne ſera pas ſans payer la fole enchere, car il faudra ſouldoyer l'armée Royale, rétablir les finances de S. M. remettre la Citadelle au même état qu'elle étoit le 2 Mai 1585, & en outre il faudra rendre & reſtituer à pluſieurs habitans

les deniers que vous, vos Echevins, avez exigé sur eux, car cela ne vous sera pardonné, & m'étonne comme vous vous êtes tant oubliés, que de votre propre mouvement & autorité, ayez rançoné tant d'honêtes gens, qui vous feront rendre compte ; & ne vous excusez point que M. le Marquis l'ait fait, car vous faites si peu de cas de lui, que vous ne lui avez pas fait tant d'honneur que de lui en demander permission.

Celui Messieurs qui vous fait cette familiére remontrance, est un de vos bons amis, qui déplore votre calamité. Il est tant affectionné à votre patrie & votre ville, qu'il vous désire la paix. Il vous remontre gracieusement les travaux qui vous adviendront, si vous n'y donnez ordre.

Ne vous couvrez point que vous ayez pris les armes pour la Religion, laquelle le Roi ne vous veut empêcher, puisqu'il a protesté de la conserver comme il fait.

Mais ce n'est pas ce qui vous mene, car il y a déja cinq ans que vous avez commencé votre rebellion, votre obstination vous perdra, & possible vous

attendrez tant à recevoir la salutaire médecine, qu'il ne sera plus temps d'y penser, & que la mort vous préviendra, apprenez aux dépens d'autrui, & vous ferez bien.

Felix alieno periculo cautus.

Suave bellum expertis : at qui gustavit contremiscit animo, quoties adventans illud videt. Pind.

Secondes Remontrances d'un fidèle sujet du Roy aux habitans de Lyon le 20. Aoust 1590.

MEssieurs, si nous n'étions nés en ce monde que pour nous mêmes, chacun prendroit garde à soi, & l'un n'auroit point soin de l'autre, ensorte que tous ceux qui tombent & se dévoient [a] du grand chemin, ou trébuchent en un fossé, pourroient tenir pour certain qu'ils demeureroient abimés faute d'aide & de secours; mais Dieu qui nous a créés à son image & semblance, nous a par même moyen

[a] S'égarent, se détournent.

difperfé fes graces, & a muni de charité, non feulement nous qui fommes Chrétiens, voire auffi les barbares, voire les bêtes brutes, qui en cas de néceffité ont bien l'inftinct de fe fecourir les uns les autres.

De quoi je ne m'éforcerai à vous donner aucun témoignage ni exemple, pour en être les hiftoires tant familiéres & connues.

Puis donc que ces brutaux fe doivent ce mutuel office, à plus fortes raifons, nous qui fommes créatures de Dieu, & nourris en la fleur du monde, devons être pourvus de quelques vertus, plus que ceux qui font nés dans les païs barbares, groffiers, & où la douceur du Ciel n'a coulé fes graces, comme elle a fait dans le Paradis terreftre de la France. Je l'appelle Paradis pour être le Royaume le plus abondant en toutes chofes néceffaires pour la vie humaine, qui foit en tout le refte du monde.

La charité confifte en deux points principaux; le premier d'aimer Dieu de tout fon cœur, & ce qui s'en fuit. Le fecond aimer fon prochain comme foi-même.

Or ce mot tire avec soi une grande distinction, que je ne m'amuserai à vous éclaircir, étant chose notoire à un chacun, ce que veut dire, aime ton prochain comme toi-même. Usant donc de charité, je vous envoye cette mienne Remontrance, non pour vous inciter de donner l'aumône, visiter les pauvres, & de pareilles bonnes œuvres; car ce n'est à moi de le faire, ains appartient aux Prédicateurs qui ont charge de prêcher la parole de Dieu; mais bien comme bon ami que je vous suis, & amateur de votre patrie, vous remontrer l'énorme faute en laquelle vous êtes tombés depuis le 24 Février 1589, espérant qu'entre vous se pourra trouver quelqu'un qui l'engravera en son cœur.

Et ainsi qu'en une bergerie, il ne faut qu'une brebis galeuse pour infecter tout le troupeau, aussi ne faudra t il en votre ville dévoyée de l'obéissance du Roi, qu'un d'entre vous pour restaurer la faute commise, ne faisant comme l'homme mal vivant, qui n'amande sa vie, sinon quand il se voit sur le bord de sa fosse.

Vous êtes tombés, Messieurs, dans

le crime de léze Majesté, & continuez toujours en attendant l'issue de vos confréres de Paris. Si vous vous y amusez, il vous adviendra comme à l'aveugle, qui est conduit par un autre aveugle. Cependant le temps se perd, vos habitans se détruisent, & qui pis est, vous ruinez une infinité de bonnes familles, tant en Italie qu'ailleurs, qui ne peuvent mais de vos fautes. Vous souvienne Messieurs, quelle quantité d'or & d'argent vous est due en France, & que plusieurs femmes veuves & orphelins y ont part.

La désobéissance dont vous usez envers le Roi votre légitime Seigneur, est cause que vous ne pouvez être payez, & par conséquent vous êtes tenus de rendre compte à Dieu, du tort que ceux-là reçoivent à cause de votre rebellion, qui ne peut vous succeder [b] à autre chose, qu'à une entiére ruine, si toutes fois de bonne heure vous n'amendez votre faute.

Je vous avois par autre mienne remontrance du 15. Mai dernier fai entendre la douceur, la bonté, libéralité, magnanimité de notre Roi, qui comme

[b] Réussir, être bonne, utile.

bon pere de famille a toujours les bras ouverts pour embrasser les repentans qui se retirent de la troupe des égarez, & la joie qu'il recevroit de votre reduction.

Et combien que je sois certain que ma remontrance a été vuë & lue par aucuns de vous, elle ne vous a pourtant rien profité, & semble qu'ayez envie de suivre la trace des desesperez, qui se mettent au hazard des ondes pour mourir, ou aborder le pays de Cocaigne, qui leur est peint pour être la félicité du monde, combien que ce ne soient que Fables mises par écrit pour amuser les ignorans. Ainsi, MM. en quel pays pensez-vous descendre avec votre Navire fracassé, sans voile, sans arbre, & sans timon, & qui pis est sans Pilote ?

Je vous vois mes amis, & à mon grand regret, en une Barque sans biscuit, en haute mer batus de la tempête & vents impétueux & sans gouvernail. Dites-moi, quel moien avez-vous d'entrer au port de salut ? Il n'y en a point, si vous ne vous déliberez de faire comme l'Enfant prodigue, lequel après avoir

reconnu sa faute, levant les yeux au Ciel, il dit : Pere j'ai péché.

Vous avez dissipé & foulé aux pieds la grace de votre Roi, sur certains prétextes qui ne sont valables, non pour autre chose que pour complaire, qui à Monsieur, qui à Madame [c], & avez en cela imité les brebis, qui s'entresuivent sans considerer la profondité de la fosse qu'elles veulent franchir. Vous voyez maintenant ce que c'est que de croire de léger [d]. Paris le vous témoigne. Je vous ai prédit par ma susditte remontrance que les Parisiens viendroient la corde au col; vous ne le croyez pas, combien que vous sçachiez aussi-bien que moi en quelle calamité ils se trouvent, mourans de faim, & seront contraints, si bientôt ils ne se rendent, de se manger l'un l'autre, tant sont-ils aveuglez en leur félonie. Le Roi pleure leur calamité, comme faisoit le Prophète Jérémie, l'obstination de ceux de Jérusalem, étant fort déplaisant de les voir perdre à leur escient. Son intention est de les conserver, & comme bon Roi il patiente, espérant que leur né-

[c] Les uns à Mr. les autres à M.
[d] Légérement, facilement.

cessité les éveillera du grand sommeil de leur obstinée rebellion.

Voulez-vous pas apprendre à leurs dépens ? Avez-vous pas le jugement de connoître que vous tomberez entre ses mains, quoi qu'il tarde ? Sçavez-vous pas que tant plus une dette demeure sur le change, tant plus l'intérêt croît, & qu'enfin le débiteur mauvais menager payera principal & dépost ? Il y a ja dix-huit mois que votre rebellion est sur le change pour votre propre compte, & court de place en place, & retourne ordinairement avec protest, ensorte que les dépens monteront autant, & plus que le principal. Si vous ne vous humiliez, vous payerez l'un & l'autre. Je vous ait dit, & vous le répéte, que vous avez à faire à un créditeur [e] qui n'est point avare ; il ne demande point la mort du pécheur, il ne désire que l'obéissance de ses sujets.

Reconnoissez votre faute, il vous rendra vos privilèges, par le moyen desquels le négoce s'ouvrira, tous marchands courront à l'emplette, vos bourses s'empliront, & vos richesses croîtront, & en outre ce bon Roi vous

[e] Créancier, prêteur.

donnera main levée des choses saisies, & retournerez en telle paix & tranquillité qu'il vous semblera de renaître. Car je sçais bien en quel travail & perpléxité vous avez été depuis le jour de la saint Matthias 1589. jusqu'aujourd'hui. Et davantage vous pourrez avec repos de votre conscience servir Dieu selon la règle de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, laquelle le Roi ne veut empêcher, ains s'en est déclaré protecteur & conservateur, combien que plusieurs faux rapporteurs vous ayent donné à entendre le contraire.

N'ayez aucune espérance au secours du Roi d'Espagne; si vous le faites, vous y serez trompez, tout ainsi que si la brebis attendoit le secours du loup. Je vous exhorte & prie, Messieurs, tout incontinent d'aller trouver le Roi, jettez-vous à ses pieds, demandez lui pardon, il est si bon Prince qu'il vous l'accordera. N'attendez point que l'armée Royale vous ait investi, car après vous pourriez crier, Seigneur, Seigneur, & il vous dira, je ne sçais qui vous êtes: Ce ne sera point sa faute, ce sera la votre.

L'amitié que je vous porte me fait

vous écrire cette Lettre : Je vous connois tous, & vous ne sçavez qui je suis ; si vous ne me croyez, vous en serez marris, & à mon grand regret je vous reprocherai un jour votre incrédulité. Je vous prie vous représenter la punition que reçurent ceux de Montpellier, de Bordeaux & de la Rochelle, quand ils se mutinerent & rebellerent contre leur Roi. Leur faute n'étoit rien au parangon [f] de la votre ; & de fraîche mémoire devez avoir souvenance de la calamité de ceux d'Anvers, qui ne pensoient jamais retourner sous le joug de leur maître. Il vous en adviendra de même & serez au regret d'un chacun, ruinez si vous n'y remediez. Voilà donc le but de la charité que je prétends vous devoir, ayant plus de soin de vous que vous n'avez de vous-mêmes. Le Proverbe dit : il est fol qui s'oublie, ne vous oubliez donc point, & ferez bien.

[f] En comparaison.

DISCOURS de la défaite de l'armée des Ligueurs advenue en Provence, le Lundi de Pâques, quinziéme jour du Mois d'Avril dernier passé, mil cinq cens nonante & un.

NOstre bon Dieu qui pour un temps semble dormir & négliger le secours des siens, le fait pour se rendre plus admirable en ses œuvres nompareilles, & pour amener ceux qui se fient trop aux forces humaines, à la considération de son pouvoir ineffable, qui se joue des puissances des hommes, & esparpille les gros Hots & Escadrons de ceux qui s'arment contre sa volonté, comme la poudre au vent, & en un clin d'œil, par maniére de dire, abaisse tellement leur orgueil, qu'avec peu des siens il les réduit à néant, & les égale à la poussiére, ou les fait choisir pour sépulchre, le ventre glouton des loups, & semblables bêtes ravissantes.

Les ennemis avoient beaucoup de fiance au Roi d'Espagne, maintenant parti de ce monde pour rendre compte

devant le souverain Monarque, de tant d'extorsions & insignes cruautés qu'il a commises, & s'assuroit qu'il mettroit tant d'hommes de guerre en France de tous côtés comme il a fait, mais en vain, qu'en brief il pourroit ruiner le Roi, & gagner son état. Pour ce regard, survenue la mort de ce Roi Architiran; le Duc Savoye est passé en Espagne, laissant son entreprise sur la ville de Marseille, de laquelle par diverses menées & moyens, il avoit déja pratiqué quelques uns des habitans, qui ont reçu en leur ville quelque provision de bleds, faisant toujours sortir ceux qu'ils tenoient pour suspects, & ne pensoient adhérer à leurs volontés. Ce qu'ils ont fait par ci-devant d'autant plus volontiers qu'ils se laissoient doucement glisser aux lacets de la rébellion, les uns de leur gré, les autres induits par l'escorte & appui d'une puissante armée d'Espagnols, Savoyarts & Provençaulx, qui marchoient dedans le pays sous la conduite du compte de Martinangues, du sieur Vitelly, Colonel de la Cavalerie ligueuse du Duc de Savoye, & du sieur de Saint Romain, Général de leur Infanterie, lesquels sçachans que

Monſieur d'Eſdiguieres, & Monſieur de la Valette eſtoient joincts du côté de Riez, & que ledit ſieur de la Valette eſtoit parti à cet effet de Ciſteron le troiſiéme du mois d'Avril, faiſant conduire avec leurs Troupes quelques piéces de canon, & voyant meſmement qu'ils pouvoient donner beaucoup d'empêchement à leurs entrepriſes, ſe réſolurent de les approcher, non tant pour venir aux mains, encore qu'ils fuſſent quatre contre un, que pour les penſer tenir en bride par leur voiſinage, & les faire retirer. Mais ils ne devoient eſtre ignorans, par tant d'expériences, de la ſage conduite, ſinguliére vigilance, & heureuſe fortune de ce vaillant Capitaine le ſieur d'Eſdiguieres, lequel aſſiſté de ce hardi chef de guerre le ſieur de la Valette, & armé des juſtes armes pour la défenſe du Roi & de l'état, ne s'éſpouvante point pour le grand nombre des ennemis, & les charge d'appointement & de gayeté de cœur, toutes & quantes fois qu'il voit une belle occaſion, comme celle que je vous déduirai en brief préſentement.

Sparron eſt un village & chaſteau en

Provence, à cinq lieues d'Aix, duquel le Seigneur s'y étoit par ci-devant tenu sans prendre aucun parti; néanmoins il a reçu en sondit chasteau le sieur Gouvernet & sa troupe du parti royal. Une bonne partie de la Cavalerie Savoyarde alla se loger dedans ledit village de Sparron. Les sieurs d'Esdiguieres & de la Valette avertis du logis des ennemis, incontinent s'y acheminerent avec leurs forces, & les attaquerent de telle furie le quinziéme dudit mois, qui étoit le Lundi de Pâque, qu'en peu de temps, ayant saisi toutes les avenues dudit lieu, il les ont totallement deffait. Ils ont pris quinze drapeaux, quatre cornettes de Cavallerie, cinq cens chevaux, & les maistres sont demeurés morts sur la place. Plus de deux cents cinquante maistres bien montés ont été faits prisonniers par composition faite à cette heure là audit village. Ledit sieur de Vitelly Colonel de la Cavalerie ligueuse dudit Duc de Savoye, & le sieur de saint Romain Général de l'Infanterie ennemie, ont été pris prisonniers. Les Provençaux François ont estés renvoyés par lesdits sieurs Desdiguiéres & la Valette, en leurs maisons

avec un baston blanc en la main. Plus de cinq cens Savoyards ont estés envoyés aux Galeres de Monsieur de la Valette à Toulon, payant de même monnoye le Duc de Savoye, qui auparavant en avoit fait autant d'aucuns des troupes Royalles.

La plusspart des Forts & Places de la Provence qui estoient commandés des rebelles, estant certifiées d'une tant signalée défaite, se sont réduites & rangées sous l'obéissance du Roi, hormis la ville d'Aix, que lesdits sieurs ont en diligence bloquée & investie.

Le Comte Martinangues qui conduisoit huit cens chevaux, voyant qu'il n'y avoit rien à gagner là que des coups & que lesdits sieurs & leurs troupes frappoient trop rudement, se résolurent de gagner au pied, & se sauver à la fuite, avec trois cens chevaux, qui fut tout ce qui se put retirer de la meslée : car le reste fut tué ou pris, & nos soldats & gens de guerre, outre plusieurs prisonniers, ont gagné en cette défaite environ trois cens cinquante chevaux de service, & ont été pris avec les deux susdits Chefs, trente Capitaines.

Le sieur de la Valette a armé deux

Galéres

Galéres à Toulon, & poursuivant les deux grands Seigneurs une tant noble victoire, l'on a eu advertissement qu'ils ont pris dedans le pays Digne, & Lines, & que Muglon capituloit n'a guéres pour se soumettre au Roi, laissant le joug des rébelles.

Ainsi se voit la force humaine qui résiste aux arrêts de Dieu, en un moment renversée. Le Roi d'Espagne est mort, le plus grand appui de la ligue & rebellion de France, la ligue a perdu une puissante armée d'Espagnols, Savoyards & autres estrangers, en Provence, laquelle maintenant est par la grace de Dieu presque toute réduite. L'Italie est soulevée en plusieurs endroits, à cause de la mort de ce Tyran. Le Roi d'autre côté est vigilant à ses affaires, qui sont favorisées continuellement des graces célestes. N'a guéres ont esté deffaits vers la Picardie, deux Régimens de Vallons. Dieu exerce de plus en plus sa justice sur les ennemis, voyant que la douceur du Prince qu'il nous a donné ne sert de rien pour les amener à la raison, & qu'ils sont tant endurcis encore maintenant, que sous l'autorité du Duc du Maine, ils veu-

lent convoquer à certain jour & mois, tous leurs partisans rebelles, en la ville de Reims, pour y tenir une assemblée d'Estats, pour sur cette mort inopinée du Roi d'Espagne, tant préjudiciable au parti rebelle, adviser aux affaires de la ligue, qui se voyent en très-piteux estat.

Monsieur de Nemours afin de contrebalancer une perte tant remarquable, faite par les rebelles en Provence, & pour rapiller & penser repetacer ce qui est tant descousu de leur costés, éstant à Lion, un peu après cette défaite, a fait entrer en Daulphiné trois ou quatre cens chevaux conduisant grande quantité d'eschelles & petards, & ayant passé l'Isere vers la Rochelle, & laissé leurs chevaux deça, sont allés une lieue à pied estans armés, & ont voulu planter & mettre l'escalade à Valence. Toutes fois ne sont approchés d'une mousquetade, & sans retournant en diligence parce qu'ils estoient pressés, ont quitté 37 eschelles dedans une grange, à un quart de lieue dudit Valence. Ils ont été tellement combattus du mauvais temps & de leur longue retraite, qu'ils ont perdu quatre-vingts ou cent de leurs

chevaux, entre lesquels y en avoit de huits cens escus de valeur, & ont esté contraints s'en retourner sans rien faire.

Les ligueurs qui en petit nombre ont peu eschapper de la deffaite de Sparron, ont envoyé en diligence querir leur maître le Duc de Savoye en Espagne, & sont en grande perplexité de ce qu'ils n'ont point nouvelles de son Altesse, elle a plus perdu à son départ, qu'elle ne gagnera à son retour.

Il nous faut louer Dieu de tant de graces, desquelles Il lui plaît bien heurer le Roi & ses affaires, pour soulager enfin les bons sujets tant travaillés, & presque tous hards du feu de ces guerres intestines allumées par les rebelles, qui tâchent de l'entretenir, combien que le Roi, de compassion de la pauvre & misérable fortune de ses subjets, plutôt que du desir de s'établir en ce qui lui appartient, s'efforce par tous moyens, & principalement par la douceur, miséricorde & clémence envers les rebelles vaincus, de l'estaindre & assoupir du tout, pour faire reflorir en cest Estat une paix universelle.

DECLARATION du Roi, sur autre précédente du 27. Décembre 1593. Pour rappeller tous ses sujets à sa grace & clémence, & à une générale réconciliation & vraye union sous l'obéissance de S. M. Publiée & Registrée en sa Cour de Parlement à Paris le 6. Avril 1594.

HEnry par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Nous avons par nos Lettres de déclaration publiées en notre Parlement séant à Tours au mois de Janvier, enjoint très-expressément à tous nos sujets, tant Ecclésiastiques, de Noblesse, que du tiers Etat, de se départir de toutes ligues, intelligences & associations faites contre notre autorité, & sans notre commandement : leur ordonnant que dans un mois après la publication desdites Lettres, ils fissent serment par devant les Gouverneurs, nos Lieutenans Généraux ès Provinces, Baillifs, Sénéchaux, ou leurs Lieutenans, de nous

rendre fidelle obéissance, ainsi que le devoir de bons & vrais sujets les oblige, & en spécial, avons exhorté & amonesté, comme aussi par ces présentes exhortons & amonestons les villes & tous les Corps & Communautez de cestui notre Royaume; que satisfaisant à la fidélité qu'ils nous doivent, ils quittent le parti de ceux, lesquels les ayant séduit & abusé sous un faux prétexte de Religion, ont fait tout effort de renverser, & abolir les ordres & toutes les loix, qui jusqu'à présent ont été observées en cedit Royaume; ce que Dieu n'a voulu permettre, nous ayant fait la grace qu'après la réduction des villes de Meaux, Lyon, Orléans, Bourges, Pontoise & autres, notre bonne ville de Paris a satisfait au devoir que nous nous étions dès long-temps promis de leur fidélité & affection à notre service. Comme aussi ont fait celles de Rouen, du Havre, Ponteau de mer & Verneuil, que nous avons reçu en notre bonne grace, leur ayant départi, en ce dont ils ont eu besoin, & nous ont requis, notre faveur & protection : ainsi que nous avons résolu de faire à l'endroit de toutes nos autres villes, les

réuniſſant au corps & à l'univerſel de cedit Royaume, pour, moyennant l'aide de Dieu, y vivre, dorenavant ſous les loix d'icelui en l'honnête repos, ſûreté & commodité, dont les François ont joui au temps des regnes paiſibles des Rois nos prédéceſſeurs. Mais d'autant que pour divers empêchemens pluſieurs bonnes villes & particuliers n'auroient pû ſe déclarer du deſir qu'ils nourriſſent dans leurs cœurs de nous rendre l'obéiſſance à laquelle nous les avons convié par leſdites Lettres dans ledit terme d'un mois qui eſt à préſent expiré : Avons pour pluſieurs bonnes cauſes & conſidérations à ce nous mouvans, de l'avis de notre Conſeil, dit & déclaré, diſons & déclarons : Que tous les Princes, Prélats, Seigneurs & autres nos ſujets, tant du Clergé, Nobleſſe, que du tiers Etat, les Villes, Bourgs & Communautez, & généralement tous noſdits ſujets, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, qui ſe ſont ci-devant ſéparez de nous, & qui dans un mois après la publication de ces préſentes, aux Villes de notre obéiſſance ſelon le reſſort dont ils ſeront, ſe voudront tirer du parti qu'ils ont ci-devant tenu contre

nous, & renoncer à toutes ligues & associations, tant dedans que dehors ce Royaume, pour se réduire à notre service, & nous rendre la fidélité qu'ils nous doivent, ils y seront reçus, remis & rétablis au nombre de nos bons sujets, avec abolition de toutes choses faites durant & à l'occasion des présens troubles, fors & excepté de l'attentat & félonie commis en la personne du feu Roi notre très-honoré sieur & frere, que Dieu absolve, & entreprise contre notre personne : & en ce faisant, seront restituez, comme dès à présent au cas susdit, nous les restituons en leurs biens, offices, bénéfices & dignitez, & leur en faisons pleine & entiere main levée, & ce nonobstant tous dons, jugemens, Sentences, Arrêts & Déclarations à ce contraires, reprenant en nos bonnes graces tous nosdits sujets qui obéiront dans le susdit temps dudit mois à notre commandement, & mesmement les Villes, Corps & Communautez de cedit notre Royaume, que nous réintegrons & restituons en tous les privilèges, droits, octrois, immunitez & concessions à elles accordées par les feus Rois nos prédécesseurs, ainsi qu'elles en ont

bien & duement joui auparavant les présens troubles ; à la charge de nous faire dans ledit temps d'un mois, le serment de fidélité & obéissance pour ce nécessaire : A sçavoir lesdits Princes, Prélats & Seigneurs en nos mains, ou Procureurs fondez de bonnes & suffisantes procurations, si des lieux où ils seront, ils peuvent être à nous dans huit jours : sinon en cas de trop longue distance ou empêchement, feront ledit serment & déclaration ès mains du Gouverneur ou Lieutenant Général de la Province, qui sera néanmoins enregistré ès Greffes de nos Bailliages & Sénéchaussées : & dès ledit jour qu'ils l'auront fait, seront tenus & traitez comme nos serviteurs & bons sujets : à la charge toutesfois de faire encore ledit serment en nos mains, ainsi que dit est : Et pour les autres ès Greffes de nosdits Baillages & Sénéchaussées, ou lesdits sermens seront enregistrez. Et seront nosdits Baillifs & Sénéchaux tenus d'en avertir incontinent les Gouverneurs & Lieutenans Généraux de nos Provinces, qui auront aussi soin de le nous faire entendre, sans que ceux qui n'useront du bénéfice des présentes dans ledit temps ;

foient plus reçus à s'en aider icelui passé. Mandons & enjoignons à nosdites Cours de Parlement, Baillifs, Sénéchaux & autres nos Officiers à qui il appartiendra, que contre ceux qui par leur contumace & opiniâtreté se rendront indignes de notre présente grace, ils ayent à proceder comme il est ordonné être fait contre criminels de léze-Majesté au premier Chef. Voulons & ordonnons aussi que toutes les villes qui seront reprises par force, soient en perpétuelle mémoire de desloyauté demantelées, & les désobéissans traitez comme perfides à leur Roi & déserteurs de leur patrie.

Si donnons en mandement à nos amez & féaux les gens tenans nos Cours de Parlement, que cette notre déclaration ils facent lire publier & enregistrer, entretenir, garder, & observer sans y contrevenir, ni souffrir y être contrevenu en aucune maniére. Et à nos Baillis & Sénéchaux, ou leurs Lieutenans faire le semblable en leurs siéges & ressorts d'iceux. Mandons pareillement auxdits Gouverneurs & Lieutenans-Généraux de nos Provinces, la faire aussi garder & entretenir en ce qui peut dépendre de leurs charges pour l'exécution

d'icelle: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le quatriéme jour d'Avril l'an de grace 1594. & de notre regne le cinquiéme. Signé HENRY. Et sur le repli par le Roi, signé RUSÉ. Et scellé sur double queue du grand seel en cire jaune.

Lues, publiées, & registrées, oui & ce requerant le Procureur Général du Roi. Ordonne la Cour qu'elles seront publiées à son de trompe & cri public par les Carrefours de cette ville de Paris, & lieux accoutumez, & envoyées par les Baillages & Sénéchaussées & siéges de ce ressort, pour y être pareillement publiées & régistrées à la diligence des substituts dudit Procureur Général, auxquels elle enjoint, de tenir la main, & en certifier la Cour. Fait à Paris en Parlement le sixiéme jour du mois d'Avril l'an 1594. signé de VILLOUTREYS.



EPITRE de M. Gresset au P. Bougeant Jésuite. Après avoir félicité en prose ce Pere de son retour de la Fléche, ou on l'avoit exilé après la publication de son amusement philosophique sur le langage des Bêtes, *M. Gresset ajoûte.*

Or au sortir du monument
De cette Fléche tant maudite,
Votre Révérence en son gîte
A trouvé bien du changement.
Dans ce réduit, * où la sagesse
Des beaux Arts allumoit l'encens,
Cette vapeur enchanteresse,
Ce caffé, l'âme de nos sens,
Et des feux d'une aimable ivresse
Embrasoit ses plus chers enfans,
Au lieu des Muses solitaires,
Compagnes des plaisirs parfaits,
Au lieu des Lauriers ordinaires,
Vous n'avez trouvé qu'un Cyprés.
O douleur, ô sort peu durable
De nos fréles humanités!
Ce Stentor des paternités,
Qui paroissoit muni d'un rable
Cimenté pour l'Eternité,

* Endroit où s'assembloient les Journalistes de Trévoux pour concerter leurs Extraits.

Après dix lustres de santé,
Cet ami, ce sçavant aimable,
L'Historien des noms en *Us*,
Le pauvre Rouillé n'est donc plus,
Et la Parque a tranché le cable
Par qui ses jours sembloient tenir
A toute la race avenir.
De rejoindre sitôt ses peres
Puisque rien ne l'a sçu parer,
Apprenez, estomachs vulgaires,
A trepasser sans murmurer.
Un autre vuide, une autre perte,
Je dirois presque une autre mort,
De votre demeure deserte
Avoit encor changé le sort.
Vous n'avez plus trouvé ce sage *
Qui par le plus rare assemblage,
Unit à la sublimité
D'un génie heureux & vanté,
Les mœurs simples du premier âge,
Et l'heureuse naïveté,
Qui guidoit l'ame & le langage
De cette bonne Antiquité.
Quelle triste fatalité !
Exilé d'un libre Hermitage,
Au pays de la gravité,
Quoi l'interprête d'Euripide,
D'Eschile, Sophocle & des Dieux,
Cet esprit, dont le vol rapide
Suivoit les Aigles jusqu'aux Cieux,
Loin des Arts, & de la lumière,
Compilateur infortuné,
Aux vieux parchemins condamné,

* Le Pere Brumoy transferé du Collége de Louis le Grand à la maison Professe, pour continuer l'Hist oire de l'Eglise Gallicane.

En va dévorer la pouffiére
En Bénédictin décharné!
Et les pinceaux, faits pour la gloire,
Vont dans une pefante Hiftoire
Tracer des faits aventurés,
De Monachales anecdotes,
Et l'origine des Calottes,
Et l'Iliade des Curés!
Oui, de ce fombre miniftere,
Si peu fait pour fon caractère,
Quand vous le croirez occupé,
Vous le trouverez enterré.
O vous donc, qui vivez encore,
Vous le dernier de ces Romains,
De vos jours rendus plus fereins
N'obfcurciffez aucune Aurore
Dans l'antre noir, où le chagrin
Parmi L'actrée & Metrodore,
Et Fonfequé & Caffiodore,
Tient les ennuis en maroquin:
A vos amis toujours aimable,
Toujours, vertueux & charmant,
Dédaignant la voix miférable
De cette envie inévitable
Du délateur & du pédant,
Vivez, & fi chemin faifant,
Vous paffez jufqu'au manoir fombre
Où git Brumoi loin des vivans,
En mon nom, offrez à fon ombre
Des fleurs, ces vers, & mon encens.

Epître à M. de Voltaire.

QUe fais-tu, divin Voltaire ?
Quelle funeste langueur
Endort la vive lumière
De ton esprit créateur ?
Poursuis ta haute carriére,
Vole & ranime ta voix,
Mais content d'un pur hommage,
Ne cherche qu'à plaire au sage :
Eh ! que t'importent les Rois ?
Dois-tu baiser la poussiére
Devant leurs thrônes cruels,
Quand tu vois la terre entiére
Te consacrer des autels ?
Armés de fer & de flames,
Ces dangereux Potentats
Ne commandent qu'à des bras,
Et tu regnes sur les ames.
Toujours prêts à foudroier,
Lorsqu'en ta course féconde
Tu viens éclairer le monde,
Ils ne font que l'effrayer.
Au gré de leur barbarie,
Sous le faux nom de Patrie,
On voit les peuples s'armer,
Et ton céleste génie
Ne leur apprend qu'à s'aimer.
Vois du sein de ta retraite,
L'humanité toute en pleurs,
Qui t'appelle, te regrette,
Et gémit de tes malheurs.

Hélas ! trahie, ignorée,
Avant qu'elle fut parée
De tes accens immortels,
Sur la terre déchirée
Elle n'avoit plus d'Autels.
C'étoit trop peu que le crime
Plongeât le fer dans son sein :
En vertu d'un droit divin,
Le zèle ardent & sublime
Fut son pieux assassin.
Périsse votre mémoire ;
Cruels & sacrés forfaits !
Ah ! ne renaissez jamais,
Jours honteux à notre Histoire !
Que vainement nos ayeux
Se flattoient de voir éclore
La douce & tardive Aurore
D'un jour pur & radieux :
Ce siècle Philosophique,
Fléau d'un mensonge antique,
Devoit finir nos erreurs :
De l'absurde Fanatisme,
Et du ridicule Schisme
On voit souffler les fureurs.
Par-tout d'indignes Ministres
Vont prodiguant tour-à-tour
Dans leurs discordes sinistres
D'un Dieu la haine ou l'amour.
Cet intérêt si suprême
Devient un subtil problême ;
Et déjà chrétiennement,
Nos Citoyens frénétiques
Dans leurs doutes fanatiques
Se détestent saintement.
Voilà le siècle frivole,
Dira la postérité,

De qui l'orgueilleuse école
Sçut tout, hors la vérité.
Tous les esprits cultiverent
Les Arts lès plus superflus :
Les barbares oublierent
La sagesse & les vertus.
Vils insensés que nous sommes !
Quel Philosophe Héros,
Bravant l'erreur & les sots,
Nous apprendra l'art d'être hommes ?
Toi, vainement combattu,
Voltaire, de qui l'audace
Eut l'Olimpe pour Parnasse,
Poëte de la vertu,
Et Philosophe des graces,
Amant de la vérité,
Qui sçus avec dignité
Fidèle à suivre ses traces,
La voir, la peindre & l'orner.
Les Muses te redemandent,
De nouveaux lauriers t'attendent :
Viens encore t'en couronner ;
Soit qu'avec Pope & Socrate
De nos cœurs ta voix combatte
Les invincibles tyrans ;
Soit qu'aux fastes de la gloire,
Tu graves la noble Histoire
Des mœurs, des arts, des talens ;
Ou que rival de Corneille,
Sa grande ombre se reveille
Aux pleurs que tu fais couler,
L'Europe prête l'oreille,
C'est au génie à parler.

LETTRE du Roi de Prusse au Roi Stanislas de Pologne Du de Lorraine.

QUoique ce ne soit pas le Bailly de Froulay, mais le Baron Scheffer, qui m'a remis la Lettre de Votre Majesté, elle ne m'en a pas été moins agréable. Je me souviens avec plaisir de vous avoir vu à Konisberg, n'ayant pour vous que votre mérite, soûtenir l'adversité avec plus de courage, que n'en montroit votre rival, qui n'avoit pour lui que la fortune. J'ai vu ce que peut la vertu sur le cœur des hommes. J'ai vu cette Cour de Polonnois, que rassembloit autour de Votre Majesté, non la force, non l'intérêt, mais l'estime, mais l'amour pour le meilleur des Rois, & le plus généreux des Citoyens qu'ait eu cette République. Puissiez-vous vivre long-temps heureux & tranquille à Luneville, & jouir de toutes les bénédictions que vous doivent les Lorrains, pour tous les biens que vous leurs faites. Né pour faire le bonheur

des hommes, en quelques climats, & de quelque nation qu'ils soient, puissiez-vous en recueillir long-temps les récompenses. Pour moi dont le style s'assujettit rarement à l'étiquette des Chancelleries, je vous dirai naïvement, que je vous aime de tout mon cœur, & que j'estime bien autrement en Votre Majesté l'homme bien faisant, que le Roi. Pardonnez ces écarts où me jette l'enthousiasme que m'inspirent tant de belles qualités; & soyez persuadé, tout Roi que vous êtes, que les plus fortes raisons d'Etat ne m'auroient jamais engagé à vous parler de la sorte, si ce n'étoit la vérité qui parle ainsi dans mon cœur.

Signé FREDERIC.



*Bouts rimez par M***.*

TOi, dont les ans font les deux tiers des
. . . . *Trente*
Je juge, Iris, qu'au delà de. . *Quarante*
Mon cœur encore suivra la loi du. . *Tien*,
Si ton desir veut s'accorder au. . . *Mien*.
Feux mutuels rarement à. . . *Cinquante*
Se font sentir, & jamais à. . . *Soixante*,
Chacun alors sent éteindre le. . . *Sien*,
Amitié reste, & le cœur n'y perd. . *Rien*.
Lors nous lirons l'ouvrage des. . *Septante*:
Peut être ainsi gagnerons-nous. . *Huitante*:
Puis nous mourrons tous deux en gens de.
. . . . *Bien*,
Autant unis que saint Roch & son. . *Chien*.

TABLE DES PIECES CONTENUES dans ce Volume.

* On écrit présentement IVRY.

Fin de la Table.